
Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais



INSTITUTE FOR
EUROPEAN
STUDIES

Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais



Agir ensemble pour une société meilleure

COLOPHON

Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais

Deze publicatie bestaat ook in het Nederlands onder de titel
Burgers met Afrikaanse roots:
een portret van Congolese, Rwandese en Burundese Belgen

Une édition de la Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode 21
1000 Bruxelles

AUTEURS

Dr. Sarah Demart, Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations, ULg
Prof. Bruno Schoumaker, Centre de Recherche en Démographie, UCL
Dr. Marie Godin, Institute for European Studies, VUB & University of Oxford
Prof. Ilke Adam, Institute for European Studies, VUB

AVEC LA COLLABORATION DE

Lucie Godeau, Centre de Recherche en Démographie, UCL
Chadia Hezukuri, Centre de Recherche en Démographie, UCL
Jonas Poucineau, Centre de Recherche en Démographie, UCL

COMITÉ DE LECTURE

Françoise Tulkens, Présidente honoraire de la Fondation Roi Baudouin, ancienne
Vice-Présidente de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
Chantal Kamatari, CSR Manager, BNP Paribas Fortis, Vice-Présidente de l'asbl
Réseau Jaada
Jan Grauls, Ambassadeur honoraire, ancien représentant permanent de la
Belgique auprès des Nations Unies
Patrick Charlier, Co-directeur, UNIA

COORDINATION POUR LA FONDATION ROI BAUDOUIN

Françoise Pissart, Directrice
Fabrice de Kerchove, Coordinateur de projet senior
Caroline George, Coordinatrice de projet
Dany Doublet, Programme management

CONCEPTION GRAPHIQUE

Salutpublic

MISE EN PAGE

TiltFactory

PRINT ON DEMAND

Manufast-ABP asbl, une entreprise de travail adapté
Cette publication peut être téléchargée gratuitement
sur notre site www.kbs-frb.be
Une version imprimée de cette publication électronique peut être commandée
(gratuitement) sur notre site www.kbs-frb.be

DÉPÔT LÉGAL

D/2848/2017/16

NUMÉRO DE COMMANDE

3519

Novembre 2017
Avec le soutien de la Loterie Nationale

CONTENTS

Avant-propos	7
Résumé	9
Samenvatting	13
Summary	17
Introduction	21
Chapitre 1. Repères méthodologiques	23
1.1. L'organisation de la recherche	25
1.2. L'enquête quantitative	26
1.2.1. Questionnaire	26
1.2.2. Population cible	27
1.2.3. Echantillon	29
1.2.4. Formation des enquêteurs, collecte des données et déroulement de l'enquête	30
1.2.5. Traitement et analyse des données	30
1.3. L'enquête qualitative	31
1.3.1. Entretiens et focus groups	31
1.3.2. Population cible	34
1.3.3. L'analyse des données	34
Chapitre 2. Données socioéconomiques et démographiques	37
2.1. Description de l'échantillon	39
2.2. Profils migratoires	41
2.2.1. Des arrivées dans l'ensemble récentes et jeunes	42
2.2.2. Etudes, famille, conflits: trois principaux motifs de migration	44
2.2.3. Un.e migrant.e sur quatre a obtenu le statut de réfugié	47
2.2.4. Une migration d'installation	51
2.3. Conclusion	53
Chapitre 3. Environnement familial, éducation et profils socioéconomiques	55
3.1. Environnement familial	57
3.1.1. Une diversité de ménages et de situations familiales	58
3.1.2. Des familles transnationales fréquentes	59
3.2. Education et emploi	61
3.2.1. Des niveaux d'instruction dans l'ensemble élevés, mais une part importante de diplômes non reconnus	62
3.2.2. Une insertion difficile sur le marché de l'emploi	66
3.2.3. Une surreprésentation dans des emplois peu qualifiés et un déclassement fréquent	70
3.2.4. Une situation d'emploi qui influence fortement la situation financière	76
3.3. Conclusion	78
Chapitre 4. Citoyenneté, nationalité, sentiment d'appartenance, valeurs et distance sociale	81
4.1. Etre Belge ou devenir belge?	83
4.1.1. Pourquoi devenir Belge? Enfants, emploi et mobilité	88
4.1.2. Identité et sentiment d'appartenance à la Belgique	90
4.1.3. Appartenance et pratique religieuse	95

4.2. Valeurs.	97
4.2.1. Démocratie	98
4.2.2. Rapports hommes-femmes.	99
4.2.3. Questions de société	103
4.3. Contacts inter-groupes et distances entre groupes	107
4.3.1. Des contacts inter-groupes limités et plus fréquents dans la deuxième génération	107
4.3.2. Une distance sociale perçue comme importante	109
4.3.3. Le sentiment d'être mal représenté.e dans l'espace médiatique	116
4.4. Conclusion	117
Chapitre 5. Discriminations et confiance envers les institutions	121
5.1. Ressenti de discriminations	123
5.1.1. Discriminations ethniques et raciales: une réalité partagée	124
5.1.2. Racisme et discrimination: un vécu précoce et structurel.	128
5.1.3. L'égalité des chances: un leurre pour une majorité d'Afro-descendant.e.s	131
5.2. Confiance dans les institutions	136
5.3. Conclusion	140
Chapitre 6. Vie politique: participation associative, opinions et revendications	143
6.1. Votes et intérêt pour la politique	145
6.1.1. Un.e Afro-descendant.e sur deux a déjà voté en Belgique	146
6.1.2. Le vote pour des Afro-descendant.e.s: plus prononcé à Bruxelles et chez les plus âgés.	148
6.1.3. L'intérêt pour la politique: un intérêt plus prononcé pour la politique au pays d'origine	151
6.1.4. Perception des politiques d'immigration et d'intégration	156
6.2. Participation associative.	158
6.3. Participation politique	162
6.4. Revendications en matière de justice historique	164
6.5. Conclusion.	173
Chapitre 7. Pratiques transnationales et projets de départ-retour	177
7.1. Pratiques transnationales	179
7.1.1. Des contacts réguliers mais des visites peu fréquentes	180
7.1.2. Envoi d'argent	187
7.2. Projets de retour et de départ vers d'autres pays	192
7.2.1. Aller vivre au pays d'origine? Des projets incertains et lointains	192
7.2.2. Aller vivre dans un autre pays? Un projet présent surtout chez les jeunes	196
7.3. Conclusion.	200
Chapitre 8. Conclusion	203
8.1. Une meilleure connaissance des afro-descendant.E.S de Belgique à travers six grands résultats.	205
8.1.1. Un processus d'installation durable.	205
8.1.2. Un niveau d'éducation élevé mais aussi de chômage et de déclassement	206
8.1.3. Un niveau très élevé de discriminations raciales	207
8.1.4. L'enseignement de l'histoire coloniale: une revendication quasi-unanime	208
8.1.5. De fortes dynamiques transnationales	208
8.1.6. Les Afro-descendant.e.s s'intéressent plus à la politique que les Belgo-Belges	209
8.2. Des constats à nuancer selon les pays d'origine.	209
8.3. En conclusion, un potentiel humain et socioéconomique à prendre en compte	211
Références	213
Annexe: échantillonnage et marges d'erreur	223

AVANT-PROPOS

En 2015 ¹, la Fondation Roi Baudouin publiait une étude sur les plus importants groupes de populations issues de l'immigration hors UE dans notre pays: les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs. L'objectif de cette recherche était de cerner le profil sociodémographique de ces deux communautés, de mieux comprendre leur positionnement et attitudes dans la société belge, mais aussi de rendre compte de leur dynamique d'intégration et des difficultés rencontrées. Dans le prolongement de cette étude, la Fondation a souhaité élargir l'analyse aux Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais.

En raison notamment de l'actualité, le débat sur l'intégration a tendance à se focaliser davantage sur les communautés originaires de pays musulmans, au détriment d'une perception à la fois plus globale et plus nuancée. Bien que formant numériquement le troisième groupe de populations issues de l'immigration dans notre pays et en dépit d'un passé colonial partagé, nos concitoyens issus de ces trois pays d'Afrique subsaharienne demeurent encore peu présents dans le domaine de la recherche scientifique et semblent méconnus de la société dans son ensemble.

C'est précisément pour combler cette lacune que la Fondation a confié à un consortium de trois universités, à savoir l'UCL (DEMO), l'ULg (CEDEM) et la VUB (IES), une étude quantitative et qualitative sur les personnes originaires de la RD Congo, du Burundi et du Rwanda dans les trois régions du pays. Il s'agissait d'analyser comment ces personnes se définissent tant sur des réalités objectives, comme le taux d'emploi, le niveau d'éducation ou la participation politique, que sur des éléments subjectifs, comme les valeurs, les questions éthiques ou les constructions identitaires.

Il ressort de cette étude, tout comme de la précédente, une image nuancée qui alterne les bonnes et les mauvaises nouvelles. L'approche qualitative choisie par les chercheurs approfondit sans tabou des sujets sensibles, tels que le contentieux colonial et les revendications mémorielles. Comme pour les Belgo-Marocains et Belgo-Turcs, cette étude montre que la question spécifique de la discrimination se pose aussi pour les communautés de Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais, que ce soit pour l'accès à l'emploi, au logement ou à la propriété. En revanche, il apparaît que l'inclusion de la deuxième génération est plus forte du point de vue du sentiment d'appartenir à la Belgique ou d'être perçu comme étranger, à l'inverse de ce qui a été observé pour les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains.

A travers des études comme celle-ci, la Fondation souhaite rendre accessibles des données au plus près de la réalité des personnes concernées, bien nécessaires pour nourrir un débat mieux informé sur les enjeux spécifiques de l'intégration des personnes d'origine immigrée, loin de tout raccourci réducteur. Elle formule l'espoir que cette étude inédite contribuera non seulement à changer le regard que ces communautés portent sur elles-mêmes mais aussi à attirer l'attention des décideurs sur la nécessité de prendre en compte le potentiel humain et socioéconomique des personnes originaires

1 Corinne Torrekens, Ilke Adam, « Belgo-Marocains, Belgo-Turcs: (auto)portrait de nos concitoyens », Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, mai 2015

d'Afrique subsaharienne, et en particulier la jeune génération, et d'entendre ses demandes de reconnaissance.

La Fondation tient à exprimer ses plus chaleureux remerciements à l'équipe de recherche pour la pertinence de ses travaux ainsi qu'aux membres du Comité de lecture qui, sous la direction de Mme Françoise Tulkens, Présidente honoraire de la Fondation Roi Baudouin, ont supervisé la réalisation de cette étude et la publication du rapport.

Fondation Roi Baudouin
Novembre 2017

RÉSUMÉ

La présence des Afro-descendant.e.s en Belgique a longtemps été ignorée ou considérée comme temporaire du fait de l'avènement tardif de migrants africains subsahariens et de la prédominance du profil étudiantin jusque dans les années 1980. Cette étude fait aujourd'hui le constat de l'installation durable des Afro-descendant.e.s en Belgique, de la diversité des profils migratoires et d'un développement démographique important puisque l'on estime à environ 250.000 leur nombre.

Jusqu'à présent le groupe des Afro-descendant.e.s était mal connu et souvent absent des politiques publiques. A l'inverse du Maroc et de la Turquie, les migrations congolaises, rwandaises et burundaises en Belgique sont liées à des initiatives individuelles et familiales, et n'ont jamais relevé d'arrangements bilatéraux. De plus, elles ont historiquement été associées à des profils socio-éducatifs plus élevés que celui des populations d'origines turque et marocaine.

Réalisée dans le cadre d'un consortium d'universités (Université de Liège, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Vrije Universiteit Brussel), cette étude constitue le tout premier monitoring des Afro-descendant.e.s, notamment ceux d'origines congolaise, rwandaise et burundaise. Nous avons cherché à voir dans quelle mesure l'histoire partagée entre d'une part, la RD Congo, le Rwanda et le Burundi, et d'autre part, la Belgique, constitue une variable différenciant ce sous-groupe au sein de la population des Afro-descendant.e.s. Cela nous a amené à prendre en compte deux groupes: les Belgo-Congolais.e.s., les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s, d'une part, les Afro-descendant.e.s originaires d'autres pays d'Afrique francophone, d'autre part.

Cette recherche est non seulement inédite au niveau de la Belgique, mais également au niveau européen, où les Afro-descendant.e.s en général, et les groupes originaires des pays anciennement colonisés par les pays européens, sont confrontés à de multiples discriminations qui renvoient à un racisme quotidien mais aussi institutionnel, aussi bien dans le domaine de l'emploi et du logement que de l'école.

D'un point de vue méthodologique, il s'agissait de s'appuyer sur l'enquête de 2015 de la Fondation Roi Baudouin sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs², tout en l'élargissant à une autre population. Pour des raisons de moyens et de comparabilité des résultats, nous nous sommes limités aux personnes originaires de l'Afrique subsaharienne francophone mais il est important de souligner que les personnes ayant participé à l'étude résidaient dans les trois régions de la Belgique (Wallonie, Flandre, Bruxelles-Capitale).

Les onze sections du questionnaire ont été reprises dans les six chapitres du présent rapport, à savoir: 1) les données socioéconomiques et démographiques, 2) l'environnement familial et l'éducation, 3) la citoyenneté, 4) les discriminations, 5) la vie politique, 6) les pratiques transnationales. Ils sont précédés d'une section sur la méthodologie. Dans la mesure du possible, nous avons cherché à illustrer les données quantitatives par

2 Corinne Torrekens, Ilke Adam, « Belgo-Marocains, Belgo-Turcs: (auto)portrait de nos concitoyens », Fondation Roi Baudouin, 2015

des extraits d'entretiens qualitatifs. C'est le cas des sections abordant les thématiques liées à l'appartenance, la citoyenneté, les revendications et les discriminations.

Il ressort de cette étude que les Afro-descendant.e.s sont dans un processus d'installation durable en Belgique qui se traduit par une inclusion plus prononcée de la génération née et socialisée en Belgique. C'est une population majoritairement jeune, née en Afrique et résidant dans les trois régions du pays, avec une plus forte concentration en région bruxelloise. 56% des Afro-descendant.e.s interviewés ont la nationalité belge, en comparaison l'étude de 2015 montrait que 91% des Belgo-Marocains (contre 78% en 2009) et 93% pour le groupe belgo-turc (contre 74% en 2007) ont la nationalité belge.

L'un des grands résultats de cette enquête est de confirmer et de généraliser des données précédentes (Schoonvaere, 2010) concernant le niveau d'éducation très élevé des Afro-descendant.e.s, par rapport à tous les autres groupes, issus de l'immigration ou pas, tout en accusant un taux de chômage et de déclassement extrêmement élevé. Plus de 60% des Afro-descendant.e.s ont un diplôme supérieur et 56% des Afro-descendant.e.s sont en situation de déclassement (leur qualification est supérieure à ce que leur emploi requiert). Le taux de chômage des Afro-descendant.e.s est 4 fois supérieur à celui des Belges et 3 fois supérieur pour la deuxième génération, née et scolarisée en Belgique. L'étude montre par ailleurs que le sexe est une variable très discriminante, les femmes étant moins déclassées que les hommes mais assignées à une forte ethno-stratification du marché de l'emploi.

De manière détaillée, l'étude montre que les Afro-descendant.e.s sont très fortement touchés par les discriminations ethno-raciales et le racisme et que cela se répercute sur le sentiment de ne pas avoir les mêmes chances que les Belgo-Belges. Près de 80% des répondants déclarent avoir subi des discriminations, des inégalités de traitement ou des insultes pour au moins une de ces deux raisons: couleur de peau ou origine. Ce chiffre est nettement supérieur à celui recueilli auprès des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs. Près de 80% des répondants pensent n'avoir pas les mêmes chances que les personnes non issues de l'immigration pour obtenir un emploi ou louer un logement.

On relève également une corrélation avec le fait d'être en faveur de mesures mémorielles et matérielles liées à l'histoire et aux injustices coloniales. La grande majorité, soit 91%, des Afro-descendant.e.s que nous avons interviewés pense que l'histoire coloniale devrait être enseignée à l'école. 74% d'entre eux pensent que la question coloniale est trop peu présente et, ou occultée dans le débat public. Il n'y a pas de différence entre les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s et le reste des Afro-descendant.e.s en ce qui concerne la demande de mesures mémorielles.

En outre, il ressort que les Afro-descendant.e.s s'intéressent plus à la politique belge que la population belge en général. Le fort intérêt au sein de ces groupes pour la politique a notamment à voir avec le niveau d'instruction plus élevé comparativement à la population belge dans son ensemble. Si l'intérêt pour la politique concerne plus le pays d'origine que la Belgique, il n'en demeure pas moins le fait notable que l'intérêt pour la politique fédérale belge et européenne est plus élevé que celui de la moyenne nationale.

Enfin, on relève une forte transnationalisation des pratiques sociales, les contacts avec le pays d'origine sont réguliers et fréquents mais ils diminuent au fil des générations. Une différence importante entre les premières et les deuxièmes générations concerne les aspirations futures en matière de migration. Bien que les premières générations évoquent en majorité leur pays d'origine comme unique destination, les deuxièmes générations sont tournées vers d'autres destinations qu'elles perçoivent comme associées à de meilleures opportunités économiques, une meilleure qualité de vie et, dans une moindre mesure, à une plus grande ouverture vis-à-vis des personnes d'ascendance africaine.

Au terme de cette étude, il ressort que la conjonction des facteurs que sont la marginalisation structurelle de ce groupe et sa méconnaissance par les pouvoirs publics contribue à créer un sentiment d'exclusion. L'étude conclut à l'urgence de prendre en compte le potentiel humain et socioéconomique de cette population et d'entendre ses demandes de reconnaissance, en vue d'une société inclusive vis-à-vis des Afro-descendant.e.s.

SAMENVATTING

De aanwezigheid van Afro-descendenten in België werd lange tijd genegeerd of beschouwd als tijdelijk. Afrikaanse Sub-Saharaanse migranten arriveerden hier relatief recent en hadden tot in de jaren 1980 hoofdzakelijk een studentenprofiel. Deze studie stelt vandaag vast dat Afro-descendenten zich duurzaam in België vestigen. Ze toont ook aan dat ze een divers migratieprofiel hebben en demografisch belangrijk geworden zijn. Hun aantal wordt vandaag immers geraamd op zo'n 250.000 mensen.

Tot op heden is de groep van Afro-descendenten slecht gekend en vaak afwezig in beleidsmaatregelen. In tegenstelling tot de Marokkaanse en de Turkse migratie begon de Congolese, Rwandese en Burundese migratie naar België op initiatief van individuen en gezinnen, en nooit op basis van bilaterale akkoorden. Bovendien werd hun migratie historisch geassocieerd met hogere sociaal-educatieve profielen dan die van de bevolking van Turkse en Marokkaanse origine.

Dit onderzoek werd gerealiseerd door een consortium van universiteiten (Université de Liège, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Vrije Universiteit Brussel). Het is de allereerste studie omtrent Afro-descendenten met een Congolese, Rwandese en Burundese origine. We probeerden na te gaan in welke mate de gedeelde geschiedenis tussen enerzijds de DR Congo, Rwanda en Burundi, en anderzijds België een variabele vormt die deze subgroep onderscheidt binnen de populatie van Afro-descendenten. Daarom hielden we rekening met twee groepen: de Congolese, de Rwandese en de Burundese Belgen enerzijds en de Afro-descendenten die afkomstig zijn uit de andere Sub-Saharaanse Franstalige landen anderzijds.

Dit onderzoek is niet alleen uniek in België, maar ook in Europa. Ook in andere Europese landen ziet men dat de Afro-descendenten in het algemeen, en de groepen die afkomstig zijn uit landen die vroeger werden gekoloniseerd door Europese landen, worden geconfronteerd met veel vormen van discriminatie. Ze worden geconfronteerd met dagelijks, maar ook institutioneel racisme, zowel op de arbeids- en huurmarkt als op school.

Methodologisch gezien is ons onderzoek geënt op de enquête van 2015 van de Koning Boudewijnstichting over de Marokkaanse en de Turkse Belgen³. Op basis van de beschikbare middelen en om de resultaten te kunnen vergelijken, hebben we ons voor dit onderzoek beperkt tot personen die afkomstig zijn uit Franstalig Sub-Sahara-Afrika en verblijven in een gewest van België (Wallonië, Vlaanderen of Brussel-Hoofdstad).

De elf delen van de vragenlijst werden in dit rapport verwerkt in zes hoofdstukken: 1) sociaaleconomische en demografische gegevens, 2) gezinsomgeving en onderwijs, 3) burgerschap, 4) discriminatie, 5) politiek, 6) transnationale handelingen. Deze zes hoofdstukken worden voorafgegaan door een methodologisch hoofdstuk. In de mate van het mogelijke hebben we geprobeerd om de kwantitatieve gegevens te illustreren via uittreksels uit de kwalitatieve interviews. Dat is het geval in de delen die dieper ingaan op het gevoel van nationale verbondenheid, burgerschap, herdenkingsaanspraken betreffende het koloniale verleden en discriminatie.

³ Corinne Torrekens, Ilke Adam, «Marokkaanse en Turkse Belgen: een (zelf)portret van onze medeburgers», Koning Boudewijnstichting, 2015

Uit deze studie blijkt dat Afro-descendenten zich duurzaam gevestigd hebben in België. Dit vertaalt zich in een meer uitgesproken inclusie van de generatie die in België geboren en/of opgegroeid is. Het hoofdaandeel van deze bevolkingsgroep is nog jong en geboren in Afrika. Hoewel deze bevolking terug te vinden is in de drie gewesten van het land, is er een zeer sterke concentratie in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. 56% van de respondenten heeft de Belgische nationaliteit. In de vorige studie was dat het geval bij 91% voor de Marokkaanse Belgen (tegenover 78% in 2009) en 93% voor de Turkse Belgen (tegenover 74% in 2007).

Een van de belangrijke resultaten van deze enquête is dat ze vroegere onderzoeksgegevens kan bevestigen en veralgemenen (Schoonvaere, op.cit.). Zo blijkt opnieuw dat het opleidingsniveau van de Afro-descendenten zeer hoog is in vergelijking met andere groepen, met en zonder migratieachtergrond, maar dat ze ook worden geconfronteerd met een bijzonder hoge werkloosheid en declassering. Meer dan 60% van de Afro-descendenten heeft een diploma hoger onderwijs en 56% van de Afro-descendenten bevindt zich in een declasseringssituatie (hun opleiding is hoger dan wat vereist is voor hun job). Het werkloosheidscijfer van Afro-descendenten ligt viermaal hoger dan dat van de Belgen. Voor de tweede generatie, die geboren en geschoold is in België, ligt het driemaal hoger. De studie laat overigens ook zien dat het geslacht een zeer discriminerende variabele is: vrouwen werken minder onder hun niveau dan mannen, maar komen vrijwel enkel in aanmerking voor etnisch gestratificeerde jobs.

De studie laat erg gedetailleerd zien dat Afro-descendenten zeer sterk getroffen worden door discriminatie en racisme en dat ze daardoor het gevoel krijgen dat ze niet dezelfde kansen krijgen als Belgen zonder migratieachtergrond. Zowat 80% van de respondenten verklaart te zijn geconfronteerd met discriminatie, ongelijke behandeling of beledigingen voor minstens een van deze twee redenen: huidskleur of origine. Dit cijfer is duidelijk hoger dan wat werd opgetekend bij de Marokkaanse en de Turkse Belgen. Zowat 80% van de respondenten denkt dat ze niet dezelfde kansen hebben om een job te vinden of een woning te huren dan mensen zonder een migratieachtergrond.

Er is ook een verband met de mate waarin Afro-descendenten aanspraak maken op herdenkings- en materiële genoegdoeningsmaatregelen inzake de koloniale geschiedenis en het geleden onrecht. De grote meerderheid, dat is 91% van de respondenten, denkt dat de koloniale geschiedenis moet onderwezen worden op school. 74% van hen denkt dat de koloniale kwestie te weinig aanwezig is en/of wordt verhuld in het publiek debat. Er valt echter geen verschil te detecteren tussen de Congolese, Rwandese en Burundese Belgen en de controlegroep van Afro-descendenten inzake deze herdenkingsaanspraken.

Daarnaast blijkt dat Afro-descendenten meer geïnteresseerd zijn in de Belgische politiek dan de Belgische bevolking in het algemeen. Deze grotere belangstelling heeft uiteraard te maken met het opleidingsniveau van deze groepen, dat hoger is dan dat van de Belgische bevolking in het algemeen. Het is wel zo dat ze meer geïnteresseerd zijn in de politiek van hun land van oorsprong dan in die van België, maar dan nog blijft het opmerkelijk dat hun belangstelling voor de Belgische federale en de Europese politiek groter is dan het nationale gemiddelde.

Tot slot constateren we een sterke transnationalisering van de sociale handelingen. Er zijn veel contacten met het land van oorsprong, maar deze nemen af in de loop van de generaties. Tussen de eerste en de tweede generaties is er een groot verschil inzake hun mogelijke toekomstige migratieplannen. De meerderheid van de eerste generatie vermeldt hun land van herkomst als hun enige mogelijke bestemming voor mogelijke remigratie. De tweede generatie kiest echter voor andere bestemmingen die ze associëren met betere economische opportuniteiten, een betere levenskwaliteit en, in mindere mate, met een grotere openheid tegenover personen met een Afrikaanse achtergrond.

Uit dit onderzoek blijkt dat de combinatie van de structurele marginalisering van Afro-descendenten en de miskenning van deze doelgroep door de overheid bijdraagt tot het creëren van een gevoel van uitsluiting. De studie besluit dat er dringend rekening moet worden gehouden met het menselijke en sociaaleconomische potentieel van deze groep en dat de vraag om erkenning gehoord moet worden. Dit alles met het oog op een betere inclusie van Afro-descendenten in de Belgische samenleving.

SUMMARY

For a long time the presence of Afro-descendants in Belgium has been ignored or viewed as temporary, because of the late arrival of migrants from sub-Saharan Africa and the predominance of the student profile up to the 1980s. The observations made by this study include the fact that Afro-descendants are becoming permanently established in Belgium, the diversity of migration profiles and a significant demographic development, since this group is estimated to number around 250,000 people.

Until now little was known about Afro-descendants as a group and in many cases they are not mentioned by public policy. Contrary to the situation in Morocco and Turkey, however, the Congolese, Rwandan and Burundian migrations to Belgium are related to initiatives by individuals and families, and have never been the result of bilateral arrangements. Furthermore, they have historically been associated with higher socio-educational profiles than those of the populations of Turkish and Moroccan origin.

This study has been carried out by a consortium of universities (University of Liège, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Vrije Universiteit Brussels), and it is the first attempt to monitor Afro-descendants, particularly those of Congolese, Rwandan and Burundian origin. We have sought to ascertain to what extent the history shared between the DR Congo, Rwanda and Burundi on one side and Belgium on the other is a variable that differentiates this sub-group within the population of Afro-descendants. We therefore considered two groups: Belgo-Congolese, Belgo-Rwandans and Belgo-Burundians on the one hand and Afro-descendants originating from other French-speaking African countries on the other.

This research is completely novel not only in Belgium, but also at the European level, where Afro-descendants in general, and groups originating from countries formerly colonised by European countries, face many forms of discrimination. This amounts to everyday racism and also has an institutional component encompassing employment, housing and education.

From a methodological perspective, the aim was to build on the 2015 survey carried out by the King Baudouin Foundation among Belgo-Moroccans and Belgo-Turks⁴, while also extending it to another population. Due to the available resources and the comparability of the results, we limited our approach to persons originating from French-speaking sub-Saharan Africa, but it is important to stress that people participating in the study were living in all three regions of Belgium (Wallonia, Flanders, Brussels Capital).

The eleven sections of the questionnaire are included in the six chapters of this report, namely: 1) socio-economic and demographic data, 2) the family and educational environment, 3) citizenship, 4) discrimination, 5) political life, 6) transnational practices. These are preceded by a section on methodology. We have sought where possible to illustrate the quantitative data by providing excerpts from qualitative

4 Corinne Torrekens, Ilke Adam, "Belgo-Marocains, Belgo-Turcs: (auto)portrait de nos concitoyens", King Baudouin Foundation, 2015

interviews. This is done in the sections that highlight themes associated with belonging, citizenship, grievances and discrimination.

This study shows that Afro-descendants are becoming permanently established in Belgium, as expressed by more marked inclusion of the generation born and socialised in Belgium. This is primarily a young population, born in Africa and living in the country's three regions, with a stronger concentration in the Brussels region. Of the Afro-descendants interviewed, 56% have Belgian nationality, as compared with the previous study (2015) which showed that 91% of Belgo-Moroccans (compared with 78% in 2009) and 93% of Belgo-Turkish group (compared with 74% in 2007) have Belgian nationality.

One of the most important results of this study is that it confirms and generalises some prior data (Schoonvaere, op.cit.) concerning the very high educational level of Afro-descendants in comparison with all the other groups, whether they have come from immigration or not, despite a very high level of unemployment and downgrading. More than 60% of Afro-descendants have a higher education degree and 56% of Afro-descendants have a downgraded status (their qualifications are higher than their employment requires). The rate of unemployment among Afro-descendants is four times higher than that among Belgians and three times higher for the second generation born and educated in Belgium. The study also shows that gender is a strong discriminating factor, and that women are downgraded less than men but are subject to considerable ethno-stratification in the employment market.

The study shows in detail that Afro-descendants are strongly affected by ethno-racial discrimination and racism and that this has an impact on their feeling of not having the same opportunities as Belgo-Belgians. Almost 80% of the respondents indicate that they have experienced discrimination, unequal treatment or insults for at least one of two reasons: their skin colour or origin. This figure is clearly higher than was observed among the Belgo-Moroccans and the Belgo-Turks. Almost 80% of the respondents think that they do not have the same opportunities as people who have not come from immigration to get a job or rent a home.

There is also a correlation with the fact that they are in favour of commemorative measures and tangible measures linked to history and colonial injustices. The vast majority, or 91% of Afro-descendants who we interviewed, consider that colonial history should be taught at school. Of the total, 74% of them think that the colonial question is not mentioned enough or is hidden from public debate. There is no difference between the Belgo-Congolese, the Belgo-Rwandans and Belgo-Burundians and the remainder of Afro-descendants in terms of their demands for commemorative measures.

It also shows that Afro-descendants are more interested in Belgian politics than the Belgian population in general. The strong interest in politics within these groups is particularly related to their higher level of education in comparison with the Belgian population as a whole. Although the interest in politics relates more to their countries of origin than to Belgium, it is none the less notable that their interest in Belgian and European federal policy is higher than the national average.

Finally, there is a strong transnationalisation of social practices and contacts with their country of origin are regular and frequent but these are declining over the generations. There is an important difference between the first and second generations in terms of their future aspirations in relation to migration. While those in the first generation mention their country of origin as the sole destination, those in the second generation are looking towards other destinations which they perceive as being associated with better economic opportunities, a better quality of life and, to a lesser extent, with greater openness to people of African descent.

In the end this study shows that the coincidence of factors, namely the structural marginalisation of this group and failure by public authorities to recognise it, are contributing towards creating a feeling of exclusion. The study concludes that there is an urgent need to take the human and socio-economic potential of this population into account and listen to its demands for recognition, in order to build a society that is inclusive towards Afro-descendants.

Terminologie utilisée	Personnes concernées
Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais, Belgo-Burundais	Personnes originaires de la RD Congo, du Rwanda et du Burundi vivant en Belgique et disposant de la nationalité belge ou non
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	Groupe de contrôle incluant des personnes originaires d'autres pays d'Afrique francophone (principalement le Cameroun, la Guinée, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal)
Afro-descendant.e.s de Belgique	Ensemble des deux groupes décrits ci-dessus

INTRODUCTION

La présente étude s'inscrit dans la continuité de l'étude « *Belgo-Marocains, Belgo-Turcs : (auto)portrait de nos concitoyens* » menée en 2015 (Torrekens et Adam, 2015). Celle-ci avait démontré que la deuxième génération fait face à un cumul de difficultés. Bien que plus instruite que la première, elle participe moins au marché du travail, s'intéresse moins à la vie politique belge, a moins d'amis d'autres origines, se dit plus victime de discrimination et se sent différente des Belgo-Belges. L'explication des chercheurs, l'impact plus grand de la discrimination sur la deuxième génération, laissait à penser que les résultats ne devaient guère être différents pour les Afro-descendant.e.s de Belgique.

En outre, non seulement le groupe des Afro-descendant.e.s est mal connu, mais il est aussi souvent absent des politiques publiques comme si le paradigme du 'travailleur immigré pauvre et peu qualifié' prévalait toujours dans les politiques d'intégration (Demart et Grégoire, 2014). Or, historiquement, à l'inverse du Maroc et de la Turquie, les migrations congolaises, rwandaises et burundaises relèvent en Belgique d'initiatives individuelles et familiales, et non d'arrangements bilatéraux (Kagné et Martiniello, 2001). Elles sont en outre associées à des profils socio-éducatifs plus élevés que celui des populations d'origines turque et marocaine (Schoonvaere, op.cit.; Demart, 2013; Schoonvaere et Schoumaker, 2014). Nous avons donc, dans cette étude, cherché à mieux connaître ce groupe, qui concerne aujourd'hui près de 250.000 personnes, et dont la 'superdiversité' (Vertovec, 2007) rend parfois difficile la lisibilité et comparabilité vis-à-vis des autres groupes issus des migrations.

A un autre niveau, on a cherché à voir dans quelle mesure l'histoire partagée entre d'une part, la RD Congo, le Rwanda et le Burundi, et d'autre part, la Belgique, constitue une variable différenciant ce sous-groupe au sein de la population des Afro-descendant.e.s. Cela nous a amené à prendre en compte deux groupes: les Belgo-Congolais.e.s., les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s, d'une part, les Afro-descendant.e.s originaires d'autres pays d'Afrique francophone, d'autre part. La comparaison des résultats recueillis auprès de ces deux groupes nous a permis de voir dans quelle mesure le passé colonial peut avoir une influence sur l'intégration, la participation et la citoyenneté.

Cette recherche est donc non seulement inédite au niveau de la Belgique, mais également au niveau européen où l'on observe que les Afro-descendant.e.s en général, et les groupes originaires des pays anciennement colonisés par les pays européens, tendent à souffrir d'une double marginalisation, sociale et épistémologique (ENAR, 2014; Gilroy, 2006; Clarck Hine et al, 2009; Oostindie, 2011; Demart, 2013; Lombardi-Diop and Romeo, 2015; Wekker, 2016; Bhambra and Narayan, 2016).

Cette étude, réalisée dans le cadre d'un consortium d'universités (Université de Liège, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Vrije Universiteit Brussel), constitue le tout premier monitoring des Afro-descendant.e.s, notamment d'origines congolaise, rwandaise et burundaise.

Pour des raisons de moyens et de comparabilité des résultats, nous nous sommes limités aux personnes originaires de l'Afrique subsaharienne francophone, mais il est important de souligner que l'étude porte sur les personnes issues de ces communautés résidant dans les trois régions de la Belgique (Wallonie, Flandre, Bruxelles-Capitale).

D'un point de vue méthodologique, il s'agissait de s'appuyer sur l'enquête de 2015 de la Fondation Roi Baudouin sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs (Torrekens et Adam, op.cit.), tout en l'élargissant à une autre population. Il importait donc de pouvoir assurer une certaine comparabilité des résultats tout en intégrant des questionnements spécifiques. Nous avons pour cela procédé à l'adaptation du questionnaire tout en menant, parallèlement, une enquête exploratoire dans les milieux congolais, rwandais et burundais afin d'établir une grille pour les entretiens qualitatifs. Dans un second temps, nous avons effectué, sur une période de plusieurs mois, les entretiens quantitatifs et qualitatifs. Puis, nous avons isolé des résultats interpellants de l'enquête quantitative et organisé des focus groups avec des acteurs associatifs belgo-congolais, belgo-rwandais et belgo-burundais afin de soumettre à leur interprétation certains résultats.

Les onze sections du questionnaire ont été reprises dans les six chapitres du présent rapport, à savoir: 1) les données socioéconomiques et démographiques, 2) l'environnement familial et l'éducation, 3) la citoyenneté, 4) les discriminations, 5) la vie politique, 6) les pratiques transnationales. Ils sont précédés d'une section sur la méthodologie. Le lecteur souhaitant obtenir plus de détails sur la méthodologie pourra se référer aux annexes.

Dans la mesure du possible, nous avons cherché à illustrer les données quantitatives par des extraits d'entretiens qualitatifs. C'est le cas des sections abordant les thématiques liées à l'appartenance, la citoyenneté, les revendications et les discriminations.

Nous tenons à remercier la Fondation Roi Baudouin de nous avoir permis de mener cette recherche qui constitue un tournant majeur dans le champ de la connaissance des processus liés à la migration et à l'intégration des Afro-descendant.e.s.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer aux enquêtes quantitatives et qualitatives, ainsi que les associations: Be proud, Bamko, Belgian Renaissance, Café Congo, Campus Congo, le Cercle des étudiants congolais de Louvain-la-Neuve, Change, Corwabel, la Diaspora Rwandaise de Belgique, Ibirezi vy'Tburundi, Isimbi, Jambo, Mwana Mboka, la Nouvelle Voie anti-coloniale, Ubuntu. Merci aussi à Heleen Debeuckelaere, Cindy Teme, Chadia Hezukuri, Chantal Karara, Daniel Tuyizere, Erika Kaneza, Gioia, Jean de Dieu Dusingizimana, Jean-Luc Nsengiyumva, John's Mbulula, Marcel Uwimana, Mireille Tsheusi-Robert, Modi Ntambwe, Momi Mbuze, Sonia MH, Wetsi Mpoma, Yvette Umuhire, Sylvie Tumanyoi, Orlando Mangaboy.

Chapitre 1.

Repères méthodologiques

Cette première partie décrit la manière dont la recherche a été conçue et opérationnalisée et la méthode que nous avons utilisée pour mener de manière conjointe les investigations quantitative et qualitative. La recherche s'est déroulée sur une période de onze mois (mars 2016-février 2017), période au terme de laquelle nous avons entamé le dépouillement et l'analyse des résultats ainsi que la rédaction du présent rapport (mars 2017-septembre 2017).

1.1. L' ORGANISATION DE LA RECHERCHE

La première partie de la recherche a consisté à adapter le questionnaire de la recherche sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs aux Afro-descendant.e.s originaires de l'Afrique subsaharienne francophone, qu'ils soient de nationalité belge ou pas, et plus particulièrement aux Belgo-Congolais.e.s, aux Belgo- Rwandais.e.s et aux Belgo-Burundais.e.s. Il s'agissait de permettre une comparabilité des résultats entre les deux recherches tout en prenant en compte une nouvelle variable (i.e. la variable 'postcoloniale') afin de voir dans quelle mesure l'histoire partagée entre la Belgique et le pays d'origine de ces trois groupes peut avoir un impact sur les questions d'intégration et de citoyenneté, ainsi que sur les pratiques sociales et culturelles.

Tout comme la recherche sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs, la démarche a été menée de manière hypothético-déductive. Nous avons cherché à savoir dans quelle mesure le profil socioéconomique des individus (statut juridique, profil socioéconomique, revenus, niveau d'éducation, etc.), d'une part, les caractéristiques primaires (la nationalité, le sexe, la génération, etc.) d'autre part, pouvaient avoir un impact sur le sentiment d'appartenance à la Belgique et sur l'avènement de revendications politiques. La variable 'postcoloniale' (le passé partagé entre la société d'origine de ces trois populations et leur société d'installation et de résidence) pouvait selon nous également avoir une influence sur l'identité des Belgo-Congolais.e.s, des Belgo-Rwandais.e.s et des Belgo-Burundais.e.s et sur le sentiment d'appartenance à la société belge. Nous avons considéré qu'elle pouvait aussi être liée au vécu de la discrimination et à l'inclusion et, ou la participation socioéconomique et socioculturelle à la société belge.

D'un point de vue méthodologique, cela signifie que le groupe des Belgo-Congolais.e.s, des Belgo-Rwandais.e.s et des Belgo-Burundais.e.s constitue donc le groupe cible, tandis que les autres personnes originaires de l'Afrique subsaharienne francophone constituent le groupe contrôle. Nous avons enquêté dans les trois régions du pays (Flandre, Wallonie, Bruxelles-Capitale), et les participants avaient généralement la possibilité dans l'enquête quantitative de s'exprimer en français, en néerlandais ou dans leur langue maternelle (essentiellement le lingala, le swahili, le kirundi et le kinyarwanda).

La variable religieuse, centrale dans l'enquête précédente, a pour des raisons pratiques été limitée à quelques questions (dans le chapitre sur les valeurs). Outre qu'elle n'apparaissait pas comme l'élément primordial en matière d'inclusion - permettant d'articuler les questions d'appartenance, d'identité et de discrimination, comme dans l'enquête précédente - cela nous a permis de dégager de l'espace (et du temps concernant

le temps de passation des questionnaires) pour développer d'autres thématiques plus spécifiques aux populations couvertes par cette enquête.

D'autre part, dans l'enquête sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs, la partie qualitative de la recherche a consisté à extraire les résultats de l'enquête quantitative pour soumettre les réponses de la littérature à l'interprétation des répondants dans le cadre d'entretiens individuels approfondis. Dans le cadre de la présente enquête, nous avons privilégié une investigation approfondie du vécu des jeunes Belges d'origines congolaise, rwandaise et burundaise. Ce choix méthodologique était justifié par le fait que l'on dispose de beaucoup moins de recherches sur les jeunes Afro-descendant.e.s et sur le groupe des citoyens postcoloniaux comparativement aux jeunes Belgo-Marocains et Belgo-Turcs.

Au niveau du déroulement de l'enquête, nous avons dans un premier temps, travaillé en équipe le questionnaire de l'enquête quantitative, puis élaboré la grille d'entretien de l'enquête qualitative. La passation du questionnaire (partie quantitative) et des entretiens (partie qualitative) a quasiment eu lieu dans une même unité de temps. Nous avons ensuite soumis certains des résultats quantitatifs à des acteurs associatifs d'origines congolaise, rwandaise et burundaise dans le cadre de focus groups (partie qualitative).

Dans l'écriture du rapport, nous avons autant que possible complété les données quantitatives par des éléments recueillis dans le cadre du qualitatif. Cependant, les entretiens qualitatifs n'ont pas été basés sur l'ensemble des onze sections du questionnaire, mais sur certains aspects qu'il s'agissait d'approfondir.

1.2. L' ENQUÊTE QUANTITATIVE

La conception, l'organisation et l'analyse de l'enquête quantitative ont été coordonnées par le Centre de Recherche en Démographie de l'Université catholique de Louvain. L'enquête a été réalisée en face-à-face auprès de 805 personnes originaires d'Afrique subsaharienne francophone âgées de 18 ans et plus. Elle s'est articulée autour de onze sections thématiques: 1) Eligibilité, 2) Parcours migratoire, 3) Citoyenneté, 4) Environnement familial, 5) Etudes, travail et conditions économiques, 6) Identité, 7) Contacts inter-groupes, distance entre groupes et valeurs, 8) Participation à la vie politique et associative, 9) Ressenti des discriminations, 10) Pratiques transnationales, 11) Projets de départ et de retour. L'échantillon par quotas a couvert les trois régions du pays.

1.2.1. Questionnaire

Le questionnaire de l'enquête a été conçu collectivement par l'équipe de recherche. Le questionnaire de l'enquête réalisée auprès des personnes d'origines turque et marocaine en Belgique en 2015 (Torrekens & Adam, op.cit.) a constitué le point de départ de ce questionnaire, afin de permettre des comparaisons entre ces deux enquêtes. Certaines sections de ce questionnaire n'ont pas été retenues, d'autres ont été modifiées ou ajoutées pour être plus adaptées aux spécificités de la population d'origine africaine. Le

questionnaire a été testé une première fois en avril 2016 auprès d’une vingtaine de répondants de profils variés; il a ensuite été adapté et sa taille réduite, pour que l’entretien puisse se dérouler en 45 minutes.

Tableau 1. Sections du questionnaire

N°	Section
1	Eligibilité
2	Parcours migratoire
3	Citoyenneté
4	Environnement familial
5	Etudes, travail et conditions économiques
6	Identité
7	Contacts inter-groupes, distance entre groupes et valeurs
8	Participation à la vie politique et associative
9	Ressenti des discriminations
10	Pratiques transnationales
11	Projets de départ et de retour

1.2.2. Population cible

La population cible de l’enquête est l’ensemble des personnes originaires d’un pays d’Afrique subsaharienne francophone résidant en Belgique et âgées de 18 ans et plus. Une personne est considérée comme originaire d’Afrique subsaharienne francophone si elle est née avec la nationalité d’un pays d’Afrique subsaharienne francophone (quel que soit son lieu de naissance), ou si au moins un de ses deux parents est né avec la nationalité d’un de ces pays.

Les trois principaux pays concernés par l’enquête sont la RD Congo, le Rwanda et le Burundi; un groupe de comparaison incluant des personnes originaires d’autres pays d’Afrique francophone (principalement le Cameroun, la Guinée, le Togo, la Côte d’Ivoire et le Sénégal) est également pris en compte. Les résultats présentés dans ce rapport distinguent les personnes originaires de la RD Congo (appelées Belgo-Congolais.e.s), du Rwanda (Belgo-Rwandais.e.s), du Burundi (Belgo-Burundais.e.s), et originaires des autres pays d’Afrique francophone (autres pays d’Afrique subsaharienne francophone).

La population cible comprend à la fois des personnes de la première génération (nées en Afrique subsaharienne francophone) et de la deuxième génération (nées en Belgique). Dans ce rapport, nous distinguerons également la génération 1.5, c’est-à-dire les personnes nées à l’étranger mais arrivées en Belgique durant l’enfance ou l’adolescence (avant 18 ans). Des travaux dans divers contextes ont en effet montré la pertinence de distinguer cette génération intermédiaire – socialisée en partie dans le pays hôte – pour l’étude de l’intégration, l’assimilation et l’identité des migrants et de leurs descendants (Levitt and Waters, 2002; Rumbaut, 2004).

En termes de terminologie, cette pluralité de profils peut prêter à confusion. Nous avons décidé de décrire les résultats quantitatifs à partir des catégories susmentionnées tout en considérant la typologie de l'Unesco qui, dans le cadre de la décennie des personnes d'ascendance africaine (2015-24), désigne les personnes d'ascendance africaine, quel que soit le degré et la modalité de cette ascendance, par le terme d'Afro-descendant.e.

Cette catégorie plus inclusive nous permet de désigner 'l'ensemble des personnes originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne francophone' quelles soient de nationalité belge ou d'une nationalité africaine. La définition de l'Unesco, plus inclusive, prend en compte des contextes où l'ascendance peut remonter à plusieurs décennies (Etats-Unis, Amérique latine). Ce qui n'est pas le cas en Belgique où, malgré une présence africaine que l'on peut faire remonter au XVI^e siècle, les migrations sont récentes (années 1960 et plus franchement à partir des années 1980). De ce fait, l'ascendance africaine des Afro-Belges renvoie très majoritairement à la définition démographique que nous avons retenue à savoir 'au moins un de ses deux parents est né avec la nationalité d'un de ces pays'.

Si dans la continuité de l'étude sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs, nous utilisons les catégories de Belgo-Congolais.e.s., Belgo-Rwandais.e.s et Belgo-Burundais.e.s pour désigner notre groupe cible, nous avons choisi d'utiliser le terme d'Afro-descendant.e.s pour les descriptions plus générales. Si le terme d'Afro-descendant.e.s est partiellement inclusif d'un point de vue démographique, puisqu'un certain nombre de Congolais.e.s, de Rwandais.e.s et de Burundais.e.s, n'ont pas, ou ne veulent pas avoir, la nationalité belge, il nous permet ici de donner corps à une réalité généralement absente des représentations publiques, celle de l'installation durable de personnes d'ascendance africaine en Belgique.

Les trois principaux pays concernés par l'enquête sont la RD Congo, le Rwanda et le Burundi; un groupe de comparaison incluant des personnes originaires d'autres pays d'Afrique francophone (principalement le Cameroun, la Guinée, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal) est également pris en compte. Les résultats présentés dans ce rapport distinguent les personnes originaires de la RD Congo (appelées Belgo-Congolais.e.s), du Rwanda (Belgo-Rwandais.e.s), du Burundi (Belgo-Burundais.e.s), et originaires des autres pays d'Afrique francophone (autres pays d'Afrique subsaharienne francophone).

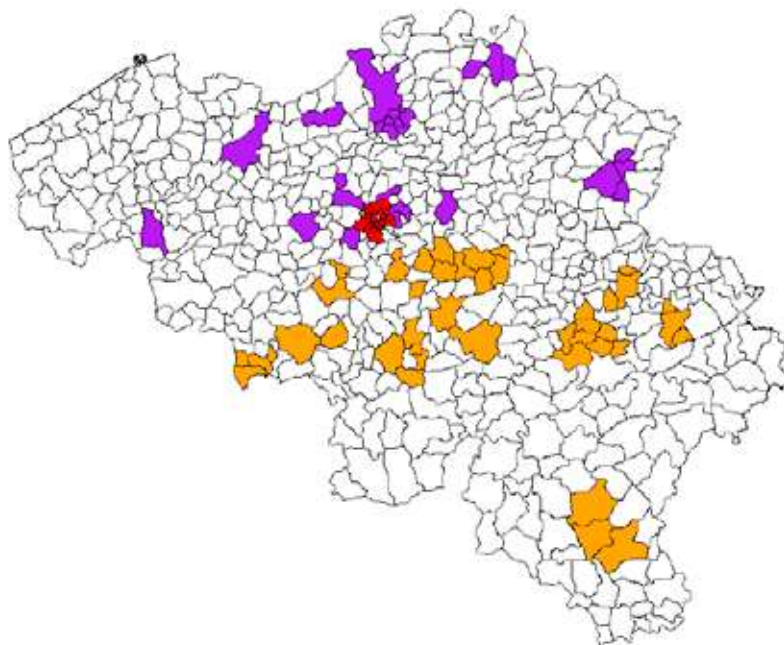
Dans ce rapport, nous distinguerons également la génération 1.5, c'est-à-dire les personnes nées à l'étranger mais arrivées en Belgique durant l'enfance ou l'adolescence (avant 18 ans).

1.2.3. Echantillon

Une taille d'échantillon de 800 personnes a été déterminée au départ en fonction de contraintes budgétaires et de la précision nécessaire pour les principaux indicateurs mesurés par l'enquête. La répartition de l'échantillon entre groupes a été réalisée afin de permettre des comparaisons entre les principaux pays d'origine concernés par l'enquête (RD Congo, Burundi, Rwanda, et les autres pays subsahariens francophones), entre générations, entre sexes, entre groupes d'âges, et entre les trois régions du pays. Au final, 805 personnes ont participé à l'enquête.

L'échantillon a été constitué à deux degrés, en combinant une sélection aléatoire au premier degré et la méthode des quotas au deuxième degré. Au premier degré, 49 communes ou groupes de communes ont été sélectionnés de manière aléatoire (Figure 1). Ces communes se situent dans les trois régions du pays. Au sein des communes sélectionnées, des quotas ont été établis sur base du pays d'origine, du sexe, du groupe d'âges et du pays de naissance (Belgique ou étranger)⁵. Le recrutement des répondant.e.s dans les communes sélectionnées était effectué par les enquêteurs eux-mêmes avec plusieurs méthodes et en respectant les quotas (voir annexe pour plus de détail).

Figure 1: Localisation des communes échantillonnées dans l'enquête



Comme dans toute enquête par sondage, les indicateurs mesurés sur les échantillons ne sont que des estimations de leur valeur dans la population, et sont affectés d'une marge d'erreur. Par exemple, si 50% des 805 répondant.e.s de l'échantillon déclarent être tout à fait d'accord avec une proposition, la marge d'erreur sera de 3.5%: la valeur de cet indicateur dans la population cible se situe donc entre 46.5% et 53.5 % (3.5% de part et d'autre de la proportion dans l'échantillon)⁶. Plus la taille d'échantillon est petite, plus la

⁵ Ces quotas sont basés sur les données du registre national au 1er janvier 2015.

⁶ On peut affirmer cela avec un degré de confiance de 95%, c'est-à-dire qu'il y a malgré toute une petite chance (5%) que la valeur de cet indicateur se situe en dehors de cet intervalle de confiance.

marge d'erreur est importante. Par exemple, pour un indicateur dont la valeur est de 50% parmi la seconde génération (153 personnes), la marge d'erreur est de 7.9%. Par souci de concision, les marges d'erreur ne sont pas présentées dans les tableaux de résultats. Un tableau en annexe présente les valeurs des marges d'erreur en fonction des tailles d'échantillon et des valeurs des indicateurs. Par ailleurs, tous les résultats présentés dans ce rapport sont pondérés (Tableau 2)⁷, pour tenir compte du fait que certains groupes ont été suréchantillonnés par rapport à d'autres.

1.2.4. Formation des enquêteurs, collecte des données et déroulement de l'enquête

Une formation de deux jours a été organisée avec l'ensemble des enquêteurs pour expliquer les objectifs de l'enquête, le contenu du questionnaire, l'utilisation des tablettes, et les consignes relatives à la sélection des répondant.e.s. A l'issue de cette formation, 30 enquêteurs et enquêtrices ont été retenus, la plupart africain.e.s ou d'ascendance africaine⁸. La collecte des données a été réalisée en face-à-face à l'aide de tablettes. Elle s'est étalée du 6 juillet 2016 au 25 janvier 2017, avec l'essentiel des enquêtes réalisées entre juillet et octobre 2016.

Dans l'ensemble, la collecte des données s'est déroulée sans difficulté majeure. Les enquêteurs ont néanmoins rencontré des difficultés dans le recrutement de participant.e.s, certaines personnes étant très méfiantes par rapport à une enquête sur la thématique des migrations. Les retours des participant.e.s à l'enquête sont toutefois globalement positifs. Au total, 70% des 805 répondant.e.s ont déclaré vouloir être informés des résultats de cette enquête, témoignant d'un intérêt pour cette recherche.

1.2.5. Traitement et analyse des données

Le traitement et l'analyse des données ont commencé durant la phase de collecte. L'analyse des données à proprement parler a été réalisée entre février et juin 2017. Trois types d'analyse sont présentés dans ce rapport.

Les analyses univariées décrivent les réponses à des questions spécifiques dans l'ensemble de l'échantillon ou un sous-échantillon. Par exemple, elles montrent que 52% de l'échantillon ont déjà voté en Belgique, ou que l'âge moyen des migrant.e.s d'origine africaine était de 26.3 ans à leur arrivée en Belgique.

Les analyses bivariées décrivent les relations entre deux variables telles qu'on les observe dans l'échantillon. Les analyses bivariées de ce rapport sont principalement réalisées sous forme de tableaux croisés, qui comparent les réponses à une question entre plusieurs catégories de personnes. Par exemple, une analyse bivariée montre que les répondant.e.s de nationalité belge sont moins susceptibles d'être sans emploi (28%) que les personnes n'ayant pas la nationalité belge (38%).

⁷ Voir aussi la section sur la description de l'échantillon dans le chapitre 1.

⁸ Ces enquêteurs étaient tous en mesure de réaliser les enquêtes en français, la plupart dans plusieurs langues africaines (lingala, swahili, kirundi, kinyarwanda), et certains enquêteurs étaient également en mesure de mener des enquêtes en néerlandais. La plupart des enquêtes réalisées en Flandre ont toutefois été réalisées en français, la langue européenne maternelle des répondant.e.s étant généralement le français.

Les analyses multivariées visent à déterminer l'effet conjoint de plusieurs variables explicatives (âge, instruction, nationalité, lieu d'obtention du diplôme, etc.) sur une variable à expliquer, appelée variable dépendante (opinion, intention, situation d'emploi etc.). Elle permet de démêler l'effet des différentes variables explicatives sur la variable dépendante. Par exemple, dans un modèle multivarié visant à expliquer la situation d'emploi, on constate que c'est davantage le lieu d'obtention du diplôme qui compte dans l'accès à l'emploi, que la nationalité de la personne. Dit autrement, avoir obtenu son diplôme en Belgique favorise l'accès à l'emploi, quelle que soit la nationalité. Et avoir la nationalité belge ne favorise pas l'accès à l'emploi en tant que tel, c'est plutôt parce que les personnes de nationalité belge sont plus susceptibles d'avoir eu leur diplôme en Belgique qu'on observe, dans les analyses bivariées, qu'elles sont plus susceptibles d'être en emploi.

La méthode multivariée privilégiée dans ce rapport est la régression logistique, qui est appropriée lorsque la variable dépendante est une variable dichotomique. Les résultats de la régression logistique sont présentés sous forme de rapports de cotes⁹, c'est-à-dire une comparaison des chances qu'un groupe de personnes (par exemple les personnes vivant en Flandre) ait une certaine opinion (ou comportement) par rapport à un groupe de référence (par exemple les personnes vivant à Bruxelles). Un rapport de cotes supérieur à 1 indique que les personnes du groupe concerné ont plus de chances que le groupe de référence d'avoir telle opinion ou tel comportement. Un rapport entre 0 et 1 signifie que le groupe concerné a moins de chances que le groupe de référence. Des tests sont utilisés pour évaluer si les différences sont significatives d'un point de vue statistique, c'est-à-dire si les écarts entre groupes pourraient être dus au hasard (non significatifs), ou s'ils reflètent des écarts qui existent bel et bien dans la population. Les différences significatives sont identifiées par des astérisques (*). Par exemple, une différence significative à 1% sera accompagnée de trois astérisques (***) . Cela signifie dans ce cas que le risque de se tromper en affirmant qu'il y a une différence dans la population entre le groupe concerné et le groupe de référence est inférieur à 1%.

1.3. L'ENQUÊTE QUALITATIVE

1.3.1. Entretiens et focus groups

L'enquête qualitative s'est déroulée en trois temps. Elle a consisté en une enquête exploratoire incluant un recensement rapide de l'espace associatif de chacun des trois groupes, la passation d'entretiens approfondis, individuels et collectifs, et l'organisation de focus groups. Les entretiens qualitatifs ont été passés auprès de 47 personnes: essentiellement des jeunes âgés de 18 à 35 ans (2e génération et génération 1.5). Ils se sont

⁹ Les rapports de cotes comparent les chances qu'un groupe ait une caractéristique donnée (ou connaisse un événement donné) aux chances d'un autre groupe, en rapportant les cotes pour chacun de ces groupes. La cote est le rapport d'une proportion (p) au complément à l'unité de cette proportion (1-p). Un rapport de cote est le rapport de ces cotes pour deux groupes de personnes. Par exemple, si 20% du groupe A se trouvent en situation de déclassement, la cote est de 0.25 (=0.2/0.8). Si 40% du groupe B se trouvent en situation de déclassement, la cote est de 0.67 (=0.4/0.6). Le rapport de cote du groupe A par rapport au groupe B est de 0.25/0.67=0.37. Le groupe A a donc nettement moins de chances d'être en situation de déclassement que le groupe B.

articulés à 4 sections thématiques: 1) citoyenneté, 2) appartenance, 3) discriminations, 4) revendications, et dans une moindre mesure sur le 5) les pratiques transnationales et 6) le retour.

L'enquête exploratoire

L'enquête exploratoire a permis de définir notre population et d'en constituer un échantillon pertinent pour notre enquête. L'objectif était de mieux connaître la population de notre enquête, en particulier les jeunes Belgo-Rwandaï.s et Belgo-Burundaï.s. Si l'état de l'art renseigne sous différents angles le vécu des jeunes Belgo-Congolais.e.s en Belgique (Mazzocchi, 2012; Manco et al., 2013; Grégoire et Mazzocchi, 2014), il n'en va pas de même des deux autres groupes, quasiment absents de la littérature. Il nous fallait donc recueillir quelques informations préliminaires concernant la jeunesse belgo-rwandaïse et la jeunesse belgo-burundaïse pour pouvoir en constituer un échantillon représentatif.

Nous avons dans un premier temps récolté le point de vue d'une dizaine d'experts et responsables communautaires concernant la jeunesse (sentiment d'appartenance, identité, marginalisation, revendications par rapport à la colonisation, etc.). Bien que l'objectif de cette recherche n'ait pas été de renseigner le champ associatif, nous avons ainsi pu brosser une rapide cartographie des associations rwandaïses et burundaïses, complétant celle que nous avons déjà grâce à des recherches précédentes (Demart, 2013; 2014; 2016; Godin et al. 2015, Garbin and Godin, 2013).

Cette cartographie nous a permis d'identifier brièvement 1) les associations communautaires à destination des jeunes, celles fondées/dirigées par des jeunes pour des jeunes, et celles fondées/dirigées par des aînés pour des jeunes, 2) leurs objectifs, et, 3) leur éventuelle portée politique. Le vécu des jeunes, leurs difficultés en matière d'intégration en tant qu'Afro-descendant.e, constituait le second volet de ces entretiens exploratoires. Il nous a permis de mieux cibler les investigations proprement dites et de construire notre grille d'entretiens autour de nos quatre hypothèses.

Les entretiens approfondis

Les entretiens approfondis ont été passés avec des jeunes âgés de 18 à 35 ans que nous avons contactés par le biais du secteur associatif. Ils sont soit acteurs/ militants associatifs, soit usagers d'associations fondées par des personnes d'origines congolaise, rwandaïse ou burundaïse. Ces associations interviennent dans le secteur de la jeunesse aussi bien dans le domaine culturel (danse, chant, langue) et social (santé, aide aux devoirs, activités extra-scolaires, networking, entrepreneuriat, etc.) que politique (lutte anti-raciste, demande de reconnaissance liée à la colonisation, décolonisation de l'espace public, initiatives au pays d'origine, etc.).

47 personnes ont en tout été interviewées dans le cadre d'entretiens individuels et collectifs, 25 jeunes femmes et 22 jeunes hommes. Les entretiens se sont déroulés sur une durée d'environ 1h-1h30, parfois 2h. Ils ont été effectués entre le mois de mai 2016 et avril 2017.

La grille d'entretien était articulée autour de quatre grands axes.

1. *Comment les jeunes issus de l'immigration congolaise, rwandaise et burundaise vivent-ils leur double identité, au regard du passé colonial de la Belgique et de leur vie quotidienne en Belgique ?*
2. *Qu'est-ce que leurs parents leur ont transmis au sujet des rapports entre la Belgique et la RD Congo/le Rwanda/le Burundi ?*
3. *Les jeunes issus de l'immigration congolaise, rwandaise et burundaise ont-ils le sentiment de vivre un racisme spécifique en Belgique ?*
4. *Les jeunes issus de l'immigration congolaise, rwandaise et burundaise ont-ils des revendications par rapport à l'histoire coloniale de la Belgique ?*

Dans la constitution de cette grille, nous nous sommes questionnés sur l'usage des termes et en particulier sur la manière dont le terme de 'racisme' pouvait être intégré à notre corpus de questions (« avez-vous déjà été victime de racisme? »).

Une des positions défendues au sein de l'équipe du volet qualitatif était que l'usage de ce terme par les chercheurs risquait d'introduire un biais. Une autre position renvoyait au fait que, et la littérature et les enquêtes exploratoires permettaient de l'établir au moins à titre d'hypothèse, le groupe interrogé était confronté à des discriminations multiples et répétées sur base raciale (Kagné, 2000; Demart, 2013; Mazzochetti, 2014). Ne pas utiliser le terme alors que l'on cherchait à investiguer la question du sentiment d'appartenance à la Belgique et des processus de marginalisation, risquait de reproduire une logique d'invisibilité, ainsi que des structures de non opportunité discursive (Koopmans and Statham, 1999), qui implicitement, positionneraient les chercheurs du côté du groupe majoritaire et de ceux qui ne veulent pas (sa)voir.

Au niveau théorique, il s'agissait de voir si, et en quoi, 1) les discriminations vécues par les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s (groupe cible) présentent une spécificité comparativement aux Afro-descendant.e.s (groupe contrôle), 2) les discriminations vécues par ces deux groupes présentent une spécificité comparativement aux autres groupes descendant d'immigrants, notamment les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs.

Les focus groups et l'analyse quantitative

Deux focus groups ont été organisés au terme de la collecte des données de l'enquête quantitative avec des acteurs et responsables associatifs de la diaspora, toutes générations confondues. Comme pour l'enquête sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs, ces focus groups ont soumis à la discussion des résultats de l'enquête quantitative, ici liés au socioéconomique, au genre et au politique. L'objectif était de présenter l'enquête de manière générale, puis de mettre en discussion trois résultats en particulier, afin d'intégrer à l'interprétation le point de vue des acteurs associatifs d'ascendances congolaise, rwandaise et burundaise. Outre la meilleure compréhension des paradigmes d'interprétation des acteurs, cela permettait de prendre en compte l'analyse des acteurs et non pas seulement leur opinion dans l'analyse finale de nos résultats.

1.3.2. Population cible

L'âge (18-35 ans) et l'inscription ou la connexion avec un espace associatif afro-descendant, belgo-congolais, belgo-rwandais ou belgo-burundais ont été les deux critères de sélection de notre population.

La large fourchette d'âge retenue est justifiée par des considérations d'ordre éthique et épistémologique. Il n'était, en effet, pas possible d'interroger des mineurs, sauf à obtenir l'autorisation parentale (18 ans était donc l'âge minimum requis) et il était important de pouvoir interviewer des jeunes capables d'articuler une réponse sur des sujets aussi complexes que l'appartenance à la société, l'identité ou le positionnement politique. Cette définition extensive d'un point de vue démographique de la catégorie 'jeunes' permettait en outre de prendre en compte différentes catégories de 'jeunes' (scolarisés dans le secondaire, entrant ou sortant des études supérieures, à la recherche de stage ou d'un emploi, insérés sur le marché de l'emploi, etc.). Le fait de recourir à des entretiens approfondis permettait également de faire appel à une expérience plus ou moins récente (enfance, adolescence) et d'ainsi intégrer un parcours de vie non accessible dans l'enquête quantitative (antérieur à 18 ans).

L'inscription ou la connexion avec un espace associatif afro-descendant constituait l'autre facteur sélectif. Nous souhaitions prendre en compte les jeunes qui n'étaient pas seulement usagers des structures diasporiques pensées pour eux pas les aînés mais des jeunes qui étaient eux-mêmes acteurs associatifs (au sein de structures déjà existantes ou qu'ils avaient créées). La prise en compte des jeunes engagés associativement permettait de s'adresser à des jeunes situés dans du collectif et donc *a priori* en situation de pouvoir énoncer une ou plusieurs appartenances communautaires et identitaires. Dans la mesure où l'hypothèse principale posait le profil socioéconomique des individus et les caractéristiques primaires (notamment la nationalité) comme pouvant avoir un impact sur le sentiment d'appartenance à la Belgique et sur l'avènement de revendications politiques, il s'agissait d'identifier un groupe au sein duquel des postures politiques (i.e. opinions, sentiments, etc.) pouvaient être repérables, sans nécessairement conduire à des actions collectives (i.e. des revendications). En ce sens, les jeunes liés à l'espace associatif de leur communauté d'origine, quelles que soient les modalités de ce lien (fort ou faible), nous ont permis de constituer un échantillon représentatif des dynamiques que nous souhaitions renseigner concernant ces trois groupes.

1.3.3. L'analyse des données

Les interviews ont été entièrement retranscrites et soumises à une analyse 'open coding' consistant à extraire des données en vue de relier et comparer les récurrences et divergences. Différents aspects des données sont codés en vue d'analyses ultérieures. L'analyse a été effectuée selon un codage *in vivo* (*in vivo codes*), à savoir selon le langage utilisé par les acteurs (Glaser et al, 1967) et faisant sens pour eux (Blumer, 1969). Le codage a été effectué ligne par ligne (*line-by-line coding*) de façon à élaborer un modèle de données structuré et détaillé, autour de concepts et de catégories appropriées. Cette étape nous a permis d'élaborer des propositions théoriques de manière inductive concernant l'inclusion des Belgo-Congolais.e.s, Belgo-Rwandais.e.s et Belgo-Burundais.e.s. D'abord, d'un point de vue subjectif, celui de la perception de ce groupe sur son inclusion en Belgique. Ensuite, d'un point de vue structurel, au regard de ce que ces entretiens, croisés

avec les données quantitatives, pouvaient nous dire du traitement postcolonial en tant que construction par le groupe majoritaire d'un rapport spécifique, généralisable, ou non, à l'ensemble des Afro-descendant.e.s.

Chapitre 2. Données socioéconomiques et démographiques

L'état de l'art sur les Afro-descendant.e.s en Belgique est relativement restreint par rapport à d'autres groupes issus des migrations et accuse d'un certain nombre d'inconnues, notamment du point de vue socioéconomique et démographique, qui tendent à invisibiliser ce groupe. A la suite des travaux de Kagné et Martiniello (op.cit.), les travaux de Schoonvaere et Schoumaker (op.cit.) ont permis de relancer la recherche démographique en brossant un aperçu détaillé de l'évolution de la présence africaine subsaharienne en Belgique.

Ce chapitre élargit et précise le champ des connaissances concernant les caractéristiques socio-démographiques des Afro-descendants.e.s¹⁰ et la diversité des profils migratoires. D'un point de vue démographique, on peut dire que le passé colonial, africain, de la Belgique, offre une grille d'entrée pertinente pour lire la généalogie de ce champ migratoire et post-migratoire (Etambala, 1989; Kagné, op.cit.; Demart, 2013; Grégoire, 2013). D'abord du point de vue de l'historicité des vagues migratoires, puisque les groupes originaires des trois pays anciennement colonisés par la Belgique¹¹ ont une plus grande ancienneté sur le territoire et sont en plus grand nombre. Ensuite, en termes de profils migratoires, puisque la présence africaine en Belgique, du fait des politiques coloniales belges, n'est pas du tout reliée à des migrations de travail, comme cela est le cas dans d'autres anciennes métropoles coloniales. Ceci peut expliquer le fait que la présence africaine en Belgique ait longtemps été perçue comme une présence temporaire pour laquelle il n'était pas nécessaire d'élaborer des politiques d'intégration spécifiques ou durables.

2.1. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

L'échantillon de l'enquête, on l'a dit, comprend 805 individus originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne francophone et porte principalement sur les trois anciennes colonies (RD Congo, Rwanda et Burundi), avec environ 200 personnes originaires d'autres pays d'Afrique subsaharienne francophone. Afin de disposer d'échantillons de taille suffisamment importante pour chaque origine et permettre des comparaisons entre groupes, les personnes originaires du Burundi et du Rwanda ont été sur-échantillonnées¹². Le tableau ci-dessous (Tableau 2) présente les caractéristiques de l'échantillon pondéré et non pondéré. L'échantillon non pondéré décrit le nombre (n) et le pourcentage d'individus interrogés, pour chaque catégorie des variables décrites. Les pourcentages pondérés sont calculés en attribuant des poids différents à chacun.e des répondant.e.s afin que l'échantillon (pondéré) représente correctement la population cible. Par exemple, les personnes d'origine burundaise, qui représentent 16.3 % de l'échantillon (131 personnes), ne représentent que 3.9% de l'échantillon pondéré, ce qui reflète leur poids dans la population originaire d'Afrique francophone en Belgique.

10 Pour la lisibilité du texte, nous utiliserons le terme d'Afro-descendant.e.s, pour désigner les Afro-descendant.e.s originaires de pays d'Afrique subsaharienne francophone.

11 Le Congo, le Rwanda et le Burundi avaient toutefois des statuts différents. Le Congo fut la colonie de la Belgique de 1908 à 1960 après avoir été la propriété à titre privée du roi Léopold II de 1885 à 1908, tandis que le Rwanda et le Burundi, anciennes colonies allemandes passèrent sous mandat de la Belgique après la Première Guerre mondiale de 1922 à 1962, après avoir été administrés de la Belgique de 1919 à 1922.

12 La description détaillée de l'échantillonnage est présentée en annexe.

Dans l'ensemble, la population originaire d'Afrique subsaharienne francophone est composée d'environ 60% de personnes originaires des anciennes colonies (majoritairement d'origine congolaise), et de 40% de personnes originaires d'autres pays d'Afrique subsaharienne (principalement le Cameroun, la Guinée, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal). Cette population est globalement jeune (44% ont moins de 35 ans), constituée d'un peu plus de femmes que d'hommes, et plus nombreuse dans la Région de Bruxelles-Capitale qu'en Wallonie et en Flandre.

La grande majorité des Afro-descendant.e.s de Belgique est composée de personnes nées en Afrique subsaharienne; la deuxième génération - née en Belgique - représente moins d'une personne sur dix (parmi les 18 ans et plus). Parmi les personnes nées à l'étranger, environ une personne sur six est arrivée en Belgique avant l'âge de 18 ans (génération 1.5).

Tableau 2. Caractéristiques de l'échantillon de l'enquête

	% pondérés	% non pondérés	N
Pays d'origine			
RD Congo	42.8%	37.3%	300
Burundi	3.8%	16.3%	131
Rwanda	10.8%	20.6%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	41.6%	25.8%	208
Groupe d'âges			
18-34 ans	44.1%	44.8%	361
35-54 ans	43.4%	46.7%	376
55 ans et plus	12.5%	8.5%	68
Sexe			
Homme	46.4%	52.5%	423
Femme	53.6%	47.5%	382
Région			
Bruxelles	39.0%	39.7%	320
Flandre	26.3%	29.2%	235
Wallonie	34.7%	31.1%	250
Génération			
1 ^{ère} génération	78.9%	67.3%	542
Génération 1.5 (arrivée avant 18 ans)	15.8%	13.7%	110
2 ^{ème} génération (née en Belgique)	8.3%	19.0%	153
Instruction			
Secondaire et moins	39.7%	38.6%	311
Supérieur court (3 ans)	28.5%	29.0%	233
Supérieur long (4 ans et +)	31.8%	32.4%	261
Nationalité			
Belge	56.5%	63.1%	508
Autre	43.5%	36.9%	297
Total	100.0%	100.0%	805

2.2. PROFILS MIGRATOIRES

La grande singularité belge en matière de migrations post-coloniales renvoie au fait que les sujets coloniaux n'ont jamais été associés à une immigration de main-d'œuvre (Kagné, op.cit.; Mayoyo, 1995; Demart et Grégoire, 2015). Lorsqu'à différentes reprises, la Belgique eut besoin de main-d'œuvre de travail, elle se tourna vers d'autres pays, européens, après la seconde guerre mondiale, puis nord-africains et eurasiens après les indépendances.

Si donc l'immigration africaine subsaharienne en Belgique a longtemps été un 'fait statistique minoritaire' (Beauchemin, 2009), c'est précisément en raison de cette politique coloniale. Ayant besoin de main-d'œuvre en colonie et refusant la venue des indigènes en métropole, la Belgique n'a pas permis ni organisé, sauf de manière très isolée, la venue de ses sujets coloniaux durant toute la période coloniale (Etambala, op.cit.). Hormis quelques expériences scolaires (Etambala, *ibid.*), les migrations coloniales ont été le fruit de parcours individuels, isolés, y compris lorsque des groupes sociaux particuliers se sont dégagés comme les marins d'Anvers, les enfants métis arrachés à leur milieu d'origine (Assumani, 2016), ou dans les années 1950, les étudiants.

Historiquement, les Congolais.e.s ont toujours constitué la majorité des Africain.e.s subsaharien.ne.s présent.e.s en Belgique. Durant les années 1960-80, les quelques milliers de personnes d'origine africaine subsaharienne résidant en Belgique sont à très large majorité des Congolais.e.s (Eggerickx, Poulain, & Kesteloot, 2002; Kagné & Martiniello, op.cit.; Demart, 2013; Schoumaker & Schoonvaere, op. cit.). Une constante que l'on observe jusqu'aujourd'hui puisque d'après nos estimations, la Belgique compterait tous statuts juridiques confondus (citoyens belges, résidents africains subsahariens, demandeurs d'asile, irréguliers) environ 80.000 Congolais.e.s, 20.000 Rwandais.e.s, 10.000 Burundais.e.s (registre national/ 2017).

Ces chiffres sont des estimations puisqu'il n'existe pas de source prenant en compte pour l'ensemble de la population les origines des citoyens ou de leurs parents, et que les estimations relatives aux personnes non documentées sont très imprécises. Toutefois, on sait avec certitude que si les Congolais.e.s (de nationalité ou d'origine) sont la population la plus nombreuse au sein de la population afro-descendante, leur croissance est en revanche plus modérée, comparativement à d'autres groupes, notamment les Rwandais.e.s, les Guinéen.ne.s et les Camerounais.e.s (Schoumaker & Schoonvaere, *ibid.*). Ainsi, alors qu'ils formaient 50% de la population d'origine africaine subsaharienne en 1990, ils n'en constituent que 38% en 2010 (Schoumaker & Schoonvaere, *ibid.*).

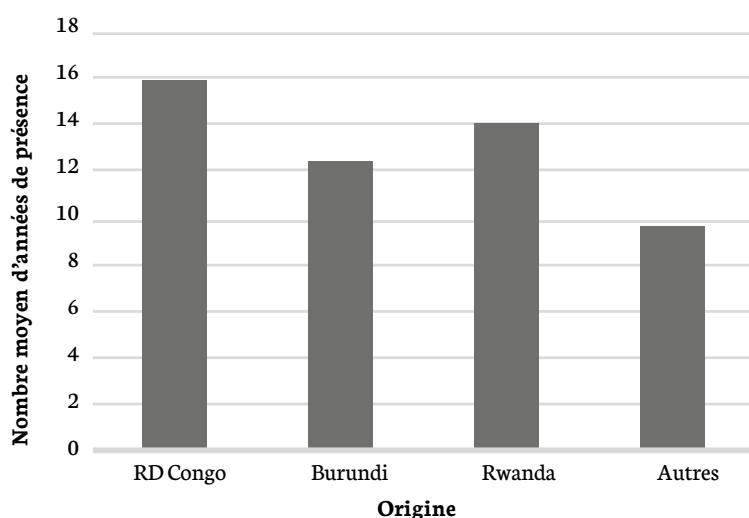
A l'heure actuelle, il est difficile de dénombrer avec précision le nombre total d'Afro-descendant.e.s résidant en Belgique. En 2015, le nombre de migrant.e.s subsaharien.ne.s résidant en Belgique (dont près de 80% issus de pays francophones) était évalué à près de 140.000 (sans compter les demandeurs d'asile, les migrants non documentés et les secondes générations). A partir de notre enquête et du registre national, on estime à environ 170.000-180 000 les personnes originaires d'Afrique francophone résidant en Belgique (demandeurs d'asile, génération 1.5 et seconde génération inclus). En incluant les personnes issues des autres pays d'Afrique

subsaharienne (Ghana, Nigeria, etc.), on peut dire que le nombre d'Afro-descendant.e.s en Belgique se situe entre 200.000 et 250.000. Les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s constituent à peu près la moitié de cette population.

2.2.1. Des arrivées dans l'ensemble récentes et jeunes

La distribution des migrants dans l'enquête par année d'arrivée en Belgique reflète l'arrivée tardive d'une immigration africaine subsaharienne en Belgique (Figure 2, Tableau 3). Près de 70% des migrant.e.s âgé.e.s de 18 ans et plus sont arrivés après 2000, et un tiers depuis 2010, avec une durée moyenne de séjour d'environ 13 ans. Les personnes d'origine congolaise ont globalement une présence plus ancienne que celles en provenance des autres pays. Plus de 10% des migrant.e.s congolais.e.s sont arrivés en Belgique avant les années 1990, contre environ 5% parmi les autres migrant.e.s.

Figure 2: Durée moyenne de présence (années) par origine parmi les personnes nées hors de Belgique



L'immigration rwandaise est – dans l'ensemble – également plus ancienne, et fortement concentrée dans les années 1990, période au cours de laquelle de nombreuses personnes ont fui le génocide rwandais¹³. L'immigration en provenance des autres pays africains subsahariens est beaucoup plus récente, avec près de 85 % des migrant.e.s arrivés depuis 2000. Les durées moyennes de présence en Belgique – de 13 ans pour l'ensemble de l'échantillon – varient donc de 16 ans parmi les Congolais.e.s à un peu moins de 10 ans parmi les personnes en provenance des autres pays d'Afrique

¹³ La notion de génocide rwandais est l'objet d'importants débats et plaidoyers dans la communauté rwandaise et dans une moindre mesure congolaise. Certains plaident pour que soit reconnu le fait qu'il y a eu non pas un 'génocide rwandais' mais un 'génocide tutsi', tant que d'autres appellent à faire reconnaître l'existence de massacres sur l'ensemble des Rwandais, Tutsis, Hutus modérés, Twas.

francophone¹⁴. Les femmes ont aussi une présence un peu plus récente que les hommes en Belgique, ce qui reflète une certaine féminisation des flux d'immigration en provenance de l'Afrique subsaharienne en Belgique (Martiniello & Rea, 2013).

Tableau 3. Période d'arrivée des migrant.e.s et durée moyenne de présence en Belgique

Depuis quelle année êtes-vous en Belgique?							
	Avant 1990	1990-1999	2000-2009	2010-2015	Total	Durée moyenne de présence (années)	N
Pays d'origine (***)							
RD Congo	12%	31%	36%	21%	100%	16.0	228
Burundi	5%	28%	31%	36%	100%	12.6	95
Rwanda	6%	38%	37%	20%	100%	14.2	140
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	5%	11%	41%	44%	100%	9.8	188
Sexe (n.s.)							
Homme	10%	23%	38%	30%	100%	13.5	352
Femme	6%	22%	39%	33%	100%	12.4	299
Total	8%	22%	38%	32%	100%	12.9	651
N	47	161	251	192	651		
Echantillon: Personnes nées à l'étranger. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01							

Quel que soit le pays d'origine, les arrivées sont concentrées entre 18 et 44 ans (près de 80% des arrivées), et principalement entre 18 et 29 ans (46%) (Tableau 4). Les arrivées avant 18 ans sont également relativement fréquentes (un.e migrant.e sur six). A l'opposé, moins de 5% des migrant.e.s sont arrivés après 45 ans. Avec un âge moyen à l'arrivée d'environ 26 ans, l'immigration subsaharienne est donc globalement une immigration de personnes jeunes, plus jeunes que la moyenne de la population en Belgique (environ 41 ans). Ce constat est valable pour tous les pays d'origine, et se vérifie aussi bien chez les hommes que chez les femmes, même si les hommes sont environ 3 ans plus âgés que les femmes à leur arrivée. La population migrante d'Afrique subsaharienne arrive donc majoritairement aux âges de scolarisation et d'études, aux âges d'entrée dans la vie active et de constitution de la famille, mais elle n'est pas en cela différente des populations migrantes d'autres origines.

14 Ces différences peuvent en partie refléter des dynamiques de retour différentes, des retours plus fréquents étant associés à des durées de séjour plus courtes.

Tableau 4. Âge à l'arrivée des migrants

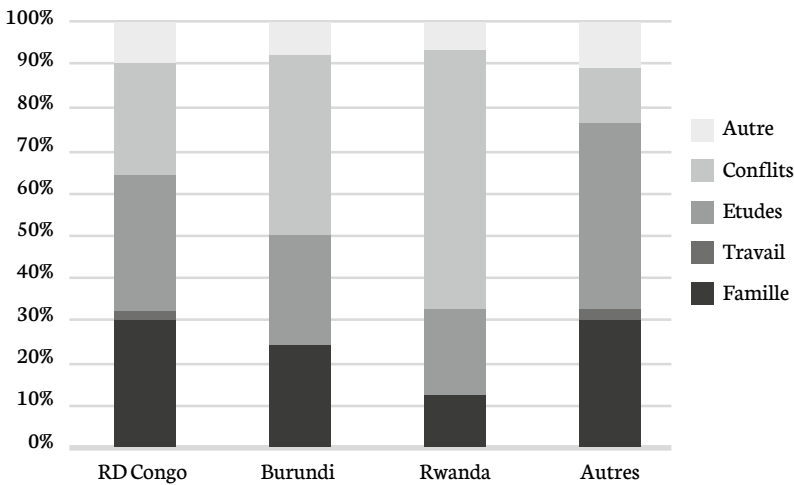
	Moins de 18 ans	18 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	Age moyen à l'arrivée	N
Pays d'origine (***)							
RD Congo	22%	38%	34%	6%	100%	26.8	228
Burundi	17%	35%	42%	6%	100%	26.9	95
Rwanda	25%	36%	29%	10%	100%	26.8	140
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	12%	56%	32%	1%	100%	25.8	188
Sexe (**)							
Homme	15%	42%	37%	7%	100%	27.9	352
Femme	19%	49%	29%	3%	100%	24.9	299
Total	17%	46%	33%	4%	100%	26.3	651
Echantillon: Personnes nées à l'étranger. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01							

2.2.2. Etudes, famille, conflits: trois principaux motifs de migration

L'enquête a recueilli, auprès de chaque personne née en dehors de Belgique, la raison de départ de son pays au moment de sa migration, sachant que la Belgique n'était pas nécessairement la destination initiale. Les réponses ouvertes ont été codifiées et sont présentés ici en cinq catégories (Figure 3, Tableau 5).

Trois catégories recouvrent près de 90% des répondant.e.s: un peu plus d'un tiers est venu en Belgique pour motifs d'études, un peu plus d'un quart pour des raisons familiales, et un autre quart pour des raisons liées à des conflits. Les autres motifs (environ 10%) incluent une diversité de raisons (santé, aventure, etc.), alors que l'immigration pour des motifs de travail est négligeable (2.5%), comme cela a déjà été mis en évidence pour l'immigration congolaise en Belgique (Schoumaker, Flahaux, & Mangalu Mobhe, 2017).

Figure 3: Motifs de migration selon l'origine



Les documents de voyage que les migrant.e.s avaient à leur arrivée reflètent globalement les motifs déclarés (Figure 4, Tableau 6). Les visas pour études représentent environ un tiers des situations, les visas pour regroupement familial un peu plus de 20%, tandis que les visas professionnels et de service constituent une catégorie limitée, d'environ 5% des migrant.e.s. Enfin, environ 30% des migrant.e.s sont arrivés sans visa ou avec un visa de court séjour, c'est-à-dire sans document permettant de s'établir en Belgique pour un long séjour. Cette catégorie inclut un nombre important de personnes ayant déclaré avoir quitté leur pays pour des motifs de violence, et ayant introduit une demande d'asile.

Tableau 5. Motif déclaré de départ du pays

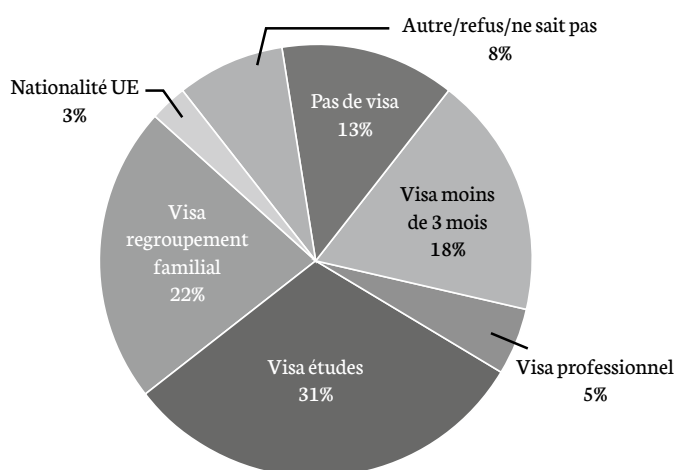
Pour quelle(s) raison(s) avez-vous quitté votre pays de naissance?							
	Famille	Travail	Etudes	Conflits	Autre	Total	N
Pays d'origine (***)							
RD Congo	30%	2%	32%	27%	9%	100%	228
Burundi	24%	0%	26%	42%	8%	100%	95
Rwanda	12%	0%	20%	62%	6%	100%	140
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	29%	4%	43%	13%	11%	100%	188
Sexe (***)							
Homme	15%	4%	39%	32%	10%	100%	352
Femme	38%	1%	32%	19%	9%	100%	299
Niveau d'instruction (***)							
Secondaire et moins	41%	3%	11%	33%	12%	100%	225
Supérieur court (3 ans)	31%	1%	31%	25%	12%	100%	184
Supérieur long (4 ans et +)	8%	3%	68%	16%	4%	100%	237
Total	28%	3%	35%	25%	10%	100%	651
N	144	14	223	218	52	651	
Echantillon: Personnes nées à l'étranger. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01							

Des différences notables entre pays sont visibles. En particulier, l'immigration rwandaise en Belgique est clairement liée aux conflits qu'a connus le pays, qui représentent un peu plus de 60% des motifs déclarés par les migrant.e.s d'origine rwandaise (Tableau 5). 60% des migrant.e.s en provenance du Rwanda ont demandé l'asile (Tableau 7), et ces personnes sont aussi plus nombreuses à être arrivées sans visa ou avec un visa court séjour (Tableau 6). L'immigration burundaise en Belgique est aussi globalement fortement associée aux conflits, avec 40% des migrant.e.s déclarant les conflits comme motifs de départ, et plus de la moitié des migrant.e.s burundais.e.s qui a introduit une demande d'asile en Belgique. Par contre, l'immigration congolaise est plus diversifiée en termes de motifs, avec un peu plus d'un quart des migrations liées aux conflits, et environ 30% pour les études et des motifs familiaux. Ces motifs de départ diversifiés des Congolais.e.s en Belgique confirment des résultats de recherches précédentes¹⁵. Néanmoins, les motifs de départ et statuts juridiques pour ce même

¹⁵ Mazzucato et al IMR Transnational Families between Europe and Africa 2014

groupe national (les Congolais.e.s) peuvent varier en fonction du pays de destination. Ainsi, au début des années 1990, les Congolais.e.s obtenaient plus facilement le statut de réfugié (ou du moins celle d'une protection internationale) au Royaume-Uni par rapport aux Congolais.e.s présent.e.s en Belgique, mais le statut d'étudiant y était plus difficile à obtenir (Godin et Garbin, 2013)¹⁶. L'immigration en provenance des autres pays d'Afrique subsaharienne francophone est plutôt dominée par les études et les raisons familiales. Le niveau d'instruction des migrant.e.s est aussi très fortement lié aux motifs de migration. Dans l'ensemble, les personnes avec un faible niveau d'études (secondaire et moins) sont plus susceptibles de venir en Belgique pour des raisons familiales ou des motifs liés aux conflits (Tableau 5). Les personnes ayant un niveau d'études plus élevé (au moins 4 années d'études) viennent par contre principalement pour les études (plus de deux tiers des migrant.e.s) et dans une moindre mesure pour des raisons liées aux conflits et à la famille. Ces différences sont également visibles dans les documents de voyage et visas qu'ont les migrant.e.s.

Figure 4: Document de voyage ou visa à l'arrivée en Belgique



Plus de 60% des plus instruit.e.s sont arrivés avec un visa pour études, et moins de 10% avec un visa de regroupement familial, alors que, parmi les moins instruit.e.s, un tiers est arrivé avec un visa pour regroupement familial, et près de 40% de ces personnes sont arrivées sans visa ou avec un visa court séjour (Tableau 6). Ces disparités illustrent les différences dans les canaux d'immigration accessibles en fonction du niveau d'études. Enfin, les femmes sont plus nombreuses à venir en Belgique pour des raisons familiales, qui représentent près de 40% des motifs de départ déclarés; elles sont à l'inverse moins nombreuses à mentionner les conflits comme motifs de migration. Cela se reflète dans leur moindre propension à demander l'asile par rapport aux hommes, ce qui va dans le sens de ce que l'on observe en général pour les demandes d'asile en Belgique et dans le reste de l'Europe (Myria, 2016; Statistiques sur l'asile - Statistics Explained, n.d.). Un tiers d'entre elles viennent cependant pour les études.

¹⁶ Ibid.: 165-167.

Tableau 6. Document de voyage ou visa à l'arrivée en Belgique

	Quel document de voyage ou visa aviez-vous lorsque vous êtes venu.e?								
	Pas de visa	Visa moins de 3 mois	Visa de > de 3 mois			Nationalité d'un pays de l'UE	Autre/ refus/ ne sait pas	Total	N
			Professionnel ou service	Etudes	Regroupement familial				
Pays d'origine (***)									
RD Congo	16%	17%	5%	29%	24%	2%	8%	100%	227
Burundi	9%	24%	8%	24%	23%	1%	10%	100%	95
Rwanda	20%	23%	8%	20%	11%	2%	17%	100%	140
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	9%	16%	3%	38%	22%	4%	6%	100%	188
Sexe (***)									
Homme	16%	18%	6%	36%	13%	2%	9%	100%	351
Femme	11%	17%	3%	29%	29%	4%	7%	100%	299
Niveau d'instruction (***)									
Secondaire et moins	18%	22%	4%	10%	33%	3%	10%	100%	225
Supérieur court (3 ans)	16%	21%	4%	27%	23%	3%	7%	100%	184
Supérieur long (4 ans et +)	5%	11%	7%	63%	7%	2%	4%	100%	237
Total	13%	18%	5%	32%	22%	3%	8%	100%	650
N	90	118	37	209	121	15	20	650	
Echantillon: Personnes nées à l'étranger. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01									

2.2.3. Un.e migrant.e sur quatre a obtenu le statut de réfugié

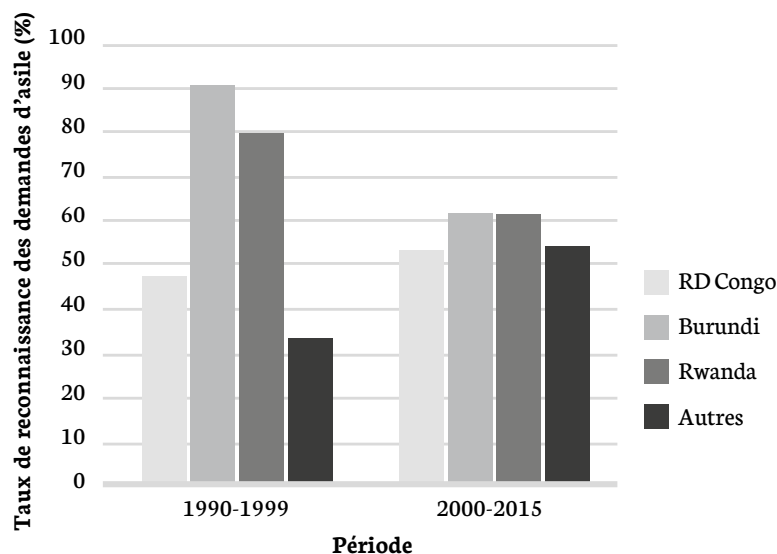
Plus d'un.e migrant.e sur quatre d'Afrique subsaharienne francophone a obtenu le statut de réfugié. Cette proportion est nettement plus élevée parmi les personnes en provenance du Rwanda et du Burundi (plus de 40%), du fait d'une plus grande proportion de demandeurs d'asile parmi les Rwandais.e.s et les Burundais.e.s (Tableau 7), et de taux de reconnaissance plus élevés (plus de 70%) parmi ces populations (Tableau 8). Les réfugiés représentent environ 20% des migrant.e.s en provenance de RD Congo, et 13% pour les autres origines.

On peut se demander si la moins grande demande d'asile et la moindre obtention du statut de réfugié des Congolais.e.s, par rapport aux Rwandais.e.s et Burundais.e.s, 1) est liée au fait que la migration congolaise est plus ancienne et plus diversifiée, 2) si les conflits politico-militaires sévissant à l'est de la RDC depuis la fin des années 1990 touchent moins les migrant.e.s (pouvant venir d'autres régions du Congo) ou 3) s'ils sont moins pris en considération par les autorités belges. Une précédente enquête a montré que la majorité des migrant.e.s congolais.es en Belgique a vécu ou transité par Kinshasa. Toutefois, on ne dispose pas d'informations précises relatives à la région d'origine des migrant.e.s dans l'enquête.

Le calcul des taux de reconnaissance des demandes d'asile par période (Figure 5) montre que ceux-ci varient peu selon les origines dans les années 2000, et que c'est dans les années 1990 que les taux étaient sensiblement plus élevés parmi les Rwandais.e.s et Burundais.e.s comparativement aux Congolais.e.s et personnes originaires d'autres pays de l'Afrique subsaharienne francophone.

Tableau 7. Demande d'asile introduite en Belgique

Avez-vous introduit une demande d'asile en Belgique?					
	Oui	Non	Refus/ Ne sait pas	Total	N
Pays d'origine (***)					
RD Congo	39%	58%	3%	100%	215
Burundi	56%	42%	2%	100%	94
Rwanda	60%	40%	0%	100%	134
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	27%	72%	1%	100%	185
Sexe (**)					
Homme	43%	55%	2%	100%	335
Femme	31%	68%	1%	100%	293
Niveau d'instruction (***)					
Secondaire et moins	43%	56%	1%	100%	216
Supérieur court (3 ans)	45%	52%	3%	100%	178
Supérieur long (4 ans et +)	22%	78%	0%	100%	230
Document de voyage (***)					
Pas de visa	81%	19%	0%	100%	83
Visa moins de 3 mois	70%	28%	2%	100%	116
Visa > 3 mois	14%	85%	2%	100%	358
Nationalité pays UE	0%	100%	0%	100%	11
Autre / refus / ne sait pas	71%	26%	3%	100%	59
Total	37%	61%	2%	100%	628
N	266	353	9	628	
Echantillon: Personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01					

Figure 5: Taux de reconnaissance des demandes d'asile par période et pays d'origine**Tableau 8. Statut de réfugié**

	Proportion de personnes ayant obtenu le statut de réfugié	N	Taux de reconnaissance (proportion de demandeurs d'asile obtenant le statut de réfugié)	N
Pays d'origine (***)				
RD Congo	20%	215	51%	87
Burundi	41%	94	74%	51
Rwanda	44%	134	72%	81
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	15%	185	54%	47
Sexe (**)				
Homme	26%	335	59%	155
Femme	17%	293	55%	111
Niveau d'instruction (**)				
Secondaire et moins	26%	216	60%	108
Supérieur court (3 ans)	22%	178	49%	91
Supérieur long (4 ans et +)	14%	230	65%	67
Total	21%	628	57%	266
Echantillon: Personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01				

Les personnes arrivées sans visa ou avec un visa court séjour, qui représentent environ 30% des migrant.e.s, sont près de 80% à introduire une demande d'asile (Tableau 7). Ces personnes sont aussi nettement plus susceptibles que les autres de vivre une période sans titre de séjour ('sans-papiers'). Plus de la moitié des personnes arrivées sans visa ou un visa court séjour ont connu une ou plusieurs périodes sans papiers, et deux

tiers des demandeurs d'asile qui n'ont pas obtenu le statut de réfugié ont vécu une ou plusieurs périodes sans papiers. Parmi l'ensemble des migrant.e.s subsaharien.ne.s francophones, près d'une personne sur trois déclare avoir été sans titre de séjour une (19%) ou plusieurs fois (10%). Bien que la fréquence des périodes sans titre de séjour soit vraisemblablement sous-estimée dans l'enquête, ces chiffres illustrent la grande précarité administrative que peuvent connaître les migrant.e.s africain.e.s subsaharien.ne.s. Celle-ci touche davantage certains groupes que d'autres (les moins instruits, arrivés sans visa long séjour, demandeurs d'asile), mais – à l'exception des personnes qui ont une nationalité européenne – aucun groupe n'est épargné.

Tableau 9. Période sans titre de séjour

Au cours de votre séjour en Belgique, vous est-il arrivé d'être sans titre de séjour (sans papiers), même pour une courte période?						
	Oui, plusieurs fois	Oui, une fois	Non, jamais	Refus / Ne sait pas	Total	N
Pays d'origine (n.s.)						
RD Congo	10%	19%	70%	1%	100%	215
Burundi	4%	19%	75%	2%	100%	94
Rwanda	9%	13%	77%	1%	100%	134
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	10%	20%	70%	0%	100%	184
Sexe (n.s.)						
Homme	11%	21%	68%	0%	100%	336
Femme	9%	17%	74%	0%	100%	291
Niveau d'instruction (***)						
Secondaire et moins	16%	18%	65%	1%	100%	216
Supérieur court (3 ans)	11%	25%	64%	0%	100%	178
Supérieur long (4 ans et +)	2%	15%	83%	0%	100%	229
Document de voyage (***)						
Pas de visa	23%	25%	52%	0%	100%	82
Visa moins de 3 mois	16%	26%	57%	1%	100%	116
Visa > 3 mois	5%	15%	80%	0%	100%	357
Nationalité pays UE	0%	0%	100%	0%	100%	12
Autre / refus / ne sait pas	11%	30%	58%	1%	100%	59
Demande asile (***)						
Statut de réfugié obtenu	13%	21%	66%	0%	100%	165
Demande d'asile rejetée	27%	38%	34%	1%	100%	101
Pas de demande d'asile	4%	14%	82%	0%	100%	360
Total	10%	19%	71%	0%	100%	627
N	60	112	450	5	627	
Echantillon: Personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

2.2.4. Une migration d'installation

Plusieurs travaux ont mis en évidence le fait que l'immigration africaine subsaharienne en Belgique, et singulièrement l'immigration congolaise, s'était progressivement transformée en une migration d'installation (Mayoyo, 1995; Schoonvaere, op. cit.; Demart, 2013; Schoumaker, Flahaux, et al., 2017; Schoumaker & Schoonvaere, op. cit.). L'instabilité politique et les difficultés économiques dans le pays d'origine ont conduit à une diversification du profil de migrant.e.s, avec davantage de personnes quittant leur pays dans une optique de long terme ou définitive. L'évolution du pays d'origine peut également conduire les migrant.e.s à abandonner l'idée d'un retour au pays, ou à le différer jusqu'à ce que les conditions socioéconomiques et/ou politico-militaires s'améliorent et permettent le retour. Le durcissement des conditions d'accès à la Belgique, et des conditions d'obtention d'un titre de séjour sont également susceptibles de réduire les retours au pays, dans la mesure où les migrant.e.s ne prennent pas le risque de retourner dans leur pays sans garantie de pouvoir revenir en Europe (Schoumaker, Flahaux, et al., 2017). C'est notamment le cas pour les personnes ayant un statut administratif précaire.

Les données de l'enquête montrent que plus de la moitié des personnes originaires de l'Afrique subsaharienne francophone arrive avec l'intention de s'installer définitivement (environ 30%), ou sans idée précise de la durée (environ un quart) (Tableau 10). Environ un quart des migrant.e.s avait l'intention de rester moins de 5 ans, un peu moins de 20% avaient l'intention de rester plus de 5 ans. Les personnes venant pour des motifs familiaux sont majoritairement dans une optique d'installation définitive (57%) ou sans savoir pour quelle durée elles viennent (27%). Les personnes qui viennent en Belgique pour des motifs liés aux conflits dans le pays d'origine – plus nombreuses parmi les personnes d'origine rwandaise – sont particulièrement nombreuses à arriver sans intention précise concernant leur durée de séjour (40%), le temps que la situation s'améliore dans leur pays d'origine avant de rentrer, ou dans l'optique d'une installation définitive (35%). A l'inverse, les personnes les plus instruites et qui viennent dans le cadre des études sont davantage dans une optique de séjour pour une durée limitée lors de leur arrivée en Belgique, comme observé dans d'autres contextes (Baruch, Budhwar, & Khatri, 2007; Flahaux, 2015).

Tableau 10. Intention de séjour des migrant.e.s à leur arrivée en Belgique

A votre arrivée, combien de temps aviez-vous l'intention de rester en Belgique?						
	Moins de 5 ans	5 ans et plus	Défini- tivement	Ne sait pas	Total	N
Pays d'origine (***)						
RD Congo	26%	15%	37%	22%	100%	228
Burundi	32%	12%	29%	28%	100%	95
Rwanda	22%	7%	37%	34%	100%	140
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	30%	25%	24%	21%	100%	188
Sexe (n.s.)						
Homme	30%	20%	26%	25%	100%	352
Femme	26%	17%	36%	22%	100%	299
Niveau d'instruction (***)						
Secondaire et moins	18%	14%	45%	24%	100%	225
Supérieur court (3 ans)	21%	18%	33%	28%	100%	185
Supérieur long (4 ans et +)	46%	24%	12%	18%	100%	237
Motif de migration (***)						
Famille	10%	16%	57%	17%	100%	144
Travail	30%	13%	30%	28%	100%	14
Etudes	49%	34%	5%	13%	100%	223
Conflits	18%	6%	35%	41%	100%	217
Autre	24%	4%	42%	31%	100%	52
Total	28%	18%	31%	23%	100%	651
N	186	102	202	161	651	
Echantillon: Personnes nées à l'étranger. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

Les intentions changent toutefois au cours du séjour, en particulier parmi les plus instruits¹⁷. Au moment de l'enquête 46 % des interviewé.e.s ayant un niveau d'instruction élevé envisagent de rester définitivement en Belgique (Tableau 11), contre à peine 12% à leur arrivée (Tableau 10). Les personnes incertaines par rapport à la durée de leur séjour passent également de 18 à 28%, alors que les personnes mentionnant une durée déterminée passent d'environ 70% à 25% parmi les plus instruits. Les changements d'intention sont visibles dans les autres groupes également, même si ceux-ci sont davantage, dès le début, dans une optique d'installation de longue durée (Flahaux, op. cit.). Le développement d'une migration d'installation semble donc répondre à deux mécanismes: une part croissante de personnes qui arrivent avec l'intention de s'installer durablement, et un changement dans les intentions de séjour au cours du temps, en particulier parmi les plus instruits.

17 Etant donné que seules les personnes encore en Belgique ont été interrogées, la population présente est sélectionnée parmi ceux qui ne sont pas retournés. Néanmoins, on note qu'une part importante des personnes qui avaient l'intention de rester un court séjour a changé d'intention au fil du temps.

Tableau 11. Intention de séjour des migrant.e.s au moment de l'enquête

Et actuellement, combien de temps avez-vous l'intention de rester en Belgique?						
	Moins de 5 ans	5 ans et plus	Défini-tivement	Ne sait pas	Total	N
Pays d'origine (n.s.)						
RD Congo	8%	11%	61%	21%	100%	228
Burundi	4%	15%	45%	37%	100%	93
Rwanda	7%	11%	57%	25%	100%	140
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	12%	13%	49%	26%	100%	187
Sexe (n.s.)						
Homme	12%	10%	54%	24%	100%	351
Femme	8%	14%	55%	24%	100%	297
Niveau d'instruction (***)						
Secondaire et moins	6%	14%	59%	22%	100%	224
Supérieur court (3 ans)	5%	16%	58%	21%	100%	184
Supérieur long (4 ans et +)	19%	7%	46%	28%	100%	236
Motif de migration (***)						
Famille	3%	14%	63%	20%	100%	144
Travail	11%	0%	63%	26%	100%	14
Etudes	20%	14%	44%	22%	100%	221
Conflits	3%	10%	58%	30%	100%	216
Autre	9%	10%	53%	28%	100%	52
Total	10%	12%	54%	24%	100%	648
N	62	78	347	161	648	
Echantillon: Personnes nées à l'étranger. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

2.3. CONCLUSION

Avec près de 250.000 personnes, les Afro-descendant.e.s constituent aujourd'hui une population importante du paysage belge. Majoritairement née en Afrique, c'est une population jeune, légèrement plus féminine et – pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne francophone – résidant majoritairement en régions bruxelloise et wallonne. La majorité de cette population s'est établie plus tardivement que les populations d'origines marocaine et turque. Ces dernières, à la différence des Afro-descendant.e.s, sont majoritairement venues en Belgique par la voie de migrations de travail dans la période d'après-guerre puis dans le cadre de regroupements familiaux.

Les motifs de la migration africaine sont divers mais de grandes tendances se dégagent selon les groupes et se reflètent dans les situations juridiques. Le conflit est la raison principale de la venue des Rwandais.e.s et des Burundais.e.s, tandis que les Congolais.e.s viennent en raison de conflits mais aussi d'études et de raisons familiales. Le reste des Afro-descendant.e.s vient principalement pour des raisons familiales et

d'études. Les femmes, qui sont un peu plus nombreuses, viennent aussi majoritairement pour des raisons familiales et pour les études, alors que les hommes mentionnent prioritairement le conflit et les études. L'intention d'installation est plus importante chez les femmes et associée à un désir d'obtention plus grand de la nationalité belge.

Sans conteste, on assiste à une transformation de la présence africaine en Belgique vers une installation de plus en plus durable et affirmée des Afro-descendant.e.s. Cette évolution renvoie, d'une part, au nombre croissant d'arrivées avec intention de s'installer durablement en Belgique, d'autre part, à la tendance à différer l'intention de retour et à envisager un séjour plus durable chez ceux qui sont déjà présents sur le sol belge, en particulier les plus instruits. L'intention d'une installation définitive est plus forte chez les Congolais.e.s, les Rwandais.e.s et les Burundais.e.s que dans le reste de la population afro-descendante, et au sein de ce groupe, elle est encore plus forte encore chez les Congolais.e.s.

Chapitre 3. Environnement familial, éducation et profils socioéconomiques

Ce chapitre s'intéresse à l'environnement familial souvent de nature transnationale des Belgo-Congolais.e.s, des Belgo-Rwandais.e.s et des Belgo-Burundais.e.s, ainsi qu'à leurs profils socioéconomiques et conditions d'accès au marché du travail. Les données dont nous disposons jusqu'à présent concernaient essentiellement les personnes issues de l'immigration congolaise (Schoonvaere, op. cit.) et dans une moindre mesure africaine subsaharienne (Schoumaker et Schoonvaere, op. cit.). Cette étude permet d'actualiser ces données et de les élargir à l'ensemble des Afro-descendant.e.s (issu.e.s des pays de l'Afrique subsaharienne francophone) de manière détaillée. En effet, très peu de données permettaient jusqu'à présent de documenter l'insertion sur le marché du travail des populations d'origines rwandaise et burundaise et plus généralement, des Afro-descendant.e.s¹⁸. En outre, l'étude fournit des données précises sur le contexte de l'insertion socioéconomique de ces groupes à partir d'une approche multivariée, permettant de prendre en compte le niveau d'instruction, le lieu et la période d'obtention du diplôme, l'obtention ou non d'une équivalence de diplôme, etc. Egalement, l'âge, le sexe, le nombre d'années passées en Belgique, ou encore le statut de résidence.

L'important niveau d'éducation au sein de ces groupes ressort comme une constante en particulier chez les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s. On peut y voir une continuité avec le profil historique des migrations en provenance des pays avec lesquels la Belgique a en partage l'histoire coloniale. C'est, en effet, en tant qu'étudiants et non en tant que travailleurs que les Congolais.e.s, les Rwandais.e.s et les Burundais.e.s vinrent en Belgique se former, parfois avec leurs épouses, au lendemain des indépendances.

3.1. ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Cette première section rend compte de l'environnement familial des Afro-descendant.e.s résidant en Belgique. Nous distinguons ici la situation familiale – notamment le fait d'avoir un.e conjoint.e et des enfants – et la situation des ménages dans lesquels vivent les répondant.e.s de l'enquête. Si les deux situations sont liées, elles sont néanmoins distinctes. Certaines personnes vivent sans leur conjoint ou leurs enfants, notamment lorsqu'ils sont restés au pays d'origine. Elles peuvent donc vivre seules, tout en étant mariées et parents. Autrement dit, la situation de nombreux ménages traduit une transnationalisation des familles (Mazzucato et al, 2014) qu'il nous faut prendre en compte. Par ailleurs, certaines personnes sans conjoint ni enfant peuvent cohabiter avec d'autres personnes, et ne vivent donc pas nécessairement seules comme pourrait le laisser à penser la seule prise en compte du noyau familial.

18 Les données recueillies dans le cadre du monitoring socioéconomique ne permettent pas d'isoler les populations afro-descendantes en fonction de leur nationalité, puisqu'elles sont reprises dans la catégorie 'autres pays africains' (Monitoring socioéconomique SPF, 2013; 2015)

3.1.1. Une diversité de ménages et de situations familiales

Dans l'ensemble, un quart des Afro-descendant.e.s vivent seul.e.s (Tableau 12). Cette proportion est plus élevée parmi les hommes et parmi les plus instruit.e.s, et reflète en partie la plus grande proportion d'étudiant.e.s parmi ces groupes. L'essentiel des répondant.e.s vit dans des ménages de 2 à 5 personnes, et un peu plus de 10% des répondant.e.s vivent dans des ménages de plus grande taille; une situation plus fréquente parmi les personnes d'origine congolaise, et parmi les plus âgé.e.s. Les travaux sur la population d'origine congolaise ont montré une surreprésentation des ménages de personnes vivant seules par rapport à l'ensemble de la population résidant en Belgique (Schoonvaere, op. cit.), ce que les données de l'enquête indiquent également, non seulement pour la population congolaise (21%) mais aussi, d'une manière générale pour l'ensemble de la population originaire d'Afrique subsaharienne francophone (26%). Les enquêtes sur les forces de travail (EFT) et les enquêtes sociales européennes (ESS), réalisées parmi l'ensemble de la population résidant en Belgique, indiquent qu'environ 15% des individus résidant en Belgique vivent seuls, soit nettement moins que les Afro-descendant.e.s.

Tableau 12. Taille du ménage des personnes d'origine africaine vivant en Belgique

Actuellement, combien de personnes font partie de votre ménage?						
	1 personne	2 personnes	3-5 personnes	6 personnes et plus	Total	N
Pays d'origine (***)						
RD Congo	21%	16%	46%	18%	100%	300
Burundi	30%	13%	46%	12%	100%	131
Rwanda	26%	10%	55%	9%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	33%	18%	42%	7%	100%	207
Sexe						
Homme	35%	12%	38%	16%	100%	423
Femme	20%	19%	52%	9%	100%	381
Niveau d'instruction (***)						
Secondaire et moins	19%	17%	49%	15%	100%	309
Supérieur court (3 ans)	21%	15%	53%	11%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	42%	16%	34%	8%	100%	259
Groupes d'âges (***)						
18-29 ans	26%	15%	48%	11%	100%	240
30-39 ans	31%	20%	44%	5%	100%	234
40-49 ans	24%	9%	52%	15%	100%	186
50 ans et +	25%	18%	38%	20%	100%	144
Total	27%	16%	45%	12%	100%	804
N	214	105	382	103	804	
Echantillon: Ensemble de l'échantillon. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

La situation familiale – qui ne correspond donc pas nécessairement à la situation du ménage – indique que les célibataires sans enfants représentent environ un tiers des répondant.e.s, aussi bien parmi les hommes que les femmes (Tableau 13). Les personnes en couple avec enfants comptent pour environ 40% des répondant.e.s, et les personnes en couple sans enfants représentent 6% de l'échantillon. Environ une personne sur sept (14%) a un ou plusieurs enfants, tout en étant célibataire, soit plus qu'en Belgique dans son ensemble. Cette catégorie de personnes, on le sait, jouit de moins bonnes conditions de vie que les autres, ce qui sera renseigné plus loin. Enfin, les veufs et divorcés représentent 10% des situations familiales de notre échantillon, une proportion qui varie peu selon l'origine, le sexe et le niveau d'instruction.

Tableau 13. Situation familiale des personnes d'origine africaine vivant en Belgique

Situation familiale							
	Célibataire sans enfant	Célibataire avec enfant(s)	En union sans enfant	En union, avec enfant(s)	Veuf/divorcé	Total	N
Pays d'origine (**)							
RD Congo	28%	12%	6%	42%	12%	100%	300
Burundi	30%	4%	6%	50%	10%	100%	131
Rwanda	33%	9%	3%	45%	12%	100%	165
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	30%	20%	8%	34%	9%	100%	206
Sexe (n.s.)							
Homme	30%	13%	5%	42%	10%	100%	422
Femme	29%	16%	7%	36%	12%	100%	380
Niveau d'instruction (n.s.)							
Secondaire et moins	34%	14%	6%	35%	11%	100%	308
Supérieur court (3 ans)	22%	14%	6%	45%	13%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	31%	15%	8%	37%	9%	100%	258
Total	30%	14%	6%	39%	11%	100%	802
N	280	89	41	321	71	802	
Echantillon: Ensemble de l'échantillon. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01							

3.1.2. Des familles transnationales fréquentes

Toutes les personnes ayant un conjoint et/ou des enfants ne vivent pas nécessairement avec ce conjoint ou ces enfants. La migration peut s'accompagner d'une séparation, pour une durée plus ou moins longue. Ces personnes se trouvent en situation de famille transnationale, lorsque leur conjoint et/ou leur(s) enfant(s) vivent dans un autre pays que la Belgique¹⁹. De récents travaux ont montré que les familles transnationales parmi les migrants africains en Europe sont relativement fréquentes (Mazzucato et al, op. cit.). Notre enquête le confirme, ces situations sont loin d'être exceptionnelles parmi les

¹⁹ Nous considérons ici la famille nucléaire, c'est-à-dire composée des conjoints et des éventuels enfants.

Afro-descendant.e.s de Belgique: plus de 20% des personnes ayant un conjoint et/ou des enfants sont dans une configuration familiale transnationale. Cette situation semble un peu moins fréquente parmi les personnes d'origine rwandaise, plus susceptibles de vivre réunies.

Bien que les différences entre origines ne soient pas statistiquement significatives, la plus faible proportion de familles transnationales parmi les personnes d'origine rwandaise pourrait s'expliquer par le fait qu'étant majoritairement venus en Belgique en vue de demander l'asile, ils sont davantage dans une logique d'installation et donc de regroupement familial (Mazzucato et al., *ibid.*). Les familles transnationales sont par contre plus courantes parmi les hommes (environ 30%) et parmi les personnes ayant un niveau d'instruction élevé. Ce qui reflète en partie la séparation 'temporaire' liée à la poursuite des études. Cette situation est aussi fréquente parmi les personnes ayant demandé l'asile en Belgique, sans doute parce qu'elles n'ont pas encore eu la possibilité de réunir leur famille en Belgique. Par contre, peu de migrant.e.s subsaharien.ne.s ont l'ensemble de leur famille à l'étranger (environ 3%), cette situation étant surtout observée parmi les hommes les plus instruits.

Le durcissement des conditions du droit au regroupement familial pour les ressortissants des pays tiers doit cependant être considéré dans la mise en perspective de ces situations familiales transnationales²⁰. On peut en effet s'attendre à ce que ces configurations familiales se développent dans le futur.

20 Voir Rapport sur les migrations Myria 2017 sur l'impact de la loi du 8 juillet 2011 modifiant la loi du 15 décembre 1980 insérant de nouvelles conditions matérielles pour le regroupement familial, tant avec un ressortissant de pays tiers (article 10/10bis) qu'avec un Belge (article 40ter) (La migration en chiffres et en droits 2017, Myria, juin 2017).

Tableau 14. Familles transnationales parmi les personnes d'origine africaine vivant en Belgique

	Famille entièrement en Belgique	Familles transnationales		Total	N
		Famille partiellement à l'étranger	Famille entièrement à l'étranger		
Pays d'origine (n.s.)					
RD Congo	78%	20%	2%	100%	196
Burundi	72%	19%	9%	100%	77
Rwanda	83%	14%	3%	100%	109
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	76%	20%	4%	100%	139
Sexe (***)					
Homme	70%	25%	6%	100%	278
Femme	84%	15%	1%	100%	243
Niveau d'instruction (**)					
Secondaire et moins	84%	15%	1%	100%	167
Supérieur court (3 ans)	76%	21%	3%	100%	161
Supérieur long (4 ans et +)	71%	24%	6%	100%	189
A demandé l'asile (***)					
Oui	68%	29%	3%	100%	220
Non	83%	13%	4%	100%	238
Refus	-	-	-	100%	3
Total	78%	20%	3%	100%	521
N	407	92	22	521	
Echantillon: Personnes ayant un conjoint ou au moins un enfant. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01					

3.2. EDUCATION ET EMPLOI

L'insertion des migrant.e.s sur le marché du travail est une question centrale dans les pays de destination, à la fois comme vecteur d'amélioration des conditions de vie des migrants et comme facteur de cohésion sociale (European Commission, 2011A; Benton et al., 2014). Plusieurs travaux ont mis en évidence le fait que les migrant.e.s de pays tiers, et notamment d'Afrique subsaharienne, sont moins bien inséré.e.s sur le marché du travail que les personnes nées en Belgique. Outre des taux de chômage élevés, il a été relevé un déclassement professionnel significatif, c'est-à-dire une inadéquation entre la qualification et l'emploi, ce que l'on retrouve dans d'autres contextes²¹. Par ailleurs, ces

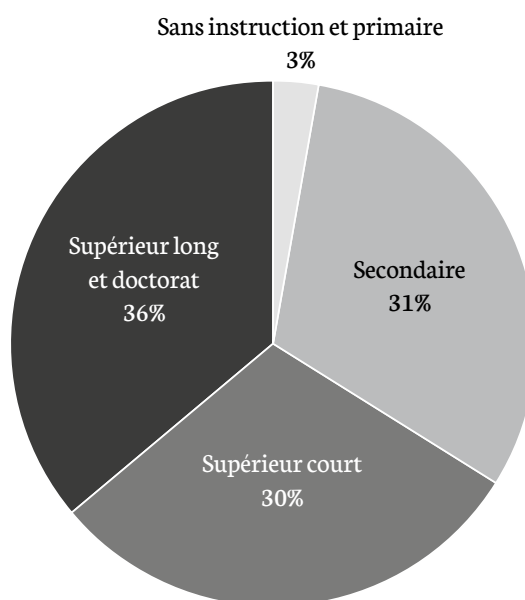
21 EUROSTAT, 'Migrants in Europe. A statistical portrait of the first and second generation', Eurostat Statistical books, European Commission, 2011; Adam I. (2007), 'Les immigrés et leurs descendants sur le marché de l'emploi. Qu'en savons-nous en Belgique francophone (1989-2004)?', in M. Martiniello, A. Rea, F. Dassetto, Immigration et intégration en Belgique francophone. État des savoirs, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, pp. 223-236; FELD S. (2010), La main-d'œuvre étrangère en Belgique. Analyse du dernier recensement, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 181 p.; Perspectives des migrations internationales 2014, OCDE; Sophie Vause, 'Différences de genre en matière de mobilité professionnelle des migrants congolais (RDC) en Belgique', Espace populations sociétés, 2011/2 | 2011, 195-213.

difficultés auxquelles se confrontent les migrant.e.s peuvent aussi être vécues par leurs enfants. Les données de l'enquête sont utilisées ici pour décrire d'une part, les niveaux d'instruction des migrant.e.s et de leurs descendant.e.s, et la reconnaissance de leurs diplômes, d'autre part, leur situation professionnelle, et les facteurs qui influencent leur situation professionnelle.

3.2.1. Des niveaux d'instruction dans l'ensemble élevés, mais une part importante de diplômes non reconnus

Quelques travaux ont déjà montré que les Afro-descendant.e.s ont un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne en Belgique, et plus élevé que la moyenne parmi les personnes originaires d'autres migrations (Schoumaker & Schoonvaere, op. cit.). Notre enquête le confirme. Plus de 60% des Afro-descendant.e.s de 18 ans et plus ont un niveau d'études supérieur, qui pour moitié, est un niveau universitaire (Figure 6, Tableau 15). Bien qu'il ne soit pas exclu que cette proportion soit un peu surestimée, du fait de taux de réponses plus élevés parmi les plus instruits, ce résultat confirme le fait que le capital humain des Afro-descendant.e.s est globalement élevé en Belgique. En comparaison, la moyenne nationale en Belgique des personnes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur (toutes origines confondues) était de 33% en 2016 parmi les 15-64 ans²², selon l'enquête sur les forces de travail. Dans l'enquête sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs, le taux de personnes détentrices d'un niveau d'étude supérieur était de 40 % pour les premiers et de 24,5% pour les seconds (Torrekens et Adam, op.cit.: 39)²³.

Figure 6: Distribution de la population d'Afro-descendant.e.s francophones de Belgique par niveau d'instruction terminé



²² Cette proportion est de 37,5% parmi les 25-64 ans, et de 45,6% parmi les 30-34 ans.

²³ Voir aussi Eurislam, finding a place for Islam in Europe, Workpackage 4, Integrated Report on Survey Analysis, http://www.eurislam.eu/var/WP4_Integrated_report_on_survey_analysis.pdf, décembre 2011.

Ce niveau d'instruction élevé résulte en partie du fait que les plus instruit.e.s ont souvent nettement plus de chances de quitter leur pays que les moins instruit.e.s (Docquier et al., 2007). De plus, de nombreux(se)s migrant.e.s africain.e.s subsaharien.ne.s viennent en Belgique dans le but de poursuivre leurs études universitaires, et ne retournent pas nécessairement dans leur pays d'origine à l'issue de leurs études. Globalement, les niveaux d'instruction ne varient pas en fonction des origines, ni en fonction du sexe du/de la répondant.e, sauf pour le supérieur long avec 27% de femmes et 33,4% d'hommes. Cette absence de variation selon le genre est remarquable. En effet, pour la population globale en Belgique,²⁴ de même que pour les populations d'origine marocaine, les femmes sont souvent plus diplômées du supérieur que les hommes, tandis que dans le pays d'origine²⁵, les hommes disposent plus souvent que les femmes d'un diplôme du supérieur. Ce que l'on retrouve également dans d'autres contextes nord-africains et subsahariens (Global Gender Gap Report, 2016).

Les niveaux d'instruction sont plus difficilement comparables entre générations, étant donné qu'une part importante de la deuxième génération n'a pas terminé ses études. Cependant, en limitant les comparaisons aux 25 ans et plus, il ne ressort pas de différences générationnelles.

Cette continuité trouve à s'éclairer du discours des jeunes (18-35 ans) quant à l'éducation qu'ils ont reçue. Les entretiens qualitatifs menés avec des jeunes qui sont encore dans le secondaire, à l'université ou qui ont récemment accédé au marché du travail, font, en effet, tous ressortir une exigence scolaire forte et répandue de la part des parents:

« Beaucoup de parents africains sont très axés sur les études. Les études, les études, les études! C'est quelque chose qu'on a tous en commun. Même au sein de mon asbl quand vous allez rencontrer les autres, c'est pareil, même les autres Africains. Pour eux (i.e. les parents) tu peux tout rater mais il faut étudier. C'est les études, les études, le diplôme ». (jeune femme belgo-rwandaise, 31 ans, francophone, avril 2016)

« Il y avait mes parents, il y avait des amis de mes parents, avec eux je le voyais aussi. Par exemple j'ai une grande sœur, entre parenthèses 'tante', qui me disait, elle aussi: « Quand vous arriverez à l'université ne vous attendez pas à ce que l'on vous donne des points ou à ce que l'on soit gentil avec vous. Travaillez triplement, quadruplement avec vos amis, nous il y avait un prof qui avait dit: « Chez moi, un étranger il n'a pas plus de quatorze c'est tout ». » (jeune femme belgo-burundaise, 24 ans, francophone, mars 2017)

24 50,7% des femmes en Belgique ayant entre 30 et 34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 40,4% des hommes, cf. Eurostat data 2016.

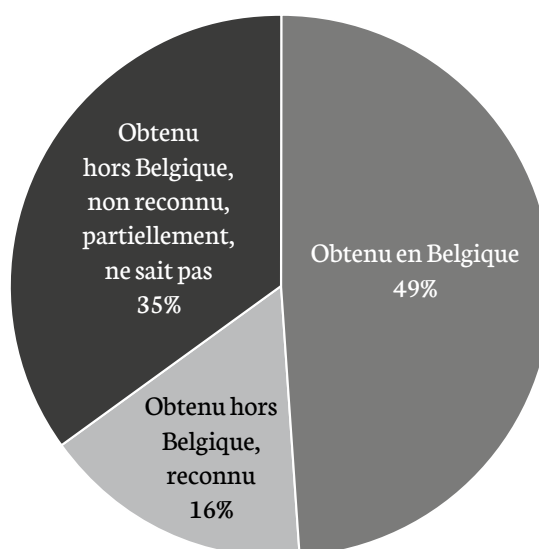
25 World Economic Forum, Global Gender Gap Report 2014. <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2014/economies/>.

Tableau 15. Niveau d’instruction terminé

Quel est le plus haut niveau d’études que vous avez terminé avec succès?						
	Sans instruction et primaire	Secondaire	Supérieur court	Supérieur long et doctorat	Total	N
Pays d’origine (n.s.)						
RD Congo	6%	34%	31%	30%	100%	298
Burundi	4%	25%	32%	39%	100%	131
Rwanda	3%	33%	32%	32%	100%	165
Autres pays d’Afrique subsaharienne francophone	4%	38%	25%	34%	100%	206
Sexe (n.s.)						
Homme	4%	32%	28%	36%	100%	421
Femme	5%	38%	29%	28%	100%	379
Total	5%	35%	29%	32%	100%	800
N	34	275	232	259	800	
Génération (parmi les 25 ans et +) (n.s.)						
1ère génération	4%	29%	29%	38%	100%	525
Génération 1.5	2%	42%	34%	22%	100%	69
2ème génération	2%	25%	38%	36%	100%	69
Total	3%	31%	30%	36%	100%	663
N	17	183	206	257	663	
Echantillon: Ensemble de l’échantillon. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

Cela étant, à peine un peu plus de la moitié des personnes détentrices d’un diplôme que nous avons interrogées a obtenu son diplôme le plus élevé en Belgique (Figure 7), cette proportion dépassant 60% parmi ceux ayant un niveau d’études supérieures d’au moins 4 ans (Tableau 16). Par comparaison, 75% des Belgo-Marocains et 86% des Belgo-Turcs ont effectué des études en Belgique (Torrekens et Adam, op.cit.). On observe par contre des variations en fonction de l’origine, avec une plus forte proportion de personnes d’origine rwandaise ayant obtenu le diplôme en Belgique, et une proportion plus faible parmi les personnes des autres pays d’Afrique subsaharienne francophone. Ces différences sont à mettre en relation avec leur présence plus récente, la plus grande proportion de migrant.e.s dans ces groupes, et le fait qu’ils sont plus nombreux à être encore étudiant.e.s au moment de l’enquête. Toutefois, ces différences ne sont pas statistiquement significatives et concernent essentiellement le supérieur court.

Enfin, environ 15% des personnes ayant obtenu leur diplôme hors de Belgique affirment avoir un diplôme reconnu pour exercer un emploi en Belgique. Un peu plus de 30% des répondant.e.s a un diplôme qui n’est pas reconnu en Belgique, ou dont le statut, pour pouvoir exercer un emploi en Belgique, n’est pas connu. Un pourcentage interpellant qui semble indiquer un niveau important de marginalisation et, ou de distanciation vis-à-vis des circuits possibles de l’insertion socio-professionnelle.

Figure 7: Lieu d'obtention et reconnaissance du diplôme

Comme nous le verrons plus loin, la question du lieu d'obtention et de la reconnaissance du diplôme est majeure dans les parcours d'insertion sur le marché du travail. La non reconnaissance du diplôme, bien que moins fréquente parmi les plus instruit.e.s, est l'un des facteurs de déclassement des plus qualifié.e.s.

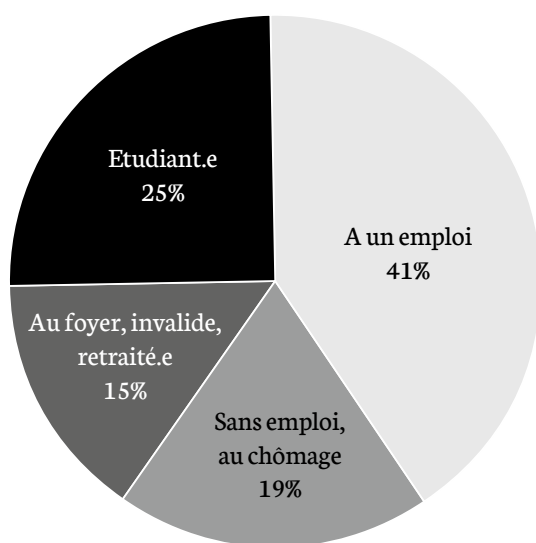
Tableau 16. Lieu d'obtention et reconnaissance du diplôme

Lieu d'obtention et reconnaissance du diplôme					
	Obtenu en Belgique	Obtenu hors Belgique, reconnu	Obtenu hors Belgique, non reconnu, partiellement, ne sait pas	Total	N
Pays d'origine (n.s.)					
RD Congo	50%	14%	36%	100%	283
Burundi	50%	18%	32%	100%	124
Rwanda	63%	10%	27%	100%	162
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	46%	18%	36%	100%	201
Sexe (**)					
Homme	47%	21%	32%	100%	404
Femme	51%	12%	37%	100%	366
Niveau d'instruction (***)					
Secondaire et moins	39%	15%	47%	100%	275
Supérieur court (3 ans)	50%	16%	35%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	63%	17%	20%	100%	259
Total	50%	16%	35%	100%	770
N	430	113	227	770	
Echantillon: Répondants ayant un diplôme du secondaire ou du supérieur. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01					

3.2.2. Une insertion difficile sur le marché de l'emploi

Parmi l'ensemble des répondant.e.s, 41% ont un emploi comme activité principale au cours du mois précédent l'enquête, un peu plus d'un quart a le statut d'étudiant.e, 19% sont sans emploi, et 15% sont au foyer, invalide ou retraité.e (Figure 8, Tableau 17)²⁶. Dans l'ensemble, on note quelques variations entre groupes, pour la plupart non significatives sauf entre niveaux d'instruction. Etant donné la structure par âge des personnes d'origine africaine, plus jeunes comparativement à la population de la Belgique dans son ensemble, ces données ne sont pas directement comparables aux données relatives à la Belgique, mais elles indiquent une forte proportion d'étudiant.e.s et de personnes sans emploi.

Figure 8: Activité principale au cours du dernier mois



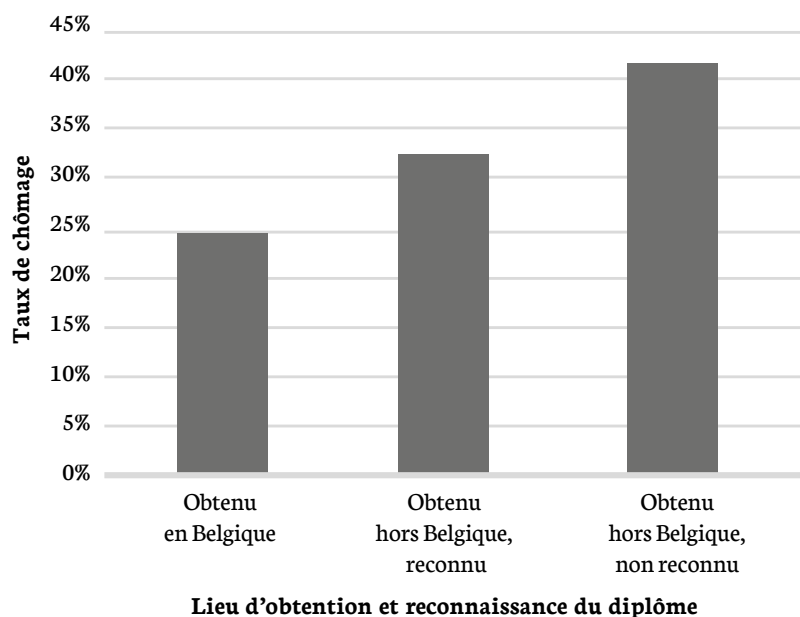
²⁶ Le taux d'emploi mesuré dans l'enquête est très proche de celui observé dans le monitoring socio-économique parmi les personnes originaires d'Afrique subsaharienne (40% en 2012), calculé avec les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (SPF Emploi, Travail et Concertation sociale & Centre interfédéral pour l'égalité des chances, 2015). Il est sensiblement inférieur à la moyenne observée en Belgique (66%).

Tableau 17. Type d'activité principale au cours du dernier mois

Laquelle des descriptions suivantes correspond le mieux à votre situation au cours du dernier mois?						
	A un emploi	Sans emploi, au chômage	Au foyer, invalide, retraité.e	Etudiant.e	Total	N
Pays d'origine (n.s.)						
RD Congo	41%	20%	14%	25%	100%	300
Burundi	39%	23%	14%	24%	100%	131
Rwanda	50%	12%	17%	21%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	39%	19%	15%	27%	100%	207
Sexe (n.s.)						
Homme	43%	21%	12%	25%	100%	423
Femme	40%	17%	17%	26%	100%	381
Niveau d'instruction (*)						
Secondaire et moins	35%	22%	18%	25%	100%	309
Supérieur court (3 ans)	47%	16%	16%	21%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	43%	18%	10%	30%	100%	259
Total	41%	19%	15%	25%	100%	804
N	341	140	90	233	804	
Echantillon: Ensemble de l'échantillon. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

Dans le tableau 18, seules les personnes recensées dans la population active sont prises en compte, c'est-à-dire les personnes ayant un emploi et celles sans emploi et disponibles sur le marché du travail. La proportion de personnes sans emploi mesure le chômage parmi la population originaire de l'Afrique subsaharienne francophone en Belgique. L'enquête indique qu'environ 30% de la population est au chômage, soit un taux significativement plus élevé que la moyenne en Belgique (7.9% selon l'enquête EFT de 2016). Les résultats de l'enquête, on l'a dit, ne sont pas rigoureusement comparables à ceux publiés dans les enquêtes officielles (enquêtes force de travail²⁷). Néanmoins, la conclusion selon laquelle le chômage est plus élevé parmi la population de l'enquête est sans appel et va dans le sens de tous les travaux sur le faible taux d'emploi et le fort taux de chômage parmi la population originaire de pays tiers en Belgique (OCDE, 2008; De Keyser et al., 2012; Huddleston et al., 2013). Selon l'enquête EFT de 2016, le taux de chômage des ressortissant.e.s de pays tiers en Belgique s'élevait à 27%, soit une valeur comparable à celle mesurée dans l'enquête. Les travaux relatifs à la population originaire de RD Congo en Belgique montrent également qu'ils sont parmi les groupes les moins bien insérés sur le marché du travail par rapport aux groupes issus de l'immigration (Desmarez et al., 2004; Schoonvaere, op. cit.; Vause, 2011; Feld, 2010; Direction générale Emploi et marché du travail, 2008).

²⁷ Notamment parce que la période de référence diffère entre enquêtes (un mois dans l'enquête, une semaine dans l'enquête EFT), et que la définition du travail est plus précise dans l'enquête EFT.

Figure 9: Taux de chômage en fonction du lieu d'obtention et de la reconnaissance du diplôme

Une régression logistique²⁸ indique que les niveaux de chômage varient en fonction du lieu d'obtention du diplôme, du niveau d'instruction, de l'âge et de l'origine (Tableau 18). Premièrement, les personnes ayant obtenu un diplôme à l'étranger, et qui n'est pas reconnu, ont un risque deux fois plus élevé d'être sans emploi. La dévalorisation du diplôme du pays d'origine est également observée pour d'autres groupes de migrant.e.s en Belgique ainsi que dans d'autres pays (Kofman, 2013; Kofman and Lassalle, 2006; Vouyioukas and Liapi, 2013; Godin and Freitas, 2013; Getachew, 2012; Garrido and Codó, 2014). Néanmoins la reconnaissance du diplôme peut diminuer cette dévalorisation. Ainsi, en Belgique, mais aussi en Italie ou en Australie, les immigré.e.s dont le diplôme étranger est reconnu connaissent un taux d'emploi supérieur à ceux dont le diplôme n'est pas reconnu (IOM, 2013²⁹).

A l'inverse, la nationalité belge n'a pas d'effet significatif. Il semble donc bien que, plus que la nationalité, ce soit la 'nationalité' du diplôme et sa reconnaissance qui jouent un rôle dans les conditions d'accès au marché du travail. Ce résultat diffère d'autres travaux mettant en évidence une probabilité plus élevée de décrocher un travail parmi les personnes ayant la nationalité belge (De Keyser, Delhez, & Zimmer, 2012)³⁰. Nous avons interrogé la période d'obtention du diplôme afin de voir dans quelle mesure certains groupes pouvaient être pénalisés plus que d'autres. Cependant, la taille de l'échantillon de l'enquête est globalement assez petite, et ne nous permet pas de fournir des informations fiables sur ce point.

28 Voir la section 'traitement et analyse des données' pour une explication de la régression logistique.

29 IOM 2013 Recognition of qualifications and competencies of migrants.

30 L'une des raisons de cette différence tient cependant sans doute au fait que le lieu d'obtention et la reconnaissance du diplôme n'ont pas été contrôlés dans l'étude mentionnée ci-dessus.

Tableau 18. Variations du chômage en fonction de plusieurs variables socio-économiques: proportion de personnes sans emploi, et rapports de cote d'une regression logistique

Personnes sans emploi parmi la population active			
	% sans emploi	N	Rapports de cotes (régression logistique)
Pays d'origine (n.s.)			
RD Congo	33%	179	0.73
Burundi	37%	75	1.00
Rwanda	19%	106	0.41**
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	33%	121	0.73
Sexe (n.s.)			
Homme	33%	267	1.00
Femme	30%	214	0.96
Niveau d'instruction (*)			
Secondaire et moins	39%	159	1.00
Supérieur court (3 ans)	25%	155	0.58*
Supérieur long (4 ans et +)	29%	164	0.72
Région (n.s.)			
Bruxelles	32%	182	1.00
Flandre	28%	154	0.72
Wallonie	33%	145	0.96
Groupes d'âges (n.s.)			
18-29 ans	29%	74	1.53
30-39 ans	33%	152	1.47
40-49 ans	24%	152	1.00
50 ans et +	40%	103	2.30**
Diplôme (**)			
Obtenu en Belgique	25%	262	1.00
Obtenu hors Belgique, reconnu	33%	59	1.33
Obtenu hors Belgique, non reconnu	42%	147	1.82*
Nationalité belge (n.s.)			
Non	38%	143	1.35
Oui	28%	338	1.00
Génération (n.s.)			
Première génération	33%	354	1.00
Génération 1.5	27%	64	0.98
Deuxième génération	20%	63	0.90
Total	31%	481	
Echantillon: population active (personnes ayant un emploi ou cherchant un emploi). Signification statistique: *: p<0.10; **: p<0.05; *** p<0.01.			

Autre résultat significatif: avoir un diplôme de l'enseignement supérieur court protège davantage du chômage qu'un diplôme du supérieur long ou qu'un plus faible niveau d'études. On peut émettre l'hypothèse que ceux qui sont en possession de ce type

de diplôme peuvent plus facilement valoriser leur qualification sur le marché de l'emploi, ou dans des métiers en pénuries où la concurrence et les discriminations seraient moins prononcées. Les personnes de 50 ans et plus ont aussi un risque de chômage nettement plus élevé que les autres, et en particulier par rapport au groupe de 40-49 ans, qui est le plus actif sur le marché du travail. En revanche, les personnes d'origine rwandaise ont un risque sensiblement plus faible que les autres d'être sans emploi, sans que cela ne soit *a priori* explicable par des facteurs objectifs, mesurables. Relevons ici qu'une part importante des personnes d'origine rwandaise ont obtenu le statut de réfugié. Deux facteurs pourraient alors expliquer leur plus grande insertion sur le marché de l'emploi. Premièrement, il semble comme mis en évidence dans la recherche Careers³¹, qu'une part importante des personnes ayant obtenu le statut de réfugié parviennent à s'insérer sur le marché du travail, même si cela peut prendre plusieurs années. Deuxièmement, le taux plus élevé de reconnaissance des demandes d'asile chez les Rwandais.e.s a aussi pu contribuer à leur insertion professionnelle plus rapide, pouvant bénéficier de formations ou de remises à niveaux en conformité avec les exigences des procédures de délivrance des équivalences de diplôme.

3.2.3. Une surreprésentation dans des emplois peu qualifiés et un déclassement fréquent

*“Ma mère, quand elle est venue ici, elle avait déjà travaillé pendant sept ans au Burundi comme prof de chimie et d'agronomie, mais quand elle est arrivée ici, on lui a dit qu'il fallait faire les équivalences, parce que ses diplômes ne valent rien”.
(jeune femme belgo-burundaise, francophone, 24 ans, mars 2017)*

Parmi les personnes ayant un emploi, près de 70% ont un emploi à durée indéterminée, les autres ayant un emploi à durée déterminée (13%), dans des agences d'interim (9%), ou ont d'autres types de contrat (8%). Bien que le secteur de l'interim ne représente qu'environ 10% du total de l'emploi, ce pourcentage est plus élevé que dans le reste de la population, et des groupes associés à d'autres migrations (SPF Emploi, Travail et Concertation sociale & Centre interfédéral pour l'égalité des chances, 2015). De manière générale, les jeunes et les moins qualifiés sont plus susceptibles d'avoir des contrats d'interim ou d'autres types de contrats, et l'interim est plus fréquent en Flandre. Environ deux tiers de personnes en emploi sont salariées du secteur privé, un peu plus d'un quart salariées du secteur public, et moins de 10% ont le statut d'indépendant. Cette faible proportion d'indépendant.e.s parmi les personnes originaires d'Afrique subsaharienne est similaire à celle (6%) observée en 2012 dans le Monitoring socioéconomique (SPF Emploi, Travail et Concertation sociale & Centre interfédéral pour l'égalité des chances, op.cit.). Elle est aussi comparable à celle mesurée parmi les Belgo-Marocains (7%) et les Belgo-Turcs (9%) dans l'enquête de la Fondation Roi Baudouin auprès de ces populations (Torrekens et Adam, op.cit.). Au-delà des contrats et des statuts, la nature du travail effectué renseigne davantage sur la qualité de l'emploi.

31 Careers project: Insertion socioéconomique des réfugiés: The Long and Winding Road to Employment (2015). Andrea Rea et Johan Wets (Promoteurs). <http://unia.be/fr/articles/insertion-socio-economique-des-refugies-the-long-and-winding-road-to-employment>

Tableau 19. Professions les plus représentées parmi les hommes et les femmes

Femmes	%	Hommes	%
Personnel de nettoyage	15%	Magasinier	9%
Aide soignante	14%	Vendeur	7%
Infirmière	8%	Restauration (cuisinier, serveur, autre)	6%
Vendeuse	7%	Ouvrier qualifié dans l'industrie	6%
Restauration (cuisinière, serveuse, autre)	7%	Employé administratif	5%
Aide-ménagère à domicile	5%	Electricien	3%
Réceptionniste et agent de call centers	4%	Assistant et éducateur social	3%
Assistante et éducatrice sociale	4%	Personnel de nettoyage	3%
Enseignante secondaire	3%	Gestionnaire financier, auditeur, fiscaliste	2%
N=244	67%	N=190	44%
Echantillon: personnes occupant un emploi.			

Les femmes sont dans une large mesure concentrées dans le domaine de la santé (aides soignantes et infirmières), du nettoyage et des aides ménagères, ainsi que dans les professions de vendeuses, dans la restauration, comme agents de call centers et réceptionnistes, assistantes sociales et enseignantes. Ces sept activités représentent deux tiers 60% des emplois féminins recensés. Les activités des hommes sont dans l'ensemble plus diversifiées, avec une part importante de magasiniers, vendeurs, employés dans la restauration et ouvriers qualifiés dans l'industrie (assembleurs, chauffeurs d'engins etc.). Cette description des activités est présentée à titre illustratif, tant la nature des activités est diverse et leur classification complexe. Elle illustre néanmoins le fait que l'ethnostratification du marché du travail est bien présente, en particulier pour les femmes et ce, malgré le haut pourcentage de femmes diplômées du supérieur. Par ailleurs, même si les Afro-descendant.e.s occupent aussi des emplois très qualifiés (enseignants, médecins, avocats, etc.), ils sont surreprésentés dans des emplois dit élémentaires et dans les statuts d'ouvrier (Adam, 2007; SPF Emploi, Travail et Concertation sociale & Centre interfédéral pour l'égalité des chances, op.cit.).

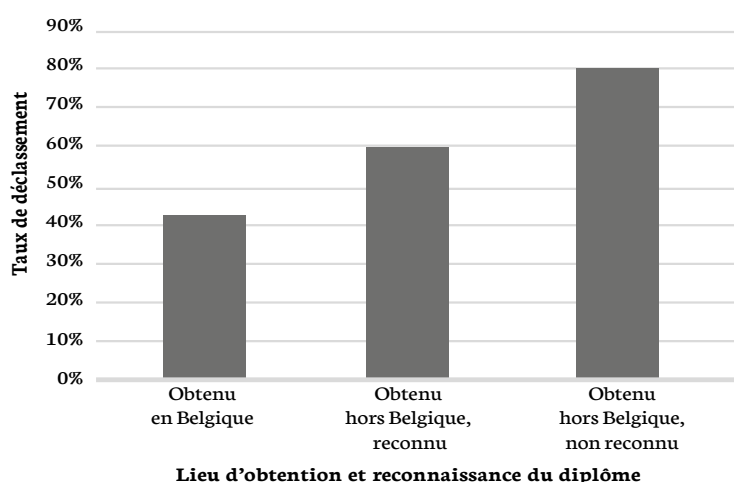
Diverses études ont souligné les difficultés rencontrées par les migrant.e.s dans l'obtention d'un emploi correspondant à leurs qualifications, et des taux de déclassement³² élevés dans plusieurs pays, dont la Belgique (OCDE, 2007; Adam et van Dijk, 2015; Westerveen et Thys, 2016). Une enquête parmi les personnes d'origine congolaise en Belgique a mis en évidence que plus de la moitié des personnes occupaient un emploi ne correspondant pas à leur niveau de diplôme (Schoumaker et al, 2017). Nous avons ici abordé la question du déclassement par auto-déclaration, c'est-à-dire en recueillant l'avis des répondant.e.s sur l'impression de l'adéquation entre l'emploi qu'ils occupent et leur niveau de diplôme. A la question « avez-vous l'impression d'occuper un

32 Le déclassement fait ici référence à l'inadéquation entre qualifications et emploi.

emploi qui correspond à votre niveau de diplôme? », les personnes répondant « non, pas du tout » et « non, mais il s'en approche » ont été considérées en situation de déclassement.

Au total, un peu moins de la moitié des répondant.e.s considèrent exercer un emploi correspondant tout à fait à leur niveau de diplôme. Ces résultats confirment l'importance du déclassement parmi les personnes d'ascendance africaine en Belgique. Une proportion plus élevée que pour les autres groupes issus de migrations non-européennes compte tenu du degré de qualification supérieur. Par comparaison, 61% des Belgo-Marocains et 62,5% des Belgo-Turcs estiment occuper un emploi en accord avec le niveau de leur diplôme (Torrekens et Adam, op.cit.). Comme pour le chômage, une régression logistique est ici estimée pour évaluer les facteurs qui influencent le risque d'être en situation de déclassement professionnel en contrôlant les autres variables. Les mêmes variables que pour le chômage sont utilisées ici, et les rapports de cotes sont présentés dans le tableau 20³³.

Figure 10: Déclassement en fonction du lieu d'obtention et de la reconnaissance du diplôme



Le principal facteur de risque de déclassement identifié dans cette analyse est, sans surprise, la non reconnaissance du diplôme³⁴. Les personnes dans cette situation occupent souvent des emplois élémentaires - notamment dans le nettoyage. Les personnes résidant en Flandre ont aussi un risque sensiblement plus élevé d'être en situation de déclassement. Cela s'explique sans doute en partie par une moins bonne maîtrise de la langue de la région compte tenu du fait que notre échantillon concerne uniquement des personnes originaires d'Afrique subsaharienne francophone. Les personnes ayant un niveau universitaire sont aussi plus à risque d'être en situation de déclassement. Autrement dit, plus le niveau d'instruction est élevé, plus le potentiel de

33 Voir la section 'traitement et analyse des données' pour une explication de la régression logistique et des rapports de cotes.

34 Les données utilisées ici ne permettent pas d'identifier tous les facteurs qui influencent le déclassement, et d'autres facteurs, tels que des discriminations, peuvent aussi conduire à des situations de déclassement.

déclassement est important, ce qui pose la question du plafond de verre ethno-racial au sein du marché de l'emploi.

La quasi-totalité des jeunes que nous avons interviewés a vécu le déclassement des parents, y compris celui de parents qui étaient venus faire des études en Belgique avant de rentrer au pays. C'est le cas de cette jeune femme belgo-rwandaise (31 ans, néerlandophone, avril 2016):

« La plupart ont étudié, ont fait des études. Ils sont venus étudier ici à Louvain-la-Neuve ou à l'ULB et sont retournés au pays. Donc la plupart ont étudié, et étaient cadres. Quand ils arrivent ici, par la guerre ou parce qu'ils sont souvent menacés, des choses comme ça, ils doivent aller faire le ménage, ils doivent aller ramasser des déchets (...) ».

Si le chômage diminue chez les plus jeunes (deuxième génération et génération 1.5), il ressort toutefois comme nettement supérieur à la moyenne nationale (23% versus 8%). La deuxième génération subit elle aussi un fort déclassement professionnel (34%) même si, à nouveau, ce chiffre est inférieur à la moyenne générale des Afro-descendants que nous avons interviewés (54,4%). On ne dispose en outre pas encore de chiffres comparables à celui des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs (étant donné que beaucoup n'ont pas encore terminé leurs études). Cela étant, la marginalisation socio-professionnelle qu'expérimentent les jeunes, dans la recherche d'un stage ou d'un emploi, ressort de la majorité des entretiens que nous avons effectués dans le volet qualitatif. Il est à souligner que cette marginalisation s'inscrit dans la continuité des différentes formes d'exclusion ou de discrimination rencontrée dans le milieu scolaire ainsi que dans le supérieur, universitaire ou non. Cette jeune femme explique que cela l'a poussée à se réorienter avant même d'avoir commencé à travailler pour investir une profession 'moins exposée' à la clientèle:

« J'avais fait des études de gestion hôtelière mais j'ai dû me réorienter vers les ressources humaines (...). C'était du style, je vais postuler à un hôtel, j'arrive, je suis assise et je dis « voilà c'est pour un entretien » « ah oui, c'est pour le poste de femme de ménage », je suis sortie, je n'ai même pas passé l'interview. Cela arrivait tout le temps. A peine on arrive, on est jugé et donc j'ai directement arrêté. Je suis sortie de là en larmes, je me suis dit que je ne trouverais jamais, je savais que dans l'hôtellerie je ne pouvais pas commencer. Gestion hôtelière, je savais très bien que je n'allais pas arriver et devenir manager, il fallait que je commence par l'accueil. Pour commencer à l'accueil c'était pas passable directement, dans tous les types d'hôtels, ça on me l'a vite fait comprendre. Souvent dans les entrevues on me disait « ah oui mais votre coiffure, elle est comment? ». Quand j'allais avec mes cheveux naturels on me disait « ah oui mais votre coiffure... ». Quand j'allais avec les mèches c'était « ah mais votre coiffure, comment vous faites? est-ce que?... ». Une fois, j'ai même eu la remarque « est-ce que vous savez dompter vos cheveux? ». Donc euh les petites boucles qui dépassent... Voilà ce n'était pas bienvenu, il fallait les 'civiliser', il fallait se mettre des tissages pour ressembler un peu à tout le monde. C'est vrai que c'est quelque chose que j'ai fait aussi au début de ma carrière. Je n'allais jamais au travail avec mes cheveux naturels, j'allais toujours travailler avec un tissage, pour essayer de me fondre un peu dans la masse... ». (jeune femme belgo-rwandaise, néerlandophone, 31 ans, avril 2016)

Outre l'origine, le sexe est une variable très discriminante, avec un déclassement nettement moins fréquent chez les femmes (44%) que chez les hommes (68%), même en tenant compte des différences de niveaux d'instruction des hommes et des femmes. Il est difficile d'analyser ce différentiel. Bien que ce déclassement puisse en partie être temporaire, avant de décrocher un meilleur emploi, pour les plus jeunes, l'ampleur de ce phénomène doit nous interpeller sur les facteurs tels que la discrimination qui peuvent y concourir, et sur les effets de ce déclassement sur les personnes elles-mêmes et leur famille.

Dans le cadre des focus groups que l'on a effectués, nous avons voulu interroger l'influence du genre sur les discriminations, à savoir la manière dont la marginalisation socio-professionnelle était vécue selon le sexe, non pas seulement d'un point de vue culturel (la manière dont la socialisation amène par exemple à ressentir/vivre de manière différenciée l'infériorisation sociale selon que l'on est un homme ou une femme) mais de manière structurelle (au regard d'un traitement différencié des hommes et des femmes par le groupe majoritaire que percevaient ces groupes). Il est ressorti des trois focus groups que les hommes afro-descendants font peur et font plus systématiquement l'objet d'exclusion par le groupe majoritaire. Une donnée qu'il s'agirait d'investiguer plus en avant. Ainsi, lorsque cette jeune femme belgo-congolaise donne son propre exemple, tous les intervenants abondent dans son sens:

« Mon frère et moi, on a un an d'écart, et je vois bien qu'on n'a vraiment pas eu la même vie, parce que je suis une femme. Parce que j'ai une petite voix, parce que c'est mignon et qu'il y a toujours ce côté, on va peut-être pouvoir la mettre quelque part ... Le racisme que j'ai vécu, par exemple j'ai toujours trouvé du travail. Alors j'ai toujours trouvé du travail où j'étais déclassée, par rapport à mes compétences ou par rapport à mon diplôme universitaire, par rapport à mes compétences linguistiques ou des choses comme ça, mais j'ai toujours trouvé du travail, là où pour mon frère, c'était difficile. Et même au niveau des études, c'est toujours passé plus facilement à l'université, alors que tant qu'on était enfant, mon frère avait beaucoup plus de facilités à l'école que moi. Moi je devais vraiment travailler, étudier, alors que lui, il réussissait très facilement mais après, dans les études universitaires, il a rencontré beaucoup plus de difficultés avec ses professeurs et je pense que c'est vraiment dû au fait que c'est un homme, et qu'on est plus dur avec les hommes. (...) Oui, les hommes ont plus de difficultés à s'intégrer dans cette société, ils ont plus de mal à trouver leur place, mais j'ai quand même le sentiment que c'est parce qu'on est beaucoup plus dur avec eux (...). » (jeune femme belgo-congolaise, francophone, 36 ans, janvier 2017)

Tableau 20. Variations du déclassement professionnel en fonction de plusieurs variables socioéconomiques: proportion de personnes se considérant en situation de déclassement et rapports de cotes d'une régression logistique

Déclassement professionnel (auto-déclaration)			
	% déclassé	N	Rapports de cotes (régression logistique)
Pays d'origine (n.s)			
RD Congo	56%	126	0.84
Burundi	58%	47	1.00
Rwanda	46%	85	0.82
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	58%	83	1.06
Sexe (**)			
Homme	68%	188	1.00
Femme	44%	153	0.27***
Niveau d'instruction (n.s)			
Secondaire et moins	60%	104	1.00
Supérieur court (3 ans)	53%	118	1.37
Supérieur long (4 ans et +)	54%	117	2.18*
Région (')			
Bruxelles	46%	127	1.00
Flandre	68%	112	2.99***
Wallonie	55%	102	1.30
Groupes d'âges (n.s)			
18-29 ans	55%	52	2.02
30-39 ans	49%	107	0.65
40-49 ans	57%	115	1.00
50 ans et +	64%	67	1.18
Diplôme (**)			
Obtenu en Belgique	43%	199	1.00
Obtenu hors Belgique, reconnu	59%	41	2.45*
Obtenu hors Belgique, non reconnu	80%	90	11.20***
Nationalité belge (n.s)			
Oui	52%	249	1.00
Non	63%	92	1.06
Génération (')			
Première génération	59%	244	1.00
Génération 1.5	52%	47	1.85
Deuxième génération	31%	50	0.57
Total	56%	341	
Echantillon: population ayant un emploi comme activité principale. Signification statistique: *: p<0.10; **: p<0.05; *** p<0.01. La question suivante a été posée: « Avez-vous l'impression d'occuper un emploi qui correspond à votre niveau de diplôme? ». Les personnes en situation de déclassement sont celles qui ont répondu « Non, mon emploi ne demande pas du tout mon niveau de diplôme », ou « Non, mon emploi ne demande pas mon niveau de diplôme mais s'en approche ».			

3.2.4. Une situation d'emploi qui influence fortement la situation financière

Le niveau de vie du ménage a été évalué par une question simple sur la situation du ménage pour acheter des biens de première nécessité, que les répondant.e.s pouvaient évaluer comme plus que suffisante, suffisante, tout juste suffisante ou insuffisante (Tableau 21). Dans l'ensemble, près de la moitié se situe dans la catégorie « suffisante », et un tiers dans celle « tout juste suffisante ». Seule une minorité (8%) évalue la situation financière du ménage comme plus que suffisante, et 13% comme insuffisante. Sans surprise, la situation financière est étroitement liée à la situation d'emploi. Parmi les personnes ayant un emploi sans déclassement, 80% déclarent une situation suffisante ou plus que suffisante, soit près de deux fois plus que parmi les chômeurs et les inactifs. La deuxième génération semble aussi jouir de meilleures conditions de vie que la première génération. On ne trouve par contre pas de différence significative selon l'origine, le sexe ou même le niveau d'instruction.

Tableau 21. Situation financière du ménage

Actuellement, pour acheter des biens de première nécessité, la situation financière de votre ménage est...							
	Plus que suffisante	Suffisante	Tout juste suffisante	Insuffisante	Ne sait pas/refus	Total	N
Pays d'origine (n.s)							
RD Congo	9%	52%	28%	11%	0%	100%	300
Burundi	3%	49%	41%	7%	0%	100%	131
Rwanda	9%	51%	26%	14%	1%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	7%	45%	33%	14%	1%	100%	207
Sexe (n.s)							
Homme	7%	51%	29%	12%	1%	100%	423
Femme	8%	47%	31%	14%	0%	100%	381
Niveau d'instruction (n.s)							
Secondaire et moins	5%	50%	29%	15%	1%	100%	309
Supérieur court (3 ans)	8%	49%	32%	12%	0%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	10%	47%	32%	11%	1%	100%	259
Région (n.s)							
Bruxelles	7%	51%	31%	10%	1%	100%	319
Flandre	8%	47%	28%	17%	1%	100%	235
Wallonie	8%	48%	31%	13%	0%	100%	250
Groupes d'âges (*)							
18-29 ans	12%	48%	29%	9%	2%	100%	240
30-39 ans	8%	45%	34%	14%	0%	100%	234
40-49 ans	5%	50%	31%	14%	0%	100%	186
50 ans et +	4%	55%	26%	16%	0%	100%	144
Génération (***)							
Première génération	5%	46%	35%	14%	0%	100%	541
Génération 1.5	14%	60%	16%	8%	2%	100%	110
Deuxième génération	17%	58%	18%	7%	1%	100%	153
Situation d'emploi (***)							
Emploi sans déclassement	20%	60%	16%	5%	0%	100%	157
Déclassement modéré	10%	64%	22%	4%	0%	100%	66
Déclassement sévère	7%	51%	33%	8%	1%	100%	118
Chômeur	4%	40%	38%	17%	2%	100%	140
Etudiant	5%	48%	33%	14%	1%	100%	233
Autre inactif	1%	39%	35%	25%	0%	100%	90
Religion (n.s)							
Catholique	7%	47%	32%	14%	0%	100%	366
Protestant	7%	54%	33%	6%	0%	100%	204
Autres religions chrétiennes	8%	49%	25%	18%	1%	100%	121
Musulman	9%	51%	22%	16%	2%	100%	54
Pas de religion	15%	36%	41%	5%	3%	100%	47
Autres/refus	4%	59%	31%	6%	0%	100%	12
Total	8%	48%	30%	13%	1%	100%	804
N	67	409	227	96	5	804	
Echantillon: Ensemble de l'échantillon. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01							

3.3. CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons étudié l'environnement familial ainsi que les profils socioéconomiques et conditions d'accès au marché du travail des Afro-descendant.e.s en général et des Belgo-Congolais.e.s, des Belgo-Rwandais.e.s et des Belgo-Burundais.e.s, en particulier.

Il en ressort trois grands résultats.

Le premier résultat significatif renvoie à l'environnement familial. La population étudiée vit en grande partie en couple avec enfants ou est célibataire sans enfant. Le grand nombre de personnes vivant seules est dû à la présence importante d'étudiant.e.s, également à la forte transnationalisation des rapports familiaux. En moyenne, un quart des personnes afro-descendantes que nous avons interviewées a une partie ou la totalité de sa famille (nucléaire) à l'étranger.

Le deuxième résultat significatif concerne le contraste entre le niveau d'éducation et le taux de chômage. L'enquête confirme que l'on a bien affaire à un groupe très éduqué puisque près de 60% des Afro-descendant.e.s de plus de 18 ans que nous avons interviewés ont un niveau d'études supérieur (avec un niveau universitaire pour moitié). C'est en outre une caractéristique qui va au-delà des milieux congolais puisqu'elle concerne aussi les milieux rwandais et burundais et les personnes originaires d'autres pays africains francophones.

Contrairement aux données générales avancées par l'observatoire de l'emploi³⁵, le niveau d'éducation n'est pas ici un facteur d'inclusion socioéconomique. Le taux de chômage des Afro-descendant.e.s est près de quatre fois supérieur à celui des Belges et plus de la moitié des personnes interviewées font état de situations de déclassement socio-professionnel.

L'étude permet d'identifier quatre grands groupes ayant un niveau de chômage statistiquement différent des autres. Premièrement, les personnes ayant obtenu un diplôme à l'étranger et non reconnu par la Belgique: ces personnes ont un risque deux fois plus élevé d'être sans emploi. Deuxièmement, les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur court, elles sont moins exposées au chômage que celles qui possèdent un diplôme du supérieur long ou ayant un faible niveau d'études. Troisièmement, les personnes d'origine rwandaise ont un risque plus faible que les autres groupes d'être sans emploi. Quatrièmement, les jeunes et les moins qualifiés qui sont plus susceptibles d'avoir des contrats d'intérimaire ou d'autres types de contrats, avec une proportion plus importante en Flandre.

³⁵ Portrait statistique de la jeunesse bruxelloise à son arrivée sur le marché du travail. Observatoire bruxellois de l'Emploi – février 2011

Le troisième résultat significatif est l'importance du sentiment de déclassement et l'etnostratification genrée du marché de l'emploi. Le sexe est une variable fortement discriminante puisque les hommes sont plus touchés par le chômage et le déclassement professionnel tandis que les femmes, également fortement déclassées, sont plus assignées à certains secteurs, en particulier le soin et la domesticité.

Parmi les facteurs d'insertion socio-professionnelle visibles, citons: le lieu d'obtention du diplôme (la nationalité du diplôme étant plus importante que l'acquisition de la nationalité), la procédure de reconnaissance du diplôme obtenu à l'étranger, les diplômes du supérieur court et le statut de réfugié. Le pourcentage important de personnes n'ayant pas effectué de démarche pour faire reconnaître leur diplôme, ou ne sachant pas quel est le statut de leur diplôme, est donc très interpellant. Il concerne plus les personnes originaires d'autres pays de l'Afrique subsaharienne francophone que la RD Congo, le Rwanda et le Burundi. Ce groupe compte aussi un taux plus faible de personnes détentrices d'un diplôme du supérieur court.

Soulignons enfin que la question de l'équivalence du diplôme ne permet pas d'expliquer le niveau élevé d'exclusion socio-professionnelle au sein de ces groupes. On le voit avec la deuxième génération, née et scolarisée en Belgique, qui, si elle est moins affectée par le chômage que la première génération, n'en est pas moins trois fois plus au chômage que la moyenne nationale.

Chapitre 4. Citoyenneté, nationalité, sentiment d'appartenance, valeurs et distance sociale

La notion de citoyenneté peut être définie de façon restreinte, comme un statut juridique (la nationalité) indiquant l'appartenance à une communauté politique (un Etat) ou de façon plus large comme un ensemble de droits et de devoirs appartenant au citoyen. Elle peut aussi être abordée à travers le sentiment d'appartenance à la nation des citoyens, sous l'angle de l'identité nationale ou de la participation active aux institutions politiques de la société (Kymlicka et Norman, 2000). Depuis les années 2000, les politiques d'intégration des pays européens insistent de façon croissante sur les devoirs des nouveaux citoyens, issus de l'immigration (Joppke 2000; Adam et Martiniello, 2013), en particulier en vue de leur adhésion aux dites 'valeurs nationales communes'. Le courant postcolonial, qui revisite l'histoire de la colonisation tout en questionnant ses effets dans le temps présent, quant à lui considère que les personnes originaires des anciennes colonies et leurs descendants, sont déjà 'intégrées', en tant que sujet de l'empire (Hall, 1991; Gilroy, 1987; Bhabha, 1994; Bhambra, 2017) et se focalise sur les modalités de leur inclusion par le groupe majoritaire en prêtant attention aux assignations, plus ou moins explicites, qui conduisent à établir, ou reconduire, des régimes de citoyenneté secondaire.

Dans ce chapitre, nous avons abordé la citoyenneté à travers diverses dimensions, aussi bien celles mises en avant par les défenseurs d'une conception restreinte de la citoyenneté que par ceux plaçant pour une acceptation plus large. On a également autant que possible intégré les facteurs objectifs et subjectifs de la citoyenneté en s'intéressant à la manière dont le sentiment d'appartenance à la nation belge des Afro-descendant.e.s se construit à partir de tout un faisceau d'indicateurs: l'obtention, ou le désir d'obtention, de la nationalité belge, les raisons pour lesquelles on souhaite ou pas devenir belge, mais aussi le rapport aux autres et à certaines valeurs sociales (la démocratie, l'égalité hommes-femmes, le droit à l'avortement, à l'euthanasie ou à l'homosexualité). Des valeurs qui sont, à tort ou à raison, généralement mises en avant, comme des valeurs sinon 'nationales', du moins intrinsèques aux démocraties libérales (Joppke, 2007).

4.1. ETRE BELGE OU DEVENIR BELGE?

Comme cela a été présenté dans la description de l'échantillon (chapitre 1), 56% de cette population ont la nationalité belge (53 % parmi les personnes nées en dehors de la Belgique). Cette proportion est plus basse comparée à la population d'origine marocaine (91%) et turque (93%) (Torrekens et Adam, op.cit.).

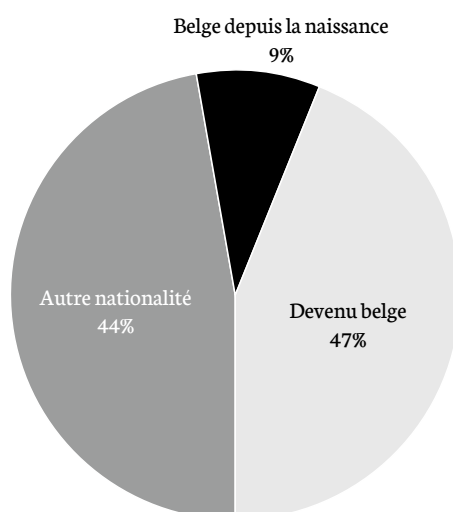
On pourrait imaginer que cela est dû à la présence plus ancienne de ces groupes sur le territoire belge, mais cela reviendrait à ignorer la présence congolaise, et dans une moindre mesure rwandaise et burundaise, qui prend forme sur le sol belge dans les années 1950. En revanche l'accès et la demande à la nationalité belge sont effectivement plus tardifs et renvoient au fait que la migration en tant que tel intervient bien après les premières formes de présence africaine subsaharienne sur le sol belge.

C'est donc bien plus la différence des histoires migratoires qui peut expliquer ce différentiel caractérisé d'une part, par la présence de politiques migratoires à destination du Maroc et de la Turquie, d'autre part, par l'absence de politiques migratoires à destination de la RD Congo, du Burundi et du Rwanda.

Les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs ont rapidement développé une logique d'installation, voire sont venus avec cette intention, dans le cadre de migrations de travail. Cela n'est pas le cas des Afro-descendant.e.s dont les dynamiques d'installation interviennent au tournant des années 1980-90, en dehors de toute demande ou régulation politique.

Seule une minorité des Afro-descendant.e.s que nous avons interviewé.e.s est née belge (9%), près de la moitié ayant obtenu la nationalité belge (47%) (Figure 11, Tableau 22). Dans l'ensemble, et sans surprise, les personnes nées en Belgique (deuxième génération) sont très majoritairement nées belges, et sont pratiquement toutes belges au moment de l'enquête. Ceci veut dire que l'un des parents, au moins, avait obtenu la nationalité belge avant leur naissance. Les personnes de 50 ans et plus sont très majoritairement belges (80%), même si très peu avaient la nationalité belge à leur arrivée en Belgique. Cependant, les personnes d'origine congolaise qui avaient plus de 57 ans au moment de l'enquête (nées avant 1960) et d'origines rwandaise et burundaise qui avaient plus de 55 ans au moment de l'enquête (nées avant 1962) sont nées belges, en tant que sujets coloniaux, et sont 'devenues' officiellement Congolais.e.s, Rwandais.e.s ou Burundais.e.s lors de l'accession à l'indépendance de leur pays d'origine. Bien qu'ils aient été 'belges' jusqu'en 1960 (pour le Congo) et 1962 (pour le Rwanda et le Burundi), ils n'ont pas bénéficié, ni leurs descendant.e.s, de procédures de facilitation dans l'acquisition de la citoyenneté.

Figure 11: Situation de nationalité



A peine 39% des personnes de 30-39 ans avaient la nationalité belge au moment de l'enquête (Tableau 22). La plus faible durée de séjour parmi ces personnes (chapitre 1) explique sans doute la faible proportion de personnes ayant obtenu la nationalité au sein

de ce groupe (cf. la loi d'acquisition de la nationalité belge). Enfin, parmi les jeunes de 18-29 ans, 56% sont belges, et 21% sont nés belges. Les Belges de naissance sont plus nombreux parmi les personnes d'origines congolaise (14%) et rwandaise (13%), reflétant leur présence plus ancienne en Belgique et la plus grande part des personnes de deuxième génération parmi cette population. La quasi-totalité de la deuxième génération d'Afro-descendant.e.s est née belge (92%), ce qui renvoie au fait que la deuxième génération est globalement très jeune, non sans souligner l'inadéquation du label 'immigré' ou 'migrant', trop souvent utilisé pour désigner les 'jeunes' afro-descendant.e.s de la deuxième génération.

On note également une plus faible proportion de personnes ayant la nationalité belge parmi les plus instruit.e.s (46%), en lien avec le fait que les personnes ayant un niveau universitaire n'ont pas nécessairement de projet d'installation en Belgique. Les désirs de retour, on le verra, sont, en effet, plus élevés parmi les étudiant.e.s et les plus instruit.e.s (chapitre 7). De même, la plus grande proportion de personnes ayant la nationalité belge parmi les moins instruit.e.s pourrait aussi refléter le fait que ces personnes n'ont pas de projet d'insertion dans le secteur public ou privé de leurs pays d'origine et ont le sentiment que la Belgique leur offre plus d'opportunités socioéconomiques.

Tableau 22. Situation de nationalité

Situation de nationalité					
	Belge depuis la naissance	Devenu Belge	Autre nationalité	Total	N
Pays d'origine (***)					
RD Congo	14%	50%	36%	100%	300
Burundi	7%	57%	36%	100%	131
Rwanda	13%	57%	31%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	4%	41%	55%	100%	208
Sexe (n.s.)					
Homme	11%	46%	43%	100%	423
Femme	8%	48%	44%	100%	382
Niveau d'instruction (**)					
Secondaire et moins	11%	51%	37%	100%	309
Supérieur court (3 ans)	10%	49%	41%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	7%	40%	54%	100%	259
Région (n.s.)					
Bruxelles	11%	46%	43%	100%	319
Flandre	10%	45%	45%	100%	235
Wallonie	7%	50%	43%	100%	250
Groupes d'âges (***)					
18-29 ans	21%	35%	44%	100%	241
30-39 ans	6%	33%	61%	100%	234
40-49 ans	3%	58%	40%	100%	186
50 ans et +	7%	73%	20%	100%	144
Génération (***)					
1ère génération	2%	45%	53%	100%	542
Génération 1.5	3%	79%	19%	100%	110
2ème génération	92%	7%	1%	100%	153
Total	9%	47%	44%	100%	805
N	152	356	297	805	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01					

Parmi les personnes n'ayant jamais eu la nationalité belge³⁶, une majorité (environ deux tiers) a le projet ou le désir d'obtention de la nationalité belge, et 27% ne désirent pas l'obtenir (et un peu moins de 10% n'ont pas d'idée précise) (Tableau 23). Au total, trois-quarts des répondant.e.s ont donc la nationalité ou désirent l'obtenir. Les principales variations à noter sont entre les plus instruit.e.s et les autres, les plus instruit.e.s n'étant que 50% à l'avoir déjà demandée ou à désirer l'obtenir, ce qui reflète encore le fait qu'une partie de ces personnes ne nourrit pas de projet de séjour de longue durée. Les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à avoir un projet de nationalité belge. Plusieurs interprétations peuvent être avancées sur base des données

36 Une dizaine de répondant.e.s avaient la nationalité belge à la naissance, mais ne l'a plus au moment de l'enquête.

recueillies dans les milieux congolais (Demart, 2008 ; 2017): le fait que les femmes viendraient davantage dans l'optique d'une installation définitive que les hommes (voir chapitre 2), une sorte de répartition dans l'économie du couple où l'obtention de la nationalité belge par la femme constitue une stratégie de 'sécurisation' de la famille corrélée à l'idée selon laquelle les femmes obtiendraient plus facilement leurs 'papiers' (régularisation et nationalité) que les hommes. Cette stratégie genrée liée au séjour et à l'accès à la nationalité a déjà été mise en évidence dans l'étude MAFE portant sur les Congolais.e.s mais n'a pas été investiguée dans les autres groupes. Notons cependant que le pourcentage d'Afro-descendant.e.s ayant acquis la nationalité belge est, dans notre enquête, similaire chez les hommes et chez les femmes.

Les deux principales raisons mentionnées pour ne pas désirer changer de nationalité (environ un tiers des répondant.e.s) sont le fait de ne pas vouloir s'établir en Belgique, et ne pas avoir envie d'être Belge. Cette proportion est plus forte chez les hommes (30,7%) et augmente avec le niveau d'instruction (38,9%), ce qui est en continuité avec les formes et stratégies migratoires des décennies précédentes. Historiquement, la mobilité des Congolais.e.s, des Rwandais.e.s et des Burundais.e.s en Belgique a longtemps été liée à des cursus d'études, très majoritairement masculins, avec retour immédiat au pays d'origine, après la fin des études. Le fait que les hommes instruits soient moins disposés à s'établir en Belgique et à devenir Belge peut traduire le désir des hommes de retour et surtout le projet d'insertion, ou de réinsertion dans la société d'origine, aussi bien au niveau socio-professionnel que politique, qui peut être incompatible avec la perte de la nationalité d'origine. Ensuite, alors que les Congolais.e.s n'ont jamais eu accès à la double nationalité (voir constitution de 1960 et 2006), et sont 27% à ne pas vouloir devenir Belge, les Rwandais.e.s et les Burundais.e.s peuvent en bénéficier. Il est à cet égard significatif de constater que 24% des Rwandais.e.s ne désirent malgré tout pas obtenir la nationalité belge, et 18% des Burundais.e.s.

Tableau 23. Projets d'obtention de la nationalité belge

Est-ce que vous ou vos parents avez déjà demandé la nationalité belge (pour vous-même)? Désirez-vous obtenir la nationalité belge?						
	A déjà demandé la nationalité	Désire l'obtenir	Pas d'intention précise (ne sait pas)	Ne désire pas l'obtenir	Total	N
Pays d'origine (n.s.)						
RD Congo	20%	49%	4%	27%	100%	94
Burundi	16%	53%	14%	18%	100%	38
Rwanda	21%	51%	4%	24%	100%	45
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	12%	49%	11%	28%	100%	109
Sexe (*)						
Homme	20%	39%	11%	31%	100%	157
Femme	13%	57%	5%	25%	100%	129
Niveau d'instruction (**)						
Secondaire et moins	18%	59%	6%	17%	100%	87
Supérieur court (3 ans)	26%	47%	5%	22%	100%	72
Supérieur long (4 ans et +)	8%	42%	11%	39%	100%	125
Région (n.s.)						
Bruxelles	12%	53%	10%	25%	100%	110
Flandre	25%	42%	6%	27%	100%	88
Wallonie	13%	50%	7%	30%	100%	88
Groupes d'âges (n.s.)						
18-29 ans	13%	48%	11%	28%	100%	67
30-39 ans	11%	58%	6%	25%	100%	118
40-49 ans	23%	37%	7%	33%	100%	70
50 ans et +	31%	38%	8%	23%	100%	31
Génération (***)						
1ère génération	13%	50%	8%	29%	100%	268
Génération 1.5	48%	36%	5%	11%	100%	18
Total	16%	49%	8%	27%	100%	286
N	44	139	25	78	286	
Echantillon: Personnes n'ayant jamais eu la nationalité belge Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

4.1.1. Pourquoi devenir Belge? Enfants, emploi et mobilité

Les personnes ayant obtenu la nationalité belge ou désirant l'obtenir ont été interrogées sur leurs motivations pour obtenir la nationalité belge (Tableau 24). Elles étaient invitées à se positionner par rapport à neuf affirmations, sur une échelle allant de très important à pas important du tout. Trois principales motivations se détachent: l'avenir des enfants, l'obtention d'un emploi ou d'un meilleur emploi, et la possibilité de se déplacer plus librement. Ces motivations font référence à des bénéfices tangibles (l'emploi et la mobilité), et à des bénéfices variés à plus long terme (l'avenir des enfants, l'accès à un crédit hypothécaire, etc.). A l'inverse, les raisons plus symboliques (fierté d'être Belge) ou relatives à la participation à la vie politique ont une moindre importance, sans que ceci ne soit spécifique aux Afro-descendant.e.s (OCDE 2011).

Tableau 24. Motivations pour l'obtention de la nationalité belge

Pourriez-vous me dire à quel point chacun de ces facteurs est, personnellement, une motivation à obtenir la nationalité belge?							
Pour...	Très important	Assez important	Peu important	Pas important du tout	Sans avis/ne sait pas	Total	N
L'avenir de mes enfants	59%	20%	11%	8%	2%	100%	539
Obtenir un emploi ou avoir un meilleur emploi en Belgique	56%	22%	10%	11%	1%	100%	539
Pouvoir me déplacer vers d'autres pays du monde sans problème	54%	23%	13%	10%	0%	100%	539
Me sentir davantage chez moi en Belgique	36%	22%	19%	21%	2%	100%	539
Faciliter l'accès à un crédit hypothécaire	30%	16%	20%	29%	5%	100%	539
M'investir dans la vie associative, politique etc. de la Belgique	28%	16%	22%	30%	4%	100%	539
Par fierté d'être belge	23%	22%	24%	28%	3%	100%	539
Pouvoir retourner facilement au pays d'origine	23%	17%	21%	38%	1%	100%	539
Pour ne plus être (nationalité d'origine)	4%	5%	16%	70%	5%	100%	539
Echantillon: Personnes ayant obtenu la nationalité belge, l'ayant demandée ou désirant l'obtenir.							

Bien qu'il n'y ait pas de grandes variations dans les motivations pour l'obtention de la nationalité belge selon l'origine des répondant.e.s, on note néanmoins quelques différences. Par exemple, le désir de se sentir davantage chez soi en Belgique est plus présent chez les personnes d'origines rwandaise et burundaise. L'obtention de la nationalité belge pour pouvoir retourner facilement au pays d'origine est sensiblement moins importante chez les personnes d'origine rwandaise.

Enfin, une proportion plus importante, bien que faible, de personnes d'origine rwandaise a pour motivation d'obtention de la nationalité belge, l'abandon de la nationalité d'origine. Une motivation qui apparaît comme plus politique que pragmatique étant donné, on l'a dit, que les Rwandais.e.s ont droit à la double nationalité.

De manière générale, l'avenir des enfants constitue le premier motif pour l'obtention de la nationalité belge avec toutefois une certaine variation entre les trois groupes puisque 'seulement' 54% des Congolais.e.s le mentionnent contre 60% des Rwandais.e.s et 76% des Burundais.e.s. L'obtention d'un emploi (56%) vient en seconde position puis la mobilité (54%).

Tableau 25. Motivations pour l'obtention de la nationalité belge selon l'origine

Pourcentage de personnes considérant ces motivations comme très importantes, par origine					
Pourriez-vous me dire à quel point chacun de ces facteurs est, personnellement, une motivation à obtenir la nationalité belge?	RD Congo	Burundi	Rwanda	Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	Total
L'avenir de mes enfants (*)	54%	76%	60%	63%	59%
Obtenir un emploi ou avoir un meilleur emploi en Belgique (***)	48%	54%	52%	65%	56%
Pouvoir me déplacer vers d'autres pays du monde sans problème (n.s.)	53%	55%	57%	55%	54%
Me sentir davantage chez moi en Belgique (**)	31%	51%	49%	37%	36%
Faciliter l'accès à un crédit hypothécaire (n.s.)	27%	36%	32%	31%	30%
M'investir dans la vie associative, politique etc. de la Belgique (n.s.)	31%	25%	25%	26%	28%
Pouvoir retourner facilement au pays d'origine (**)	23%	39%	13%	24%	23%
Par fierté d'être Belge (n.s.)	22%	32%	30%	20%	23%
Pour ne plus être (nationalité d'origine) (**)	3%	2%	9%	3%	4%
N	189	86	123	141	539
Echantillon: Personnes ayant obtenu la nationalité belge, l'ayant demandée ou désirant l'obtenir. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01					

4.1.2. Identité et sentiment d'appartenance à la Belgique

La notion d'identité renvoie à une construction complexe, multiple et évolutive qui pour certains auteurs renvoie avant tout à des modes d'action non instrumentaux et à l'auto-compréhension ou perception que les acteurs en font (Berger et Luckmann, 1966; Brubakers, 2001). Constituée de différentes appartenances (sociales, culturelles, religieuses, territoriales, politiques, etc.) dont l'agencement, voire la hiérarchie, est loin d'être donné une fois pour toutes (Guérin-Pace, 2006; Dubar, 2000; Bhabha, 1994), l'identité doit aussi être comprise comme une interprétation que les individus font du contexte dans lequel ils s'inscrivent (Blumer, 1969) et des interactions qu'ils ont avec les autres, ou de leur perception (Goffman, 1974).

En tant qu'élément du processus de construction de l'identité, le sentiment d'appartenance à la nation occupe donc une place centrale dans les recherches portant sur l'intégration des groupes en situation minoritaire, notamment ceux qui sont héritiers de l'histoire coloniale de la nation. L'appartenance à la nation étant ici une donnée objective - liée à l'insertion des sujets coloniaux dans les territoires impériaux des nations colonisatrices - pas, ou peu, objectivée dans les récits nationaux et politiques d'intégration (Lombardi-Diop et Romeo, 2015).

Enfin, le risque d'essentialisation des identités, tel que souligné par de nombreux auteurs (Hall, op.cit.; Butler, 2005), renvoie au risque de réification d'identités, en définitive contingentes. Si donc l'identité, dans sa définition première, désigne une propriété ou un ensemble de propriétés considérées comme essentielles à la définition des individus pouvant renseigner son appartenance à la nation, il y a donc lieu d'être

prudent en matière de généralisation en considérant les interactions au sein desquelles les constructions identitaires et appartenances se développent.

La présente enquête apporte un éclairage sur les liens entre citoyenneté et sentiment d'appartenance nationale, entendu comme sentiment subjectif d'attachement et d'identification à la nation (Simonsen, 2017). Pour tester l'existence du sentiment d'appartenance à la Belgique, la question suivante a été posée à l'ensemble des répondant.e.s, qui avaient la possibilité de mentionner un ou plusieurs pays: Dans quel(s) pays diriez-vous que vous êtes 'chez vous'? ³⁷. Elle permet notamment d'évaluer la proportion de personnes qui se sentent chez elles en Belgique. Dans l'ensemble, à peine un peu plus de la moitié des répondant.e.s mentionnent la Belgique comme pays où ils sont 'chez eux'. Une régression logistique permet d'identifier les principales variables qui influencent cela. Cinq facteurs sont significativement corrélés au fait de mentionner être chez soi en Belgique (Tableau 26).

1. Les personnes n'ayant pas la nationalité belge se sentent moins chez elles en Belgique.
2. La deuxième génération est nettement plus nombreuse à déclarer être chez elle en Belgique que la première génération et que la génération 1.5. La deuxième génération s'identifie donc très largement à la Belgique, et cette plus forte identification persiste en contrôlant les autres facteurs dans la régression (dont la nationalité).
3. Les personnes de 50 ans et + se sentent davantage chez elles en Belgique que les autres. Cela peut être lié au fait d'avoir passé plus de temps en Belgique et d'avoir sa famille (enfants voire petits-enfants) présents sur le territoire belge, peut-être aussi au passé colonial de la Belgique, puisque dans cette catégorie d'âge les Congolais.e.s, les Rwandais.e.s et les Burundais.e.s sont surreprésenté.e.s (chapitre 2). Le cas échéant, le sentiment d'être chez soi serait à croiser avec des processus d'identification à situer par rapport au Congo belge. Mais cela resterait à vérifier.
4. Les personnes d'origines rwandaise (68%) et burundaise (59%) sont plus susceptibles que les personnes d'origine congolaise (52%) et d'autres origines de déclarer se sentir être chez elles en Belgique. Le plus grand sentiment d'appartenance à la Belgique, des personnes d'origine rwandaise doit cependant être nuancé. Il est, en effet, ressorti des entretiens qualitatifs et focus groups une politisation de la question relative au sentiment d'appartenance à la Belgique parmi les personnes d'origine rwandaise. Déclarer 'se sentir Rwandais.e' revenant à déclarer son adhésion à la politique du régime en place. Dès lors, le fort taux de personnes d'origine rwandaise, près de 70%, déclarant se sentir chez elles en Belgique mesurerait avant tout une prise de distance vis-à-vis de la politique du pays d'origine. Cela étant, le fait que le sentiment d'appartenance des Congolais.e.s à la Belgique soit moindre est à souligner dans une perspective longitudinale. On sait qu'au lendemain de l'Indépendance, l'investissement de la Belgique par les Congolais s'est énoncé en termes de forte appartenance à l'ancienne métropole (Mayoyo, 1995; Demart, 2013), le pays 'des oncles' (ba noko). Le fait que seulement un peu plus de la moitié des Congolais.e.s interviewé.e.s déclarent aujourd'hui se sentir chez soi en Belgique pourrait exprimer une désaffiliation. Ces grandes tendances doivent toutefois être abordées à titre hypothétique, puisqu'il faudrait prendre en compte la

³⁷ La possibilité était aussi offerte de répondre 'nulle part' et 'partout'.

diversification de ce groupe et donc les évolutions respectives des sous-groupes (selon le niveau d'études, la tranche d'âge, etc.). Ce qui renvoie à des analyses sur des sous-groupes pour lesquelles les échantillons seraient trop petits.

En outre, on pourrait aussi considérer qu'il y a politisation des questions de l'appartenance chez les Congolais.e.s qui pourraient ne pas admettre se sentir Belges, de crainte d'être soupçonné.e.s d'avoir 'pris' la nationalité belge (ce qui est, théoriquement, une clause d'exclusion pour une carrière politique au pays d'origine). Dans ce cas, une différenciation genrée parmi les personnes d'origine congolaise, serait également à prendre en compte. Bien que ces propositions soient hypothétiques, ce point invite à davantage considérer la situation au pays d'origine dans l'énonciation de son appartenance (i.e. 'si on se sent Belge ou pas') au pays d'installation.

Figure 12: Proportion de personnes déclarant être chez elles en Belgique par génération

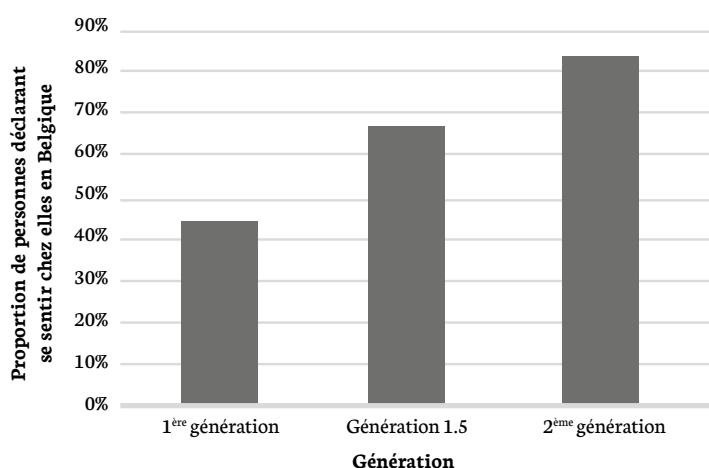
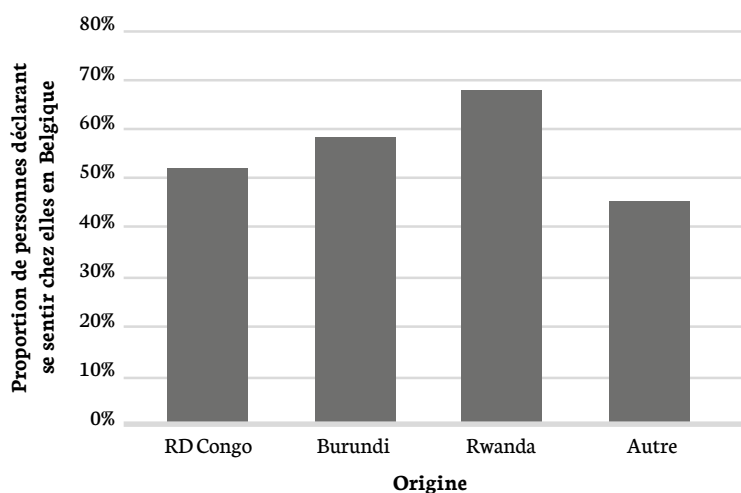


Figure 13: Proportion de personnes déclarant être chez elles en Belgique par origine



5. Enfin, les personnes en situation de déclassement professionnel ou au chômage sont aussi nettement moins susceptibles de se sentir chez elles en Belgique, ce qui confirme l'importance de l'insertion socio-professionnelle et économique dans la construction du sentiment d'appartenance à une nation.

*« Quand ils sont venus (i.e. mes parents), comme c'était pour les études, ça a toujours été ça le plus important. Mon papa a rencontré des personnes qui étaient extrêmement tranchées par rapport aux capacités des personnes autres que blanches, cela a beaucoup affecté la façon dont il percevait la société belge. C'est pour ça, je pense que quand on a commencé à étudier, qu'on a peut-être été confrontés à des moments où on pouvait se dire qu'il y avait du racisme, il disait: "De toute manière, même si c'est du racisme, c'est pas pour autant que tu dois te laisser abattre, au contraire tu dois montrer qu'il y a plus que ce qu'ils pensent". »
(jeune femme belgo-burundaise, francophone, 24 ans, mars 2017)*

Tableau 26. Se sentir chez soi en Belgique. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Dans quel(s) pays diriez-vous que vous êtes 'chez vous'?			
	Proportion de personnes déclarant être chez elles en Belgique	N	Rapports de cotes (régression logistique)
Origine (***)			
RD Congo	52%	300	1.00
Burundi	59%	131	1.73**
Rwanda	68%	166	2.07***
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	45%	207	1.18
Sexe (n.s.)			
Homme	49%	423	1.00
Femme	53%	381	1.20
Niveau d'instruction (*)			
Secondaire et moins	57%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	52%	232	0.78
Supérieur long (4 ans et +)	44%	259	0.74
Région			
Bruxelles	52%	319	1.00
Flandre	50%	235	0.90
Wallonie	51%	250	1.03
Groupes d'âges (**)			
18-29 ans	55%	240	1.00
30-39 ans	42%	234	1.20
40-49 ans	49%	186	1.77
50 ans et +	61%	144	2.54**
Nationalité belge (***)			
Oui	63%	508	1.00
Non	35%	296	0.58***
Génération (***)			
1ère génération	44%	541	1.00
Génération 1.5	67%	110	2.86***
2ème génération	83%	153	6.99***
Situation d'emploi (**)			
Emploi sans déclassement	65%	157	1.00
Déclassement modéré	56%	66	0.83
Déclassement sévère	43%	118	0.43***
Chômeur	47%	140	0.53**
Etudiant	46%	233	0.53**
Autre inactif	53%	90	0.76
Total	51%	804	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

4.1.3. Appartenance et pratique religieuse

Près de 95% des répondant.e.s déclarent avoir une religion (Tableau 27). La proportion de personnes ne déclarant pas de religion est un peu plus importante dans la deuxième génération (9%), mais la religion est malgré tout très présente dans tous les groupes, quels que soient l'origine, le sexe, la région et la génération. La religion catholique est la plus représentée (42% de l'ensemble des répondant.e.s) suivie par la religion protestante (23%), les autres religions chrétiennes, et la religion musulmane. Les personnes originaires des trois anciennes colonies sont principalement catholiques et protestantes, avec une part de catholiques un peu plus élevée parmi les personnes originaires du Burundi et du Rwanda, et des protestants et autres chrétiens plus nombreux parmi les personnes originaires de RD Congo, et les deuxièmes générations (incluse la génération 1.5); la religion musulmane est surtout présente parmi les personnes des autres pays d'Afrique subsaharienne francophone, même si la religion catholique reste la plus représentée au sein de ce groupe. La proportion plus élevée de musulmans parmi les hommes est en partie liée à la part plus importante d'hommes parmi les personnes originaires des autres pays d'Afrique subsaharienne, notamment de l'ouest, dans l'échantillon.

Tableau 27. Appartenance religieuse

Pourriez-vous me dire si vous avez une religion et laquelle?								
	Pas de religion	Catholique	Protestant	Eglises charismatiques, pentecôtistes, etc.	Musulman	Autres / refus / ne sait pas	Total	N
Origine (***)								
RD Congo	3%	42%	31%	23%	1%	1%	100%	299
Burundi	9%	52%	23%	12%	3%	0%	100%	131
Rwanda	5%	52%	29%	11%	1%	1%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	7%	39%	15%	8%	29%	3%	100%	207
Sexe (***)								
Homme	7%	37%	22%	13%	17%	3%	100%	423
Femme	3%	47%	25%	16%	9%	0%	100%	380
Région (n.s.)								
Bruxelles	6%	42%	22%	15%	14%	2%	100%	319
Flandre	3%	40%	27%	14%	15%	1%	100%	234
Wallonie	6%	44%	23%	15%	11%	2%	100%	250
Génération (**)								
1ère génération	4%	43%	23%	13%	15%	2%	100%	540
Génération 1.5	7%	35%	29%	20%	9%	0%	100%	110
2ème génération	9%	45%	21%	22%	2%	1%	100%	153
Total	5%	42%	24%	15%	13%	2%	100%	803
N	47	366	204	121	54	11	803	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01								

Dans l'ensemble, la pratique religieuse est régulière: deux tiers des personnes déclarant une religion vont au moins une fois par semaine à un lieu de culte (Tableau 28). La fréquentation des lieux de culte est sensiblement plus élevée dans les églises protestantes et évangéliques, et est par contre nettement plus faible parmi les personnes de religion musulmane. Elle est dans l'ensemble un peu plus élevée parmi les personnes d'origine congolaise, ce qui peut s'expliquer par leur plus grande adhésion aux cultes protestants et évangéliques (54%), comparativement aux Rwandais.e.s (40%) et aux Burundais.e.s (35%). Cette appartenance religieuse se caractérise, en effet, par une exigence rituelle au quotidien extrêmement forte (Marshall-Fratani, 2001 ; 2009 ; Demart, 2017)³⁸. Enfin, la plus grande participation des femmes dans les églises d'obédience chrétienne (catholique, protestante, évangélique) est une constante que l'on retrouve non seulement dans les communautés africaines et afro-descendantes mais dans les religions révélées en général (Gallagher, S. & Smith, C., 1999 ; Griffith and Savage, 2006 ; Maskens, 2009). Ce résultat n'est donc en soi pas surprenant. Notons cependant la forte participation religieuse de la deuxième génération (incluse la génération 1.5) au sein des églises protestantes et surtout évangéliques, dont on sait par ailleurs le rôle en matière de socialisation et de réseaux associatifs et politiques (Demart, 2014).

38 Dès le début des années 1980, des églises d'obédience pentecôtiste et évangélique sont fondées par des pasteurs congolais (Maskens et Noret, 2007 ; Demart, 2008). Leur nombre est aujourd'hui difficile à estimer, néanmoins, il n'est pas risqué de dire qu'entre 100 et 200 cultes seraient, au bas mot, et sous des formes diverses, répartis sur le territoire. Quelques églises ont depuis aussi été fondées dans les milieux rwandais et burundais. La frontière entre le courant protestant et évangélique (abritant des églises d'obédience évangélique, pentecôtiste et charismatique) n'est pas toujours clairement identifiable compte tenu de la trajectoire des croyants et des pasteurs, et des stratégies d'affiliation des églises au monde protestant, lui-même organisé autour de deux branches, réformée et évangélique.

Tableau 28. Fréquentation des lieux de culte

A quelle fréquence allez-vous à l'église, la mosquée / un autre lieu de culte?					
	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Moins souvent	Total	N
Origine (***)					
RD Congo	76%	10%	14%	100%	287
Burundi	73%	8%	20%	100%	119
Rwanda	63%	14%	23%	100%	158
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	59%	12%	30%	100%	191
Sexe (n.s.)					
Homme	63%	13%	23%	100%	388
Femme	71%	9%	21%	100%	367
Région (n.s.)					
Bruxelles	71%	8%	21%	100%	296
Flandre	65%	10%	25%	100%	228
Wallonie	64%	16%	20%	100%	231
Génération (n.s.)					
1ère génération	68%	12%	21%	100%	514
Génération 1.5	62%	10%	28%	100%	101
2ème génération	72%	8%	20%	100%	140
Religion (***)					
Catholique	61%	17%	23%	100%	366
Protestant	83%	6%	11%	100%	204
Autres religions chrétiennes	82%	6%	12%	100%	121
Musulman	45%	7%	48%	100%	54
Autres/refus	-	-	-	100%	9
Total	67%	11%	22%	100%	755
N	513	84	158	755	
Echantillon: Personnes ayant déclaré une religion. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01					

4.2. VALEURS

Les participant.e.s ont été invité.e.s à se prononcer autour de plusieurs questions relatives aux valeurs dites post-matérielles des sociétés occidentales, centrées sur l'individu et non sur le matériel et l'économique, que l'on peut dater à partir des années 1970 (Inglehart, 1977), à savoir: le rapport à la démocratie, les rapports homme-femme, mais aussi leur perception de l'homosexualité, du divorce, de l'avortement ou encore de l'euthanasie. Une partie de ces valeurs sont largement soutenues dans les sociétés non-occidentales, en particulier la défense de la démocratie, d'autres le sont moins, notamment en ce qui concerne la sexualité et l'euthanasie (Inglehart and Norris, 2003). Cela étant, ces valeurs sont, en pratique, loin d'être toutes partagées au sein des populations occidentales. Certaines études montrent même que ces valeurs peuvent être instrumentalisées sous forme de nationalisme, plus ou moins xénophobes (Wekker, op.cit.).

4.2.1. Démocratie

Comme dans l'enquête auprès de population d'origine turque ou marocaine, une grande majorité des répondant.e.s se prononce en faveur de régimes démocratiques (environ 80%) au sein de chacune des communautés, pour les hommes comme pour les femmes (Tableau 29). Un différentiel générationnel est toutefois à relever car si 83% de la première génération et 86% de la génération 1.5 sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée selon laquelle la démocratie constitue le meilleur régime de gouvernement, 'seulement' 76% de la deuxième s'accordent sur ce point. Cette variation n'est cependant pas spécifique aux jeunes afro-descendant.e.s, elle épouse les tendances générales de la jeunesse européenne et plus généralement occidentale (see EACEA 2010/03³⁹; Lowy Institute Polls, 2016⁴⁰; Foa and Mounk, 2016). Cette méfiance des jeunes vis-à-vis de la démocratie comme système est une tendance que l'on retrouve au niveau mondial (voir UNDP Asia-Pacific Regional Centre and the Asian Barometer, 2014⁴¹). Cela ne signifie pas que les jeunes ne sont pas ou plus intéressés par la politique mais qu'il existe une crise de confiance dans le système actuel.

39 EACEA 2010/03: Youth Participation in Democratic Life (<https://www.lse.ac.uk/businessAndConsultancy/.../YouthParticipationDemocraticLife.pdf>)

40 <https://www.lowyinstitute.org/publications/lowy-institute-poll-2016>

41 Youth and Democratic Citizenship in East and South-East Asia Empowered lives. Resilient nations. Exploring political attitudes of East and South-East Asian youth through the Asian Barometer Survey, 2014

Tableau 29. Opinion par rapport à la démocratie

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante? La démocratie peut présenter des inconvénients mais c'est le meilleur régime de gouvernement							
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Refus/pas d'avis/Ne sait pas	Total	N
Origine (n.s.)							
RD Congo	42%	39%	7%	8%	4%	100%	300
Burundi	52%	31%	3%	4%	10%	100%	130
Rwanda	51%	35%	9%	3%	3%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	47%	37%	7%	6%	4%	100%	207
Sexe (*)							
Homme	50%	33%	7%	7%	2%	100%	422
Femme	42%	41%	7%	5%	6%	100%	381
Génération (**)							
1ère génération	47%	36%	7%	7%	4%	100%	540
Génération 1.5	37%	49%	7%	2%	5%	100%	110
2ème génération	45%	31%	9%	7%	8%	100%	153
Religion (*)							
Catholique	50%	32%	10%	5%	4%	100%	366
Protestant	35%	45%	7%	7%	6%	100%	203
Autres religions chrétiennes	40%	41%	7%	6%	6%	100%	121
Musulman	59%	29%	3%	9%	0%	100%	54
Pas de religion	28%	50%	7%	5%	10%	100%	47
Autres/refus	-	-	-	-	-	100%	11
Total	45%	37%	7%	6%	4%	100%	803
N	374	286	59	46	38	803	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01							

4.2.2. Rapports hommes-femmes

L'indicateur d'attitude des rapports hommes-femmes a été construit en combinant les trois items suivant: « L'indépendance d'une femme passe par le travail et un emploi régulier », « Une éducation universitaire est plus importante pour un garçon que pour une fille », et « Les femmes doivent se consacrer davantage à leur famille qu'à leur travail » (Tableau 30, Tableau 31). Dans l'ensemble, les répondant.e.s pensent que l'éducation universitaire est aussi importante pour les filles que pour les garçons, et approuvent le travail des femmes. Les personnes ayant indiqué être tout à fait d'accord ou d'accord avec le premier item et pas du tout d'accord ou plutôt pas d'accord avec les deux autres sont considérées comme étant favorables à un accès aux études et au travail des femmes égal à celui des hommes.

Tableau 30. Egalité hommes-femmes

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes?	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis/ ne sait pas	Total	N
Une éducation universitaire est plus importante pour un garçon que pour une fille	5%	5%	10%	78%	2%	100%	804
Les femmes doivent se consacrer davantage à leur famille qu'à leur travail	11%	19%	18%	49%	3%	100%	804
L'indépendance d'une femme passe par le travail et un emploi régulier	47%	29%	10%	11%	3%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants							

Dans l'ensemble, la moitié des répondant.e.s sont favorables à l'égalité hommes-femmes sur les trois items, avec quelques variations entre groupes de répondant.e.s (Tableau 31). Une régression logistique permet d'identifier les principaux facteurs corrélés à cet indicateur. Sans grande surprise, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être favorables à l'accès à l'éducation et à l'emploi des femmes.

Les personnes des autres religions chrétiennes ont des attitudes moins favorables à l'égard de l'accès égal des femmes à l'instruction et à l'emploi que les personnes de religion catholique, alors que les autres religions ne s'en démarquent pas de façon claire. Cela n'est pas surprenant au regard de la littérature sur les églises évangéliques et pentecôtistes. Ces églises se distinguent, en effet, par un discours autoritaire sur l'ordre traditionnel genré (Demart, 2008 ; 2013 ; Maskens, 2009) qui, s'il est en pratique objet de fortes négociations, est du point de vue formel et public, affirmé avec force. Cet appel à un ordre 'traditionnel' est souvent mis en perspective avec les désordres familiaux et communautaires qu'engendre l'infériorisation sociale des hommes, du fait du chômage ou de la déqualification socioéconomique auxquels ils sont assignés, souvent en décalage avec leur situation au pays d'origine. Le niveau d'études par contre est associé à des attitudes plus favorables à l'égalité hommes-femmes. On ne note par contre pas de différences régionales dans la régression logistique. Enfin, la catégorie d'âge n'est pas non plus un facteur pertinent pour analyser ces tendances puisque les différences entre la première et la deuxième génération et entre groupes d'âges sont faibles et non significatives.

Cela étant, il convient de mentionner un possible biais, celui de la politisation des discours sur les rapports hommes-femmes. Toute une littérature s'est, en effet, attachée à rendre compte du fait que les groupes confrontés à une double voire une triple discrimination (de genre, de race et de classe), peuvent être amenés dans leurs discours et, ou dans leurs pratiques soit à créer un ordre de priorité entre ces trois ordres de discriminations, soit au contraire à considérer que l'on ne peut dissocier ces discriminations compte tenu de leur imbrication (Crenshaw, 1989 ; Collins, 1990 ; Falquet et Kian, 2015). Au sein des groupes discriminés, il n'est donc pas rare ni anodin que la discrimination liée au genre soit reléguée au second plan (Garcia, 2012). Deux raisons à cela: premièrement, le fait que les rapports de sexe inégalitaires au sein des

groupes socialement et ethno-racialement discriminés peuvent orienter la production des paroles légitimes, dans l'espace public (e.g. le discours anti-raciste s'exprimera dans des termes masculins qui minimiseront ou nieront le fait des discriminations spécifiques que vivent les femmes dans la société globale, comme dans leur 'communauté'). Deuxièmement, le fait que dans la société globale, la stigmatisation ethno-raciale s'exprime, aussi (dans les discours publics), dans les termes de la 'mission civilisatrice' (e.g. il faut 'sauver' les femmes de leur culture, nécessairement patriarcale et moins émancipatrice que la 'nôtre'). Ces aspects ont été abondamment renseignés dans la littérature (Guénif-Souilamas et Macé, 2004; Bracke and Fadil, 2011; Wekker, op.cit.). Il importe donc de prendre en compte dans l'analyse de ces résultats, le fait que les discours ne sont pas nécessairement le reflet des pratiques et de considérer la dimension politique sous-jacente à l'énonciation des rapports hommes-femmes.

Tableau 31. Egalité hommes-femmes. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Tout à fait favorable ou favorable à l'égalité hommes-femmes sur les trois items			
	% Tout à fait favorable ou favorable	N	Rapports de cotes
Origine (n.s.)			
RD Congo	46%	300	1.00
Burundi	54%	131	1.13
Rwanda	57%	166	1.32
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	54%	208	1.38
Sexe (***)			
Homme	42%	423	1.00
Femme	59%	382	2.02***
Niveau d'instruction (n.s.)			
Secondaire et moins	46%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	56%	232	1.64**
Supérieur long (4 ans et +)	54%	259	1.60**
Région (n.s.)			
Bruxelles	53%	319	1.00
Flandre	46%	235	0.76
Wallonie	52%	250	0.86
Groupes d'âges (n.s.)			
18-29 ans	55%	241	1.00
30-39 ans	51%	234	0.78
40-49 ans	52%	186	0.95
50 ans et +	45%	144	0.67
Se sent chez lui/elle en Belgique (**)			
Non	45%	508	1.00
Oui	56%	297	1.66**
Génération (n.s.)			
1ère génération	50%	542	1.00
Génération 1.5	50%	110	0.89
2ème génération	56%	153	1.05
Religion (n.s.)			
Catholique	57%	366	1.00
Protestant	51%	204	0.88
Autres religions chrétiennes	43%	121	0.63*
Musulman	47%	54	0.82
Pas de religion	46%	47	0.63
Autres/refus	-	13	-
Total	51%	805	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

4.2.3. Questions de société

Les participant.e.s à l'enquête étaient également invité.e.s à se positionner par rapport à plusieurs questions relatives à l'homosexualité, l'euthanasie, l'avortement, et le divorce (Tableau 32, Tableau 33). Dans l'ensemble, près de trois-quarts des répondant.e.s ne trouvent pas acceptables (peu ou pas du tout) l'avortement, l'euthanasie et l'homosexualité, alors que le divorce est considéré comme acceptable par environ la moitié des répondant.e.s. Ces résultats rejoignent ceux mis en évidence dans l'enquête auprès des populations d'origines turque et marocaine en Belgique (Torrekens et Adam, op.cit.). Ils font également écho à d'autres études menées en Belgique sur les différences entre la deuxième génération issue de l'immigration et le groupe majoritaire concernant les attitudes vis-à-vis de l'homosexualité (Teney and Subramanian, 2010). Cette ressemblance avec la population d'origines marocaine et turque montre que la faible acceptation de l'avortement, de l'homosexualité, de l'euthanasie et du divorce – par rapport à ce que l'on observe dans la population majoritaire – n'est pas une spécificité des populations musulmanes.

Tableau 32. Attitudes par rapport au divorce, à l'avortement, à l'homosexualité et à l'euthanasie

Dans quelle mesure ces différentes pratiques ou situations sont-elles acceptables?	Acceptable (tout à fait acceptable et plutôt acceptable)	Pas acceptable (peu acceptable et pas du tout acceptable)	Pas d'avis/ Ne sait pas refus	Total	N
Divorce	48%	50%	2%	100%	803
Avortement	24%	73%	3%	100%	803
Homosexualité	19%	76%	5%	100%	803
Euthanasie	18%	74%	8%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01					

Tableau 33. Attitudes par rapport au divorce, à l'avortement, à l'homosexualité et à l'euthanasie, par pays d'origine

Dans quelle mesure ces différentes pratiques ou situations sont-elles acceptables?	Acceptable (tout à fait acceptable et plutôt acceptable)	Pas acceptable (peu acceptable et pas du tout acceptable)	Pas d'avis/ Ne sait pas refus	Total	N
Divorce (**)					
RD Congo	41%	57%	2%	100%	300
Burundi	47%	47%	6%	100%	130
Rwanda	54%	44%	2%	100%	165
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	50%	47%	4%	100%	208
Total	47%	51%	3%	100%	803
Avortement (**)					
RD Congo	20%	78%	2%	100%	300
Burundi	30%	65%	5%	100%	130
Rwanda	34%	65%	1%	100%	165
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	24%	72%	4%	100%	208
Total	24%	73%	3%	100%	803
Homosexualité (*)					
RD Congo	17%	79%	4%	100%	300
Burundi	23%	74%	3%	100%	130
Rwanda	27%	69%	4%	100%	165
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	15%	78%	8%	100%	208
Total	17%	77%	6%	100%	803
Euthanasie (n.s.)					
RD Congo	16%	78%	7%	100%	300
Burundi	25%	70%	5%	100%	130
Rwanda	23%	73%	5%	100%	165
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	17%	72%	12%	100%	208
Total	17%	74%	9%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01					

Un indicateur combinant ces quatre items a été construit afin de distinguer les personnes qui trouvent acceptables (plutôt acceptables et tout à fait acceptables) le divorce, l'avortement, l'homosexualité et l'euthanasie (Tableau 34).

Les personnes considérant l'ensemble de ces quatre comportements comme acceptables (plutôt acceptables et tout à fait acceptables) sont minoritaires (environ 10%). 17% sont favorables à l'euthanasie, 17% à l'homosexualité, 24% favorables à l'avortement et 47% favorables au divorce.

Une régression logistique permet d'identifier les principaux facteurs associés à des attitudes favorables à ces comportements. Premièrement, le facteur religieux: bien que

les personnes ne déclarant pas de religion soient peu nombreuses dans l'échantillon, elles se distinguent de manière très prononcée sur ces questions. Deuxièmement, le facteur générationnel, la deuxième génération et la génération 1.5 sont globalement plus favorables à l'euthanasie, l'homosexualité, l'avortement et le divorce. Cette observation donne à voir une certaine ressemblance entre les Afro-descendant.e.s socialisé.e.s en Belgique et le groupe majoritaire. Cela dit, la majorité des personnes de deuxième génération est toutefois opposée à ces comportements et rappelons, que ces valeurs ne font pas non plus l'unanimité parmi la population majoritaire. Enfin, les personnes d'origine rwandaise sont aussi dans l'ensemble plus favorables à ces questions (15%), sans que nous puissions sur base de nos données expliquer cette tendance. On pourrait toutefois la mettre en perspective, bien que cette proportion demeure faible, avec la plus grande proportion de personnes d'origine rwandaise qui déclarent se sentir chez elles en Belgique ainsi qu'avec la plus grande insertion socioéconomique de ce groupe.

D'une manière générale, on peut dire qu'il y a clairement une distance sociale vis-à-vis de valeurs, ou de mœurs de la société majoritaire. Toutefois, il importe ici aussi de distinguer le registre discursif de celui des pratiques. Une personne divorcée peut se déclarer défavorable au divorce, notamment chez les plus âgé.e.s, et argumenter que le divorce est l'imposition d'une norme occidentale (et ce, malgré le fait que la RD Congo, le Rwanda et le Burundi reconnaissent le droit au divorce). L'avortement lui n'est pas autorisé ni en RD Congo, ni au Burundi, sauf dans des cas particuliers, et peut être toléré au Rwanda en cas de viol ou d'inceste. Quant à l'euthanasie, elle ne semble guère débattue dans les milieux diasporiques (à l'instar des pays d'origine). L'homosexualité est par contre fortement rejetée. Cependant, on peut se demander si la sur-représentation discursive de l'homophobie ne s'accompagne pas d'une sous-représentation du point de vue des pratiques, notamment en ce qui concerne les agressions homophobes (verbales ou physiques). Une piste à investiguer.

Tableau 34. Attitudes par rapport au divorce, à l'avortement, à l'homosexualité et à l'euthanasie prises dans leur ensemble. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

	% trouvant acceptables les quatre éléments	N	Rapport de cotes (régression logistique)
Pays d'origine (n.s.)			
RD Congo	7%	300	1.00
Burundi	9%	131	1.21
Rwanda	15%	166	2.20**
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	9%	208	1.21
Sexe (n.s.)			
Homme	8%	423	1.00
Femme	9%	382	1.58
Niveau d'instruction (n.s.)			
Secondaire et moins	9%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	10%	232	1.04
Supérieur long (4 ans et +)	8%	259	1.21
Région (n.s.)			
Bruxelles	12%	319	1.00
Flandre	6%	235	0.49*
Wallonie	8%	250	0.62
Groupe d'âges (n.s.)			
18-29 ans	12%	241	1.00
30-39 ans	7%	234	0.90
40-49 ans	8%	186	1.46
50 ans et +	9%	144	1.74
Se sent chez lui/elle en Belgique (n.s.)			
Non	8%	345	1.00
Oui	10%	459	0.84
Génération (***)			
1ère génération	7%	542	1.00
Génération 1.5	16%	110	3.84***
2ème génération	15%	153	3.74***
Religion (***)			
Catholique	8%	366	1.84
Protestant	7%	204	1.58
Autres religions chrétiennes	5%	121	1.00
Musulman	11%	54	4.12
Pas de religion	27%	47	8.67***
Autres/refus	-	13	-
Total	9%	805	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

4.3. CONTACTS INTER-GROUPES ET DISTANCES ENTRE GROUPES

4.3.1. Des contacts inter-groupes limités et plus fréquents dans la deuxième génération

Dans l'ensemble, les Afro-descendant.e.s fréquentent davantage les personnes originaires du même pays qu'elles, ou d'Afrique subsaharienne (Tableau 35). A l'inverse, seule une personne sur six déclare que toutes ou la plupart des personnes qu'elle fréquente ne sont pas issues de l'immigration.

Tableau 35. Contacts inter-groupes

Parmi les gens que vous fréquentez en Belgique, combien...	Tous	La plupart	Quelques-uns	Aucun	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Ne sont pas issus de l'immigration	1%	14%	77%	7%	1%	100%	803
Sont originaires de votre pays d'origine	3%	45%	50%	2%	3%	100%	803
Sont originaires d'Afrique subsaharienne	6%	62%	31%	1%	0%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01							

La fréquentation des personnes qui ne sont pas issues de l'immigration est sensiblement plus importante parmi la deuxième génération et la génération 1.5 que parmi la première génération (Tableau 36). L'analyse multivariée montre que les différences par âge ne sont pas significatives, et que c'est bien le fait d'être né.e ou d'être arrivé.e enfant en Belgique qui – notamment via l'environnement scolaire – favorise les contacts avec les personnes d'autres origines. Néanmoins, ces contacts sont loin d'être généralisés au sein de la génération 1.5 et de la deuxième génération, puisque seulement un tiers des répondant.e.s ont la plupart de leurs fréquentations parmi les personnes non issues de l'immigration.

En revanche, les personnes les mieux insérées sur le marché du travail (emploi sans déclassement ou en déclassement modéré) sont aussi plus nombreuses à avoir la plupart de leurs fréquentations parmi les personnes non issues de l'immigration, ce qui s'explique sans doute en partie par les contacts dans l'environnement de travail.

Enfin, deux autres groupes ressortent clairement comme moins nombreux à fréquenter majoritairement des personnes qui ne sont pas issues de l'immigration: les personnes d'origine congolaise et les femmes. Il pourrait être intéressant dans le cadre d'investigations ultérieures, de croiser cette donnée avec l'ethnostratification du marché de l'emploi auquel se confrontent les femmes.

Tableau 36. Personnes ayant la plupart de leurs fréquentations parmi les personnes non issues de l'immigration. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Personnes ayant la plupart de leurs fréquentations parmi les personnes non issues de l'immigration			
	%	N	Rapports de cotes (régression logistique)
Origine (*)			
RD Congo	12%	300	0.44***
Burundi	17%	131	0.97
Rwanda	22%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	15%	208	1.07
Sexe (**)			
Homme	18%	423	1.00
Femme	12%	382	0.50***
Niveau d'instruction (n.s.)			
Secondaire et moins	16%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	14%	232	0.93
Supérieur long (4 ans et +)	14%	259	0.99
Région (n.s.)			
Bruxelles	13%	319	1.00
Flandre	14%	235	0.99
Wallonie	16%	250	1.26
Groupe d'âges (*)			
18-29 ans	22%	241	1.00
30-39 ans	10%	234	0.56*
40-49 ans	12%	186	0.74
50 ans et +	16%	144	1.23
Génération (***)			
1ère génération	11%	542	1.00
Génération 1.5	24%	110	2.90***
2ème génération	29%	153	3.86***
Situation d'emploi (n.s.)			
Emploi sans déclassement	19%	157	2.71**
Déclassement modéré	19%	66	2.30
Déclassement sévère	12%	118	1.58
Chômeur	8%	140	1.00
Etudiant	16%	233	1.38
Autre inactif	14%	90	2.11
Religion (n.s.)			
Catholique	17%	366	1.00
Protestant	13%	204	0.69
Autres religions chrétiennes	15%	121	1.06
Musulman	8%	54	0.34**
Pas de religion	15%	47	0.50
Autres/refus	-	13	-
Total	15%	805	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

Un peu plus de trois-quarts des personnes interrogées (77%) considèrent aussi qu'il est important ou très important pour elles de côtoyer des personnes originaires du même pays qu'elles, et près de 80% pensent sympathiser plus facilement avec des personnes originaires d'Afrique subsaharienne. Les moindres contacts avec les personnes non issues de l'immigration ne semblent pas liés à un déficit de confiance à leur égard, le niveau de confiance étant assez proche – bien que légèrement plus faible – de celui accordé aux personnes d'origine africaine, et plus élevé que celui accordé aux personnes d'autres origines (Tableau 37). Dans l'ensemble, les affinités plus grandes entre personnes de la même origine conduisent à davantage de contacts, ce qui ne semble pas vécu comme un problème ni résulter d'un manque de confiance vis-à-vis des personnes qui ne sont pas issues de l'immigration.

Tableau 37. Confiance dans des groupes de personnes

Dans quelle mesure avez-vous confiance dans ces groupes de personnes?	Tout à fait confiance	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	Pas du tout confiance	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Personnes non issues de l'immigration	9%	51%	20%	13%	7%	100%	803
Personnes originaires de votre pays d'origine	11%	56%	21%	8%	4%	100%	803
Personnes originaires d'Afrique subsaharienne	6%	59%	21%	9%	5%	100%	803
Personnes ayant d'autres origines	2%	39%	20%	22%	17%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01							

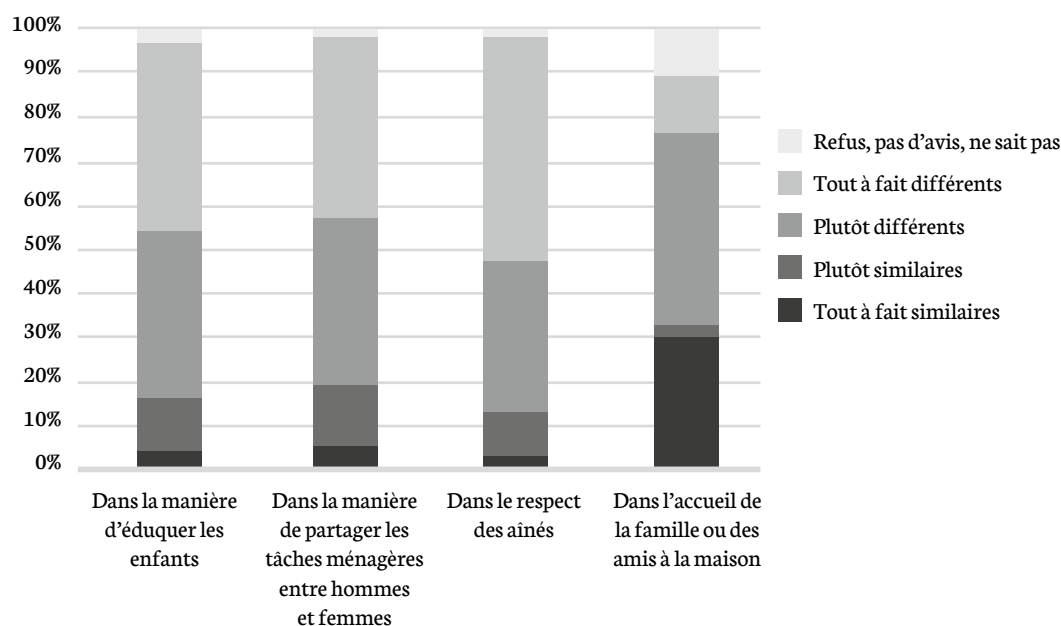
4.3.2. Une distance sociale perçue comme importante

Comme dans l'enquête effectuée auprès des populations belgo-turques et belgo-marocaines (Torrekens et Adam, op.cit.), l'enquête a recueilli des informations permettant d'évaluer si les répondant.e.s se sentent similaires aux personnes qui ne sont pas issues de l'immigration, et s'ils se sentent eux-mêmes perçus comme Belges ou comme étrangers. Dans l'ensemble, les Afro-descendant.e.s estiment avoir des différences importantes par rapport aux Belgo-Belges (Tableau 38, Figure 14). Sur quatre items relatifs à l'éducation des enfants, le partage des tâches ménagères entre hommes et femmes, le respect des aînés et l'accueil de la famille ou d'amis, seulement 10 à 20 % des répondant.e.s pensent ressembler aux personnes non issues de l'immigration, alors qu'entre 70 et 80 % pensent être tout à fait différents. Les différences perçues par rapport au groupe majoritaire pour les deux premiers items⁴² (éducation et partage des tâches ménagères) sont sensiblement plus importantes parmi les Afro-descendant.e.s que parmi les personnes d'origines turque et marocaine (Torrekens et Adam, op.cit.). Cela pourrait refléter l'installation plus récente des Afro-descendant.e.s mais reste à vérifier.

⁴² Qui sont également disponibles dans l'enquête auprès des personnes d'origines turque et marocaine (Torrekens & Adam, op.cit.).

Tableau 38. Ressemblances par rapport aux personnes non issues de l'immigration

Dans quelle mesure pensez-vous que les Belges non issus de l'immigration sont différents ou similaires à vous personnellement pour les différentes propositions?	Tout à fait similaires	Plutôt similaires	Plutôt différents	Tout à fait différents	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Dans la manière d'éduquer les enfants	4%	12%	38%	43%	3%	100%	803
Dans la manière de partager les tâches ménagères entre hommes et femmes	5%	14%	38%	41%	2%	100%	803
Dans le respect des aînés	3%	10%	34%	51%	2%	100%	803
Dans l'accueil de la famille ou des amis à la maison	2%	10%	32%	53%	3%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01							

Figure 14: Ressemblances par rapport aux personnes non issues de l'immigration

Un indicateur combinant ces quatre items résume la perception de distance sociale. Environ un quart des répondant.e.s pensent que les personnes non issues de l'immigration sont tout à fait différentes sur l'ensemble des quatre items, et cette proportion varie peu dans les différentes catégories de personnes (Tableau 39). Seules les personnes résidant en Wallonie sont significativement moins nombreuses à trouver des différences importantes. Par contre, et de manière assez surprenante, l'écart entre la première et la deuxième génération est faible et n'est pas significatif.

Tableau 39. Perception des différences par rapport aux personnes non issues de l'immigration. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Personnes qui se sentent tout à fait différentes sur les quatre items (éducation des enfants, partage des tâches ménagères, respect des aînés, accueil à la maison)			
	%	N	Rapports de cotes (régression logistique)
Origine (n.s.)			
RD Congo	24%	300	1.04
Burundi	26%	130	1.29
Rwanda	22%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	27%	207	1.18
Sexe (n.s.)			
Homme	27%	422	1.00
Femme	24%	381	0.83
Niveau d'instruction (n.s.)			
Secondaire et moins	28%	308	1.00
Supérieur court (3 ans)	23%	232	0.72
Supérieur long (4 ans et +)	23%	259	0.66
Région (*)			
Bruxelles	29%	319	1.00
Flandre	28%	235	1.03
Wallonie	19%	249	0.57**
Groupes d'âges (n.s.)			
18-29 ans	20%	240	1.00
30-39 ans	26%	234	1.24
40-49 ans	26%	185	1.20
50 ans et +	29%	144	1.50
Génération (*)			
1ère génération	27%	540	1.00
Génération 1.5	18%	110	0.63
2ème génération	20%	153	0.68
Situation d'emploi (n.s.)			
Emploi sans déclassement	22%	157	1.00
Déclassement modéré	25%	66	1.05
Déclassement sévère	24%	118	1.02
Chômeur	31%	140	1.48
Etudiant	22%	233	1.27
Autre inactif	29%	90	1.16
Religion (n.s.)			
Catholique	23%	366	1.00
Protestant	23%	204	0.96
Autres religions chrétiennes	29%	121	1.35
Musulman	36%	54	1.34
Pas de religion	23%	47	1.06
Autres/refus	-	11	-
Total	25%	803	803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

L'autre dimension de distance sociale concerne le sentiment d'être vu.e comme un.e étranger.e et/ou comme un.e Africain.e (Tableau 40). La grande majorité des répondant.e.s estime être perçu comme un.e étranger.e (86%) et comme un.e Africain.e (91%). Le fort sentiment d'être perçu comme un.e étranger.e (tout à fait d'accord) est un peu plus prononcé parmi les personnes qui ne sont pas originaires des pays anciennement colonisés par la Belgique et parmi les femmes (Tableau 41). Les personnes entre 30 et 50 ans sont aussi plus nombreuses que les autres à avoir ce sentiment. A l'inverse, les jeunes et les personnes de la génération 1.5, et plus encore de la deuxième génération, sont moins susceptibles d'avoir ce sentiment.

Le changement de perception au fil des générations pourrait s'expliquer par des facteurs exogènes comme endogènes. Cela pourrait, en effet, renvoyer à un changement de regard au sein du groupe majoritaire dans le sens d'une plus grande inclusion vis-à-vis des Afro-descendant.e.s. Cela pourrait aussi renvoyer au fait que la socialisation en Belgique de la deuxième génération se traduit par une plus grande ressemblance vis-à-vis du groupe majoritaire et du point de vue du groupe majoritaire. Enfin, cela pourrait aussi être un effet contingent lié au contexte de recueil des données.

Au cours des entretiens, il est ressorti de manière significative un changement de perception, et d'opinion, dans le temps, énoncé comme 'une prise de conscience' du contexte et du fait de ne pas être accepté.e comme Belge parce que noir.e. (cf. Supra).

« C'est bizarre quand je suis en France je me sens mieux, je me sens mieux en France qu'en Belgique, ne fut-ce que dans les magasins. Ici on est à la Porte de Namur mais ne fut-ce que quand tu te promènes, quand tu vas dans certains magasins et indépendamment du quartier... Je me sens beaucoup plus à l'aise quand je vais à Paris que quand je suis ici en Belgique, à Bruxelles. C'est l'impression que l'Africain, le noir en tout cas est beaucoup plus fondu dans la masse, pas dans le sens où il est invisible dans le sens où voir un Noir travailler aux Galeries Lafayette ça ne choque pas. Ici à l'Inno à part une ou deux que je vois aux rayons beauté, et encore c'est des métisses, (...) » (jeune femme belgo-congolaise, 28 ans, francophone, janvier 2017)

Tableau 40. Sentiment d'être perçu.e comme un.e. étranger.e. et/ou un.e Africain.e

Pourriez-vous me dire dans quelle mesure vous êtes d'accord avec ces propositions?	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
En Belgique, on me voit comme un Africain	67%	24%	4%	4%	1%	100%	804
En Belgique, on me voit comme un étranger	63%	23%	7%	5%	2%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01							

Figure 15: Sentiment d'être perçu.e comme un.e étranger.e (tout à fait d'accord) par génération

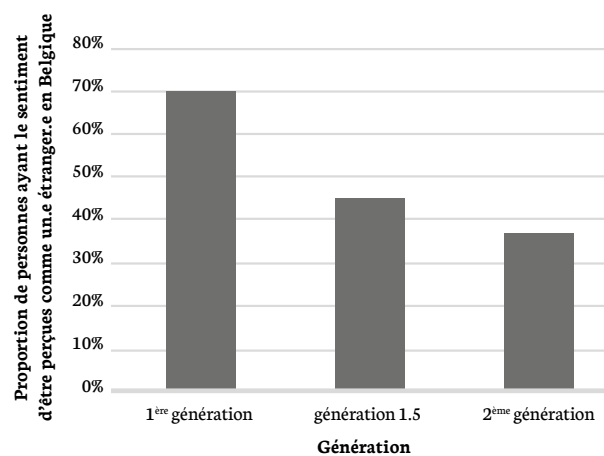


Tableau 41. Sentiment d'être perçu.e comme un.e étranger.e et/ou un.e Africain.e. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Proportion de personnes qui sont tout à fait d'accord avec l'affirmation «En Belgique, on me voit comme un étranger»			
	%	N	Rapports de cotes
Origine (**)			
RD Congo	59%	300	1.22
Burundi	61%	130	1.24
Rwanda	54%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	69%	207	1.66*
Sexe (n.s.)			
Homme	60%	422	1.00
Femme	66%	381	1.50*
Niveau d'instruction (n.s.)			
Secondaire et moins	62%	308	1.00
Supérieur court (3 ans)	62%	232	0.86
Supérieur long (4 ans et +)	65%	259	0.87
Région (n.s.)			
Bruxelles	60%	319	1.00
Flandre	68%	235	1.54*
Wallonie	62%	249	0.97
Groupes d'âges (***)			
18-29 ans	47%	240	1.00
30-39 ans	69%	234	1.77*
40-49 ans	74%	185	2.29**
50 ans et +	61%	144	1.36
Génération (***)			
1ère génération	70%	540	1.00
Génération 1.5	45%	110	0.44***
2ème génération	37%	153	0.34***
Situation d'emploi (n.s.)			
Emploi sans déclassement	58%	157	1.00
Déclassement modéré	69%	66	1.84
Déclassement sévère	71%	118	1.58
Chômeur	61%	140	1.10
Etudiant	58%	233	1.45
Autre inactif	69%	90	1.49
Religion (n.s.)			
Catholique	62%	366	1.00
Protestant	64%	204	1.19
Autres religions chrétiennes	62%	121	1.19
Musulman	67%	54	0.92
Pas de religion	53%	47	0.87
Autres/refus	-	11	7.40***
Total	63%	803	803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

Dans les entretiens qualitatifs, la distance perçue ou ressentie dans les interactions est clairement énoncée comme redevable des représentations négatives sur les Africain.e.s :

« Je suis parti à la pharmacie il y a peut-être 2 mois. J'étais parti chercher des médicaments pour ma copine, donc j'étais pas habillé comme ça, j'étais en training avec ma veste, en mode ... Je sortais de la maison quoi, en pantoufles. Pharmacie du coin, j'arrive, le gars me demande si j'ai pas une carte de mutuelle et je lui dit 'non, j'en ai pas', et il partait du principe il dit 'ah vous êtes chômeur?' et je lui dis 'non, je suis de la commission européenne, donc c'est pour ça que j'en ai pas', il fait 'ah oui excusez-moi c'est juste que je pensais' et du coup il se sentait obligé de se justifier et ça m'a fait rire en fait. J'ai juste réagi en rigolant, et en rigolant de manière je pense qu'il a compris... La population majoritaire ignore le fait que les Afro-descendants ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière (...) ». (homme belgo-congolais-rwandais, 27 ans, francophone, janvier 2017)

« Nous sommes catalogués d'une manière particulière parce qu'on considère vraiment qu'il est normal de nier notre humanité. On ne va pas nier l'humanité du Maghrébin qu'on croise dans la rue. On va considérer que c'est un sauvage, un garçon violent, un voleur, un djihadiste, tout ce qu'on veut, mais on ne va pas lui dire 'tu n'es pas un être humain'. Tandis que pour l'Africain quel qu'il soit, on va le regarder en lui disant 'je ne te reconnais même pas comme un être humain, alors te reconnaître comme un garçon censé, une fille intelligente, belle et respectable c'est impossible'. Ce qui fait que, même dans les écarts de traitement, même si on subit la même discrimination au final: discrimination à l'embauche, les contrôles au faciès dans la rue, les arrestations arbitraires, le taux d'incarcération absolument extraordinaire... il y a quelque chose au niveau du ressenti et du discours qui est employé, qui sont vraiment spécifiques. Même si on nous fait subir la même chose, on va pas le faire de la même manière. On va pas utiliser les mêmes termes et on va pas utiliser les mêmes méthodes non plus. Même si le résultat est le même. » (homme belgo-congolais, 25 ans, francophone, mars 2017)

La perception de distance sociale est fortement liée aux sentiments d'appartenance à la Belgique et, ou au pays d'origine. Les personnes qui se sentent perçues comme étrangères sont nettement plus susceptibles de se sentir africaines, et inversement. Dans l'ensemble, les Afro-descendant.e.s se sentent d'abord africain.e.s (66%) et congolais.e.s, rwandais.e.s ou burundais.e.s et sont fier.e.s de leurs origines (59%) (Tableau 42). Ils sont moins nombreux à se sentir belges (21%) ou flamand.e.s, wallon.ne.s ou bruxellois.e.s (24%), et moins encore à se sentir européen.ne.s (8%). Néanmoins, plus de 60 % se sentent belges et une petite majorité s'identifie à sa région (belge) de résidence. Le nombre de personnes se sentant Belges peut être corrélé au nombre de personnes ayant la nationalité belge. Ainsi, 56% de l'échantillon des personnes interrogées ont la nationalité belge et 61 % se sentent Belges. On peut se demander ce qui fait que l'identification à la Belgique soit plus grande que l'identification à l'Europe? Est-il moins légitime d'être Européen.ne noir.e ou Afro-descendant.e européen.ne, qu'être Afro-descendant.e ou Belge noir.e?

Tableau 42. Sentiment d'appartenance

J'aimerais vous poser quelques questions sur votre rapport à votre pays de naissance ainsi que sur votre degré d'attachement à différentes régions et groupes de personnes. Dans quelle mesure...	Très fortement	Assez fortement	Peu	Pas du tout	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Vous sentez-vous Congolais/Rwandais/Burundais etc.	59%	29%	9%	2%	1%	100%	804
Etes-vous fier d'être d'origine congolaise/rwandaise/burundaise etc.	77%	14%	5%	1%	2%	100%	804
Vous sentez-vous Belge?	21%	40%	25%	12%	2%	100%	804
Vous sentez-vous flamand/wallon/bruxellois?	24%	33%	27%	16%	1%	100%	804
Vous sentez-vous européen?	8%	35%	38%	17%	2%	100%	804
Vous sentez-vous africain?	66%	27%	5%	1%	1%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants.							

4.3.3. Le sentiment d'être mal représenté.e dans l'espace médiatique

Les répondant.e.s ont globalement le sentiment que les personnes d'origine africaine sont trop peu présentes dans les émissions télévisées et que les médias belges ont plutôt tendance à renforcer les préjugés sur les Africain.e.s et n'accordent pas la même possibilité à tous, quelle que soit leur origine, de s'exprimer (Tableau 43). Les personnes qui ne sont pas d'accord avec ces deux premiers items, « Les personnes d'origine africaine sont suffisamment présentes dans les émissions télévisées belges » et « Les médias belges accordent la possibilité à chaque individu, quelle que soit son origine, de s'exprimer » mais qui sont d'accord avec le troisième item « Les médias belges renforcent les préjugés sur les Africain.e.s » sont considérées comme ayant une perception globalement négative de la représentation des personnes d'origine africaine dans les médias. Elles représentent 42% de l'ensemble des répondant.e.s. Un point de vue qui est aussi fortement ressorti des entretiens qualitatifs.

« L'invisibilisation déjà ça c'est un premier problème mais c'est un problème immense. Dire à une personne qui réside sur un territoire donné, qu'elle n'est pas réellement là, c'est très grave. Faire du mal à une personne en reconnaissant qu'elle est bel est bien là, c'est pas la même chose parce qu'au moins ,là, on reconnaît que la personne elle est là. Mais faire comme si la communauté n'existait pas, comme si elle n'avait pas de poids, comme si elle n'avait aucune valeur, humainement parlant c'est assez scandaleux. Le problème c'est qu'on nous traite, soit comme des animaux soit comme des gens qui ne sont pas là, au point qu'on peut parler à notre place sans problème. » (homme belgo-congolais, francophone, février 2017, 25 ans)

Tableau 43. Perception des représentations dans l'espace médiatique

Pourriez-vous me dire dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes?	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Je trouve que les personnes d'origine africaine sont suffisamment présentes dans les émissions télévisées belges.	2%	9%	26%	61%	2%	100%	803
Les médias belges accordent la possibilité à chaque individu, quelle que soit son origine, de s'exprimer.	8%	18%	28%	38%	8%	100%	803
Les médias belges renforcent les préjugés sur les Africains.	31%	27%	19%	13%	10%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants.							

4.4. CONCLUSION

56% des Afro-descendant.e.s que nous avons interviewés ont la nationalité belge, un taux nettement plus bas que celui des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs. Ce chiffre monte à 99% pour la deuxième génération mais n'atteint pas les 40% pour la tranche d'âge des 30-39 ans de notre échantillon. On note aussi une plus faible proportion de personnes ayant la nationalité belge parmi les plus instruit.e.s (46%), une catégorie historiquement associée à des migrations masculines et temporaires. D'une manière générale, le sentiment d'être chez soi en Belgique tend à se calquer sur la nationalité puisqu'un peu moins de la moitié seulement des Afro-descendant.e.s que nous avons interviewé.e.s se sent chez soi en Belgique (44%), tandis que la deuxième génération se sent très globalement appartenir à la Belgique (83%).

Outre la différence générationnelle, on observe une différence entre les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s, et les Belgo-Burundais.e.s, et le reste des Afro-descendant.e.s, qui sont arrivé.e.s plus récemment, et se sentent nettement moins chez eux en Belgique (45%). Ils sont aussi moins nombreux à avoir la nationalité belge (45%) que les Rwandais.e.s (70%), les Congolais.e.s (64%) et les Burundais.e.s (64%).

Sans surprise, la durée d'installation et l'acquisition de la nationalité sont donc corrélées au sentiment d'appartenance. D'autres critères entrent toutefois en ligne de compte. Ainsi, il est à souligner que le sentiment d'être 'chez soi' en Belgique varie au sein du groupe cible puisque 52% des Belgo-Congolais.e.s se sentent chez eux contre 68% des Belgo-Rwandais.e.s et 59% des Belgo-Burundais.e.s. Or, la présence congolaise en Belgique est la plus ancienne.

Enfin, les personnes en situation de déclassement professionnel ou au chômage sont aussi celles qui sont plus susceptibles de se sentir le moins chez soi en Belgique.

La question de l'appartenance a également été investiguée à travers la question religieuse. La très grande majorité des répondant.e.s déclare avoir une religion (95 %) et ce dans tous les groupes, quels que soient l'origine, le sexe, la région et la génération. La religion catholique est la religion la plus souvent citée (42%) suivie par la religion protestante (24%) et la mouvance évangélique-pentecôtiste (15%). Les personnes originaires des pays anciennement colonisés par la Belgique sont principalement catholiques et protestantes, avec une part un peu plus élevée de catholiques parmi les personnes originaires du Burundi et du Rwanda. Les protestants et autres chrétiens sont plus nombreux parmi les personnes originaires de RD Congo, et les deuxièmes générations (inclus la génération 1.5) tandis que la religion musulmane est significativement plus présente chez les personnes issus des autres pays d'Afrique subsaharienne francophone (29%), même si la religion catholique y est majoritaire (39%).

Concernant les questions relatives aux valeurs, comme dans l'enquête menée auprès des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs, la majorité se prononce en faveur de régimes démocratiques (plus de 80%), mais on observe ici une adhésion légèrement plus faible parmi les deuxièmes générations (76%). Ce résultat n'est cependant pas spécifique aux jeunes Afro-descendant.e.s.

En ce qui concerne la valeur liée à l'égalité hommes-femmes, globalement plus de 70% des répondant.e.s y sont favorables. Les sous-groupes qui y sont le moins enclins sont: les Belgo-Congolais.e.s, les personnes qui ne se sentent pas chez elles en Belgique et les personnes résidant en Flandre. C'est aussi le cas des musulman.ne.s et des personnes ne déclarant pas de religion ou étant d'obédience évangélique. Dans l'analyse de ces données, il est toutefois important de prendre en compte les possibles biais liés à la politisation des discours sur les rapports hommes-femmes en particulier lorsque ces discours sont corrélés à des contextes de plus grande marginalité sociale.

En outre, alors que près de trois-quarts des répondant.e.s sont défavorables à l'euthanasie, l'homosexualité, l'avortement et le divorce, les personnes ne déclarant pas de religion (peu nombreuses) ont des attitudes nettement plus favorables à l'ensemble de ces propositions.

La deuxième génération ainsi que la génération 1.5 sont aussi plus positives. Ce qui renvoie aux effets de sa socialisation plus précoce au sein des institutions belges et à la plus grande proximité avec le groupe majoritaire (dont une grande partie reste cependant tout aussi hostile à ces valeurs et pratiques). Les personnes d'origine rwandaise tendent elles aussi à y être plus favorables.

Dans l'ensemble, on relève que les Afro-descendant.e.s fréquentent davantage les personnes originaires du même pays qu'elles, ou d'Afrique subsaharienne. Cependant, les contacts inter-groupes sont sensiblement plus importants parmi la deuxième génération et la génération 1.5, même s'ils ne concernent qu'un tiers des répondant.e.s. Les femmes, les Belgo-Congolais.e.s et les musulman.ne.s ont le moins de contacts

inter-groupes au contraire des personnes les mieux insérées sur le marché du travail (emploi sans déclassement ou en déclassement modéré).

D'une manière générale, les Afro-descendant.e.s estiment que des différences importantes les séparent des Belgo-Belges. En ce qui concerne l'éducation des enfants, le partage des tâches ménagères entre hommes et femmes, le respect des aînés et l'accueil de la famille ou d'amis, seulement 10 à 20 % des répondant.e.s pensent être similaires aux personnes non issues de l'immigration. 70 à 80 % d'entre eux pensent être tout à fait différents. Un sentiment qui semble plus fort que chez les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs. De manière assez surprenante, l'écart entre la première et la deuxième génération n'est pas significatif.

Il est enfin ressorti que la très grande majorité des répondant.e.s estime être perçue comme un.e étranger.e (86%) et comme un.e Africain.e (91%). Les personnes âgées de 30 à 50 ans, les Afro-descendant.e.s non issu.e.s des pays anciennement colonisés par la Belgique, les musulman.ne.s, les personnes résidant en Flandre, les femmes, la première génération et ceux qui sont en situation de déclassement ou inactifs sont plus nombreux que les autres à avoir ce sentiment. Ce sentiment ne renvoie pas seulement au fait que la citoyenneté n'est pas acquise. Egalement, au fait que l'origine africaine, ou la confession religieuse, peut être associée à une identité et à une représentation négative chez le groupe majoritaire, ou à une absence de représentation de cette identité.

On peut le corrélérer au fait que le sentiment d'appartenance au pays d'origine et, ou à l'Afrique est plus fort que le sentiment d'appartenance à la Belgique. Cela étant, on est bien en présence d'un double sentiment d'appartenance puisque 61 % des personnes interviewées se sentent belges.

Chapitre 5. Discriminations et confiance envers les institutions

La question des discriminations est essentielle à la compréhension des phénomènes associés à la citoyenneté et à l'inclusion *versus* l'exclusion (Simon et Stavo-debaugue, 2004; Lamont et al, 2016). Elle touche, en effet, aussi bien aux politiques publiques et stratégies individuelles ou collectives en matière d'intégration qu'à la question de la justice sociale et de la construction du sentiment d'appartenance à la société et à la nation.

En Belgique, les discriminations vécues par les Afro-descendant.e.s sont sous-documentées. Qu'il s'agisse des discriminations ethniques et raciales ou du racisme en tant que tel, force est de constater que ce champ fait l'objet d'une littérature restreinte comparativement aux discriminations vécues par d'autres groupes ethniques (*i.e.* les Belgo-Marocains) ou religieux (*i.e.* les musulmans). La plupart des recherches abordant la question des discriminations vécues par les Afro-descendant.e.s émanent de travaux menés par des chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur les migrations et diasporas africaines (Schoonvaere, *op. cit.*; Demart, 2013; Mazzocchi, 2014; Grégoire, 2010; Schoumaker et Schoonvaere, *op. cit.*; Verhaeghe et al 2017), de travaux produits par des acteurs associatifs et militants afro-descendants, parfois en collaboration avec des académiques (Collectif Mémoire coloniale, 2012; Robert, 2016) et, de manière brève mais non moins significative, d'études menées par le secteur institutionnel de la lutte contre les discriminations (Unia, 2017). Bien qu'il existe un intérêt croissant pour cette question, les recherches restent relativement rares. Notre enquête contribue à combler ce manque de connaissances tout en donnant des éléments de comparaison avec les groupes minoritaires plus étudiés.

5.1. RESENTI DE DISCRIMINATIONS

La mesure des discriminations dans les enquêtes quantitatives est complexe et peut prendre des formes multiples selon l'entrée et la méthodologie privilégiées (Simon & Lesné, 2012). Dans le cadre de ce chapitre, nous avons cherché à appréhender les discriminations à partir du vécu et de la perception des personnes d'ascendance africaine que nous avons abordés à travers une batterie de questions simples. Une première question, inspirée d'une très large enquête 'Trajectoires et Origines, TeO' en France (Ibid., 2012), a été posée à l'ensemble des répondant.e.s afin de recueillir leur opinion sur l'existence (en Belgique) de traitements inégalitaires et de discriminations ou insultes liés à l'âge, la couleur de peau, la religion, le sexe, etc. Une question similaire faisait référence à l'expérience propre du répondant afin d'obtenir une information sur le vécu de ces situations discriminatoires au niveau individuel. Enfin, un ensemble de questions visait à évaluer les perceptions des répondant.e.s sur d'éventuelles différences entre leurs chances d'obtenir un emploi, un logement, etc. et celles de personnes non issues de l'immigration.

Nous avons ensuite croisé ces données avec celles recueillies dans le cadre des entretiens qualitatifs. Ces entretiens nous ont permis d'approfondir le vécu et la perception des jeunes (2ème génération et génération 1.5), en même temps que de prendre en compte leur vécu, rétrospectif, en tant qu'enfant et adolescent.

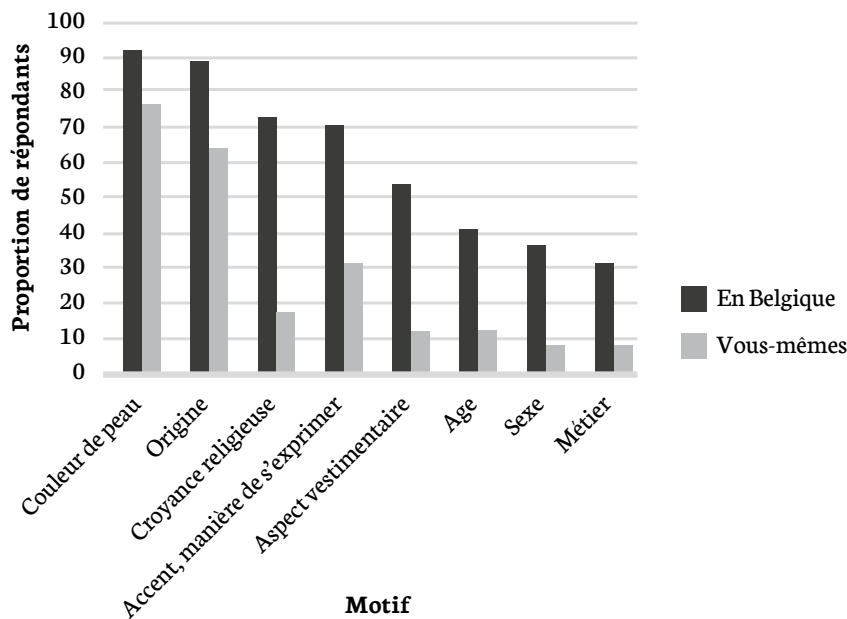
5.1.1. Discriminations ethniques et raciales: une réalité partagée

Presque l'entièreté des répondant.e.s (90%) pensent qu'en Belgique certaines personnes sont victimes de discriminations en raison de leur couleur de peau et de leur origine (Tableau 44). La manière de s'exprimer et la croyance religieuse sont également mentionnées par les répondant.e.s, à plus de 70%, loin devant les autres types de discrimination: aspect vestimentaire, âge, sexe, métier. Autrement dit, les Afro-descendant.e.s de Belgique perçoivent les discriminations liées aux catégorisations raciales, ethniques et culturelles comme une réalité .

Tableau 44. Opinion sur les discriminations et discriminations vécues

Pensez-vous qu'en Belgique certaines personnes subissent des traitements inégaux/des discriminations ou des insultes à cause de leur...? Est-ce que cela vous est déjà personnellement arrivé? Si oui, pour quelles raisons?	En Belgique	Vous-même?	N
Couleur de peau	92%	77%	804
Origine	89%	64%	804
Croyance religieuse	73%	18%	804
Accent et manière de s'exprimer	71%	32%	804
Aspect vestimentaire	54%	12%	804
Age	41%	13%	804
Sexe	37%	10%	804
Métier	32%	9%	804
Echantillon: Ensemble des répondants.			

Figure 16. Opinion sur les discriminations et discriminations vécues



En ce qui concerne les expériences vécues par les répondant.e.s, les discriminations liées à la couleur de peau ou aux origines sont les plus fréquemment citées, et touchent une très large majorité d'Afro-descendant.e.s (Tableau 44, Figure 16). Au total, près de 80% des répondant.e.s déclarent avoir subi des discriminations, des inégalités de traitement ou des insultes pour au moins une de ces deux raisons (couleur de peau ou origine). Ces proportions ne varient que légèrement en fonction du pays d'origine, du sexe, du niveau d'instruction, de la région ou de la génération (Tableau 45). Le vécu de discriminations est nettement plus prononcé chez les personnes âgées de 30 à 49 ans, comparativement aux plus jeunes (18 à 29 ans) et aux 50 ans et +. Ceci pourrait s'expliquer par la participation plus prononcée de cette catégorie à la vie professionnelle et le fait de contacts plus continus avec le groupe majoritaire, qui en découlent.

Vu le pourcentage très élevé de personnes exprimant avoir été victimes de discriminations, on peut affirmer que la discrimination raciale est un phénomène largement répandu auquel se confrontent les Afro-descendant.e.s. Ce chiffre est très nettement supérieur à celui recueilli auprès des Belgo-Marocains (49,9%) et des Belgo-Turcs (37,1%) (Torrekens et Adam, op.cit.). Il est, par ailleurs, intéressant de relever la variation de 15% selon que l'on fait appel à l'opinion (relative à l'existence de discriminations) ou au vécu (individuel en matière de discrimination) des répondant.e.s. Ce chiffre peut, en effet, renseigner les structures d'opportunités discursives (Koopmans et al., 2005) liées à l'énonciation de l'expérience discriminatoire. Il peut en particulier signaler le refus ou la crainte d'être assigné à une posture de victime, d'affabulateur et, ou de 'looser' dans un contexte où le racisme/les discriminations relèvent fortement de l'implicite et de l'indirect et, ou leur généralisation pose la question de leur banalisation.

Tableau 45. Discriminations vécues en fonction de l'origine ou de la couleur de peau

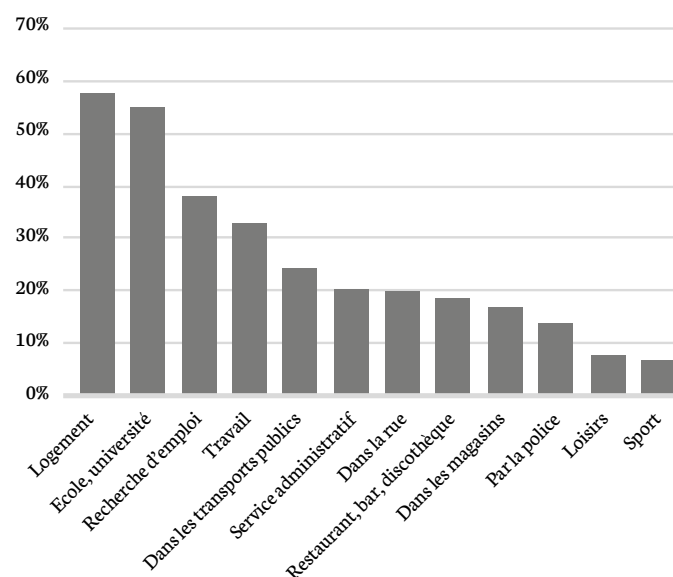
	A vécu des discriminations du fait de sa couleur de peau ou de son origine	N
Pays d'origine (n.s)		
RD Congo	78%	300
Burundi	74%	131
Rwanda	80%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	83%	208
Sexe (n.s)		
Homme	79%	423
Femme	81%	382
Niveau d'instruction (n.s)		
Secondaire et moins	83%	309
Supérieur court (3 ans)	78%	232
Supérieur long (4 ans et +)	81%	259
Région (n.s)		
Bruxelles	78%	319
Flandre	81%	235
Wallonie	83%	250
Groupes d'âges (**)		
18-29 ans	77%	241
30-39 ans	85%	234
40-49 ans	84%	186
50 ans et +	73%	144
Se sent chez lui/elle en Belgique (***)		
Non	85%	345
Oui	76%	459
Génération (n.s)		
1ère génération	80%	542
Génération 1.5	82%	110
2ème génération	77%	153
Religion (n.s)		
Catholique	80%	366
Protestant	82%	204
Autres religions chrétiennes	76%	121
Musulman	80%	54
Pas de religion	85%	47
Autres/refus	93%	13
Total	80%	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01		

Les discriminations (tous marqueurs confondus) sont principalement rencontrées dans la recherche d'un logement et d'un travail, durant la scolarité et les études supérieures, et sur le lieu de travail. Elles se produisent aussi dans l'espace public, dans les restaurants, bars, magasins, ainsi que dans les interactions avec les services administratifs et la police (Tableau 46, Figure 17).

Tableau 46. Cadres dans lesquels la discrimination a déjà été vécue

Est-ce que cela vous est déjà personnellement arrivé? Dans quel cadre?	% ayant vécu une discrimination dans ce cadre	N
Dans la recherche de logement	58%	805
A l'école, à l'université	55%	805
Dans la recherche d'emploi	38%	805
Au travail	33%	805
Dans les transports publics	24%	805
Avec les services administratifs	20%	805
Dans la rue	20%	805
Dans les restaurants, bars, discothèques	19%	805
Dans les magasins	17%	805
Avec la police	14%	805
Dans les activités de loisirs	8%	805
Dans les activités sportives	7%	805
Echantillon: Ensemble des répondants.		

Figure 17: Cadres dans lesquels la discrimination a déjà été vécue



5.1.2. Racisme et discrimination: un vécu précoce et structurel

Les entretiens individuels que nous avons menés avec les jeunes ainsi que les focus groups menés avec des responsables associatifs de tous âges, confirment l'expérience généralisée de la discrimination en raison de la couleur de la peau et de l'origine et permettent de préciser les modalités de cette expérience.

Si la discrimination est souvent vécue de manière directe - dans la rue, à l'école, à l'université ou lorsqu'ils ont commencé à rechercher un stage ou du travail -, elle l'est aussi de manière indirecte, à travers le vécu de parents ou de connaissances. En outre, l'expérience du racisme, distincte de celle de la discrimination, est centrale et relativement précoce. En effet, pour la quasi-totalité des personnes interviewées, les premiers souvenirs d'un traitement différencié lié à l'origine datent de l'école primaire et sont prioritairement associés à des expressions racistes de la part des 'pairs'. Ce racisme s'exprime via des blagues, des insultes et des remarques associant la couleur de la peau dite 'noire' ou 'brune' à la saleté, la bêtise, l'infériorité ou encore l'animalité: « sale nègre », « espèce de sauvage », « singe », « retourne dans ton pays », « macaque », « t'es sorti de la cheminée », « t'es moche », « sale noir », etc.

« La première fois qu'on m'a dit par exemple 'sale noir retourne dans ton pays', j'étais en deuxième primaire, j'étais en deuxième primaire donc j'avais sept ans, j'avais sept piges... » (jeune homme belgo-congolais, 27 ans, francophone, mai 2016)

Le fait d'être l'objet de curiosité est fréquent, notamment parce qu'un nombre important d'intervue.e.s a fait l'expérience d'être le/la seule noir.e de la classe pendant plusieurs années, ce qui n'est globalement pas considéré comme du racisme, en dépit de la pénibilité de l'expérience:

« On était vraiment les premiers noirs dans cette école et là je n'ai pas mis ça sur le compte du racisme parce que je me suis dit que c'est plus de l'ignorance. C'était vraiment de l'ignorance quand on nous voyait dans les couloirs. C'était un petit nègre, deux petits nègres, trois petits nègres. C'était vraiment devenu un jeu. A midi, on allait manger à la cantine, on était l'attraction, ça s'était très lourd. » (jeune femme belgo-rwandaise, 26 ans, néerlandophone, avril 2016)

Précisons que les insultes de la part des pairs ne proviennent pas toujours de Belgo-Belges.

« Ça a commencé en 5e primaire, je venais d'arriver en fait, quelques petites insultes comme ça, c'était rien par rapport à ce que j'ai vécu en secondaire. Là, c'était pas seulement de la part des personnes d'origine belge, c'était aussi des personnes d'origine marocaine (...) Les mots 'retourne dans ta plantation', 'esclave', etc. » (jeune homme belgo-congolais, 31 ans, francophone, octobre 2016)

« On se prend des insultes telles que 'aze' [e.g. esclave en arabe] tous les jours plutôt que d'être appelé par notre prénom et qu'un bon Marocain honnête te dit 'non, ne les laisse pas t'appeler comme ça parce qu'ils t'insultent'. » (jeune homme belgo-congolais, 24 ans, francophone, février 2017)

C'est cependant surtout au niveau du secondaire que l'essentiel des expériences de racisme est rapporté et associé à des discriminations de la part des adultes et, ou à l'institution scolaire en tant que telle. Les représentations associées à la supposée moindre intelligence et rapidité d'esprit des Africain.e.s constituent une première forme de traitement différencié.

« Le fait que certains profs nous traitent d'une certaine manière déjà prédéterminée dans leur tête. Ils se disent 'ah oui mais toi je dois te parler lentement et répéter trois fois l'explication quand je te parle' alors que même avant la fin de la première explication on a très bien compris et les scores aux interrogations sont au-dessus des 90% mais ça c'est pas leur problème. » (jeune homme belgo-congolais, 24 ans, francophone, février 2017)

Le fait d'avoir moins la possibilité de s'exprimer en classe, de faire moins l'objet d'attention et de disponibilité de la part des enseignants, est également récurrent⁴³.

« C'est bizarre ce que je vais dire mais c'est à l'école que j'ai appris que j'étais noir, dans le sens où, noir pas dans ma couleur de peau mais noir dans le fait que le Noir dérange, le Noir dérange, c'est là que j'étais confronté, c'est dans des moments comme ça que j'ai été confronté à cette réalité et c'est violent, c'est violent ». (jeune homme belgo-congolais, 33 ans, francophone, mai 2017)

« Au début on nous mettait au fond de la classe par exemple. Quand on levait la main on ne nous donnait pas la parole. Quand on avait une réponse à donner on ne nous donnait pas la parole. Et même des fois quand tu donnais une bonne réponse, le prof trouvait toujours un moyen de minimiser ce que tu disais ou de rebondir là-dessus, d'ajouter des éléments, juste pour donner l'impression que tu maîtrises pas la matière en fait. » (jeune homme belgo-congolais, 32 ans, francophone, mai 2016)

Les entretiens montrent que ces représentations peuvent se matérialiser dans les pratiques éducatives (enseignement, interactions, évaluation), également dans les modes d'orientation. Comme dans d'autres contextes (Andrews, 2013), le fait d'être noir prédisposerait aux études techniques et professionnelles, quels que soient le potentiel et les compétences avérées.

« Moi je trouve que les blancs ils sont choqués quand ils voient un noir dans une section qui est élevée comme le latin par exemple. Comme un ami là-bas, il a suivi latin et les blancs ils étaient choqués quand ils voyaient qu'un noir a pu finir son école secondaire dans une section élevée comme ça ». (jeune fille belgo-rwandaise, 16 ans, néerlandophone, décembre 2016).

43 Il existe une abondante littérature sur les différences de pratiques éducatives selon l'origine des élèves et sur le caractère implicite des discriminations ethno-raciales en milieu scolaire, voir par exemple Melissa F. Weiner (2015) *Whitening a diverse Dutch classroom: white cultural discourses in an Amsterdam primary school*, *Ethnic and Racial Studies*, 38:2, 359-376; McIntyre, Alice. 1997. *Making Meaning of Whiteness: Exploring Racial Identity with White Teachers*. Albany: State University of New York Press; Lewis, A. E. 2004b. "What Group?" *Studying Whites and Whiteness in the Era of Colorblindness*. *Sociological Theory* 22 (4): 623-646. doi:10.1111/j.0735-2751.2004.00 237.x.

« En fait quand on regarde, la plupart du temps, dans les orientations scolaires, techniques tout ça, il y a de grandes proportions d'étudiants qui sont issus de l'immigration, alors que les réseaux techniques et autres sont vraiment dévalorisés au niveau du marché de l'emploi ». (jeune homme belgo-rwandais, 24 ans, francophone, juin 2016).

« J'étais dans une école 'élitiste' et on sent au bout d'un moment qu'il y a quand même une différence de traitement (...) J'avais une amie dès la 2e secondaire, un professeur lui a dit: 'toi tu n'as pas ta place dans le général', elle était en 2e secondaire mais elle était mature, et directement on lui dit ça, c'est vrai qu'elle était un peu tête en l'air mais qui ne l'est pas à cet âge là? Et directement on l'envoie sur une voie de garage. Aujourd'hui elle a terminé son master à l'ULB et elle se porte très bien, parce que justement, elle a eu de la chance... son frère étudiait le droit et il s'est un peu rebellé. Et ce qui l'a vraiment sauvée, c'est qu'elle a déménagé, elle est allée vivre en France. Arrivée là-bas on lui a demandé ce qu'elle aimait faire, elle a dit littérature. En Belgique, elle était en technique, et en France, elle a fait littérature, elle a eu un bac L, et après elle est revenue faire son master, alors qu'en Belgique, on l'aurait toujours orientée en professionnel ». (jeune femme belgo-congolaise, francophone, 27 ans, janvier 2017).

Dans un certain nombre d'entretiens, le sentiment de discriminations ressort des procédures d'évaluation, et ce jusqu'au niveau universitaire.

« On a un examen oral, on a la liste des questions que le prof va poser, on tombe sur des questions de manière aléatoire, et comme on a la liste des questions, certains préparent déjà leur réponse en avance, donc ils savent que telle question c'est tels éléments, etc. Une personne part, elle passe son examen, elle connaît parfaitement, elle donne, elle répond, le prof lui dit 'oui c'est excellent, bravo, vous m'avez impressionné, c'était du très bon travail', elle va voir ses points c'est 12. La personne, cette Africaine ou cette Maghrébine ou autre, va aller expliquer à un de ses amis 'donc j'ai eu telles questions etc., donc tu réponds ça' et la même Florence Dupuis, elle va avec juste le feed-back de ce que le garçon ou la fille d'avant elle a donné. Elle donne moins, mais elle a 16. Et ça, c'est très fréquent, et le pire c'est qu'on ne sait même pas que c'est à ce point-là, tant qu'on n'a pas nos points. On se retrouve avec des situations où quelqu'un fait une grande distinction, aurait mérité sa grande distinction mais elle ne l'aura jamais (...) ».

Cela étant, le caractère non immédiatement intelligible, voire l'indiscernabilité, de la discrimination ressort de la quasi-totalité des entretiens. C'est en général lorsqu'ils deviennent jeunes adultes que les répondants disent s'être rendus compte du fait qu'un certain nombre de choses relevaient du racisme. Cependant, parce que la discrimination est non assumée et implicite, il leur est parfois difficile de savoir s'ils sont discriminés ou non, et *a fortiori* de le 'prouver'.

« En fait, c'est subtil, ce n'est pas direct. Et donc est-ce que ce que je ressens c'est vraiment, en fait c'est assez difficile de statuer de manière claire que, 'voilà il y a une discrimination claire', c'est assez subtil, c'est indirect, c'est des mots, c'est une manière de se comporter. Hmm, et donc du coup, en fait c'est assez subjectif, c'est

assez difficile de démontrer, personnellement, c'est assez difficile de démontrer une discrimination à travers des statistiques, parce que c'est assez subjectif. À partir du moment où t'arrives devant euh,... des chasseurs de tête et qu'ils te disent 'voilà ton CV n'as pas été pris par ces dix personnes', c'est assez difficile de démontrer qu'ils se sont basés sur des critères qui sont hors du CV ». (jeune homme belgo-rwandais, 25 ans, francophone, juin 2016)

Cette dimension tacite a un effet en termes de désignation et d'énonciation du fait raciste. Elle a aussi un effet dans la mise à jour des discriminations (leur dénonciation et la possibilité de porter plainte, leur chiffrage par les institutions, etc.) et dans l'évolution des rapports sociaux. En particulier, lorsque le caractère répété des discriminations conduit à une grille de lecture des rapports sociaux interprétant toute forme de mise à distance comme l'expression d'un traitement raciste.

« Dans le sens où ils peuvent te viser mais, toi tu peux te sentir visé, mais c'est pas si clair que c'est raciste. Peut-être c'est juste toi et c'est pas la couleur de ta peau, tes origines, mais nous on le prend vite mal parce qu'on a déjà eu beaucoup de cas où on se sent discriminés ou exclus d'une chose. Du coup s'il y a quelque chose qui est contre nous, on va vite croire que c'est du racisme parce qu'après, ça nous blesse peut-être (...) Le problème c'est que le racisme c'est subtil et que dans un pays qui a intériorisé les comportements racistes et coloniaux, le racisme est vécu tous les jours et parfois on en arrive même à devenir parano et à ne plus savoir si c'est par racisme ou parce que la personne a un problème dans sa tête, elle est juste méchante ou elle est juste de mauvaise humeur, ce qui fait que c'est difficile de revenir en arrière et de dire « tiens, ah mais en fait ça c'était un comportement raciste » bien qu'en réalité, très clairement il y a un certain nombre de choses, tout simplement par les stéréotypes ». (jeune homme belgo-congolais, francophone, mars 2017)

5.1.3. L'égalité des chances: un leurre pour une majorité d'Afro-descendant.e.s

Dans ce contexte, on le comprend, certains peuvent avoir le sentiment, et le développer très tôt, de ne pas avoir les mêmes chances que les personnes non issues de l'immigration, et ce dans un certain nombre de domaines. Dans l'enquête, près de 80% des répondant.e.s pensent n'avoir pas (pas du tout/ plutôt pas) les mêmes chances que les personnes non issues de l'immigration pour obtenir un emploi ou louer un logement. Un chiffre qui, à nouveau, témoigne d'un sentiment généralisé de discriminations parmi les personnes d'ascendance africaine (Tableau 47). La situation est un peu meilleure par rapport au sentiment d'avoir les mêmes chances de réussir ses projets en général/ de réussir ou entreprendre ses études. Néanmoins, une part importante (de l'ordre de 50%) des répondant.e.s pensent n'avoir pas les mêmes chances que les Belges non issus de l'immigration en général.

Tableau 47. Sentiment d'égalité des chances

Pensez-vous que vous avez personnellement les mêmes chances qu'un Belge non issu de l'immigration pour...							
	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Obtenir l'emploi désiré	7%	12%	25%	53%	3%	100%	804
Louer le logement désiré	6%	12%	28%	51%	3%	100%	804
Entreprendre et réussir vos études	21%	36%	16%	24%	3%	100%	804
Réussir vos projets en général	14%	28%	27%	28%	3%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants.							

Dans l'ensemble, près de 9 répondant.e.s sur 10 ont le sentiment de n'avoir pas les mêmes chances que les Belges non issus de l'immigration pour au moins une des quatre questions (Tableau 48). Et une personne sur trois a le sentiment de n'avoir pas les mêmes chances que les personnes non issues de l'immigration pour chacune des quatre questions⁴⁴. Une régression logistique met en évidence les principaux facteurs corrélés à ce sentiment. Premièrement, les personnes moins instruites sont plus susceptibles de penser ne pas avoir les mêmes chances (35%). Rappelons que c'est le groupe, dans les différentes catégories d'éducation (voir chapitre 2), qui est le plus touché par le chômage (38%). Les personnes de 40 ans et plus (48%) ont également plus souvent ce sentiment que les plus jeunes. Ces personnes sont presque toutes de la première génération (98%). Une majorité de ce groupe (61%) a obtenu son diplôme à l'étranger. Ils sont aussi bien plus touchés par le chômage (40%) que les plus jeunes toutes catégories d'âge confondues. Cela peut traduire une certaine désillusion parmi les personnes ayant un certain vécu dont on peut se demander s'il est circonstanciel et propre à cette catégorie d'âge et, ou si ce sentiment d'inégalité des chances est processuel et amené à se développer dans le temps, au cours de la trajectoire de vie des personnes?

Les personnes vivant à Bruxelles sont également plus nombreuses à penser n'avoir pas les mêmes chances que les personnes non issues de l'immigration (34%), un sentiment qui reflète la situation de Bruxelles en matière d'inégalités sociales (Kesteloot & Loopmans, 2009)⁴⁵. Enfin, le fait d'appartenir à la deuxième génération diminue ce sentiment d'inégalité des chances, alors que le fait d'avoir vécu des discriminations l'augmente.

44 Ces personnes ont donc répondu « non, plutôt pas » ou « non, pas du tout » pour les quatre questions. Et une personne sur six (17%) a répondu « pas du tout » à chacune de ces quatre questions.

45 Kesteloot, Christian & Loopmans, Maarten (2004), Inégalités sociales, Brussels Studies: <https://brussels.revues.org/1007>.

Tableau 48. Sentiment d'inégalité des chances. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

	Proportion de personnes ayant le sentiment de ne pas avoir les mêmes chances qu'un Belgo-Belge	N	Rapports de cotes (régression logistique)
Origine (n.s.)			
RD Congo	30%	300	1.00
Burundi	33%	131	1.51
Rwanda	26%	166	0.88
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	34%	208	1.20
Sexe (n.s.)			
Homme	33%	423	1.00
Femme	30%	382	0.88
Niveau d'instruction (**)			
Secondaire et moins	37%	309	2.38***
Supérieur court (3 ans)	32%	232	1.62*
Supérieur long (4 ans et +)	24%	259	1.00
Région (n.s.)			
Bruxelles	34%	319	1.45
Flandre	27%	235	1.00
Wallonie	32%	250	1.30
Groupes d'âges (**)			
18-29 ans	21%	241	1.00
30-39 ans	32%	234	1.74
40-49 ans	37%	186	2.32**
50 ans et +	36%	144	2.39*
Nationalité belge (n.s.)			
Oui	30%	508	1.00
Non	32%	297	1.10
Génération (***)			
1ère génération	34%	542	1.00
Génération 1.5	23%	110	0.71
2ème génération	17%	153	0.52*
A vécu des discriminations (***)			
Non	17%	137	1.00
Oui	34%	668	2.61***
Situation d'emploi (n.s.)			
Emploi sans déclassement	30%	157	1.00
Déclassement modéré	40%	66	1.32
Déclassement sévère	30%	118	0.77
Chômeur	28%	140	0.70
Etudiant	26%	233	1.20
Autre inactif	42%	90	1.45
Religion (n.s.)			
Catholique	28%	366	1.00
Protestant	33%	204	1.21
Autres religions chrétiennes	33%	121	1.30
Musulman	34%	54	1.03
Pas de religion	26%	47	0.80
Autres/refus	-	13	-
Total	31%	805	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

Le sentiment d'inégalité des chances pose la question des stratégies que les personnes mettent en place pour surmonter un capital de départ déficitaire ou pour se protéger, y compris sous forme de repli sur soi (i.e. d'auto-exclusion) des discriminations. Nous n'avons pas investigué la question de l'auto-discrimination (Stokkink et al, 2015), toutefois, le pourcentage élevé d'inactifs nécessiterait d'être investigué dans ce sens. En outre, les entretiens qualitatifs rappellent que le domaine des discriminations ne se réduit pas à la question de l'accès ou non au marché de l'emploi mais à l'organisation même, explicite ou non, des rapports sociaux associés à la sphère professionnelle (répartition des tâches, des horaires, cordialité des rapports, etc.). Pour cette jeune femme, l'insécurité socioéconomique de l'intérim est, pour cette raison, préférable à la familiarité que la longue durée de contrats d'embauche peut favoriser.

« Vers le début de la vingtaine, je pense, j'avais vécu tellement d'expériences racistes, que j'appréhendais en fait, parfois il ne se passait juste rien, et moi je me disais non, c'est du racisme. Ça prend beaucoup d'énergie, et par exemple j'ai beaucoup travaillé en intérim parce que je ne voulais pas signer un contrat, et puis me retrouver à supporter des gens qui me lanceraient des piques ou des trucs comme ça justement par ignorance ou des trucs comme ça. Ça me met très mal à l'aise, et donc j'appréhendais très fortement. Par exemple, j'ai été vendeuse pour un magasin de vêtements, c'était un magasin qui avait plusieurs succursales, et je me suis dis que c'était bien que je pourrais travailler quelques jours dans un lieu puis dans un autre, et au moins ça me permettrait de ne pas toujours voir les mêmes personnes. Moi en tout cas je voyais des avantages, mais je sais que c'est lié au fait que j'avais pas envie de créer des habitudes, et puis après que les gens se sentent assez en sécurité en fait pour pouvoir abuser... ». (jeune femme belgo-rwandaise, 31 ans, francophone, janvier 2017)

La thématique de l'égalité des chances pose bien évidemment la question des recours qui sont à la disposition des personnes lorsqu'elles font face à un traitement discriminatoire. Or, la majorité des jeunes que nous avons interviewés constate que les discriminations et le racisme ne sont pas nécessairement sanctionnés et que le fait de s'en plaindre dans l'espace public ou auprès des autorités peut avoir l'effet escompté inverse, à savoir la sanction du plaignant, aussi bien dans l'espace public (café, restaurant, rue) qu'au sein d'institutions publiques:

« J'étais avec une amie, on était dans une sorte de restaurant-brasserie. On était en train de manger et on se racontait nos histoires, etc. On rigolait mais je ne pense pas qu'on parlait fort, et à côté il y avait un couple c'était des Flamands donc un homme et une femme. Et à un moment donné ils viennent nous parler, moi au début je n'avais pas entendu, je n'avais pas fait attention et c'est mon amie qui s'arrête et qui dit 'y a un problème?' 'Non, enfin si, on n'est pas en Afrique, vous ne parlez pas... comment dire vous ne pouvez pas parler comme vous parlez ici, vous dérangez et tout, c'est pour ça que comment dire il est temps que la NVA vous mette tous dehors' et après il dit en néerlandais «aap» (i.e. singe), moi j'entends, je dis 'pardon?' 'Oui tu as bien entendu, vous les singes et tout, et tous tes frères et tout, tu vas voir avec De Wever tout ça c'est fini'. Moi je commence à le narguer: 'je suis joueuse, je suis née ici, j'ai grandi ici, j'ai bien l'intention de

rester ici pour encore très longtemps' (...) Ils ont continué à parler en flamand mais je comprends donc j'ai laissé, moi je continuais à manger puis je me suis mise à parler, je ne vais pas me taire. Puis après le chef, un des responsables, vient vers nous mais ce n'est même pas pour dire aux deux 'maintenant vous vous taisez vous vous calmez', il vient vers nous pour nous dire 'ici c'est comme ça et tout vous partez. Vous sortez si vous continuez à parler comme ça' ».

Les exemples liés aux institutions publiques sont également nombreux et concernent les transports publics, la police lorsque celle-ci est appelée pour régler un litige ou qu'elle procède de manière aléatoire à des contrôles de papiers ou encore les propos insultants qui peuvent être tenus au sujet des Afro-descendant.e.s, en particulier dans les espaces publics.

« Ma mère était avec sa sœur, elle montait dans le bus et elle avait pointé deux fois pour deux personnes. Elle part s'asseoir et ma tante ne savait pas que ma mère avait pointé donc elle passe, et elle pointe encore une fois (...) Ma mère va vers la conductrice, et pose la question (pour être remboursée). Elle lui répond: 'oh toi tu ne vas pas commencer, ce n'est pas encore une autre qui va commencer à venir me casser les couilles, va au fond!'. Ma mère a dit: 'comment ça?' ... 'on vous connaît vous, si t'es pas contente, descends, allez descends du bus'. Ma mère comme elle ne se laisse pas faire: 'non je ne vais pas descendre, j'ai payé mon ticket moi je veux mon ticket, vous me rendez le ticket'. Donc la conductrice n'a même pas cherché à comprendre, elle a arrêté le bus: 'si c'est ça, le bus ne démarre pas'. Ma mère a dit: 'ok ça va, il démarre pas' et elle dit: 'j'appelle la police'- 'allez y appelez la police moi j'ai mon ticket je n'ai pas fraudé'. Les contrôleurs sont d'abord arrivés, elle explique, elle montre son ticket: elle dit 'voilà écoutez, regardez, j'ai payé et tout, j'ai expliqué à votre collègue (...) Le contrôleur dit à ma mère: 'vous descendez du bus maintenant! Vous descendez du bus maintenant sinon j'appelle la police'. Ma mère, elle a dit 'non je ne descends pas du bus qu'est-ce que j'ai fait? J'ai rien fait. Elle a commencé à s'énerver, il y avait des gens, ils ont fait descendre tous les gens du bus. Ma mère a dit 'non, appelez la police, moi je veux que la police vienne'. Entretemps la police est arrivée, les policiers et les contrôleurs commencent à bousculer ma mère, elle ne s'est pas laissée faire elle a dit non et y a des coups qui ont commencé à être échangés. La police est arrivée, quand c'est comme ça ils ne cherchent pas à comprendre, ils ont embarqué ma mère au commissariat donc ils ont embarqué ma mère alors qu'elle avait ses tickets et tout. Alors après au final, ils ont été à la police, ma mère en garde à vue, elle n'a pas fait longtemps. Ils l'ont vite relâché parce qu'ils ont vu que ça ne valait pas la peine. Elle est quand même passée à la télé mais ils ont fait passer le truc comme quoi: 'violence, la conductrice a été en arrêt maladie pendant deux semaines pour altercation avec deux femmes dans le bus et pour rébellion de passager' ». (jeune femme belgo-congolaise, 27 ans, francophone, janvier 2017)

5.2. CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

Comme dans l'enquête auprès des Belgo-Turcs et des Belgo-Marocains (Torrekens et Adam, *op.cit.*), les répondant.e.s ont été invité.e.s à indiquer le niveau de confiance qu'ils/elles accordaient à un ensemble d'institutions. Les niveaux de confiance sont dans l'ensemble assez similaires à ceux observés parmi les populations d'origines turque et marocaine (Tableau 49, Figure 18). Les services de santé et l'enseignement sont les deux seules institutions bénéficiant d'une pleine confiance de plus de la moitié des répondant.e.s, de la confiance (tout à fait ou plutôt) de plus de 90% des personnes enquêtées. A l'autre bout du spectre, les médias belges, le pouvoir politique belge et les associations de ressortissants africains bénéficient de la confiance d'environ la moitié des répondant.e.s, et de la pleine confiance d'à peine 13% des personnes.

Cette confiance est cependant légèrement supérieure à celle de la moyenne nationale⁴⁶.

Tableau 49. Confiance dans les institutions

Dans quelle mesure avez-vous confiance dans les institutions suivantes basées en Belgique?							
Type d'institution	Tout à fait confiance	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	Pas du tout confiance	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Hôpitaux, services de soins de santé	66%	30%	2%	1%	1%	100%	804
L'école, l'enseignement	52%	39%	5%	3%	1%	100%	804
Eglises, mosquées	31%	37%	11%	13%	8%	100%	804
Assistants sociaux, éducateurs	26%	47%	14%	7%	6%	100%	804
Police	25%	49%	13%	9%	4%	100%	804
Tribunaux	24%	46%	11%	9%	10%	100%	804
Ambassades, Consulats, etc.	22%	44%	12%	13%	9%	100%	804
Pouvoir politique belge	13%	39%	20%	20%	8%	100%	804
Médias belges	13%	35%	25%	21%	6%	100%	804
Associations de ressortissants africains	12%	39%	19%	13%	17%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants.							

46 IWEPS - Enquête « Identités et capital social en Wallonie » 2003 et 2007, Enquête BSW 2012 et 2013, <http://iweeps.be/wp-content/uploads/2017/02/Confiance.pdf>

Tableau 50. Confiance dans trois institutions en fonction de l'origine

	Tout à fait confiance	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	Pas du tout confiance	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Confiance dans les associations de ressortissants (n.s.)							
RD Congo	11%	40%	18%	15%	16%	100%	300
Burundi	12%	47%	13%	10%	18%	100%	130
Rwanda	9%	40%	20%	13%	18%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	15%	38%	21%	9%	17%	100%	208
Total	12%	39%	19%	13%	17%	100%	804
Confiance dans les médias belges (n.s.)							
RD Congo	15%	35%	27%	20%	3%	100%	300
Burundi	11%	39%	24%	17%	9%	100%	130
Rwanda	8%	35%	28%	22%	7%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	12%	36%	22%	21%	9%	100%	208
Total	13%	35%	25%	21%	6%	100%	804
Pouvoir politique belge (n.s.)							
RD Congo	14%	40%	22%	19%	4%	100%	300
Burundi	12%	42%	21%	13%	11%	100%	130
Rwanda	14%	40%	21%	14%	11%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	12%	37%	19%	22%	10%	100%	208
Total	13%	39%	20%	20%	8%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01							

Une analyse des corrélations entre ces variables montre que ces institutions peuvent être regroupées en trois ensembles. Un premier ensemble comprend les ambassades, les associations de ressortissants, et les églises et mosquées, qui représentent des institutions en lien avec le pays d'origine. Le deuxième ensemble regroupe les institutions de soins de santé et d'enseignement. Un troisième ensemble regroupe les institutions liées au pouvoir belge (police, tribunaux, pouvoir politique, médias, assistants sociaux).

Un indicateur mesurant la confiance dans les institutions d'Etat est construit en combinant ces cinq variables (police, tribunaux, pouvoir politique, médias, assistants sociaux). Environ 30% des répondant.e.s déclarent avoir confiance (tout à fait ou plutôt) dans les cinq institutions, et 70% ne pas avoir confiance dans au moins une de ces cinq institutions (Tableau 51). La confiance dans ces institutions est plus élevée en Flandre, parmi les personnes ayant la nationalité belge, celles ayant un niveau d'instruction intermédiaire, et parmi les chômeurs. Elle est plus faible parmi les jeunes et les personnes ayant subi des discriminations.

Tableau 51. Confiance dans les institutions d'Etat. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

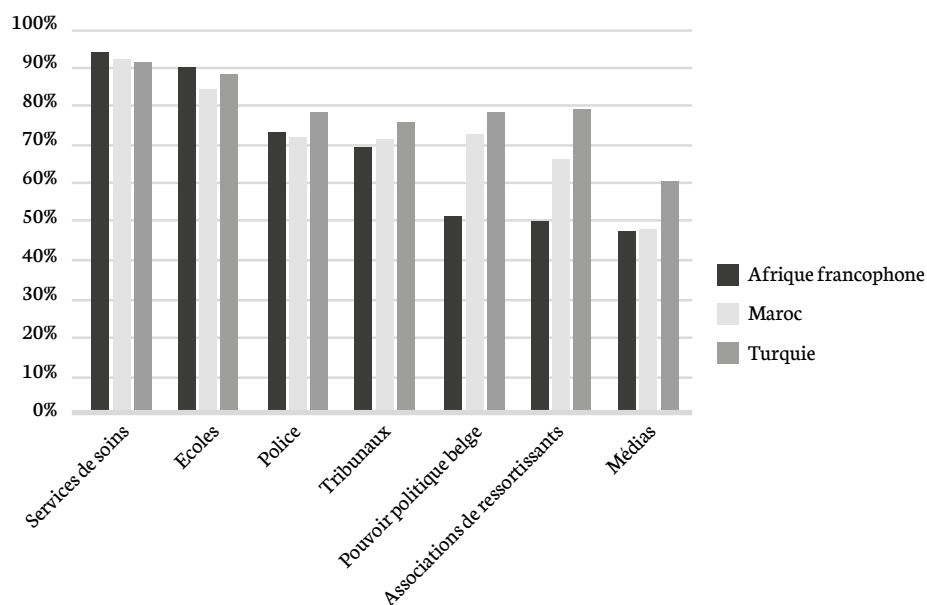
Personnes ayant plutôt confiance ou tout à fait confiance dans les cinq institutions d'Etat			
Pays d'origine (*)	% ayant confiance	N	Rapport de cotes (régression logistique)
RD Congo	33%	300	1.00
Burundi	30%	131	0.83
Rwanda	27%	166	0.78
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	25%	208	0.68
Sexe (n.s.)			
Homme	30%	423	1.00
Femme	27%	382	0.99
Niveau d'instruction (n.s.)			
Secondaire et moins	26%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	33%	232	1.30
Supérieur long (4 ans et +)	29%	259	1.14
Région (*)			
Bruxelles	24%	319	1.00
Flandre	35%	235	1.93***
Wallonie	29%	250	1.48
Groupes d'âges (n.s.)			
18-29 ans	22%	241	0.41**
30-39 ans	28%	234	0.78
40-49 ans	33%	186	1.00
50 ans et +	33%	144	0.81
Nationalité belge (**)			
Non	24%	297	1.00
Oui	33%	508	1.67**
Génération (n.s.)			
1ère génération	29%	542	1.00
Génération 1.5	25%	110	1.06
2ème génération	37%	153	1.77
A déjà vécu des discriminations (**)			
Non	39%	137	1.00
Oui	27%	668	0.54**
Situation d'emploi (n.s.)			
Emploi sans déclassement	27%	157	1.00
Déclassement modéré	31%	66	1.13
Déclassement sévère	24%	118	0.73
Chômeur	38%	140	1.78*
Etudiant	27%	233	1.42
Autre inactif	26%	90	1.00
Religion (*)			
Catholique	31%	366	1.00
Protestant	29%	204	0.90
Autres religions chrétiennes	28%	121	0.66
Musulman	34%	54	1.74
Pas de religion	9%	47	0.24**
Autres/refus	-	13	-
Total	29%	805	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01.			

Par rapport aux populations belgo-turques et belgo-marocaines, les Afro-descendant.e.s semblent avoir une moindre confiance dans le pouvoir politique, les médias et les associations communautaires (Figure 18). Alors que plus de 70% des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs (Torrekens et Adam, *op.cit.*) ont confiance dans le pouvoir politique belge, les Afro-descendant.e.s que nous avons interviewé.e.s sont 52% à lui accorder leur confiance.

De même, 48% des répondant.e.s ont plutôt confiance dans les médias belges, un niveau équivalent à celui des Belgo-Marocains (49%) mais très éloigné de celui des Belgo-Turcs (60,7%) (Torrekens et Adam, *op.cit.*).

La représentation des Afro-descendant.e.s en tant qu'acteurs des médias mais aussi en tant qu'objet des discours et images et produits par les médias (cf. supra), nous semble pouvoir expliquer cette confiance relative.

Concernant les associations communautaires (51%) dont la confiance est également moindre comparativement aux Belgo-Marocains (67%) et aux Belgo-Turcs (80%), on peut aussi tenter quelques pistes d'interprétation, sinon de discussion. On a vu qu'un tiers des Afro-descendant.e.s interviewé.e.s est membre d'une association (ethnique ou généraliste) et que la moitié l'a été. Le champ associatif africain est extrêmement diversifié compte tenu de la diversité des nationalités d'origine rassemblées et des difficultés d'organisation et de représentativité qui en découlent. Il en résulte une pluralité de voix et de stratégies qui ne facilitent pas les interactions avec les institutions publiques, notamment avec les pouvoirs subsidiant. Certains ont mis en avant la sous-subsidiation du secteur associatif afro-descendant (Manco et al, 2013; Thys, 2017). Les effets de cette sous-subsidiation, sur la professionnalisation des pratiques associatives et leur reconnaissance seraient en revanche à explorer. Car on pourrait faire l'hypothèse selon laquelle le faible accès à des moyens de fonctionnement participe (en amont et en aval) de la représentation négative des associations, y compris dans le secteur associatif afro-descendant. Par ailleurs, Godin et al (2013) ont montré que le type d'institutions choisies pour obtenir des financements est également à prendre en compte. Les Belgo-Marocains ont un ancrage plus important dans les institutions locales (concentration urbaine dans certaines communes) alors que les Belgo-Congolais.e.s sont davantage réparti.e.s sur le territoire de Bruxelles et privilégient des instances liées à la coopération et au développement.

Figure 18: Confiance dans les institutions parmi les populations d'origines africaine, turque et marocaine en Belgique

5.3. CONCLUSION

Cette enquête montre que le niveau de discrimination vécu par les Afro-descendant.e.s est très conséquent, et que cela concerne la presque totalité de la population. Un taux (80%) très au-delà de celui qui avait été relevé en 2015 auprès des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs.

L'enquête montre aussi que le vécu de la discrimination a un lien direct avec le sentiment d'appartenance. Ceux qui sont le plus victimes de discrimination se sentent également le moins chez eux en Belgique. Le caractère étendu du vécu de la discrimination se mesure aussi bien dans l'étendue du ressenti que dans son caractère continu et structurel dans la vie des personnes que nous avons interviewées. Les discriminations, qui doivent être dissociées du racisme, concernent aussi bien l'emploi que le logement, l'éducation, les transports publics ou les espaces publics. Les sociabilités en milieu scolaire et les contrôles policiers sont de manière interpellante très souvent associés aux expériences de racisme.

En outre, une imagerie négative et raciste, héritée des temps coloniaux (De Moor et Jacquemin, 2000; Unia, 2017; Robert, 2016; Goddeeris, 2016) ressort de la plupart des entretiens. Elle invite à considérer la variable postcoloniale comme une construction de la part du groupe majoritaire⁴⁷ qui relève de l'implicite comme de l'explicite. La manière et les canaux par lesquels la représentation de l'autre 'Africain' (sentiment de curiosité, animalisation, chosification, infériorisation voire criminalisation) montre que le traitement postcolonial est une construction qui s'applique aux Afro-descendants en

⁴⁷ Celle-ci peut être partagée par d'autres groupes plus minoritaires, on l'a vu avec les expressions de racisme en milieu scolaire émanant des descendants d'immigrants marocains.

général et non pas seulement aux Belgo-Congolais.e.s, aux Belgo-Rwandais.e.s et aux Belgo-Burundais.e.s (Robert, 2016; Enar, 2016).

L'écart de 15% entre l'opinion et le vécu personnel en matière de discrimination des répondant.e.s pose la question des structures d'opportunités discursives (Koopmans et al., 2005) favorisant ou non, l'énonciation de ces expériences discriminatoires, également leur reconnaissance et prise en charge par le groupe majoritaire. Ces structures d'opportunités discursives peuvent aussi bien renvoyer à l'espace juridique et politique, qu'au domaine du public, inclus les médias, les organisations associatives (mainstream et diasporiques) et les institutions publiques.

Plus de 80% des enquêté.e.s ont le sentiment de ne pas avoir les mêmes chances que les personnes non issues de l'immigration, en particulier dans le domaine du logement et de l'emploi. Près de 9 répondant.e.s sur 10 ont le sentiment de n'avoir pas les mêmes chances que les Belges non issus de l'immigration pour au moins une des quatre questions. Ce sentiment est corrélé au fait d'être moins instruit.e.s, de résider à Bruxelles et d'avoir 40 ans ou plus, un groupe très majoritairement issu de la première génération (98%) ayant très souvent obtenu son diplôme à l'étranger (61%) et étant, toutes catégories d'âge confondues, plus touché par le chômage (40%) que les plus jeunes. Même si ce sentiment est moindre en ce qui concerne l'espace de l'enseignement (de l'ordre de 50%), force est de constater que celui-ci ressort comme un lieu de socialisation où la discrimination et le racisme sont vécus de façon précoce. Des enquêtes qualitatives permettraient de mieux comprendre les inégalités scolaires régulièrement mises en évidence par les enquêtes quantitatives (OECD, 2017; voir aussi le monitoring à paraître de l'Unia).

Toutefois et de manière intéressante, il apparaît que le vécu de la discrimination et le sentiment d'appartenance à la société ne semblent pas avoir un impact direct sur la confiance envers les institutions. La confiance envers les institutions (politiques, médias, associations, notamment), si elle est mitigée et moindre comparativement aux Belgo-Turcs et aux Belgo-Marocains, est, à l'instar d'autres groupes issus des migrations, légèrement supérieure à la moyenne nationale. Le manque de confiance envers les associations est surprenant, compte tenu, on va le voir, de l'engagement associatif relevé.

Chapitre 6.

Vie politique: participation associative, opinions et revendications

Ce chapitre porte sur la vie politique au travers des opinions et des engagements associatifs et politiques. Nous les avons abordés sous différents angles: la participation associative, la participation politique, formelle et citoyenne, et enfin, l'intérêt porté à la politique et aux différents niveaux de pouvoir. Nous avons également interrogé les opinions relatives à différents aspects de la représentation politique notamment les politiques concernant les personnes d'origine étrangère et les revendications en matière de justice historique vis-à-vis du passé colonial belge.

Il est important de rappeler que les préférences politiques recueillies ne débouchent pas nécessairement sur l'action, ni sur une politisation visible. Il existe tout un répertoire d'attitudes souvent pas ou peu exprimées en amont de l'action collective et, ou du profil de 'revendicateur'. En outre, les moyens d'actions ne sont pas figés et évoluent avec le temps (Tilly, 2008). Il est donc important de mieux connaître ces préférences politiques, autant pour anticiper l'avènement de revendications, ou le durcissement des formes de revendications, que pour éclairer les structures d'opportunités politiques et discursives (Koopmans and Statham, 2000) au sein desquelles ces préférences s'expriment⁴⁸.

Ainsi, la participation politique informelle, à la vie associative et à des activités telles que des manifestations, pétitions, ou d'autres formes d'expression moins institutionnelles permet de dresser un portrait des opinions politiques, parfois silencieuses, en amont des actions collectives que la venue à forme et à visibilité des revendications traduit dans l'espace public.

6.1. VOTES ET INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE

La participation politique des étrangers et de leurs descendants fait l'objet d'une littérature abondante et concerne un large répertoire de l'action politique selon que sont considérées les pratiques électorales, les mobilisations politico-associatives, les opinions politiques ou encore les expressions culturelles et artistiques à portée politique.

En Belgique, ce champ de recherche date du début des années 1990 (Martiniello, 1992). La participation politique des minorités ethniques a prioritairement été abordée sous l'angle de la visibilité croissante d'élus issus de l'immigration (Martiniello, 1998; Jacobs, Martiniello, Rea, 2002), avant de considérer d'autres éléments comme le profil des candidats issus de l'immigration (Jacobs, Bousetta, Réa, Martiniello, Swyngedouw, 2006) ou le comportement électoral des électeurs issus de l'immigration (Réa, Jacobs, Teney, Delwit, 2010). Des groupes particuliers ont aussi été considérés sur base de la nationalité d'origine (Martiniello, 1992; Bousetta, 2001; Manço et Manço, 1992; subsaharienne, Kagné, 2001; Zibouh, 2010; Demart et Bodeux, 2013) ou de la confession religieuse (Zibouh, 2011; Demart, 2014) et plus récemment des connections avec le milieu associatif (Grégoire, 2013; Herman, 2015⁴⁹; Thys, 2017). Cependant la vie

⁴⁸ Les actions politiques reprises dans le questionnaire l'ont été sur base des études classiques sur le sujet.

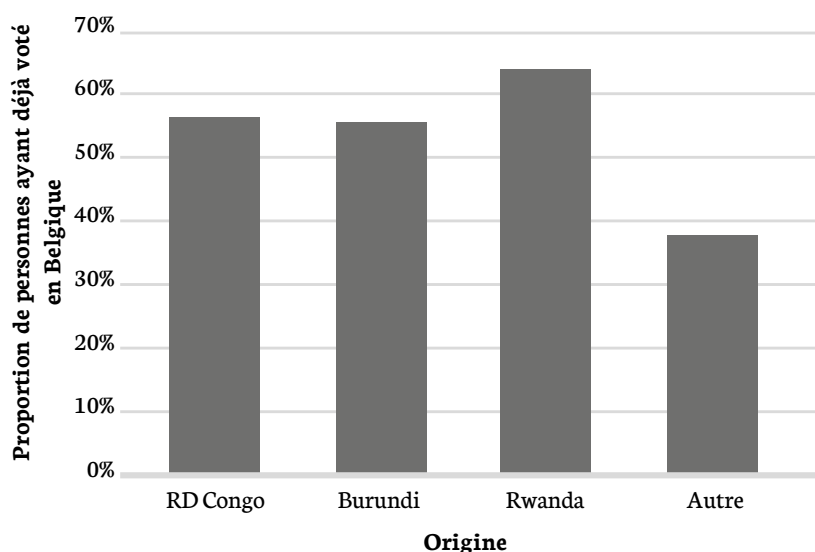
⁴⁹ Herman, Barbara (2015), Vie associative et participation politique des populations issues de l'immigration. Le cas des populations d'origine marocaine, turque et congolaise à Bruxelles. Thèse de doctorat. Bruxelles: Université Libre de Bruxelles.

politique des Afro-descendant.e.s est significativement moins bien renseignée que celle des Belgo-Marocains et, ou des musulmans de Belgique. Dans le cadre de ce chapitre, on a donc essayé de prendre en compte un large spectre d'attitudes et d'opinions en s'intéressant aussi bien à la politique formelle qu'aux activités moins institutionnelles et surtout aux conditions d'émergence des expressions politiques ou aux actions au travers desquelles des acteurs matérialisent leur engagement politique.

6.1.1. Un.e Afro-descendant.e sur deux a déjà voté en Belgique

Un peu moins de la moitié des répondant.e.s a déjà voté en Belgique (Tableau 52). Nous n'avons pas différencié les élections (communales, fédérales, etc.), ce qui ne nous permet pas de mesurer le taux de participation de ceux qui ont une nationalité africaine aux élections communales, dont on sait, par ailleurs, qu'il est relativement faible au sein des groupes issus de l'immigration (Hooghe en Reeskens, 2006⁵⁰). Néanmoins, la corrélation entre le fait d'avoir déjà voté et le fait d'avoir la nationalité belge ressort de manière hautement significative. Globalement, on peut, en effet, dire que les différences entre origines, niveaux d'instruction, groupes d'âges et générations reflètent les différences liées au fait d'avoir la nationalité belge (voir chapitre 3).

Figure 19. Proportion de personnes ayant voté au moins une fois en Belgique



Les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s sont sur-représenté.e.s dans la catégorie des 'votants' comparativement aux personnes originaires des autres pays d'Afrique subsaharienne (Figure 19). Ce qui peut s'expliquer par le fait que leur présence sur le territoire belge est plus ancienne, et qu'ils sont plus nombreux à avoir acquis la nationalité belge. Les personnes issues des pays ancienne-

50 Hooghe, Marc en Reeskens, Tim (2006), De registratie van niet-EU-kiezers voor de gemeenteraadsverkiezingen van 8 oktober 2006. Een analyse van de gemeentelijke performantieverschillen. Leuven: Centrum voor Politicologie, IDO-Working Paper nr. 7.

ment colonisés par la Belgique sont plus nombreuses à être dans cette situation que les personnes issues d'autres pays francophones. Les '50 ans et plus' sont aussi très nombreux à avoir voté en Belgique (78%) et à être Belges (80%). A l'inverse, à peine un tiers des personnes âgées de 30 à 39 ans ont déjà voté lors d'une élection en Belgique, groupe d'âge au sein duquel, on compte également la plus faible proportion de personnes ayant la nationalité belge (39%). Enfin, 73% de la deuxième génération, qui est de nationalité belge a déjà voté.

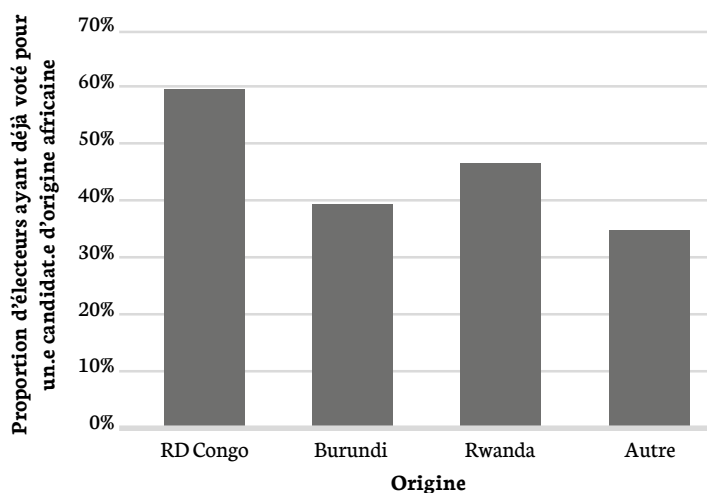
Tableau 52. Proportion d'Afro-descendant.e.s ayant voté au moins une fois en Belgique

Avez-vous déjà voté en Belgique?					
	Oui	Non	Refus/ Ne sait pas	Total	N
Pays d'origine (***)					
RD Congo	57%	43%	0%	100%	300
Burundi	56%	44%	0%	100%	130
Rwanda	64%	36%	0%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	38%	62%	0%	100%	207
Sexe (n.s.)					
Homme	52%	48%	0%	100%	422
Femme	47%	53%	0%	100%	381
Niveau d'instruction (n.s.)					
Secondaire et moins	48%	52%	0%	100%	308
Supérieur court (3 ans)	56%	44%	0%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	45%	55%	0%	100%	259
Région (n.s.)					
Bruxelles	49%	51%	0%	100%	319
Flandre	47%	53%	0%	100%	235
Wallonie	51%	48%	1%	100%	249
Groupes d'âges (***)					
18-29 ans	40%	60%	1%	100%	240
30-39 ans	33%	67%	0%	100%	234
40-49 ans	57%	42%	1%	100%	185
50 ans et +	78%	21%	1%	100%	144
Génération (***)					
1ère génération	43%	57%	0%	100%	540
Génération 1.5	66%	34%	0%	100%	110
2ème génération	73%	26%	1%	100%	153
Total	49%	51%	0%	100%	803
N	431	369	3	803	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01					

6.1.2. Le vote pour des Afro-descendant.e.s : plus prononcé à Bruxelles et chez les plus âgés

Parmi les personnes ayant déjà voté en Belgique, un peu moins de la moitié (49%) a déjà voté pour un.e candidat.e afro-descendant.e (Tableau 53, Figure 20). Le vote pour des candidat.e.s afro-descendant.e.s est nettement plus courant parmi les personnes d'origine congolaise (60%), les personnes vivant à Bruxelles (60%), la première génération (53%), et les personnes de 50 ans et plus (61%). Précisons que si depuis le début des années 2000, les candidat.e.s et élu.e.s afro-descendant.e.s sont de plus en plus présent.e.s sur la scène politique belge, il existe de fortes disparités selon les origines. Si la majorité est d'origine congolaise, il n'existe ainsi pas d'élu.e.s d'origine burundaise. On peut par contre relever la présence de quelques conseillers et responsables politiques d'origine rwandaise, et de quelques élu.e.s originaires d'autres pays d'Afrique subsaharienne francophone comme le Cameroun, le Sénégal ou le Burkina-Faso.

Figure 20. Proportion d'électeurs ayant déjà voté pour un.e candidat.e d'origine africaine



Le vote pour un.e candidat.e afro-descendant.e dépendant notamment de la présence de candidat.e.s d'origine africaine sur les listes électorales, il est logique que celui-ci soit plus fréquemment observé à Bruxelles où comme au sein d'autres groupes (Teney et al. 2010), un plus grand nombre de candidat.e.s issu.e.s de la diversité est réuni (Tableau 53). La possibilité d'avoir voté pour un.e candidat.e afro-descendant.e est également plus prononcée dans la population d'origine congolaise, qui compte également plus de candidat.e.s sur les listes électorales. Les plus âgés ayant également participé à d'avantage d'élections, ils sont également plus susceptibles d'avoir eu l'occasion de voter pour des candidat.e.s afro-descendant.e.s. Par contre ni le sexe, ni le niveau d'instruction, ni la religion ne ressortent comme des variables significatives dans le vote pour un.e candidat.e afro-descendant.e.

Tableau 53. Proportion d'électeurs ayant déjà voté pour un.e candidat.e afro-descendant.e

Avez-vous déjà voté en Belgique pour un ou une candidat.e d'origine africaine?					
	Oui	Non	Refus/ne sait pas	Total	N
Origine (***)					
RD Congo	60%	39%	1%	100%	171
Burundi	40%	58%	2%	100%	73
Rwanda	47%	52%	1%	100%	105
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	35%	65%	0%	100%	82
Sexe (n.s.)					
Homme	47%	51%	2%	100%	222
Femme	51%	49%	0%	100%	209
Niveau d'instruction (n.s.)					
Secondaire et moins	48%	51%	1%	100%	156
Supérieur court (3 ans)	51%	48%	1%	100%	147
Supérieur long (4 ans et +)	48%	52%	0%	100%	126
Région (**)					
Bruxelles	60%	39%	1%	100%	173
Flandre	46%	53%	1%	100%	121
Wallonie	40%	60%	0%	100%	137
Groupes d'âges (***)					
18-29 ans	36%	61%	3%	100%	111
30-39 ans	35%	65%	0%	100%	102
40-49 ans	57%	42%	1%	100%	109
50 ans et +	61%	39%	0%	100%	109
Génération (***)					
1ère génération	53%	47%	0%	100%	250
Génération 1.5	50%	49%	1%	100%	76
2ème génération	28%	70%	2%	100%	105
Religion (n.s.)					
Catholique	49%	50%	1%	100%	196
Protestant	47%	53%	0%	100%	111
Autres religions chrétiennes	55%	44%	1%	100%	70
Musulman	47%	53%	0%	100%	25
Pas de religion	60%	37%	3%	100%	24
Autres/refus	6%	94%	0%	100%	5
Total	49%	50%	1%	100%	431
N	194	231	2	431	
Echantillon: Répondants ayant déjà voté en Belgique. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01					

Les raisons du vote en faveur d'Afro-descendant.e.s ont été investiguées à travers plusieurs questions. Globalement, aucune raison ne ressort fortement, c'est plutôt un mélange de facteurs qui est associé à ce vote. L'origine ne semble pas un élément déterminant (16%), mais la connaissance du candidat (26%) et une identification (31%) à cette personne sont deux facteurs importants (Tableau 54). La présence de candidat.e.s d'origine africaine sur les listes est considérée comme importante ou très importante pour le vote par près de 40% des répondant.e.s, ce qui illustre un certain désir de représentativité (Tableau 55). La qualité du programme (30%) et la compétence (27%) du candidat sont également mentionnées par plus d'un quart des répondant.e.s ayant voté pour des personnes d'origine africaine. Les questions d'intégration des personnes d'origine étrangère sont aussi globalement plus importantes (53%), de même qu'une éventuelle influence dans le pays d'origine ou en Afrique (Tableau 56). Moins de 20% des répondant.e.s considèrent que les élu.e.s afro-descendant.e.s ont une influence sur la politique belge en Afrique et, ou dans leur pays d'origine (Tableau 55).

Tableau 54. Motifs de vote pour des personnes afro-descendantes

Avez-vous déjà voté en Belgique pour un ou une candidat.e d'origine africaine? Pour quelles raisons?	% déclarant la raison
Je m'identifie à lui/elle	31%
Il/elle a un bon programme	30%
Il/elle est compétent.e	27%
Je le/la connais	26%
Il n'y en a pas beaucoup	21%
Il/elle m'inspire confiance	21%
Il/elle est de la même origine que moi	16%
N	192
Echantillon: Personnes ayant déjà voté pour un.e candidat.e d'origine africaine. Plusieurs raisons possibles, la somme des pourcentages est supérieure à 100%.	

Tableau 55. Perception des élu.e.s afro-descendant.e.s

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes?	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Les élus d'origine africaine représentent mieux vos intérêts que les autres	9%	19%	29%	36%	7%	100%	803
Les élus d'origine africaine donnent une bonne image des personnes originaires d'Afrique	17%	27%	27%	19%	10%	100%	803
Les élus d'origine africaine influencent la politique belge en Afrique	7%	11%	26%	42%	14%	100%	803
Les élus d'origine africaine influencent la politique belge dans votre pays d'origine	6%	9%	24%	49%	12%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants.							

Tableau 56. Influence de trois facteurs sur le vote des Afro-descendant.e.s

Pourriez-vous indiquer dans quelle mesure ces éléments ont une influence sur votre vote?	Très important	Assez important	Peu important	Pas important du tout	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
La politique de la Belgique envers votre pays d'origine	15%	17%	26%	37%	5%	100%	431
La présence de candidat.e.s d'origine africaine sur les listes	15%	24%	28%	32%	1%	100%	431
Les politiques à l'égard des personnes d'origine étrangère en Afrique	28%	25%	20%	23%	4%	100%	431
Echantillon: Personnes ayant déjà voté en Belgique.							

Le vote pour des Afro-descendant.e.s que nous avons interviewé.e.s est pour moitié motivé par le partage d'une même vision politique. Le fait d'habiter une même région (18%), d'être issu.e d'un même milieu socioéconomique (20%), d'avoir la même origine ethnique (7%) ou être de même sexe (6%) ne sont, en revanche, pas perçus comme des facteurs déterminants le choix électoral.

Tableau 57. Importance de cinq caractéristiques des membres du Parlement

Est-ce qu'il est important pour vous que les membres du Parlement...	Très important	Assez important	Peu important	Pas important du tout	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Partagent la même vision politique que vous	23%	25%	29%	18%	5%	100%	803
Habitent la même région que vous	8%	10%	41%	38%	3%	100%	803
Viennent du même milieu socioéconomique que vous	8%	12%	37%	40%	3%	100%	803
Aient la même origine ethnique que vous	2%	5%	34%	55%	3%	100%	803
Soient du même sexe que vous	2%	4%	32%	58%	4%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants.							

6.1.3. L'intérêt pour la politique: un intérêt plus prononcé pour la politique au pays d'origine

L'intérêt pour la politique est globalement plus prononcé pour le pays d'origine que pour la Belgique (Tableau 58). Alors que 30% des répondant.e.s se déclarent très intéressé.e.s par la politique de leur pays d'origine, seuls 20% sont très intéressés par la politique fédérale belge, et 15% par la politique de leur région ou de leur commune. Ceci est également perceptible en ce qui concerne les associations congolaises, qui, en

comparaison avec les associations marocaines et turques, sont plus orientées vers des activités transnationales (Godin et al. 2015; Thys, 2017). Autour de 20% des répondant.e.s se déclarent très intéressés par la politique européenne et la politique des pays africains de manière générale, à peu près comme la politique fédérale belge (18%).

L'intérêt pour la politique (en général) est néanmoins dans l'ensemble assez important par rapport à la population de la Belgique dans son ensemble. Selon le volet belge de l'enquête sociale européenne de 2014, à peine 10% de la population de la Belgique se déclarent très intéressés par la politique. L'intérêt pour la politique belge est aussi un peu plus prononcé parmi les personnes d'origine africaine que parmi les Belgo-Turcs et Belgo-Marocains. Le niveau d'instruction assez élevé parmi les populations d'origine africaine en Belgique, de même que le grand nombre de réfugiés peuvent aider à situer ce constat.

Tableau 58. Intérêt pour la politique à différents niveaux de pouvoir et dans différents pays et régions

Personnellement dans quelle mesure êtes-vous intéressé(e) par chacun des domaines suivants?	Très intéressé	Assez intéressé	Peu intéressé	Pas du tout intéressé	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
La politique de votre commune	14%	30%	33%	21%	2%	100%	803
La politique de votre région	15%	33%	30%	20%	2%	100%	803
La politique fédérale belge	20%	37%	26%	16%	2%	100%	803
La politique européenne	18%	34%	29%	17%	2%	100%	803
La politique de votre pays d'origine	32%	31%	22%	13%	2%	100%	803
La politique des pays africains de manière générale	22%	34%	28%	14%	2%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants.							

Un indicateur résumant l'intérêt pour la politique belge en général, sans distinction du niveau de pouvoir, est construit en combinant trois variables: les personnes s'étant déclarées comme très intéressées par la politique de leur commune, de leur région ou par la politique fédérale belge sont considérées comme ayant un intérêt prononcé pour la politique belge (Tableau 59). Comme c'est généralement le cas dans d'autres travaux, les hommes et les personnes les plus instruites montrent un intérêt plus prononcé pour la politique en générale (y compris belge) que les femmes et les personnes les moins instruites. Trois autres facteurs sont associés à l'intérêt pour la politique belge: avoir la nationalité belge, habiter en Flandre, et être d'origine rwandaise.

Comme pour la politique belge, l'intérêt pour la politique du pays d'origine est aussi fortement associé au niveau d'instruction et au genre du répondant (Tableau 60). Les hommes (42%) et ceux ayant un niveau d'études supérieur long (44%) sont les plus intéressés par la politique de leur pays d'origine. A l'inverse, avoir la nationalité belge est

associé à un moindre intérêt pour la politique du pays d'origine; les personnes plus âgées (50 ans et +) sont aussi moins intéressées par la politique du pays d'origine. Ce qui suggère une prise de distance progressive avec la politique du pays d'origine malgré l'existence et l'émergence dans les trois communautés de mouvements associatifs et politiques spécifiquement orientés vers le pays d'origine. Enfin, on note un intérêt très prononcé pour la politique du pays d'origine parmi les personnes en situation de déclassement professionnel, et parmi les étudiant.e.s. Nous verrons également (chapitre 7) que l'intérêt pour la politique d'origine est fortement corrélé à la volonté de retourner dans le pays d'origine. En ce qui concerne l'intérêt pour la politique belge, il est également à noter que les personnes résidant en Flandre sont plus intéressées par la politique belge que celles résidant dans d'autres régions. Nous verrons également dans la dernière section de ce chapitre que c'est également dans le nord du pays que les revendications de justice historique par rapport au passé colonial sont plus prononcées.

Tableau 59. Intérêt pour la politique belge. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Personnes très intéressées par la politique de leur commune, de leur région ou fédérale en Belgique			
Origine (*)	% très intéressées	N	Rapport de cotes (régression logistique)
RD Congo	27%	300	1.00
Burundi	27%	131	1.13
Rwanda	35%	166	1.56**
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	22%	208	1.03
Sexe (***)			
Homme	32%	423	1.00
Femme	21%	382	0.57***
Niveau d'instruction (**)			
Secondaire et moins	20%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	31%	232	1.73**
Supérieur long (4 ans et +)	29%	259	1.63*
Région (**)			
Bruxelles	25%	319	1.00
Flandre	34%	235	1.77**
Wallonie	21%	250	0.79
Groupes d'âges (**)			
18-29 ans	19%	241	0.87
30-39 ans	24%	234	1.07
40-49 ans	26%	186	1.00
50 ans et +	37%	144	1.43
Nationalité belge (***)			
Non	31%	297	1.00
Oui	20%	508	1.85**
Génération (**)			
1ère génération	27%	542	1.00
Génération 1.5	18%	110	0.68
2ème génération	35%	153	1.43
Discrimination (n.s.)			
Non	30%	137	1.00
Oui	25%	668	0.84
Activité (n.s.)			
Emploi sans déclassement	31%	157	1.00
Déclassement modéré	29%	66	0.69
Déclassement sévère	24%	118	0.69
Chômeur	26%	140	0.78
Etudiant	20%	233	0.73
Autre inactif	31%	90	1.09
Total	26%	805	805

Tableau 60. Intérêt pour la politique du pays d'origine. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Personnes très intéressées par la politique de leur pays d'origine			
Origine (*)	% très intéressées	N	Rapport de cotes (régression logistique)
RD Congo	33%	300	1.00
Burundi	35%	131	1.09
Rwanda	30%	166	0.95
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	32%	208	0.74
Sexe (***)			
Homme	42%	423	1.00
Femme	24%	382	0.48***
Niveau d'instruction (**)			
Secondaire et moins	21%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	35%	232	2.00***
Supérieur long (4 ans et +)	44%	259	2.54***
Région (**)			
Bruxelles	33%	319	1.00
Flandre	36%	235	1.11
Wallonie	29%	250	0.80
Groupes d'âges (***)			
18-29 ans	22%	241	0.66
30-39 ans	37%	234	0.88
40-49 ans	41%	186	1.00
50 ans et +	30%	144	0.60*
Nationalité belge (***)			
Non	24%	297	1.00
Oui	43%	508	0.53***
Génération (**)			
1ère génération	37%	542	1.00
Génération 1.5	17%	110	0.55
2ème génération	19%	153	0.66
Discrimination (n.s.)			
Non	28%	137	1.00
Oui	33%	668	1.44
Activité (n.s.)			
Emploi sans déclassement	21%	157	1.00
Déclassement modéré	48%	66	2.62**
Déclassement sévère	41%	118	2.45**
Chômeur	30%	140	1.44
Etudiant	33%	233	1.74
Autre inactif	32%	90	1.81
Total	32%	805	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

6.1.4. Perception des politiques d'immigration et d'intégration

Au-delà de la participation politique, un ensemble de questions permettent d'identifier la perception des politiques d'immigration et d'intégration en Belgique (Tableau 61). De manière générale, les répondant.e.s ont une perception plutôt négative de ces politiques, avec néanmoins de grandes variations selon le type de questions. Par exemple, entre 35 et 40% des répondant.e.s ont un avis plutôt positif sur les actions mises en place pour l'intégration et la lutte contre les discriminations. Cependant, la plupart des répondant.e.s considèrent qu'il est très difficile de trouver un travail pour les 'immigré.e.s africain.e.s' (77%). Les opinions sur l'obtention de la nationalité belge et sur le regroupement familial sont également plutôt négatives, 74% estiment qu'il est difficile pour les étrangers installés de faire venir leurs famille et 80% estiment difficile l'obtention de la nationalité belge.

Si nous distinguons les opinions sur les politiques d'intégration/anti-discrimination, nous remarquons que les Bruxellois.e.s et les jeunes générations sont moins satisfait.e.s des politiques d'intégration et de lutte contre les discriminations mises en place par les autorités publiques (Tableau 62).

Tableau 61. Perception des politiques d'immigration et d'intégration

Je vais maintenant vous citer certaines choses que l'on entend actuellement à propos de la société belge et de l'immigration. Pour chacune d'entre elles, pouvez-vous me dire si vous êtes d'accord ou pas d'accord?	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Il y a beaucoup de choses mises en place par le gouvernement belge pour faciliter l'intégration des étrangers	12%	30%	21%	29%	8%	100%	803
Les autorités travaillent beaucoup pour lutter contre les discriminations	10%	26%	25%	30%	9%	100%	803
Obtenir la nationalité belge est très facile	4%	11%	24%	56%	5%	100%	803
Les étrangers vivant en Belgique peuvent facilement faire venir leur famille une fois qu'ils sont installés	7%	15%	26%	48%	4%	100%	803
Obtenir un travail en Belgique est très difficile pour les immigrés africains	52%	25%	14%	8%	1%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants.							

Tableau 62. Perception des politiques d'intégration. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes de régressions logistiques

	Il y a beaucoup de choses mises en place par le gouvernement belge pour faciliter l'intégration des étrangers			Les autorités travaillent beaucoup pour lutter contre les discriminations		
	% Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord	N	Rapports de cotes	% Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord	N	Rapports de cotes
Origine	(n.s.)			(n.s.)		
RD Congo	44%	300	1.17	33%	300	0.82
Burundi	43%	131	1.05	36%	131	0.98
Rwanda	40%	166	1.00	36%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	42%	208	1.05	39%	208	1.20
Sexe	(n.s.)			(n.s.)		
Homme	46%	423	1.00	39%	423	1.00
Femme	40%	382	0.78	33%	382	0.76
Niveau d'instruction	(**)			(n.s.)		
Secondaire et moins	44%	309	1.00	37%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	52%	232	1.30	37%	232	0.90
Supérieur long (4 ans et +)	34%	259	0.60**	34%	259	0.78
Région	(**)			(*)		
Bruxelles	34%	319	0.54***	30%	319	0.62**
Flandre	48%	235	0.95	38%	235	0.91
Wallonie	49%	250	1.00	41%	250	1.00
Groupes d'âges	(**)			(n.s.)		
18-29 ans	37%	241	1.00	29%	241	1.00
30-39 ans	39%	234	1.07	34%	234	1.36
40-49 ans	52%	186	1.41	43%	186	1.97*
50 ans et +	47%	144	1.06	39%	144	1.71
Nationalité belge	(**)			(n.s.)		
Non	38%	508	0.62**	32%	508	0.78
Oui	46%	297	1.00	38%	297	1.00
Génération (**)	(n.s.)			(n.s.)		
1ère génération	45%	542	1.00	37%	542	1.00
Génération 1.5	41%	110	0.69	35%	110	1.11
2ème génération	30%	153	0.42**	30%	153	0.92
Activité	(n.s.)			(***)		
Emploi sans déclassement	38%	157	1.00	37%	157	1.00
Déclassement modéré	53%	66	1.49	36%	66	0.82
Déclassement sévère	49%	118	1.34	37%	118	0.81
Chômeur	45%	140	1.29	39%	140	1.00
Etudiant	37%	233	1.30	31%	233	0.93
Autre inactif	43%	90	1.24	36%	90	0.95
Total	43%	805	805	36%	805	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

6.2. PARTICIPATION ASSOCIATIVE

Comme dans l'enquête auprès des personnes d'origines turque et marocaine, nous avons interrogé les participant.e.s sur leur investissement associatif. Au total, près de la moitié a déjà fait partie d'une association, et un tiers des répondant.e.s est membre d'une association au moment de l'enquête (Tableau 63). Il s'agit d'une participation globalement élevée. Quelques différences importantes sont à relever. S'il n'y a pas de grands écarts selon l'origine et le sexe, on relève par contre de grandes différences selon l'âge, le niveau d'instruction, la région et la génération: les personnes de première génération, plus instruites, résidant à Bruxelles et en Wallonie et de 50 ans et plus sont globalement plus susceptibles d'être membres d'associations.

Tableau 63. Participation à des associations

Etes-vous ou avez-vous été membre d'une ou de plusieurs association(s)?						
	Oui, je le suis actuellement	Oui, je l'ai été auparavant	Non, je ne suis membre d'aucune association	Refus/ne sait pas	Total	N
Origine (n.s.)						
RD Congo	34%	12%	54%	1%	100%	300
Burundi	35%	12%	53%	0%	100%	130
Rwanda	39%	16%	44%	1%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	36%	12%	52%	0%	100%	207
Sexe (n.s.)						
Homme	40%	13%	47%	1%	100%	422
Femme	31%	13%	56%	0%	100%	381
Niveau d'instruction (***)						
Secondaire et moins	28%	10%	62%	0%	100%	308
Supérieur court (3 ans)	34%	12%	54%	0%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	46%	18%	36%	0%	100%	259
Région (***)						
Bruxelles	38%	6%	56%	0%	100%	319
Flandre	23%	13%	64%	0%	100%	235
Wallonie	42%	21%	37%	1%	100%	249
Age (***)						
18-29 ans	17%	18%	65%	0%	100%	240
30-39 ans	37%	7%	56%	0%	100%	234
40-49 ans	35%	15%	50%	1%	100%	185
50 ans et +	56%	13%	31%	0%	100%	144
Génération (***)						
1ère génération	38%	12%	50%	0%	100%	540
Génération 1.5	24%	20%	57%	0%	100%	110
2ème génération	29%	10%	60%	1%	100%	153
Activité (n.s.)						
Emploi sans déclassement	44%	9%	46%	0%	100%	157
Déclassement modéré	45%	11%	44%	0%	100%	66
Déclassement sévère	30%	17%	53%	0%	100%	118
Chômeur	40%	13%	47%	0%	100%	140
Etudiant	26%	15%	59%	1%	100%	233
Autre inactif	36%	9%	55%	0%	100%	90
Total	35%	13%	52%	0%	100%	803
N	279	104	416	4	803	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

La participation à des associations dites ‘ethniques’ est sensiblement plus faible. Une personne sur six se déclare actuellement membre d’une association en lien avec le pays d’origine (Tableau 64). Ce pourcentage est comparable à ce qui a été relevé dans l’*Immigrant Citizens Survey* (Huddleston & Dag Tjaden, 2012). En tenant compte d’associations plus généralistes, décrites comme ‘en lien avec l’Afrique’, on tourne autour d’une personne sur cinq, actuellement membre d’une telle association. Comme pour l’ensemble des associations, on note des différences selon la génération, l’instruction, la région et l’âge. Contrairement à ce qui a été observé parmi les Belgo-Turcs et Belgo-Marocains, la participation à ces associations est plus élevée en Wallonie qu’en Flandre et à Bruxelles. Il conviendrait cependant, compte tenu de la forte concentration d’associations à Bruxelles (Thys, 2017), de distinguer le lieu de résidence, du lieu de l’engagement associatif chez les personnes afro-descendantes. En effet, bien que le nombre d’habitants d’origine congolaise soit inférieur à celui des personnes d’origine marocaine, on compte environ le même nombre d’associations à Bruxelles (Godin et al, 2015; Thys, 2017).

Tableau 64. Participation à des associations en lien avec le pays d'origine ou avec l'Afrique

Etes-vous ou avez-vous été membre d'une ou de plusieurs association(s)? De quel(s) type(s) d'association s'agit-il?			
	Actuellement membre d'une association en lien avec le pays d'origine	Actuellement membre d'une association en lien avec le pays d'origine ou l'Afrique	N
Origine	(n.s.)	(n.s.)	
RD Congo	18%	20%	300
Burundi	21%	23%	131
Rwanda	14%	20%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	15%	23%	208
Sexe	(*)	(n.s.)	
Homme	19%	24%	423
Femme	14%	19%	382
Niveau d'instruction	(n.s.)	(n.s.)	
Secondaire et moins	14%	17%	309
Supérieur court (3 ans)	18%	23%	232
Supérieur long (4 ans et +)	17%	25%	259
Région	(n.s.)	(*)	
Bruxelles	16%	20%	319
Flandre	13%	16%	235
Wallonie	19%	27%	250
Age	(***)	(***)	
18-29 ans	5%	9%	241
30-39 ans	15%	20%	234
40-49 ans	17%	23%	186
50 ans et +	32%	37%	144
Génération	(**)	(***)	
1ère génération	19%	24%	542
Génération 1.5	7%	12%	110
2ème génération	11%	13%	153
Activité	(n.s.)	(*)	
Emploi sans déclassement	17%	25%	157
Déclassement modéré	25%	31%	66
Déclassement sévère	18%	21%	118
Chômeur	17%	25%	140
Etudiant	11%	13%	233
Autre inactif	16%	22%	90
Total	16%	21%	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

6.3. PARTICIPATION POLITIQUE

La participation politique (entendue ici au sens large) a été interrogée au travers des pratiques et interactions ayant eu lieu au cours des 12 derniers mois (Tableau 65).

Nous avons obtenu des informations sur les différents répertoires d'actions politiques ('répertoires of contention'; Tilly, 1986) ayant eu lieu au cours des 12 derniers mois. Ces répertoires renvoient aux actions menées par des acteurs sociaux dans le but de manifester une opposition à une décision publique qu'ils considèrent comme injuste ou menaçante (Della Porta, 2013). Parmi ces actions de mobilisation, nous avons considéré le fait de contacter un homme politique, une administration ou des médias, ce qui peut par exemple refléter une intention de lobby (influencer les prises de décision, exprimer ses opinions) et, ou communiquer ses intérêts, tout comme le fait de prendre part à une action (grève, pétition, manifestation, œuvres caritatives). La deuxième génération, née en Belgique, témoigne d'une plus grande participation à la politique belge que la génération 1.5 et la première génération. Dans l'enquête sur les populations d'origines turque et marocaine (Torrekens et Adam, *op.cit.*: 93), l'intérêt pour la politique belge de la deuxième génération était moindre que celui de la première (Tableau 66).

Tableau 65. Participation politique / Répertoires d'actions politiques

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous déjà...	Oui	Non	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Contacté un membre de l'administration en Belgique	63%	37%	0%	100%	803
Soutenu financièrement des oeuvres caritatives en Belgique	42%	57%	1%	100%	803
Pris part à une grève, à une manifestation, signé une pétition en Belgique	29%	71%	0%	100%	803
Contacté un homme politique en Belgique	18%	82%	0%	100%	803
Contacté les médias en Belgique	8%	91%	1%	100%	803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01					

Tableau 66. Participation à au moins 3 actions politiques. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Actions politiques menées au cours des 12 derniers mois			
	% ayant eu au moins 3 actions	N	Rapports de cotes
Origine (n.s.)			
RD Congo	21%	300	0.70
Burundi	26%	131	0.96
Rwanda	28%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	19%	208	0.74
Sexe (n.s.)			
Homme	23%	423	1.00
Femme	20%	382	0.95
Niveau d'instruction (***)			
Secondaire et moins	12%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	22%	232	1.79*
Supérieur long (4 ans et +)	33%	259	3.88***
Région (n.s.)			
Bruxelles	25%	319	1.38
Flandre	16%	235	0.75
Wallonie	21%	250	1.00
Groupes d'âges (n.s.)			
18-29 ans	18%	241	1.00
30-39 ans	20%	234	0.72
40-49 ans	21%	186	0.79
50 ans et +	29%	144	1.26
Génération (n.s.)			
1ère génération	21%	542	1.00
Génération 1.5	19%	110	1.20
2ème génération	31%	153	2.60***
Activité (***)			
Emploi sans déclassement	34%	157	1.00
Déclassement modéré	35%	66	1.08
Déclassement sévère	23%	118	0.69
Chômeur	23%	140	0.68
Etudiant	12%	233	0.23***
Autre inactif	10%	90	0.24***
Total	21%	805	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

6.4. REVENDICATIONS EN MATIÈRE DE JUSTICE HISTORIQUE

Les revendications liées à l'héritage colonial (matériel, imaginaire et symbolique) des nations européennes sont au cœur des revendications en matière de justice historique, (Gilroy, 2006; Oostindie, 2011; Lombardi-Diop and Romeo, 2015; Mbembe, 2005; Wekker, op.cit.; Clark Hine et al, 2009, etc.). Ces revendications sont notamment liées à la présence des immigrants issus des anciennes colonies et de leurs descendants et aux demandes de reconnaissance en vue d'une citoyenneté plus inclusive. Ces revendications sont de deux ordres. D'une part, le racisme et les discriminations vécus de manière quotidienne et structurelle, d'autre part, les silences et tabous liés au passé colonial de la société, et donc à l'histoire partagée entre leur société d'appartenance et de résidence avec leur société d'origine. A titre d'exemple, on assiste annuellement à un débat de plus en plus politisé sur 'zwarte piet' ou le 'père fouettard' (Robert, 2016; Adam et al, 2018)⁵¹. L'ouvrage 'Tintin au Congo' a fait l'objet d'une plainte⁵² auprès du Tribunal de première instance de Bruxelles (de Lannoy, 2016; Bofane, 2016). Le débat sur la place Patrice Lumumba à l'arrière de l'église Saint-Boniface à Ixelles revient sur la place publique tous les 30 juin, date à laquelle l'indépendance de la RD Congo est célébrée. On peut aussi citer la commémoration du soldat inconnu congolais, dénonçant l'absence de monument célébrant la mémoire des soldats congolais qui se sont battus pour la liberté de la Belgique lors des deux guerres mondiales ou les visites guidées des monuments coloniaux qui sont au cœur du patrimoine urbain bruxellois.

Dans le cadre de cette section, nous avons invité les personnes à se prononcer sur une douzaine d'affirmations relatives aux rapports entre la Belgique et ses anciennes colonies (Tableau 67, Tableau 68). Les corrélations entre les réponses à ces affirmations permettent de les regrouper en quatre ensembles: les revendications liées à la mémoire et à l'histoire coloniale, les revendications plus matérielles liées au passé colonial, les affirmations relatives à la responsabilité de la Belgique dans la situation politique des anciennes colonies, et enfin, les revendications plus symboliques.

Il s'agit ici de voir dans quelle mesure les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s sont porteurs (porteuses) de revendications spécifiques comparativement aux autres groupes afro-descendants et si des variations existent au sein même de ce groupe.

Nous avons ensuite cherché à identifier le type de revendications de justice historique et, dans le cadre d'une analyse multivariée, identifié les conditions d'avènement de ces revendications (Tableau 69).

Dans l'ensemble, les répondant.e.s appuient fortement les affirmations en lien avec l'histoire coloniale. Tel que nous développerons par la suite, la revendication la plus

51 Adam, Ilke; Akachar, Soumia; Celis, Karen, D'Agostino, Serena et Severs, Eline (2018 à paraître), 'Understanding the Controversy of Black Pete through the Lense of Symbolic Representation', in Dupont, Claire and Tanasescu, Mihnea, *The Edges of Representation*, Colchester: ECPR Press.

52 'Tintin au Congo' devant un tribunal en Belgique. Un Congolais a porté plainte à Bruxelles contre la bande dessinée d'Hergé, qu'il estime raciste, http://www.lemonde.fr/culture/article/2010/12/13/tintin-au-congo-devant-un-tribunal-en-belgique_1452744_3246.html#k0H2FXPU060gDG9B.99 [Accès le 05/07/2017]

fortement soutenue par la presque totalité des enquêtés (91%) est celle liée à l'enseignement du passé colonial à l'école.

Pour 74% des personnes interviewées, la question coloniale est trop peu présente et, ou occultée du débat public. A l'inverse, les questions plus symboliques suscitent moins d'investissement. Seulement 27% considèrent que la statue de Léopold II est un manque de respect aux Congolais. 43% des répondants pensent que Tintin au Congo témoigne d'un manque de respect aux personnes d'ascendance africaine. Ces chiffres pourraient s'expliquer par le fait que ces questions sont plus directement liées à un pays, la RD Congo, toutefois on constate que ces questions ne semblent pas prioritaires non plus parmi les personnes d'origine congolaise (Tableau 68).

En revanche, les possibilités de traitements préférentiels des personnes issues des anciennes colonies, en restitution de l'injustice coloniale, sont assez fortement soutenues par les participants à l'enquête (autour de 60%), en particulier par les personnes originaires de la RD Congo, du Burundi et du Rwanda. Ceci concerne des traitements préférentiels pour des bourses, permis de séjour, nationalité et aide au développement (aspects matériels). En ce qui concerne les questions politiques, les avis sont globalement partagés, notamment quant à la responsabilité de la Belgique dans la situation politique actuelle des pays anciennement colonisés. Un grand nombre de personnes se déclare sans avis et la responsabilité de la Belgique est perçue comme particulièrement importante surtout par les personnes d'origine congolaise dans la situation politique actuelle de la RD Congo (Tableau 68).

Les revendications mémorielles sont les plus mobilisatrices. 91% des Afro-descendants interviewés pensent que l'histoire coloniale devrait être enseignée à l'école. C'est de loin la plus importante des revendications. Les entretiens menés avec les jeunes (18-35 ans, 2e génération et génération 1.5) investis dans le champ associatif, démontrent que cette revendication ressort de manière systématique et essentielle en matière d'éducation, de politique d'intégration et de lutte contre les discriminations et le racisme.

« Il y a des problèmes qui se posent, de racisme, d'intolérance, surtout de manque de connaissance des choses. Je ne sais pas si c'est beaucoup plus fort, c'est juste que ça peut être plus ressenti comme une injustice quand on vient d'une ancienne colonie belge, parce qu'on se dit 'quand même nos histoires sont liées' et quand on va là-bas on voit que les gens connaissent l'histoire de la Belgique, connaissent le nom des rois, des reines. Il y a quand même un lien qui est fait alors qu'ici, il y a des gens pour qui le Burundi, ils n'ont aucune idée de où ça se situe, ils savent même pas que ça a été une colonie. En tous cas dans les jeunes, il y a beaucoup de gens qui ne savent pas que c'était une colonie belge, on connaît le Congo mais après, qu'est-ce qu'on sait de l'histoire coloniale? » (jeune femme belgo-burundaise, 24 ans, février 2017, 24 ans)

Enseigner l'histoire coloniale, c'est aussi et peut-être d'abord parler de l'Afrique et dans la perspective d'éducation ici revendiquée, en proposer une représentation décolonisée. La vision misérabiliste et essentialiste de l'Afrique rongée par les guerres, la corruption et la pauvreté a constitué une violence dans le parcours social et scolaire de nombre de personnes que nous avons interviewées.

« Ca aurait aidé, enfin moi ça m'aurait aidé, c'est quelque chose qui devrait être intégré dans les cours et présenter l'Afrique autrement. Parce qu'à chaque fois qu'on parlait de l'Afrique à l'école c'est, c'est les Pygmées, c'est les maisons en hutte, c'est ... à chaque fois je sais que je devais expliquer 'non je vivais dans une maison, on avait une maison, une maison normale, on avait de l'eau, on avait de l'eau chaude, on avait l'électricité, on ne vivait pas dans une hutte. On s'habillait avec des habits'. On a dû amener, moi et ma sœur, une photo à l'école pour prouver parce qu'on avait eu... je ne sais plus je crois que c'était en géographie, on avait eu un cours où ils avaient montré un voyage en Afrique avec les enfants qui ont une espèce de petite peau autour d'eux, et du coup ils disaient 'ah oui, mais vous vous habillez ...'. On a dû vraiment prendre une photo où on était habillé avec des petites robes, des petites sandales pour montrer qu'on s'habillait normalement. Mais c'est complètement dingue, c'est complètement dingue et aujourd'hui je le vois encore, c'est des livres que je vois. Quand je vois les livres d'histoire de mes petits cousins, dès qu'on présente un petit noir 'c'est un petit noir avec un bide comme ça, avec une bave, affamé, mais c'est pas ça l'Afrique' (...) C'est comme si en Afrique, on allait prendre un clochard à la gare du Midi et on le mettait dans un livre et on disait : 'c'est ça l'Europe !'. » (jeune femme belgo-rwandaise, 31 ans, avril 2016)

Pour cette même raison, il est mentionné l'importance de ne pas réduire l'Afrique à l'épisode colonial (fin du XIXe) ou à la venue des Européens (fin du XVe) en passant sous silence l'existence de royaumes, de civilisations ou de commerces transnationaux qui ont présidé à la 'rencontre' avec l'Europe et à la mise en place de la traite, du commerce des esclaves puis de la colonisation.

Dans cette même approche globale, les personnes interviewées insistent sur le fait de bien expliquer en quoi a consisté le processus colonial pour l'Afrique mais aussi pour l'Europe et quels en ont été les mécanismes, généraux et particuliers. Au niveau global, cela permettrait par exemple d'expliquer ce qu'est et d'où vient le racisme.

« L'histoire du racisme c'est commencer par la base, c'est 'quand le racisme est-il né?', 'quand a-t-il été créé?', 'comment et pourquoi?'. Donc là il faut avoir déjà un discours honnête par rapport aux faits du 15e-16e siècle, quand Las Casas veut défendre ses amis amérindiens parce qu'il a vécu parmi eux et dire 'oui mais eux ce sont des humains donc il faut les reconnaître, ils ont une âme et on ne peut pas les réduire en esclavage; et qu'ensuite c'est lui qui dit 'Mais par contre vos amis en Afrique avec qui on a fait du commerce, ils ont beaucoup d'argent mais ils sont aussi forts, on va aller les prendre à la place'. Il faut avoir l'honnêteté de dire que le racisme a été inventé parce que le discours classique que les gens aiment bien dire c'est « le racisme a toujours existé et il y en a partout ». C'est n'importe quoi, c'est faux. » (jeune homme belgo-congolais, francophone, mars 2017, 26 ans).

L'enrichissement de la Belgique, la violence dans les colonies, la gouvernance de Léopold II, l'assassinat de Lumumba, la création des ethnies hutus et tutsis comme deux entités racialement différenciées, font partie des thèmes mis en avant par les jeunes.

Ce travail d'éducation est perçu comme pouvant être bénéfique à la société belge dans le sens où il permettrait de sortir la question coloniale du domaine de l'idéologie.

« Toutes les questions liées par exemple à la discrimination à l'embauche, les questions liées à l'histoire, donc la colonisation, l'esclavage, les blocus systématiques de certains partis tels que... Non on va pas commencer à citer les partis politiques... De certains partis politiques qui ne veulent pas qu'il y ait de débats publics sur les questions liées au passé de la Belgique, que ce soit avec le Rwanda, le Congo ou le Burundi, on l'a vu pour la question des métis, des enfants qui ont été arrachés à leur famille de manière systématique, au Burundi, au Rwanda, pour être ensuite envoyés en Belgique (...) »⁵³. (jeune homme belgo-congolais, francophone, mars 2017, 26 ans).

« Et la reconnaissance de la Belgique dans justement les exactions qui ont eu lieu au Congo pendant l'époque coloniale donc pendant l'époque de Léopold II notamment, à partir de là (...) il y a eu des tas d'exécutions sommaires, il y a eu les pires sévices. Les Congolais ont connu les pires sévices. Je crois que quand on parle des mains coupées on réduit encore une fois le champ des cruautés qui ont pu avoir lieu mais ça va jusqu'à la fin, jusqu'à l'assassinat de Lumumba qui reste aussi une affaire très ambiguë, c'est-à-dire que d'une part, on commence à reconnaître qu'il y a eu un assassinat politique mais de l'autre, on ne cherche toujours pas à juger les coupables et on est dans une logique de réconciliation mais la réconciliation passe par une certaine justice. Donc c'est vraiment l'ensemble de la période coloniale dans ses différentes étapes, sachant que, par exemple, le Congo a combattu pour la Belgique, au nom de la Belgique, a fait gagner la Belgique et il y a très peu de Belges qui connaissent ce genre de faits alors que c'est des faits majeurs dans l'histoire belge et congolaise. » (jeune homme belgo-congolais-rwandais, francophone, 28 ans, novembre 2016)

La notion de reconnaissance est centrale et liée à une exigence de justice tout à la fois mémorielle et sociale:

« J'avais l'impression que c'était deux, trois lignes dans mon cours où on a parlé un peu plus du Congo et puis après on a cité en disant 'voilà il y a aussi le Burundi et le Rwanda qui sont passés de l'Allemagne à la Belgique' mais la réalité de ce qu'a été la colonisation, non. C'est pour ça je pense que parfois il peut y avoir un certain sentiment d'injustice de certaines personnes. On a l'impression qu'à l'école on parle énormément de la Shoah, du génocide juif, de la guerre 1940-45, on passe beaucoup beaucoup de temps là-dessus, et pas qu'au cours d'histoire. Moi je sais que chaque année, au cours de français, pratiquement, j'avais un roman à lire qui était en rapport avec cette période-là de l'histoire et donc c'est un petit peu révoltant. Les gens disent 'mais il y a aussi eu ça, pourquoi ça n'a pas la même importance? Pourquoi ça revient pas aussi souvent?' ». (jeune femme belgo-burundaise, francophone, 23 ans, février 2017)

53 cf. Journée au Parlement bruxellois.

« Ce que nous nous revendiquons justement, c'est déjà un traitement équitable, être traités comme les autres, au même titre que les autres. Faire abstraction justement de ce passé historique qu'on a en commun avec la Belgique.... Pour revenir un peu sur l'introduction, le souci que nous, Congolais, en tous cas jeunes Congolais, ayant grandi et étant nés en Belgique, ce qu'on constate de manière flagrante, c'est que la Belgique ne reconnaît pas le passé colonial ou le reconnaît de manière, on va dire, substantielle. Mais concrètement, ils ne le reconnaissent pas et ça se voit à travers justement les manuels scolaires, à travers ce que l'on apprend ici en Belgique. Qu'est-ce qu'un jeune, par exemple qui est en deuxième secondaire, au cours d'histoire apprend sur l'époque coloniale? Pas grand-chose pour ne pas dire rien du tout. Donc, et nous qui sommes originaires de l'Afrique et, on va dire, les Belges de souche, sommes ignorants de cette histoire-là. Et cette ignorance fait que l'on grandit chacun selon ses paradigmes, ses paramètres et finalement ça crée cette distance entre nous ». (jeune homme belgo-burundais, francophone, 22 ans, Bruxelles, avril 2016).

Dans tous ces extraits d'entretiens, on voit comment le lien entre les revendications mémorielles et matérielles s'articule. Ceci peut expliquer la moindre importance accordée par les répondant.e.s aux revendications symboliques. Les revendications matérielles rentrent ici dans la catégorie des politiques facilitant la mobilité, l'installation et l'insertion des descendant.e.s des sujets coloniaux. En outre, contrairement à la question de l'enseignement de l'histoire coloniale, qui a été posée de manière générale, et qui mobilise les Afro-descendant.e.s dans leur globalité, la question des enjeux matériels a été posée de manière particulière (à l'attention des Congolais.e.s, des Rwandais.e.s et des Burundais.e.s et de leurs descendant.e.s), et mobilise de manière significative bien plus ces trois groupes (entre 60 et 80% contre un peu moins de 50% chez les autres Afro-descendant.e.s). Dans l'enquête, nous remarquons cependant que la différence entre les descendant.e.s des anciennes colonies et les autres est, en revanche, moins nette, voire nulle en termes de moyenne, concernant la perception des responsabilités politiques de la Belgique en RD Congo, au Rwanda et au Burundi (Tableau 68).

Tableau 67. Positionnement sur les rapports entre la Belgique et les anciennes colonies

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes?	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Mémoire et histoire							
L'histoire coloniale devrait davantage être enseignée à l'école en Belgique	76%	15%	3%	3%	3%	100%	804
Le passé colonial est un sujet tabou aujourd'hui en Belgique	53%	21%	6%	13%	7%	100%	804
Matérielles							
Les personnes originaires des anciennes colonies devraient pouvoir obtenir la nationalité belge plus facilement que les autres étrangers	45%	19%	13%	20%	3%	100%	804
L'aide au développement devrait bénéficier prioritairement aux anciennes colonies de la Belgique	40%	21%	11%	23%	5%	100%	804
Les bourses d'études devraient aller prioritairement aux ressortissants des anciennes colonies	40%	18%	14%	25%	3%	100%	804
L'obtention d'un permis de séjour devrait être facilitée pour les ressortissants des anciennes colonies	38%	24%	13%	21%	4%	100%	804
Les dettes publiques des pays africains devraient être annulées	53%	21%	6%	13%	7%	100%	804
Politiques							
La Belgique est responsable de la situation politique actuelle au Congo	37%	24%	13%	13%	13%	100%	804
La Belgique est responsable de la situation politique actuelle au Rwanda	27%	21%	12%	17%	23%	100%	804
La Belgique est responsable de la situation politique actuelle au Burundi	26%	20%	12%	17%	25%	100%	804
Symboliques							
Tintin au Congo est un manque de respect aux personnes d'origine africaine	28%	15%	9%	24%	24%	100%	804
La statue de Léopold II à Bruxelles est un manque de respect aux Congolais	13%	13%	15%	43%	15%	100%	804
La création d'une place Lumumba à Bruxelles est légitime	35%	23%	9%	16%	17%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01							

Tableau 68. Positionnement sur les rapports entre la Belgique et les anciennes colonies, par origine

Personnes tout à fait d'accord ou d'accord avec les affirmations suivantes	Origine					
	RD Congo	Burundi	Rwanda	Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	Ensemble	N
Mémoire et histoire						
L'histoire coloniale devrait davantage être enseignée à l'école en Belgique	93%	95%	86%	90%	91%	804
Le passé colonial est un sujet tabou aujourd'hui en Belgique	74%	70%	70%	76%	74%	804
Aspects matériels						
Les personnes originaires des anciennes colonies devraient pouvoir obtenir la nationalité belge plus facilement que les autres étrangers	79%	69%	67%	47%	64%	804
L'aide au développement devrait bénéficier prioritairement aux anciennes colonies de la Belgique	78%	73%	65%	42%	61%	804
Les bourses d'études devraient aller prioritairement aux ressortissants des anciennes colonies	73%	65%	59%	42%	58%	804
L'obtention d'un permis de séjour devrait être facilitée pour les ressortissants des anciennes colonies	79%	70%	68%	45%	62%	804
Les dettes publiques des pays africains devraient être annulées	76%	66%	65%	74%	74%	804
Politiques						
La Belgique est responsable de la situation politique actuelle au Congo	70%	53%	54%	54%	61%	804
La Belgique est responsable de la situation politique actuelle au Rwanda	47%	47%	54%	46%	48%	804
La Belgique est responsable de la situation politique actuelle au Burundi	46%	51%	48%	43%	46%	804
Symboliques						
Tintin au Congo est un manque de respect aux personnes d'origine africaine	48%	37%	41%	38%	43%	804
La statue de Léopold II à Bruxelles est un manque de respect aux Congolais	35%	22%	29%	19%	26%	804
La création d'une place Lumumba à Bruxelles est légitime	61%	55%	56%	57%	58%	804
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01 Guide de lecture: pourcentage de personnes tout à fait d'accord ou d'accord avec les affirmations.						

Deux indicateurs résumant les revendications mémorielles et matérielles ont été construits. Ils prennent la valeur 1 chez les personnes d'accord ou tout à fait d'accord avec deux affirmations relatives à chacune de ces dimensions, et 0 chez les autres (Tableau 69). On voit ainsi que 70% des répondant.e.s sont d'accord avec les deux affirmations relatives à l'histoire ('il faut enseigner l'histoire coloniale à l'école' et 'le passé colonial est un tabou en Belgique'), et 77% sont d'accord avec au moins deux affirmations relatives aux aspects matériels (revendiquant un traitement différencié

des descendant.e.s des anciennes colonies). De manière générale, les Congolais.e.s sont plus porteurs/porteuses de revendications de justice historique aussi bien en ce qui concerne les aspects matériels qu'historiques. Les personnes originaires des autres pays d'Afrique subsaharienne francophone sont plus en demande de reconnaissance historique, de même que les personnes résidant à Bruxelles. A l'inverse, les personnes les plus instruites, celles résidant en Flandre, et celles qui n'ont pas la nationalité belge sont plus en faveur des revendications matérielles.

Outre les personnes d'origine congolaise, les revendications matérielles sont plus soutenues par ceux qui ont un niveau d'instruction intermédiaire, subissant un déclassement sévère, résidant en Flandre ou ayant vécu des discriminations, tandis que les personnes de religion protestante ou musulmane sont moins susceptibles d'avoir des revendications matérielles. D'une manière générale, le fait d'avoir été victime de discriminations augmente la probabilité d'être porteur/porteuse de revendications aussi bien historiques que matérielles.

Tableau 69. Revendications historiques et matérielles. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

	Aspects historiques et mémoriels			Aspects matériels		
	D'accord ou tout à fait d'accord avec deux affirmations	N	Rapports de cotes	D'accord ou tout à fait d'accord avec deux affirmations ou plus	N	Rapports de cotes
Origine	(n.s.)			(**)		
RD Congo	70%	300	1.60**	85%	300	2.05**
Burundi	69%	131	1.60	78%	131	1.27
Rwanda	62%	166	1.00	74%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	73%	208	1.68**	71%	208	0.87
Sexe	(n.s.)			(*)		
Homme	68%	423	1.00	81%	423	1.00
Femme	72%	382	1.16	74%	382	0.60**
Niveau d'instruction	(**)			(**)		
Secondaire et moins	76%	309	1.00	75%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	71%	232	0.76	86%	232	2.01**
Supérieur long (4 ans et +)	63%	259	0.58**	73%	259	0.64
Région	(***)			(**)		
Bruxelles	79%	319	1.81**	77%	319	1.25
Flandre	60%	235	0.63*	86%	235	2.25***
Wallonie	68%	250	1.00	72%	250	1.00
Groupe d'âges	(n.s.)			(n.s.)		
18-29 ans	72%	241	1.15	72%	241	1.35
30-39 ans	68%	234	0.93	78%	234	1.39
40-49 ans	71%	186	1.00	79%	186	1.00
50 ans et +	71%	144	0.90	82%	144	1.42
Génération	(n.s.)			(n.s.)		
1ère génération	69%	542	1.00	79%	542	1.00
Génération 1.5	74%	110	0.93	71%	110	0.59
2ème génération	71%	153	0.76	72%	153	0.57
Nationalité belge	(**)			(n.s.)		
Oui	74%	508	1.00	75%	508	1.00
Non	65%	297	0.66*	80%	297	1.61
A vécu des discriminations	(***)			(n.s.)		
Oui	73%	668	2.13***	73%	668	1.84**
Non	57%	137	1.00	78%	137	1.00
Activité	(n.s.)			(***)		
Emploi sans déclassement	72%	157	1.12	68%	157	0.58
Déclassement modéré	75%	66	1.58	88%	66	1.46
Déclassement sévère	70%	118	1.10	89%	118	2.47**
Chômeur	70%	140	1.00	78%	140	1.00
Etudiant	66%	233	0.95	72%	233	0.70
Autre inactif	73%	90	1.26	80%	90	1.02
Religion	(n.s.)			(***)		
Catholique	69%	366	1.00	82%	366	1.00
Protestant	66%	204	0.83	69%	204	0.37***
Autres religions chrétiennes	71%	121	1.10	84%	121	1.06
Musulman	78%	54	1.26	69%	54	0.29**
Pas de religion	75%	47	1.14	83%	47	1.15
Autres/refus	-	11	-	-	11	-
Total	70%	805		77%	805	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01						

6.5. CONCLUSION

Ce chapitre a étudié la participation associative et politique des Afro-descendant-e-s aussi bien d'un point de vue formel qu'informel, ou plutôt citoyen. Cela nous a amenés à questionner l'intérêt pour la politique, la perception des politiques d'intégration et d'immigration et les revendications liées au passé colonial.

Il ressort de ce chapitre que l'intérêt des Afro-descendants.e.s pour la politique est dans l'ensemble assez important comparativement à la population de Belgique.

Un indicateur résumant l'intérêt pour la politique belge en général, sans distinction du niveau de pouvoir, a été construit en combinant trois variables. Les hommes et les personnes les plus instruites ont un intérêt plus prononcé pour la politique en général (y compris belge) que les femmes et les personnes les moins instruites. Avoir la nationalité belge, habiter en Flandre, et être d'origine rwandaise sont corrélés à cet intérêt politique. On note aussi un intérêt très prononcé pour la politique du pays d'origine parmi les personnes en situation de déclassement professionnel, et parmi les étudiant.e.s.

A l'inverse, avoir la nationalité belge est associé à un moindre intérêt pour la politique du pays d'origine; les personnes plus âgées (50 ans et +) sont aussi moins intéressées par la politique du pays d'origine. Ce qui suggère une prise de distance progressive avec la politique du pays d'origine malgré l'existence et l'émergence dans les trois communautés de mouvements associatifs et politiques spécifiquement orientés vers le pays d'origine.

Le fort intérêt au sein de ces groupes pour la politique peut s'expliquer par le niveau d'instruction plus élevé comparativement à la population belge dans son ensemble, et par le nombre important de réfugiés politiques au sein de cette population. Si l'intérêt pour la politique concerne plus le pays d'origine que la Belgique, il n'en demeure pas moins le fait notable que l'intérêt pour la politique fédérale belge et européenne est plus élevé que celui de la moyenne nationale.

Au niveau des variations générationnelles, on observe que l'intérêt des jeunes pour la politique belge est plus important que celui de la première génération, tandis que l'intérêt de la première génération pour la politique du pays d'origine est plus prononcé que celui de la deuxième génération.

Concernant le vote, une personne sur deux a déjà voté en Belgique. La corrélation entre le fait d'avoir déjà voté et le fait d'avoir la nationalité belge ressort de manière très significative. Le vote pour des candidat.e.s afro-descendant.e.s est nettement plus courant parmi les personnes d'origine congolaise (60%), les personnes vivant à Bruxelles (60%), la première génération (53%), et les personnes de 50 ans et plus (61%). La perception des politiques d'immigration, d'intégration et d'anti-discrimination est assez négative chez la population afro-descendante.

Les raisons du vote en faveur d'Afro-descendant.e.s, que nous avons investiguées à travers plusieurs questions, font ressortir une combinaison de facteurs. L'origine n'est pas déterminante (16%), mais la connaissance du candidat (26%) et l'identification (31%) à cette personne sont deux facteurs importants. La présence de candidats d'origine africaine sur les listes est considérée comme importante ou très importante pour près de 40% des répondant.e.s. La qualité du programme (30%), la compétence (27%) et les questions d'intégration (53%), sont aussi d'importants facteurs. Les élu.e.s afro-descendant.e.s sont cependant peu perçu.e.s comme représentant mieux que les autres les intérêts des Afro-descendant.e.s, ou comme ayant une influence sur la politique belge dans le pays (15%) et le continent (18%) d'origine.

Concernant l'engagement associatif et la politique plus informelle, la confiance mitigée envers les associations africaines, relevée dans le chapitre précédent, trouve à s'éclairer de manière surprenante de l'importance de la participation associative des Afro-descendant.e.s, tous groupes confondus. Au moins une personne sur deux a déjà été membre d'une association, et un tiers l'était au moment de l'enquête. Cette activité associative concerne plus les associations généralistes (en lien avec l'Afrique) que celles dites ethniques (en lien avec le pays d'origine).

Cet engagement est plus important auprès des personnes de première génération, plus instruites, résidant à Bruxelles et en Wallonie et âgées de 50 ans et plus. Le pluralisme, parfois compétitif de ce monde associatif foisonnant (Grégoire, 2013), peut être un élément de réponse, également les conditions de la professionnalisation de ce champ, dont les ressources, par comparaison avec d'autres groupes issus des migrations, sont moins importantes (Thys, 2017). Autrement dit, le discours autocritique qui peut être produit au sein de ce monde associatif n'est pas contradictoire avec un engagement au sein de ce même champ associatif voire avec le développement de postures politiques particulières.

Les revendications des Afro-descendant.e.s quant au passé colonial ont été questionnées à partir d'une distinction entre quatre types de revendications, mémorielles et historiques, matérielles, symboliques et politiques. Il en ressort que les revendications en lien avec l'histoire et la mémoire coloniale sont les plus mobilisatrices. La revendication la plus soutenue est clairement celle liée à l'enseignement de l'histoire coloniale à l'école.

91% des Afro-descendant.e.s interviewé.e.s pensent que l'histoire coloniale devrait être enseignée à l'école, pour des raisons de justice historique, mais également pour des raisons de cohésion sociale et d'inclusion car en améliorant la connaissance de l'histoire coloniale de la Belgique, la représentation des Afro-descendant.e.s comme étant des non-nationaux, serait amenée à changer. En outre, 74% des personnes interrogées pensent que la question coloniale est trop peu présente, et, ou occultée, dans le débat public.

Deux groupes ressortent comme plus en faveur de justice historique, tous types de revendications confondus: les Belgo-Congolais.e.s et les personnes ayant subi des discriminations.

En ce qui concerne les revendications mémorielles, il y a peu de différences entre le groupe cible (les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s), d'un côté, et le groupe contrôle (les Afro-descendant.e.s) de l'autre. Néanmoins les Belgo-rwandais.e.s sont nettement moins porteurs/porteuses de revendications.

En revanche, les possibilités de traitements préférentiels (bourses, permis de séjour, nationalité et aide au développement) pour les personnes issues des anciennes colonies, sont plus majoritairement soutenues par les personnes originaires du Congo, du Burundi et du Rwanda. Les revendications symboliques (monuments coloniaux, condamnation des livres perçus comme étant racistes comme Tintin au Congo) sont nettement moins mobilisatrices, sauf en ce qui concerne la place Lumumba, considérée comme légitime pour plus de la moitié des Belgo-Congolais.e.s, des Belgo-Rwandais.e.s et des Belgo-Burundais.e.s que nous avons interviewés.

Chapitre 7.

Pratiques transnationales et projets de départ-retour

Ce dernier chapitre renvoie aux pratiques transnationales et à l'espace social transnational qui se crée au travers des activités quotidiennes des immigrants et descendants d'immigrants, par-delà les frontières nationales (Basch L., Glick Schiller and Blanc-Szanton, 1994; Portes, 2001, Tarrius, 2000). Ces activités, rapports sociaux ou déplacements peuvent être réels ou virtuels, et s'inscrire dans différentes sphères: sociale, politique, religieuse, culturelle et/ou économique (Basch et al., 1994).

De nombreux travaux ont souligné le lien entre la marginalisation dans le pays de destination et le développement d'activités transnationales (Lafleur, 2004). L'émergence d'espaces transnationaux pouvant constituer une alternative face à la dévalorisation sociale subie dans un marché du travail ethno-stratifié (Portes 1997; Portes et al, 2003; Waldinger, 2008). Cependant, les pratiques transnationales peuvent aussi bien être appréhendées comme l'expression d'un repli communautaire que comme un vecteur d'intégration (Martiniello et Perrin, 2011).

Plus récemment, des chercheurs se sont penchés sur les pratiques transnationales des deuxièmes générations afin de mieux comprendre si elles tendent à persister ou à disparaître au fil du temps, et le cas échéant, à en saisir la nature des transformations (Levitt and Waters, 2002; Glick Schiller and Fouron, 2002; Martiniello et Perrin, *ibid.*; Godin et al, *op.cit.*). Il s'agit donc d'un champ d'investigation très large que nous n'avons pu investiguer que de manière partielle en choisissant d'interroger les liens entre ces groupes et leur pays d'origine à partir de trois grands axes: les mobilités entre les pays d'origine et la Belgique, l'envoi d'argent et les projets de retour, ou de départ dans d'autres pays.

7.1. PRATIQUES TRANSNATIONALES

Les immigrants et leurs descendants entretiennent des relations sociales, économiques, politiques et culturelles avec le pays d'origine. Ces pratiques transnationales peuvent prendre des formes multiples, allant de simples contacts à des investissements économiques conséquents au pays d'origine, en passant par des transferts d'argent ou des visites plus moins régulières. L'objectif de cette section est de dresser un aperçu de ces liens à travers quatre questions: 1) les contacts à distance, 2) les visites au pays d'origine, 3) les transferts d'argent et, 4) les investissements. Sans être exhaustive sur les pratiques transnationales⁵⁴, cette partie illustre l'importance et la diversité des liens avec le pays d'origine. Elle montre également que ces pratiques ne concernent pas l'ensemble des individus, et que certains groupes entretiennent des relations plus intenses que d'autres avec le pays d'origine (Fibbi & D'Amato, 2008).

⁵⁴ D'autres éléments, discutés dans d'autres chapitres (familles transnationales, attachement au pays d'origine, etc.) ne sont pas repris ici.

7.1.1. Des contacts réguliers mais des visites peu fréquentes

Un quart des répondant.e.s a des contacts quotidiens avec des personnes vivant au pays d'origine, et près de 60% des répondant.e.s ont des contacts au minimum une fois par semaine (Figure 21, Tableau 70). Aucune question ne permet de connaître le type de moyens de communication utilisé, mais il est probable que les réseaux sociaux et autres outils de communication par internet assurent le contact régulier avec des connaissances ou la famille au pays d'origine. Les contacts sont plus fréquents parmi les étudiant.e.s, qui ont souvent une partie de leur famille au pays d'origine.

Le groupe des personnes en provenance des pays d'Afrique subsaharienne francophone se distingue des autres groupes (Belgo-Congolais.e.s, Belgo-Burundais.e.s et Belgo-Rwandais.e.s) par une communication fréquente avec les personnes restées au pays d'origine: 67% sont en contact de façon quotidienne, ou hebdomadaire, contrairement aux Belgo-Congolais.e.s (62%), aux Belgo-Burundais.e.s. (61%) et aux Belgo-Rwandais.e.s (41%).

Dans l'ensemble, les contacts sont fréquents parmi les répondant.e.s, cependant environ une personne sur cinq a des contacts moins d'une fois par mois avec le pays d'origine. Sans grande surprise, c'est le cas parmi les personnes de deuxième génération, dont environ 40% ont des contacts très peu fréquents (moins d'une fois par mois). On note aussi des contacts moins fréquents parmi les personnes d'origine rwandaise, ce qui traduit une plus grande distance par rapport au pays d'origine.

Figure 21: Fréquence des contacts avec des personnes vivant au pays d'origine

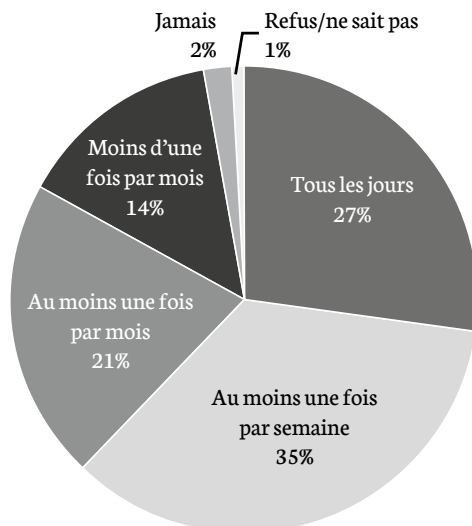


Tableau 70. Fréquence des contacts avec des personnes vivant au pays d'origine

A quelle fréquence avez-vous des contacts personnels avec des personnes vivant au pays d'origine?								
	Tous les jours	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Moins d'une fois par mois	Jamais	Refus/ ne sait pas	Total	N
Origine (***)								
RD Congo	22%	40%	22%	14%	2%	1%	100%	300
Burundi	32%	29%	25%	12%	3%	0%	100%	130
Rwanda	21%	20%	29%	22%	6%	2%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	34%	33%	18%	12%	2%	1%	100%	207
Sexe (n.s.)								
Homme	31%	30%	23%	13%	3%	1%	100%	422
Femme	24%	39%	20%	15%	2%	1%	100%	381
Niveau d'instruction (n.s.)								
Secondaire et moins	22%	36%	23%	14%	3%	1%	100%	308
Supérieur court (3 ans)	25%	35%	21%	16%	2%	2%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	36%	32%	18%	12%	2%	1%	100%	259
Région (n.s.)								
Bruxelles	28%	35%	21%	14%	2%	0%	100%	319
Flandre	24%	29%	27%	15%	4%	1%	100%	235
Wallonie	29%	38%	17%	13%	2%	1%	100%	249
Groupes d'âges (n.s.)								
18-29 ans	25%	29%	22%	18%	6%	1%	100%	240
30-39 ans	30%	33%	20%	15%	2%	0%	100%	234
40-49 ans	27%	43%	20%	8%	1%	2%	100%	185
50 ans et +	26%	36%	24%	13%	1%	1%	100%	144
Génération (***)								
1ère génération	32%	37%	19%	11%	1%	1%	100%	540
Génération 1.5	13%	32%	32%	16%	6%	0%	100%	110
2ème génération	12%	15%	22%	34%	14%	3%	100%	153
Se sent chez lui/elle en Belgique (***)								
Non	36%	35%	17%	10%	1%	1%	100%	345
Oui	19%	34%	25%	18%	4%	1%	100%	458
Total	27%	35%	21%	14%	2%	1%	100%	803
N	206	244	177	131	35	10	803	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01								

Les liens avec le pays d'origine à travers les médias (TV, radio, journaux) montrent également l'existence de contacts assez réguliers, bien que moins prononcés que les contacts personnels (Tableau 71). Près de 40% des répondant.e.s déclarent consulter souvent ou assez souvent les médias du pays d'origine, environ 40% les consultent parfois, et de l'ordre de 20% ne les consultent jamais. Ces pourcentages diffèrent

sensiblement pour les médias belges, qui sont nettement plus consultés que les médias du pays d'origine. Si cela tient sans doute en partie à la plus grande facilité d'accès aux médias du pays de résidence, cela témoigne également d'un intérêt assez prononcé pour la vie culturelle et politique belge.

Tableau 71. Consultation des médias du pays d'origine et en Belgique

Pouvez-vous me dire à quelle fréquence regardez-vous/écoutez-vous/lisez-vous/surfez-vous sur les médias suivants?	Très souvent	Assez souvent	Parfois	Jamais	Refus, pas d'avis, ne sait pas	Total	N
Pays d'origine							
TV/radio du pays d'origine	19%	22%	39%	20%	0%	100%	804
Journaux du pays d'origine	15%	22%	37%	26%	0%	100%	803
Belgique							
TV/radio du pays en Belgique	54%	24%	20%	2%	0%	100%	804
Journaux de Belgique	29%	25%	33%	13%	0%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants.							

Malgré les contacts fréquents avec des personnes résidant dans le pays d'origine, les visites au pays sont dans l'ensemble plutôt rares: à peine une personne sur deux a fait une visite au pays d'origine depuis son arrivée en Belgique ou depuis sa naissance (Tableau 72, Figure 22). Bien que cette proportion augmente avec la durée de résidence en Belgique (68% parmi les personnes en Belgique depuis au moins 10 ans) et soit plus élevée parmi les plus âgés (74% parmi les 50 ans et plus), nombreuses sont les personnes qui n'ont jamais effectué de visite. Cette relative rareté des visites avait déjà été mise en évidence parmi les migrants congolais en Belgique (Schoumaker, Flahaux, & Mangalu Mobhe, 2017). Elle est en partie liée au motif de migration; les personnes arrivées en Belgique pour des raisons de conflits sont moins susceptibles de faire des visites que les autres, et celles-ci sont globalement nombreuses parmi les personnes d'origine africaine en Belgique. Cela explique aussi les visites plus rares parmi les personnes d'origine rwandaise. A l'inverse, les personnes ayant un niveau d'instruction élevé et les personnes venues en Belgique dans le cadre des études sont plus susceptibles d'être déjà retournées au pays.

L'instabilité politique des pays d'origine est également un facteur prépondérant dans le fait de différer un retour et/ou une visite dans le pays d'origine (Tableau 73, Figure 23). Le prix du billet d'avion pour la RD Congo, le Rwanda et le Burundi – même si la diversité des compagnies aériennes a récemment offert des alternatives de moindre coût – est nettement plus élevé que pour le Maroc ou la Turquie où le retour au pays s'effectue à intervalle beaucoup plus régulier⁵⁵.

55 Belgo-Marocains, entre deux rives (2008) et Belgo-Turcs, un pont ou une brèche entre la Turquie et l'Union européenne? (2006).

Figure 22: Proportion de personnes ayant fait une visite au pays d'origine par durée de résidence en Belgique

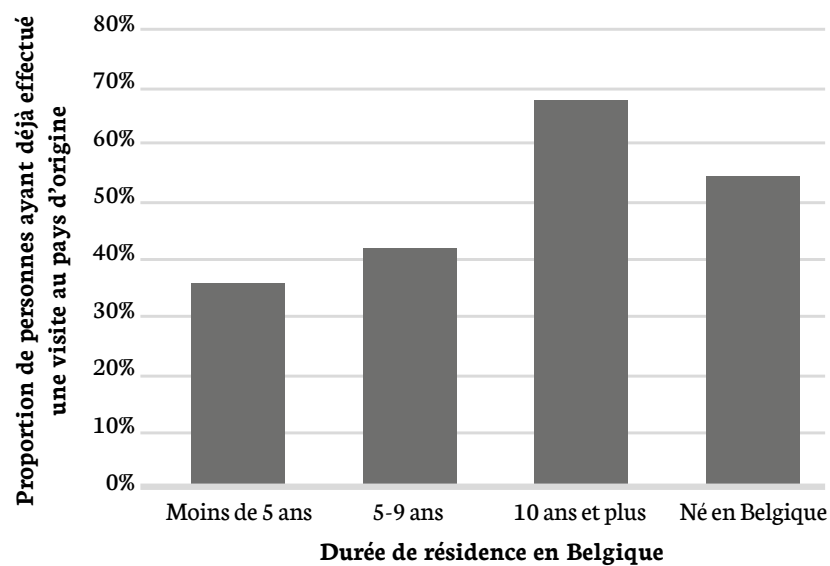


Tableau 72. Proportion de personnes ayant fait une visite au pays d'origine depuis l'arrivée en Belgique, ou depuis la naissance pour les personnes nées en Belgique

Etes-vous déjà retourné au pays d'origine depuis que vous vivez en Belgique, que ce soit pour une visite ou une plus longue période? Etes-vous déjà allé au pays d'origine depuis votre naissance?				
	Oui	Non	Total	N
Origine (n.s.)				
RD Congo	55%	45%	100%	300
Burundi	58%	42%	100%	131
Rwanda	45%	55%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	58%	42%	100%	208
Sexe (n.s.)				
Homme	57%	43%	100%	423
Femme	54%	46%	100%	382
Niveau d'instruction (**)				
Secondaire et moins	49%	51%	100%	309
Supérieur court (3 ans)	54%	46%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	65%	35%	100%	259
Région (***)				
Bruxelles	62%	38%	100%	319
Flandre	44%	56%	100%	235
Wallonie	56%	44%	100%	250
Groupes d'âges (***)				
18-29 ans	46%	54%	100%	241
30-39 ans	46%	54%	100%	234
40-49 ans	63%	37%	100%	186
50 ans et +	74%	26%	100%	144
Génération (*)				
1ère génération	57%	43%	100%	542
Génération 1.5	45%	55%	100%	110
2ème génération	55%	45%	100%	153
Durée de séjour en Belgique (***)				
Moins de 5 ans	36%	64%	100%	127
5-9 ans	42%	58%	100%	141
10 ans et plus	68%	32%	100%	384
Né en Belgique	55%	45%	100%	153
Total	55%	45%	100%	805
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01				

Les personnes qui n'étaient jamais allées dans leur pays d'origine depuis leur arrivée en Belgique ou leur naissance (deuxième génération) ont exposé les principaux motifs pour l'absence de visites (Tableau 73). Le manque de moyens est de loin la raison la plus fréquemment citée, suivie de l'instabilité du pays d'origine et du manque d'envie. Les motifs varient toutefois sensiblement selon l'origine et la génération (Tableau 74). Le

manque de moyens est plus prononcé chez les personnes originaires de RD Congo (49%) et des autres pays d'Afrique subsaharienne francophone (50%), tandis que les Rwandais.e.s (47%) et les Burundais.e.s (47%) mentionnent en premier lieu l'instabilité du pays d'origine. Enfin, le manque d'envie ressort plus fortement chez les personnes originaires du Rwanda (23%) confirmant la plus grande distance de ce groupe avec le pays d'origine et chez les autres Afro-descendant.e.s (24%).

Pour la deuxième génération, l'absence d'envie (41%) et l'instabilité politique (37%) comptent davantage que le manque de moyens (34%). Des différences significatives avec la génération 1.5, ayant grandi en Afrique, sont à relever. Pour cette catégorie, le manque de moyens (42%) est prioritaire au contraire de l'instabilité politique (23%) et de l'absence d'envie (16%).

Cependant on a aussi pu constater l'émergence de nouvelles formes de mobilisation sociales parmi les plus jeunes originaires aussi bien de la RD Congo que du Rwanda et du Burundi. Ces mobilisations concernent surtout la politique du pays d'origine et le rôle que la diaspora peut y jouer aussi bien en termes d'expertise que de plaidoyer ou de plate-forme transnationale d'échange visant à contribuer au changement du pays d'origine. Le rôle des jeunes ayant connu l'Afrique durant l'enfance (génération 1.5) est à souligner en ce qu'il tend à faire le lien entre les jeunes de la deuxième génération et ceux du pays d'origine. A travers plusieurs types d'actions de sensibilisation relatives à l'actualité du pays et de soutien à des groupes de jeunes, on observe qu'ils ont une action de mobilisation de la deuxième génération. Ces incorporations multiples (Horst, 2017) au sein de champs sociaux transnationaux (Levitt and Glick-Schiller, 2004) soulignent le potentiel d'implication des jeunes au sein de plusieurs espaces de mobilisation citoyenne et de manière simultanée.

« Et le fait d'avoir été là-bas, pas comme un touriste en vacances, mais comme un activiste qui vient sur le terrain, je suis revenu avec beaucoup plus d'humilité et je parlais aux gens 'Ne voyez pas ceux aux pays comme des sous-développés qui attendent qu'on vienne les sauver', les mecs sont déjà actifs, ils font des choses ». (jeune homme belgo-congolais, francophone, 34 ans, avril 2016)

« Moi c'est un peu plus par rapport au racisme ordinaire, je trouve juste ça extrêmement épuisant au fait, et je préfère me fatiguer à débattre avec des Africains, faire avancer les choses en Afrique, que de me fatiguer à faire avancer les choses en Europe parce que finalement, c'est pas que je me sens pas légitime, mais je trouve que c'est du travail de Belge de faire ça, et le travail des Africains c'est de se décoloniser. Enfin c'est là que j'ai envie de mettre mon énergie. C'est pour ça que j'ai envie de rentrer. » (jeune femme belgo-burundaise, francophone, la vingtaine, juillet 2016)

Tableau 73. Motifs pour l'absence de visite au pays d'origine

Pour quelles raisons n'avez-vous pas fait de visite?	Total
Manque de moyens	46%
Instabilité au pays d'origine	27%
Pas envie	20%
Risque de perte de statut, papiers, etc.	9%
Ne sait pas	7%
Manque de temps	6%
Ne connaît personne sur place	4%
Eviter demandes d'aides financières	4%
Court séjour, pas de visite prévue	4%
Refus	1%
Raisons médicales	1%
Autres raisons	5%
Ne sait pas	7%
N	364
Echantillon: répondant n'ayant jamais effectué de visite au pays d'origine. Plusieurs réponses possibles. La somme des pourcentages est supérieure à 100%.	

Figure 23. Motifs pour l'absence de visite au pays d'origine

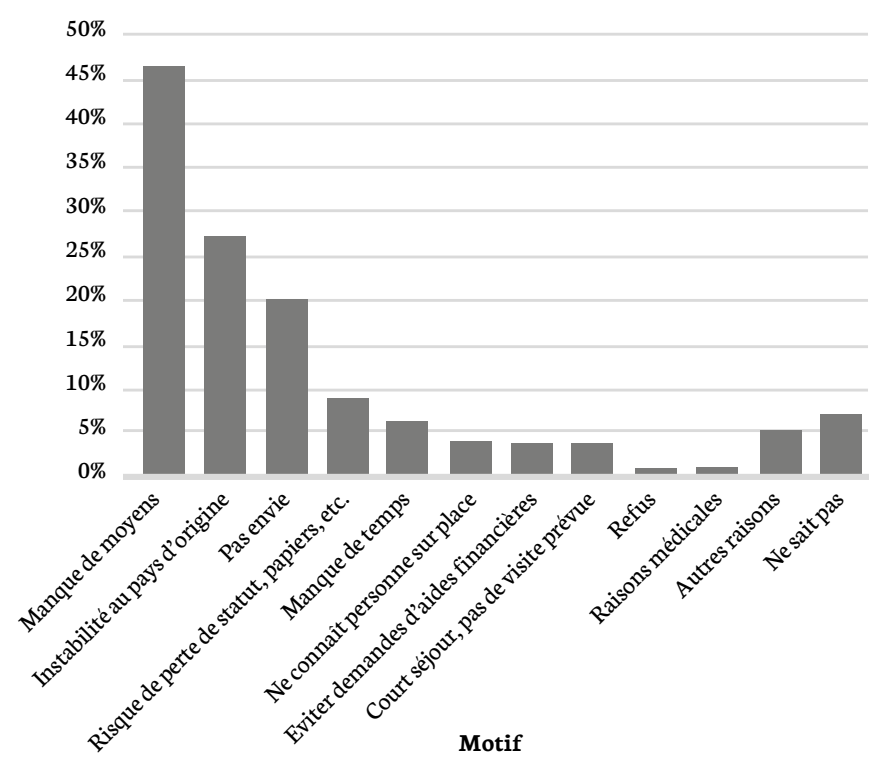


Tableau 74. Trois principales raisons pour l'absence de visite au pays d'origine, par origine et génération

	Origine				Génération			
Pour quelles raisons n'avez-vous pas fait de visite?	RD Congo	Burundi	Rwanda	Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	1ère	1.5	2ème	Total
Manque de moyens	49%	30%	25%	50%	47%	42%	34%	46%
Instabilité au pays d'origine	31%	47%	47%	15%	27%	23%	37%	27%
Pas envie	15%	16%	23%	24%	18%	16%	41%	20%
Echantillon: Répondant n'ayant jamais effectué de visite au pays d'origine. Plusieurs réponses possibles. La somme des pourcentages peut être supérieure à 100%.								

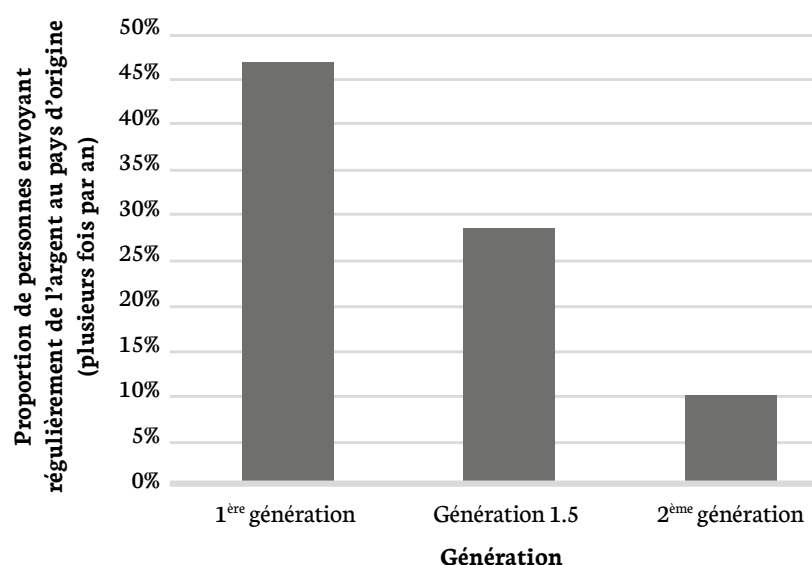
7.1.2. Envoi d'argent

Dans des contextes où les conditions économiques sont difficiles, et parfois se détériorent, les envois d'argent et de biens permettent aux ménages du pays d'origine de faire face aux dépenses de soins de santé, aux dépenses scolaires, ou plus simplement d'améliorer le quotidien (Sumata, 2002; Mangalu, 2011). Ils leur permettent aussi de diversifier les sources de revenu et de faire face aux imprévus (Gubert, 2010). Aux transferts d'argent peuvent s'ajouter des envois de biens, allant de petits cadeaux à l'envoi de véhicules. L'enquête s'est concentrée sur des questions relatives à la fréquence des transferts d'argent (sans aborder la question de l'envoi des biens), et aux motivations pour l'envoi d'argent. Elle s'est en outre limitée aux transferts vers le pays d'origine, bien que des transferts du pays d'origine vers la Belgique existent également. Ils sont décrits dans la littérature comme des transferts renversés ('Reversed remittances') (Mazzuccato, 2011). L'enquête sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs ne fournit pas de données sur ce point permettant la comparaison (Torrekens et Adam, op.cit.).

Au total, quatre personnes sur cinq déclarent envoyer de l'argent au pays d'origine (Tableau 75, Figure 24). Toutefois, seulement la moitié déclare en envoyer au moins une fois par an, et à peine 16 % le fait tous les mois. Environ 20% des répondant.e.s déclarent aussi ne jamais envoyer de l'argent au pays d'origine. Les transferts réguliers sont donc loin d'être généralisés, et ne concernent qu'une minorité des répondant.e.s.

Tableau 75. Fréquence d'envoi d'argent au pays d'origine

Vous arrive-t-il d'envoyer de l'argent au pays d'origine?								
	Tous les mois	Plusieurs fois par an	Au moins une fois par an	Moins souvent	Jamais	Refus/ne sait pas	Total	N
Origine (n.s.)								
RD Congo	18%	25%	11%	27%	17%	1%	100%	300
Burundi	9%	24%	13%	29%	23%	2%	100%	130
Rwanda	8%	20%	16%	27%	29%	0%	100%	166
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	16%	27%	12%	21%	22%	2%	100%	207
Sexe (*)								
Homme	21%	25%	12%	23%	19%	2%	100%	422
Femme	11%	26%	13%	27%	23%	1%	100%	381
Niveau d'instruction (**)								
Secondaire et moins	14%	24%	14%	18%	29%	2%	100%	308
Supérieur court (3 ans)	18%	22%	10%	32%	16%	2%	100%	232
Supérieur long (4 ans et +)	15%	31%	13%	26%	15%	1%	100%	259
Région (***)								
Bruxelles	20%	26%	16%	19%	19%	0%	100%	319
Flandre	13%	21%	9%	35%	21%	0%	100%	235
Wallonie	12%	27%	11%	24%	22%	4%	100%	249
Groupes d'âges (***)								
18-29 ans	7%	11%	10%	22%	49%	2%	100%	240
30-39 ans	12%	25%	18%	28%	17%	1%	100%	234
40-49 ans	25%	33%	10%	25%	4%	2%	100%	185
50 ans et +	23%	35%	9%	23%	9%	1%	100%	144
Génération (***)								
1ère génération	19%	28%	13%	26%	13%	2%	100%	540
Génération 1.5	5%	24%	12%	19%	40%	0%	100%	110
2ème génération	4%	6%	8%	23%	59%	0%	100%	153
Total	16%	25%	12%	25%	21%	1%	100%	803
N	108	182	108	199	198	8		803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01								

Figure 24: Envois réguliers d'argent au pays d'origine par génération

Une régression permet d'identifier les principaux facteurs qui influencent l'envoi régulier d'argent (tous les mois ou plusieurs fois par an). Les personnes d'origine congolaise et des autres pays subsahariens francophones envoient sensiblement plus régulièrement que celles originaires du Rwanda et du Burundi (Tableau 76). Les personnes vivant à Bruxelles et celles de 40 ans et plus, sont également plus nombreuses à envoyer de l'argent, alors que la deuxième génération – bien qu'elle envoie aussi de l'argent – est nettement moins susceptible de le faire régulièrement. Sans surprise, avoir un.e conjoint.e et/ou des enfants est aussi un facteur déterminant, en particulier lorsque l'entièreté de la famille est à l'étranger. Les personnes de religion musulmane sont aussi plus susceptibles d'envoyer de l'argent. Enfin, les personnes ayant un emploi envoient plus fréquemment que les personnes au chômage, et que les étudiants et autres inactifs. L'intégration sur le marché du travail est donc un facteur clé pour les transferts, comme cela a déjà été mis en évidence parmi les migrant.e.s congolais.e.s en Belgique (Schoumaker, Flahaux, et al., 2017).

Tableau 76. Envois réguliers d'argent au pays d'origine. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Envois réguliers d'argent (tous les mois ou plusieurs fois par an)			
Origine (**)	% envois réguliers	N	Rapport de cotes (régression logistique)
RD Congo	43%	300	2.22***
Burundi	32%	131	1.44
Rwanda	27%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	43%	208	2.35***
Sexe (**)			
Homme	46%	423	1.00
Femme	37%	382	0.89
Niveau d'instruction (n.s.)			
Secondaire et moins	38%	309	1.00
Supérieur court (3 ans)	40%	232	0.87
Supérieur long (4 ans et +)	46%	259	1.38
Région (*)			
Bruxelles	46%	319	2.12***
Flandre	35%	235	1.00
Wallonie	39%	250	1.38
Groupes d'âges (***)			
18-29 ans	18%	241	0.30***
30-39 ans	37%	234	0.46***
40-49 ans	58%	186	1.00
50 ans et +	58%	144	0.94
Génération (***)			
1ère génération	47%	542	1.00
Génération 1.5	29%	110	1.05
2ème génération	10%	153	0.27***
Activité (***)			
Emploi	54%	341	2.33***
Chômeur	42%	140	1.00
Etudiant	21%	233	0.80
Autre inactif	36%	90	0.92
Situation familiale (***)			
Pas de conjoint ni d'enfant	21%	284	1.00
Famille entièrement en Belgique	49%	407	1.98**
Famille partiellement en Belgique	49%	92	1.54
Famille entièrement à l'étranger	69%	22	4.24***
Religion (**)			
Catholique	35%	366	1.00
Protestant	46%	204	1.44
Autres religions chrétiennes	37%	121	1.09
Musulman	57%	54	2.49**
Pas de religion	29%	47	0.66
Autres/refus	-	13	-
Total	41%	805	
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01			

Les participant.e.s à l'enquête ont aussi été invité.e.s à se prononcer par rapport à huit affirmations quant à ce qui motive leurs transferts d'argent (Tableau 77). L'envoi d'argent pour aider la famille apparaît clairement comme une motivation très importante (91% des répondant.e.s sont d'accord ou tout à fait d'accord), loin devant toutes les autres. La contribution au développement du pays d'origine apparaît en deuxième position (51% sont d'accord ou tout à fait d'accord). La pression sociale et familiale est souvent importante puisqu'environ un tiers des répondant.e.s considère être obligé d'envoyer de l'argent pour éviter d'être mal vu, et, ou afin d'être apprécié. L'envoi d'argent peut en effet se révéler être une contrainte dont il est difficile de se défaire dans la durée. Pour un quart des personnes interviewées, il n'est, en effet, plus possible d'arrêter d'envoyer de l'argent après avoir commencé. Environ un quart des répondant.e.s pense par ailleurs que le fait d'envoyer de l'argent empêche de bien vivre en Belgique. En revanche, la préparation du retour au pays d'origine ou le fait de montrer que l'on a réussi semblent des motivations moins importantes. Enfin, l'envoi d'argent peut aussi être une stratégie permettant de maintenir une position sociale dans la parentèle ou le réseau social d'origine.

Tableau 77. Opinions relatives à l'envoi d'argent au pays d'origine

Pourriez-vous me dire si vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes?	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Refus/ ne sait pas	Total	N
Envoyer de l'argent est important pour aider sa famille	66%	25%	4%	3%	2%	100%	804
C'est important d'envoyer de l'argent pour contribuer au développement de son pays	22%	31%	14%	28%	5%	100%	804
Si tu n'envoies pas d'argent, les gens au pays penseront du mal de toi	18%	17%	24%	36%	5%	100%	804
Quand on envoie de l'argent, c'est parce qu'on est obligé de le faire	16%	15%	23%	42%	4%	100%	804
Envoyer de l'argent permet d'être apprécié par les personnes au pays	12%	21%	21%	41%	5%	100%	804
Envoyer de l'argent empêche de bien vivre en Belgique	12%	15%	20%	48%	5%	100%	804
Quand on envoie de l'argent, il n'est plus possible d'arrêter	9%	13%	18%	55%	4%	100%	804
Envoyer de l'argent permet de préparer le retour au pays	7%	17%	19%	52%	6%	100%	804
Envoyer de l'argent permet de montrer que l'on a réussi	6%	11%	21%	58%	4%	100%	804
Echantillon: Ensemble des répondants.							

7.2. PROJETS DE RETOUR ET DE DÉPART VERS D'AUTRES PAYS

L'installation dans le pays de destination n'est pas nécessairement envisagée comme définitive. Il s'agit pour certaines personnes d'une migration temporaire, associée à un projet, avant de retourner au pays d'origine. Pour d'autres, il peut s'agir d'une étape dans une trajectoire impliquant la migration vers d'autres pays. Les projets peuvent bien sûr varier au fil du temps, en fonction des circonstances, aussi bien dans le pays d'origine que de destination. Il n'est pas rare que les personnes de la deuxième génération nourrissent des projets d'émigration, vers leur pays d'origine ou vers d'autres pays. Dans cette partie du rapport, nous abordons donc les intentions de migration vers le pays d'origine (le 'retour'⁵⁶), et celle d'émigration vers d'autres pays. La question du retour des migrants est centrale, aussi bien dans les politiques migratoires que dans la vie des migrants eux-mêmes. Il existe toutefois assez peu de travaux sur le retour, les intentions de retour des migrants, et les facteurs qui influencent le retour (Flahaux, 2015) sont peu connus d'un point de vue démographique, malgré quelques travaux récents (Toma, Castagnone, & Richou, 2015).

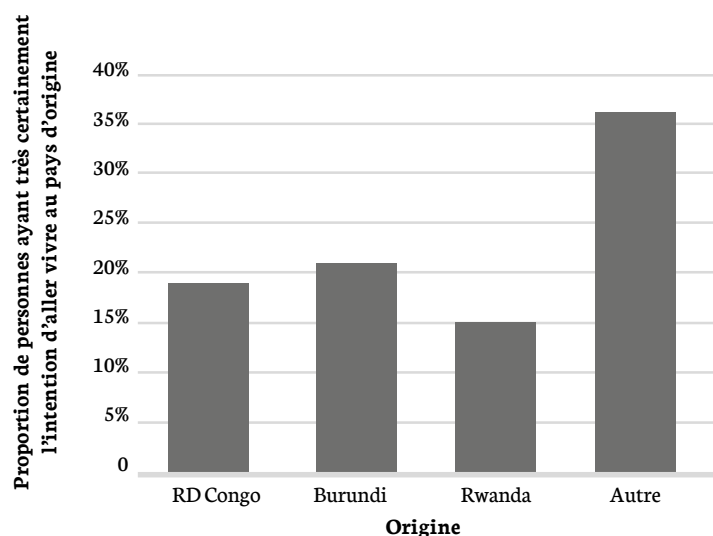
7.2.1. Aller vivre au pays d'origine? Des projets incertains et lointains

Au total, un quart des répondant.e.s se déclare certain d'aller vivre dans le pays d'origine (Tableau 78, Figure 25). Un autre quart se déclare certain de ne pas rentrer, et près de la moitié des répondant.e.s pense peut-être vivre au pays d'origine. Il se dégage de ces résultats une grande incertitude sur les projets futurs. Dans l'ensemble, une majorité des répondant.e.s laisse la porte ouverte à l'idée d'aller vivre au pays d'origine, sans qu'il ne s'agisse d'un projet ferme pour la plupart d'entre eux/elles. Certains groupes envisagent plus fermement que d'autres d'aller vivre au pays d'origine. C'est le cas des personnes les plus instruites, celles qui ne sont pas issues des pays anciennement colonisés par la Belgique, qui n'ont pas la nationalité belge, et qui vivent à Bruxelles. L'intention de vivre au pays d'origine est aussi particulièrement élevée parmi les personnes dont toute la famille nucléaire (conjoint et/ou enfants) vit au pays d'origine. Il s'agit en partie de personnes venues dans le cadre des études, ayant un projet de retour dès le départ. Même si ces projets de retour peuvent s'émousser au fil du temps, comme discuté dans le premier chapitre, ils restent malgré tout plus élevés au sein des familles transnationales. A l'inverse, seuls 10% des personnes de la deuxième génération envisagent avec certitude d'aller vivre un jour au pays d'origine. La régression logistique confirme les différences discutées précédemment. A nouveau, nous n'avons pas d'éléments de comparaison avec les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs.

56 Nous parlerons de retour, même s'il ne s'agit pas d'un retour pour les personnes nées en Belgique.

Tableau 78. Intention d'installation au pays d'origine. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Pensez-vous un jour aller vivre au pays d'origine?							
	Oui, très certainement	Oui, si c'est possible / peut-être	Non	Refus/ ne sait pas	Total	N	Rapport de cotes (régression logistique). Pense très certainement vivre au pays d'origine
Origine (***)							
RD Congo	19%	51%	27%	4%	100%	300	1.22
Burundi	21%	55%	25%	0%	100%	130	1.26
Rwanda	15%	45%	31%	9%	100%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	36%	45%	16%	3%	100%	207	2.96***
Sexe (n.s.)							
Homme	30%	47%	20%	3%	100%	422	1.00
Femme	22%	49%	25%	4%	100%	381	0.72
Niveau d'instruction							
Secondaire et moins	18%	49%	28%	5%	100%	308	1.00
Supérieur court (3 ans)	26%	48%	24%	2%	100%	232	1.68*
Supérieur long (4 ans et +)	34%	47%	15%	4%	100%	259	1.96**
Région (***)							
Bruxelles	30%	41%	26%	3%	100%	319	1.67*
Flandre	22%	44%	31%	3%	100%	235	1.27
Wallonie	24%	59%	12%	5%	100%	249	1.00
Groupes d'âges (n.s.)							
18-29 ans	24%	47%	24%	5%	100%	240	0.86
30-39 ans	26%	47%	22%	5%	100%	234	0.65
40-49 ans	30%	46%	22%	2%	100%	185	1.00
50 ans et +	24%	51%	21%	3%	100%	144	1.18
Génération (***)							
1ère génération	30%	48%	19%	3%	100%	540	1.00
Génération 1.5	17%	56%	21%	7%	100%	110	0.77
2ème génération	10%	33%	53%	4%	100%	153	0.39**
Discrimination (n.s.)							
Non	25%	45%	23%	8%	100%	135	1.00
Oui	26%	48%	22%	3%	100%	668	1.34
Activité (***)							
Emploi sans déclassement	21%	45%	31%	4%	100%	157	1.03
Déclassement modéré	19%	72%	7%	2%	100%	66	0.79
Déclassement sévère	29%	50%	18%	3%	100%	117	1.52
Chômeur	23%	51%	24%	2%	100%	140	1.00
Etudiant	36%	38%	19%	7%	100%	233	2.21**
Autre inactif	20%	49%	28%	3%	100%	90	0.93
Nationalité (***)							
Belge	19%	49%	28%	4%	100%	507	1.00
Autre	35%	46%	16%	3%	100%	296	1.63*
Situation familiale (**)							
Pas de conjoint ni d'enfant	27%	43%	25%	5%	100%	283	1.00
Famille entièrement en Belgique	23%	49%	24%	4%	100%	406	0.99
Famille partiellement en Belgique	28%	56%	14%	3%	100%	92	0.84
Famille entièrement à l'étranger	74%	18%	8%	0%	100%	22	3.27*
Total	26%	48%	22%	4%	100%	803	
N	177	223	217	8	803		
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: n.s.: non significatif, *: p<0.10, **: p<0.05, ***: p<0.01							

Figure 25. Personnes ayant très certainement l'intention d'aller vivre au pays d'origine

Les principales raisons poussant à aller vivre dans le pays d'origine sont liées au sentiment d'y être davantage chez soi et de vouloir vivre près de sa famille, au fait que cela était prévu dès le départ ou au désir d'y prendre sa retraite (Tableau 79). Le désir de contribuer au développement du pays d'origine est mentionné par environ un quart des répondants, et la qualité de vie, par un répondant sur cinq. Les opportunités de carrière ou les difficultés de la vie en Belgique ne semblent par contre pas être des facteurs déterminants. Ceci rejoint un des résultats du tableau précédent: l'absence d'emploi, ou une situation de déclassement professionnel, n'est pas clairement associée au désir d'aller vivre au pays d'origine. Au final, les raisons sont multiples, et plutôt d'ordre familial ou associées au sentiment d'être chez soi. Les raisons mentionnées pour ne pas aller vivre au pays d'origine font essentiellement référence au fait de se sentir bien en Belgique et d'y résider avec sa famille, ainsi qu'à l'instabilité économique, sociale et politique du pays d'origine.

« Maintenant je retourne une fois par an. La première fois que j'y suis retourné c'était l'année dernière, en 2015 et c'était la première fois depuis une vingtaine d'années, donc maintenant j'ai décidé d'y retourner chaque année (...) Pour les affaires et le plaisir ». (jeune homme belgo-congolais, 31 ans, janvier 2017)

Tableau 79. Raisons pour envisager d'aller vivre ou ne pas aller vivre au pays d'origine

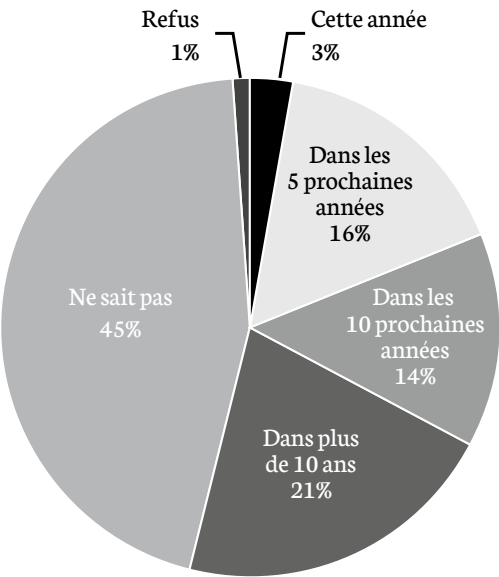
Raisons pour envisager d'aller vivre au pays d'origine	%	Raisons pour ne pas envisager d'aller vivre au pays d'origine	%
Sentiment d'être plus chez soi	39%	Se sent bien en Belgique	56%
Vivre près de sa famille	39%	Enfants et famille installés en Belgique	37%
Pour y prendre sa retraite	30%	Situation économique/sociale/politique peu stable	36%
Prévu dès le départ	26%	Services de santé peu développés	25%
Contribuer au développement	24%	Enseignement de moins bonne qualité	18%
Meilleure qualité de vie	18%	Difficultés avec les règles, corruption	18%
Pour que ses enfants connaissent leur pays d'origine	15%	Pas de sentiment d'appartenance au pays d'origine	12%
Meilleures opportunités de carrière	13%	Difficultés à revenir en Europe en cas de problème	5%
Difficultés de la vie en Belgique	12%	Autres	1%
Des connaissances y sont parties	4%	Refus/ne sait pas	4%
Autres	4%		
Refus/ne sait pas	4%		
N	554	N	215
Echantillon: Répondants envisageant d'aller vivre un jour au pays d'origine. Plusieurs réponses possibles. La somme des pourcentages est supérieure à 100%.		Echantillon: Répondants n'envisageant pas d'aller vivre un jour au pays d'origine. Plusieurs réponses possibles. La somme des pourcentages est supérieure à 100%.	

Les projets d'installation au pays d'origine sont dans l'ensemble plutôt lointains ou vagues. Parmi les 554 personnes ayant déclaré envisager aller vivre au pays d'origine, la majorité ne sait pas quand (45%) ou l'envisage dans plus de dix ans (21%). Néanmoins, 19% envisagent un retour dans les cinq prochaines années (Tableau 80, Figure 26). Même parmi les personnes qui se déclarent certaines d'aller vivre au pays d'origine, seules 39% l'envisagent à court terme. La grande majorité des répondants (87%) affirme par ailleurs n'avoir entamé aucune démarche dans le but d'aller vivre au pays d'origine. La principale démarche effectuée (6%) est le fait d'avoir économisé. Ces projets sont donc encore peu élaborés et il est possible qu'en fonction des circonstances certains d'entre eux ne voient pas le jour.

Tableau 80. Moment envisagé pour aller vivre au pays d'origine en fonction des projets

Projet d'aller vivre au pays d'origine			
Avez-vous une idée du moment?	Pense très certainement aller vivre au pays d'origine	Pense peut-être/si c'est possible aller vivre au pays d'origine	Ensemble des répondants, quel que soit le projet
Cette année	9%	0%	3%
Dans les 5 prochaines années	30%	9%	16%
Dans les 10 prochaines années	18%	12%	14%
Dans plus de 10 ans	16%	23%	21%
Ne sait pas	27%	55%	45%
Refus	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%
N	177	377	554
Echantillon: Ensemble des répondants. La différence entre les deux groupes de personnes est statistiquement significative (p<0.01).			

Figure 26: Moment envisagé pour aller vivre au pays d'origine



7.2.2. Aller vivre dans un autre pays? Un projet présent surtout chez les jeunes

A peine 9% des répondant.e.s déclarent avec certitude envisager d'aller vivre dans un autre pays que la Belgique et que le pays d'origine (Tableau 81). A peu près un tiers des répondant.e.s l'envisage peut-être, et la moitié des répondant.e.s n'envisage pas du tout d'aller vivre ailleurs. Encore plus que les départs vers le pays d'origine, aller vivre dans un autre pays reste assez hypothétique ou inenvisageable pour la plupart des personnes. Les informations relatives au moment et aux démarches, que nous avons par ailleurs récoltées, indiquent également qu'il s'agit de projets peu concrets.

La proportion de personnes qui envisage avec certitude d'aller vivre ailleurs reste faible, quelles que soient les caractéristiques des répondant.e.s. Seuls les jeunes de moins de 30 ans se démarquent légèrement, en envisageant davantage une mobilité vers un autre pays. Ceci est donc différent de la migration vers le pays d'origine, pour laquelle les jeunes générations sont moins partantes. La situation socio-professionnelle et les discriminations ne semblent pas avoir d'influence sur l'intention de quitter la Belgique pour un autre pays. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce qui a été mis en évidence dans d'autres contextes (Toma et al., 2015), les difficultés d'insertion sur le marché du travail ne sont pas énoncées comme déterminantes pour l'intention d'émigration. Néanmoins, lorsque les répondant.e.s sont invité.e.s à expliquer le motif pour lequel ils/elles quitteraient la Belgique, la recherche de meilleures conditions de vie et les motifs professionnels ressortent fréquemment (environ un tiers des répondant.e.s), bien plus souvent que les motifs familiaux ou étudiants.

La question de la discrimination si elle n'est pas mentionnée explicitement peut donc jouer un rôle. Les entretiens qualitatifs nous conduisent en outre à nuancer l'idée de 'retour définitif' et à souligner les aspirations à évoluer dans un espace transnational, non limité à un seul territoire national, y compris chez les jeunes. Certains sont déjà d'ailleurs dans cette démarche et entendent bien mettre à profit le 'capital migratoire' (migrant capital) (Ryan et al., 2015) qu'ils ont hérité de leur histoire familiale (i.e. un capital tout à la fois social, culturel et économique).

Tableau 81. Intention d'installation dans un autre pays. Variations en fonction de caractéristiques socioéconomiques et rapports de cotes d'une régression logistique

Pensez-vous un jour aller vivre dans un autre pays?							
	Oui, très certainement	Oui, si c'est possible / peut-être	Non	Refus/ ne sait pas	Total	N	Rapport de cotes (régression logistique). Pense très certainement vivre ailleurs
Origine (n.s.)							
RD Congo	7%	34%	54%	5%	100%	300	0.99
Burundi	13%	37%	46%	4%	100%	130	1.98
Rwanda	8%	42%	42%	9%	100%	166	1.00
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	10%	33%	49%	7%	100%	207	1.59
Sexe (n.s.)							
Homme	8%	37%	47%	7%	100%	422	1.00
Femme	9%	32%	53%	6%	100%	381	0.95
Niveau d'instruction (n.s.)							
Secondaire et moins	9%	32%	55%	4%	100%	308	1.00
Supérieur court (3 ans)	9%	40%	48%	4%	100%	232	1.21
Supérieur long (4 ans et +)	8%	35%	47%	10%	100%	259	1.29
Région (**)							
Bruxelles	9%	34%	52%	6%	100%	319	1.41
Flandre	10%	27%	60%	4%	100%	235	1.51
Wallonie	8%	42%	41%	9%	100%	249	1.00
Groupes d'âges (**)							
18-29 ans	15%	44%	35%	6%	100%	240	4.04*
30-39 ans	6%	32%	56%	6%	100%	234	1.28
40-49 ans	8%	32%	52%	9%	100%	185	1.47
50 ans et +	5%	29%	59%	6%	100%	144	1.00
Génération (***)							
1ère génération	8%	30%	54%	8%	100%	540	1.00
Génération 1.5	13%	51%	34%	2%	100%	110	0.81
2ème génération	9%	42%	46%	3%	100%	153	0.48
Discrimination (n.s.)							
Non	8%	27%	55%	10%	100%	135	1.00
Oui	9%	36%	49%	6%	100%	668	0.99
Activité (n.s.)							
Emploi sans déclassement	12%	32%	48%	9%	100%	157	2.52
Déclassement modéré	9%	33%	56%	2%	100%	66	1.59
Déclassement sévère	9%	34%	56%	2%	100%	117	1.79
Chômeur	5%	32%	56%	7%	100%	140	1.00
Etudiant	9%	44%	40%	8%	100%	233	1.25
Autre inactif	9%	27%	57%	8%	100%	90	1.81
Nationalité (n.s.)							
Belge	9%	37%	49%	5%	100%	507	1.00
Autre	8%	32%	52%	8%	100%	296	0.60
Situation familiale (n.s.)							
Pas de conjoint ni d'enfant	12%	41%	42%	6%	100%	283	1.00
Famille entièrement en Belgique	7%	32%	55%	6%	100%	406	0.72
Famille partiellement en Belgique	8%	33%	49%	10%	100%	92	1.03
Famille entièrement à l'étranger	2%	33%	63%	3%	100%	22	0.27
Total	9%	35%	50%	7%	100%	803	
N	71	293	389	50	803		803
Echantillon: Ensemble des répondants. Signification statistique: * p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01							

Le Canada et les Etats-Unis sont clairement en tête des destinations mentionnées par les personnes qui envisagent d'aller vivre dans un autre pays, particulièrement parmi les personnes qui l'envisagent avec certitude (Tableau 82, Figure 27). La préférence pour les pays d'Amérique du Nord a déjà été relevée dans des enquêtes parmi les candidats à l'émigration en RD Congo (Schoumaker, Flahaux, et al., 2017). Elle est aussi de plus en plus visible dans les flux migratoires à destination des Etats-Unis et du Canada, qui ont cru ces dernières années (Flahaux & Schoumaker, 2016; Demart, 2016). Les meilleures opportunités de carrière sont un élément déterminant dans le choix de ces pays, près de deux tiers des répondants mentionnent cette raison comme motif d'une éventuelle migration dans ces pays. La perception d'une meilleure qualité de vie et d'une plus grande ouverture aux Afro-descendants sont également fréquentes (Tableau 83). Cela étant, les destinations européennes sont aussi souvent citées parmi les destinations potentielles, en particulier la France et le Royaume-Uni, mais elles sont clairement moins attractives. La perception de meilleures opportunités de carrière y est associée, mais dans une moindre mesure comparativement à l'Amérique du Nord. Enfin, aucun pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie n'attire un nombre significatif de candidats potentiels à l'émigration.

Tableau 82. Pays envisagés par les personnes ayant l'intention de vivre dans un autre pays

Projet d'aller vivre dans un autre pays			
Pays	Pense très certainement aller vivre ailleurs	Pense peut-être/si possible	Ensemble des répondants, quel que soit le projet
Canada	27%	30%	29%
Etats-Unis	28%	17%	19%
Royaume-Uni	16%	11%	12%
France	18%	9%	11%
Pays-Bas	3%	5%	4%
Allemagne	4%	4%	4%
Australie	10%	3%	4%
Suisse	1%	3%	3%
Espagne	3%	3%	3%
Autres	71	293	364
Echantillon: Répondants envisageant d'aller vivre dans un autre pays différent du pays d'origine.			

Figure 27: Pays envisagés par les personnes ayant l'intention de vivre dans un autre pays

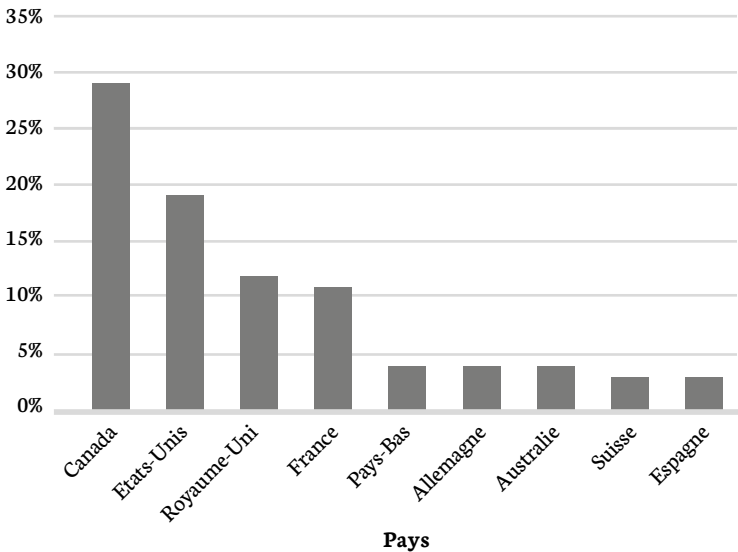


Tableau 83. Raisons mentionnées pour envisager vivre dans un autre pays, par groupes de pays

Pour quelles raisons envisagez-vous aller vivre dans ce/s pays?	Canada et/ou Etats-Unis	Europe
Meilleures opportunités de carrière	62%	54%
Meilleure qualité de vie, vie plus paisible	44%	36%
Plus grande ouverture aux personnes d'origine africaine	34%	22%
J'ai des connaissances qui y sont parties	28%	25%
Vivre avec sa famille	6%	6%
Autres	11%	19%
N	152	131
Echantillon: Répondants envisageant d'aller vivre dans un autre pays différent du pays d'origine.		

7.3. CONCLUSION

Il ressort de cette section que les contacts avec le pays d'origine sont réguliers et fréquents. Un quart des Afro-descendant.e.s interrogé.e.s a des contacts quotidiens avec des personnes vivant au pays d'origine, et près de 60% au moins une fois par semaine. Les contacts avec le pays d'origine sont plus fréquents lorsque les répondants ont un statut d'étudiant ayant souvent une grande partie de leur famille restreinte au pays d'origine. La fréquence des contacts diminue au fil des générations: environ 34% des contacts ont lieu moins d'une fois par mois et pour seulement 16% de la génération 1.5 (et 11% au sein

de la première génération). Il en va de même concernant l'envoi d'argent plus important au sein de la première génération. Egalement chez les personnes d'origine congolaise et chez celles qui sont issues des autres pays d'Afrique subsaharienne francophone.

D'une manière générale, les liens avec le pays d'origine à travers les médias (TV, radio, journaux) montrent l'existence de contacts assez réguliers, bien que moins prononcés que les contacts personnels.

Malgré des contacts fréquents avec le pays d'origine, les visites au pays sont dans l'ensemble plutôt rares: à peine une personne sur deux a fait une visite au pays d'origine depuis son arrivée en Belgique ou depuis sa naissance. D'une manière générale, les visites au pays d'origine sont tardives et augmentent avec le temps de résidence puisque plus de deux tiers des Afro-descendant.e.s interviewé.e.s ne rentrent au pays qu'après dix ans de résidence en Belgique. Les personnes d'origine rwandaise sont moins retournées au pays d'origine, dans la continuité des motifs d'émigration davantage liés aux situations de conflits, mais aussi de la prise de distanciation vis-à-vis de la politique intérieure du pays d'origine, telle que la question de l'appartenance l'avait soulevée. A l'inverse, les personnes ayant un niveau d'instruction élevé et les personnes venues en Belgique pour des études sont plus susceptibles d'être déjà retournées au pays.

Parmi les raisons avancées dans le fait de ne pas, ou peu, retourner dans le pays d'origine, le coût du voyage (pour la RD Congo, le Rwanda et le Burundi), qui dissocie clairement ces dynamiques migratoires et post-migratoires de celles observées dans les milieux belgo-marocains et belgo-tucs.

Cette étude montre aussi que les projets migratoires (retour, départ, ré-émigration) sont amenés à varier au fil du temps, en fonction des circonstances, aussi bien dans le pays d'origine que d'installation. Il n'est pas rare que les personnes de la deuxième génération nourrissent des projets d'émigration, vers leur pays d'origine ou vers d'autres pays.

Au total, un quart des répondant.e.s se déclare certain d'aller vivre dans le pays d'origine alors qu'un autre quart se déclare certain de ne pas rentrer. Près de la moitié des répondant.e.s pense peut-être vivre un jour au pays d'origine.

Cependant, on observe de grandes différences concernant les aspirations à un éventuel 'retour' au pays d'origine entre la première génération (78%) et la génération 1.5 (74%), d'une part, et la deuxième génération (43%), d'autre part.

Parmi les raisons (toujours multiples) sous-jacentes aux aspirations de retour, le fait de vouloir vivre en famille mais aussi de contribuer au développement de son pays d'origine.

Notons que si les projets de retour sont souvent exprimés, la grande majorité n'a pas entamé de démarche pour concrétiser ce projet de ré-installation au pays d'origine.

Enfin, il n'est pas rare que les personnes de la deuxième génération nourrissent des projets d'émigration vers d'autres pays. 51% de la deuxième génération l'envisagent et 64%

de la génération 1.5. Parmi les destinations qui ont la cote parmi les jeunes Afro-descendant.e.s figurent le Canada et les Etats-Unis particulièrement parmi les personnes qui envisagent avec certitude de mobiliser leur ‘capital migratoire’. Les meilleures opportunités de carrière sont un élément déterminant dans le choix de ces pays.

Chapitre 8. Conclusion

Terminologie utilisée	Personnes concernées
Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais, Belgo-Burundais	Personnes originaires de la RD Congo, du Rwanda et du Burundi vivant en Belgique et disposant de la nationalité belge ou non
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	Groupe de contrôle incluant des personnes originaires d'autres pays d'Afrique francophone (principalement le Cameroun, la Guinée, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal)
Afro-descendant.e.s de Belgique	Ensemble des deux groupes décrits ci-dessus

L'objectif de cette étude était double. Il s'agissait, d'une part, de produire des données inédites sur les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s (le groupe cible), et, d'autre part, de voir dans quelle mesure ce groupe se distingue des autres populations originaires de l'Afrique subsaharienne francophone (le groupe contrôle) résidant en Belgique. Dans la continuité des études menées par la Fondation Roi Baudouin sur les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains, c'est donc un portrait de communauté détaillé qui est présenté ici. Les données inédites produites grâce à ce tout premier monitoring des Afro-descendant.e.s de Belgique permettent de mieux connaître ce groupe, à la fois ses différences et ses similarités avec les autres groupes issus de l'immigration et traditionnellement plus étudiés, mais aussi ses spécificités et sa diversité interne.

8.1. UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES AFRO-DESCENDANT.E.S DE BELGIQUE À TRAVERS SIX GRANDS RÉSULTATS

De ce portrait de communauté très contrasté, il ressort six grands résultats.

8.1.1. Un processus d'installation durable

Premièrement, **les Afro-descendant.e.s sont dans un processus d'installation durable en Belgique.** Ils constituent une population de près de 250.000 personnes, majoritairement nées en Afrique et jeunes, résidant dans les trois régions du pays, avec une plus forte concentration en région bruxelloise. 56% des Afro-descendant.e.s interviewé.e.s ont la nationalité belge.

La moitié se sent chez soi en Belgique, avec une différence significative entre les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s et le reste des Afro-descendant.e.s interrogé.e.s, arrivé.e.s plus récemment et se sentant nettement moins chez eux/elles. Ces derniers sont aussi beaucoup moins nombreux à avoir la nationalité belge. La majorité des personnes interviewées se sent également Africain.e et Belge, mais beaucoup moins européen.ne. Le sentiment de se sentir chez soi, ou Belge, est cependant fortement mitigé par le fait qu'on ne se sent pas considéré comme Belge par la population majoritaire.

L'installation des Afro-descendant.e.s en Belgique se traduit par **une inclusion plus prononcée de la deuxième génération** qui affirme son sentiment d'appartenance à la Belgique et se sent moins perçue comme étranger. Cette génération se montre un peu plus favorable que la première génération aux valeurs telles que l'égalité homme-femme ou à des questions de société comme l'euthanasie, le divorce, l'avortement et l'homosexualité. Elle fréquente également plus facilement des personnes non issues de l'immigration. Cette tendance est toutefois contre-balancée par l'importance des discriminations ethno-raciales et ses effets concernant le sentiment d'égalité des chances avec les Belgo-Belges.

Alors qu'elles témoignent d'une plus grande distance sociale, les femmes ont une intention d'installation plus importante que les hommes. Intention qui se matérialise dans un plus grand désir d'obtention de la nationalité belge. Elles sont aussi plus investies dans les pratiques religieuses et se sentent plus considérées comme étrangères par la population majoritaire.

8.1.2. Un niveau d'éducation élevé mais aussi de chômage et de déclassement
Deuxièmement, **les Afro-descendant.e.s ont un niveau d'éducation très élevé par rapport à la moyenne des autres groupes issus de l'immigration, et par rapport à la moyenne générale en Belgique. Néanmoins, ils accusent un taux de chômage et de déclassement extrêmement élevé.** Ceci démontre que le niveau d'éducation ne va pas nécessairement de pair avec une meilleure insertion au marché de l'emploi et indique indirectement l'existence de mécanismes discriminatoires. Plus de 60% des Afro-descendant.e.s ont un diplôme supérieur. Pour les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s, ce résultat est valable, toutes catégories primaires confondues (nationalité, genre, génération). Ce qui n'est pas le cas de la population des Afro-descendant.e.s prise dans son entièreté. Une partie de l'explication de cette situation est liée au fait qu'une bonne partie de cette population est venue en Belgique comme étudiant. Cela diffère aussi de l'immigration turque et marocaine, dont la grande majorité de la première génération est venue en Belgique dans le cadre d'un recrutement de main-d'œuvre dans la période d'après-guerre.

La **comparaison entre les deuxièmes générations** des Afro-descendants et des Belgo-Turques et Belgo-Marocains n'est pas tout à fait possible. La deuxième génération d'origine marocaine est de plus en plus diplômée de l'enseignement supérieur, une tendance qui était encore peu perceptible chez la deuxième génération d'origine turque (Torrekens & Adam, op.cit.). La deuxième génération de Belgo-Congolais.e.s, Belgo-Rwandais.e.s et Belgo-Burundais.e.s, dans sa globalité, est encore trop jeune pour avoir terminé l'ensemble du cycle d'études. Un niveau d'éducation important semble se dessiner, avec un investissement plus grand dans les études supérieures courtes (3 ans), mais il faudra actualiser ces données d'ici quelques années pour le confirmer.

Les femmes sont tout aussi éduquées que les hommes, avec cependant un moindre investissement dans les études supérieures longues (master ou doctorat). Comparativement aux Belgo-Congolais.e.s, aux Belgo-Rwandais.e.s et aux Belgo-Burundais.e.s, le groupe des Afro-descendant.e.s interviewé.e.s a un taux de diplômés du secondaire plus important mais un moindre taux de diplômés du supérieur court. L'investissement dans des études supérieures longues est en revanche équivalent.

Malgré ce niveau d'éducation très élevé, **56% des Afro-descendants sont en situation de déclassement (léger, modéré ou fort).** Hormis pour les Belgo-Rwandais qui, en comparaison, seraient moins affectés par cette situation, le déclassement concerne tous les groupes. Les facteurs objectivables de ce déclassement sont: le lieu d'obtention du diplôme (i.e. dans le pays d'origine), la non reconnaissance de ce diplôme en Belgique ou la non obtention (ou demande) d'une équivalence, la possession d'un diplôme du supérieur long. Ceci démontre l'importance de la politique de reconnaissance des diplômes et de choix des formations.

Le taux de chômage des Afro-descendant.e.s est 4 fois supérieur à celui des Belges et 3 fois supérieur pour la deuxième génération, née et scolarisée en Belgique. En outre, **le sexe est une variable très discriminante**, les femmes sont moins déclassées que les hommes mais **assignées à une forte ethno-stratification du marché de l'emploi**. Elles sont présentes dans peu de secteurs, et fortement assignées aux secteurs du soin et de la domesticité. Les hommes se retrouvent dans un nombre de secteurs plus variés, néanmoins ils sont plus touchés par le chômage et plus fortement déclassés.

Hormis pour les Belgo-Rwandais.e.s qui, en comparaison, seraient moins affecté.e.s par cette situation, le chômage concerne tous les groupes. Le développement de réseaux ethniques et la plus grande obtention de diplômes en Belgique pourraient expliquer que les Belgo-Rwandais.e.s soient moins touché.e.s par le chômage et la déqualification. Egalement le fait qu'ils aient plus eu accès dans les années 1990 au statut de réfugié et qu'ils se montrent plus en faveur des valeurs nationales post-matérielles.

Si la surreprésentation des Belgo-Congolais.e.s, des Belgo-Rwandais.e.s et des Belgo-Burundais.e.s en matière de chômage présente des similarités avec les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs, le décalage entre le niveau d'éducation et l'insertion sur le marché de l'emploi présente en revanche une singularité certaine.

8.1.3. Un niveau très élevé de discriminations raciales

Troisièmement, **les Afro-descendant.e.s sont très fortement touché.e.s par les discriminations ethno-raciales et le racisme et ont le sentiment de ne pas avoir les mêmes chances que les Belgo-Belges.** Près de 80% des répondants déclarent avoir subi des discriminations, des inégalités de traitement ou des insultes pour au moins une de ces deux raisons (couleur de peau ou origine). Ce chiffre est nettement supérieur à celui recueilli auprès des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs. Les discriminations (toutes raisons confondues) sont principalement rencontrées dans la recherche d'un logement et d'un travail, durant la scolarité et les études supérieures, et sur le lieu de travail. Il y a donc lieu d'élargir le débat public sur les discriminations qui s'est jusqu'à présent surtout concentré sur la question de l'appartenance religieuse - tel le port de signes religieux visibles.

On observe aussi une **forte récurrence du vécu de situations racistes et discriminatoires** dans l'enseignement, les espaces publics, les restaurants, les bars, les magasins ou lors d'interactions avec les services administratifs et de police. Il y a peu de différences entre la première génération et la deuxième. En outre, **à côté des discriminations indirectes et subtiles, on voit que les insultes racistes explicites** font bien partie de la réalité sociale belge. Une réalité dont les Afro-descendant.e.s sont les témoins privilégiés. Les données et propos recueillis lors des entretiens en focus groups font ressortir un vécu précoce (dès l'école primaire) et répété du racisme en amont puis en parallèle des discriminations. Les insultes, les représentations négatives, infériorisantes et humiliantes des Africains (bêtes, lents, sauvages, non humains, sales, etc.) constituent une imagerie prégnante, hautement problématique, à laquelle cette population se confronte et avec laquelle les plus jeunes sont socialisés.

Près de 80% des répondants pensent n'avoir pas les mêmes chances que les personnes non issues de l'immigration pour obtenir un emploi ou louer un logement.

Le fait d'avoir vécu des discriminations augmente le sentiment d'inégalité des chances alors que le fait d'appartenir à la deuxième génération le diminue. Le vécu des discriminations est dans notre échantillon un peu plus élevé chez les 30-49 ans, les premières générations, les personnes résidant en Wallonie et, dans une moindre mesure, les femmes.

8.1.4. L'enseignement de l'histoire coloniale: une revendication quasi-unanime Quatrièmement, **les Afro-descendant.e.s sont demandeurs de mesures mémorielles et matérielles liées à l'histoire et aux injustices coloniales.**

La grande majorité, soit 91%, des Afro-descendant.e.s interviewé.e.s pense que l'histoire coloniale devrait être enseignée à l'école et 74% d'entre eux pensent que la question coloniale est trop peu présente et, ou occultée dans le débat public.

Il n'y a pas de différence entre les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s et le reste des Afro-descendants en ce qui concerne la demande de mesures mémorielles. En revanche, les possibilités de traitements préférentiels pour les personnes issues des anciennes colonies (bourses, permis de séjour, nationalité et aide au développement), sont plus majoritairement soutenues par les personnes originaires de la RD Congo, du Burundi et du Rwanda. Rappelons que des politiques préférentielles ont lieu dans plusieurs anciennes métropoles coloniales (Dumbrava, 2014). En ce qui concerne les revendications symboliques (l'enlèvement des monuments coloniaux comme la statue de Léopold II ou la condamnation de livres perçus comme racistes comme Tintin au Congo), celles-ci sont nettement moins mobilisatrices, sauf en ce qui concerne **la place Lumumba, considérée comme légitime par plus de la moitié des Belgo-Congolais.e.s, des Belgo-Rwandais.e.s et des Belgo-Burundais.e.s que nous avons interviewé.e.s.**

Il existe une forte corrélation entre le fait d'avoir vécu des discriminations raciales et de se positionner en faveur des revendications mémorielles. On pourrait aussi corréler les revendications mémorielles au fait que la grande majorité des répondants estime être perçue comme un.e étranger.e et/ou un.e Africain.e, et que les représentations des Africain.e.s en Belgique sont vécues comme négatives.

8.1.5. De fortes dynamiques transnationales

Cinquièmement, **les pratiques sociales des Afro-descendant.e.s s'inscrivent dans des espaces sociaux transnationaux**, les contacts avec le pays d'origine sont réguliers et fréquents mais ils diminuent au fil des générations. De plus, malgré des contacts fréquents avec le pays d'origine, les visites au pays sont dans l'ensemble plutôt rares. Les projets migratoires quant à un éventuel retour au pays d'origine varient au fil du temps, en fonction des circonstances, aussi bien dans le pays d'origine que de destination. Une différence importante entre les premières et les deuxièmes générations concerne les

aspirations futures en matière de migration. Bien que les premières générations évoquent en majorité leur pays d'origine comme unique destination, les deuxièmes générations sont tournées vers d'autres destinations qu'elles perçoivent comme associées à de meilleures opportunités économiques, une meilleure qualité de vie et, dans une moindre mesure, à une plus grande ouverture vis-à-vis des personnes d'ascendance africaine.

8.1.6. Les Afro-descendant.e.s s'intéressent plus à la politique que les Belgo-Belges

Sixièmement, **les Afro-descendant.e.s s'intéressent plus à la politique belge que la population belge en général**. Le fort intérêt au sein de ces groupes pour la politique a notamment à voir avec le niveau d'instruction plus élevé comparativement à la population belge dans son ensemble. Si l'intérêt pour la politique concerne plus le pays d'origine que la Belgique, il n'en demeure pas moins le fait notable que l'intérêt pour la politique fédérale belge et européenne est plus élevé que celui de la moyenne nationale.

Au niveau des variations générationnelles, on observe que l'intérêt des jeunes pour la politique belge est plus important que celui de la première génération, tandis que l'intérêt de la première génération pour la politique du pays d'origine est plus prononcé que celui de la deuxième génération. Une personne sur deux a déjà voté en Belgique.

8.2. DES CONSTATS À NUANCER SELON LES PAYS D'ORIGINE

Dans le paysage afro-belge, les Belgo-Congolais.e.s, les Belgo-Rwandais.e.s et les Belgo-Burundais.e.s se distinguent à bien des égards non seulement entre eux/elles mais aussi vis-à-vis des autres populations originaires de l'Afrique subsaharienne francophone.

Ainsi, les Congolais.e.s, les Rwandais.e.s et les Burundais.e.s de Belgique sont les plus nombreux à avoir la nationalité belge que le reste des Afro-descendant.e.s, ils votent plus et sont plus en faveur de revendications en lien au passé colonial. Si les trois groupes sont très éduqués mais néanmoins fortement touchés par le chômage, le déclassement et l'ethno-stratification de l'accès à l'emploi, on peut cependant relever des différences entre eux.

Ainsi, les **Rwandais.e.s** ont un attachement moindre à leur pays d'origine, ont des familles moins transnationales et sont mieux inséré.e.s socioéconomiquement. Les Congolais.e.s sont plus investi.e.s dans le domaine associatif et religieux, plus distant.e.s vis-à-vis de sujets de société tels que le divorce, l'avortement ou l'euthanasie et fréquentent davantage des personnes d'origine congolaise/africaine. Ils se sentent moins chez eux en Belgique alors qu'ils sont plus en faveur des revendications mémorielles, matérielles et symboliques touchant au passé colonial de la Belgique. Un double mouvement qui témoigne du rôle des politiques mémorielles en matière d'inclusion.

Les **Burundais.e.s** présentent, quant à eux/elles, un taux d'éducation et de déclassement légèrement plus élevé que les Congolais.e.s; ils sont aussi légèrement plus touchés par le chômage et par l'inactivité au sein de ce groupe. Ils sont enfin plus nombreux à estimer que leur situation financière est à peine suffisante et qu'ils n'ont pas les mêmes chances que les Belgo-Belges. Pourtant, comparativement aux Congolais.e.s, ils se sentent plus chez eux en Belgique, ont plus de contacts inter-groupes et une plus grande confiance envers les institutions d'État. Ils énoncent aussi moins le fait d'avoir vécu de la discrimination. En même temps, le caractère temporaire de leur venue - qu'exprime leur intention de départ, de ne pas s'installer en Belgique - semble entretenu par toute une série d'éléments: leur intérêt prononcé pour la politique du pays d'origine, les contacts fréquents avec le pays d'origine, y compris sous forme de voyages, voire leur fort investissement associatif ou encore le fait qu'ils soient moins nombreux à avoir leur famille entièrement en Belgique.

En comparaison, les **Rwandais.e.s** qui sont arrivé.e.s plus ou moins à la même période et également pour des raisons de conflits témoignent d'une plus forte intention d'installation qui pourrait bien être reliée à la gravité du conflit, et de ses effets sur les sentiments d'appartenance. De ces trois groupes, ils sont ainsi les plus nombreux à avoir obtenu le statut de réfugié, à avoir l'entièreté de leur famille en Belgique, à se sentir chez eux en Belgique, à avoir un emploi, à ne pas être déclassé, à avoir des contacts inter-groupes et à se montrer plus favorables aux valeurs nationales post-matérielles. Même s'ils sont plus nombreux à estimer leur situation économique insuffisante, à dire qu'ils ont vécu de la discrimination, ils sont globalement moins nombreux à ressentir un sentiment d'inégalité des chances. Bien qu'ils soient moins enclins à avoir confiance dans les institutions d'État, c'est le groupe qui, proportionnellement, vote le plus, s'intéresse le plus à la politique belge et est le moins en faveur des revendications liées aux injustices historiques.

Il est intéressant de relever que le groupe qui est le plus en faveur des revendications liées aux injustices historiques est celui dont les logiques d'installation sont les plus anciennes d'un point de vue temporel et organisationnel (développement associatif, participation et représentativité politiques, etc.) mais aussi celui qui se sent le moins chez lui en Belgique.

Les **Belgo-Congolais.e.s** ont le plus voté pour des élu.e.s afro-descendant.e.s, ils ont moins de contacts inter-groupes et sont moins favorables aux valeurs post-matérielles. Pourtant, ils ont le plus confiance dans les institutions d'État et le moins confiance dans les associations. Notons qu'ils ont aussi le plus souvent été sans-papiers, qu'ils sont plus nombreux à avoir obtenu leur diplôme à l'étranger et que la situation de monoparentalité est plus forte.

On a donc affaire à des schémas d'inclusion contrastés, non réductibles. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on revient sur les spécificités des Belgo-Congolais.e.s, des Belgo-Rwandais.e.s et des Belgo-Burundais.e.s comparativement au groupe des **Afro-descendant.e.s** interrogé.e.s, originaires d'autres pays de l'Afrique subsaharienne francophone. Ces derniers sont d'abord arrivés plus récemment, à partir des années 2000, plus souvent entre 18 et 29 ans et pour des raisons essentiellement d'études, voire de travail. Ils ont moins introduit de demande d'asile et de naturalisation et lorsqu'ils

souhaitent devenir Belge, c'est davantage pour des motifs de travail, et moins pour des motifs symboliques (fierté d'être Belge). Leur participation politique est d'ailleurs moindre et ils se sentent moins chez eux en Belgique. Néanmoins, ils sont aussi plus nombreux à être en faveur des revendications mémorielles.

8.3. EN CONCLUSION, UN POTENTIEL HUMAIN ET SOCIOÉCONOMIQUE À PRENDRE EN COMPTE

Le portrait ainsi dressé des Afro-descendant.e.s est contrasté et ne peut répondre à toutes les interrogations que la lecture de ce rapport suscite. Il faut s'attendre en outre à des mutations avec l'intégration sur le marché du travail de la deuxième génération, ou encore avec la venue de nouveaux groupes, liés notamment à l'arrivée de réfugiés érythréens et soudanais. Ces données devront donc être actualisées d'ici quelques années.

Deux faits marquants doivent être soulignés au terme de cette étude:

D'une part, l'histoire coloniale de la Belgique est trop souvent absente des récits nationaux, notamment ceux qui sont enseignés à l'école. On ne fera pas l'économie d'un débat collectif et public sur la question du passé partagé et des possibilités d'avènement d'une histoire commune, d'un récit national, qui fasse justice à la mémoire des Congolais.es, des Rwandais.e.s et des Burundais.e.s, et de leurs descendants.

D'autre part, la question des discriminations dans le domaine de l'enseignement est interpellante (de l'ordre de 50%) et nécessiterait d'être considérée au même titre que les discriminations au logement ou à l'emploi.

La conjonction des facteurs que sont la marginalisation structurelle de ce groupe et sa méconnaissance, et donc la faible prise en compte par les pouvoirs publics, évoque la situation silencieuse des migrants d'origine marocaine et de leurs descendants, dans les années 1980, dont le malaise longtemps négligé s'est révélé plus tard dans la violence. A ce titre, si l'inclusion de la deuxième génération d'Afro-descendant.e.s est plus forte en ce qui concerne le sentiment d'appartenance à la Belgique et le fait de ne pas se sentir perçu comme un étranger ou un.e Africain.e, le vécu des discriminations reste important, et le taux de chômage et de déclassement très au-delà de la moyenne nationale. Il nous semble donc urgent de prendre en compte le potentiel humain et socioéconomique de cette population et d'entendre ses demandes de reconnaissance, en vue d'une société inclusive vis-à-vis des Afro-descendant.e.s.

RÉFÉRENCES

- Adam I. et Martiniello M. (2013) « Divergences et convergences des politiques d'intégration dans la Belgique multinationale. Le cas des parcours d'intégration pour les immigrés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (2): 77-93.
- Adam et van Dijk (2015) Renforcer la coopération institutionnelle pour améliorer l'accès des personnes issues de l'immigration au marché du travail. Brussel: Koning Boudewijn Stichting.
- Adam I. (2007) "Immigrés et minorités ethniques sur le marché de l'emploi. Quelles politiques publiques en Belgique francophone?" In Martiniello Marco & Rea, Andrea (eds.), *Immigration et intégration. Etat des savoirs en Belgique francophone*, Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant p. 179-192.
- Andrews K. (2013) *Resisting Racism: Race, Inequality and the Black Supplementary School*, Trentham Books.
- Assumani B. (2016) *Blancs Métis. La Belgique et la ségrégation des Métis du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1908-1960)*, Editeur Assumani Budagwa.
- Baruch Y., Budhwar P. S., & Khatri N. (2007) "Brain drain: Inclination to stay abroad after studies", *Journal of World Business*, 42(1): 99-112. <https://doi.org/10.1016/j.jwb.2006.11.004>.
- Berger P. L. and T. Luckmann (1966), *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Garden City, NY: Anchor Books.
- Bhabha H. (1994) *The Location of Culture*, London/New York, Routledge.
- Bhambra G. K. (2017) "Locating Brexit in the Pragmatics of Race, Citizenship and Empire" in William Outhwaite (ed) *Brexit: Sociological Responses*, London: Anthem Press.
- Blumer H. (1969) (1992) *Symbolic Interaction: perspective, and method*, University of California Press, 224p.
- Bofane J. (2016) "J'avoue, j'ai haï Tintin au Congo" In S. Demart et G. Abrassart *Créer en postcolonie. 2010-2015- voix et dissidences belgocongolaises*, Bozar books/ Africalia, pp.64-66.
- Bolya, S. C., Godin, M. & Grégoire, N. (2013) "Le Kivu, c'est notre Alsace-Lorraine, Monsieur !" Femmes d'origine congolaise dans l'espace public et contraintes de la dénonciation en situation postcoloniale, *African Diaspora*, (6) : pp. 97-121.
- Bousetta H. (2001); "Immigration, Post-immigration Politics and the Political Mobilisation of Ethnic Minorities. A comparative Case-Study of Moroccans in Four European Cities", thèse de doctorat non publiée, Katholieke Universiteit Brussel, Bruxelles, Belgique.
- Bracke S. & Fadil N. (2011) "Is the Headscarf Oppressive or Emancipatory? Field Notes from the Multicultural Debate", *Religion and Gender*, 2(1), pp.36-56. DOI: <http://doi.org/10.18352/rg.40>.
- Brubakers R. (2001) "The return of assimilation? Changing perspectives on immigration and its sequels in France, Germany, and the United States", *Ethnic and Racial Studies*, Volume 24, 2001 - Issue 4 , pp.531-548.
- Butler J. (2005) *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, Éd. La Découverte, 2005, 284 p.
- Clark Hine D., Tricia D., Small S. (2009) *Black Europe and the African Diaspora*, Urbana and Chicago, University of Illinois, Press, 368p.

- Collectif Mémoire coloniale (2012), *Migrations congolaises (RDC) en Belgique et postcolonialismes*, Actes du colloque, La lutte contre les discriminations au regard de l'histoire et de la mémoire coloniales: état des lieux, Tervuren, Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations raciales, Brussels, 7 December 2012.
- Collins, P. H. (1990) *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, Boston, Unwin Hyman: 221-238.
- Crenshaw K. (1989) Demarginalizing the intersection of race and sex: A Black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory, and antiracist politics, *The University of Chicago Legal Forum*, 140:139-167.
- Demart S. (2017) "Mémoire de la colonisation, race et citoyennetés postcoloniales" In Xavier Grandjean *Mémoires déclinées*, ed. Les Territoires de la Mémoire, coll. "Voix de la mémoire": 211-222
- Demart S. (2017) « Normes morales et sexuelles dans les milieux évangéliques congolais (RDC) et transgressions religieuses" In Audrey Marcillat, Estelle Miramond, Nouri Rupert (ed.), *l'intersectionnalité à l'épreuve du terrain*, Les Cahiers du Cedref, Université Paris Diderot:131-160.
- Demart S. (2016) « Europe is over! Afro-European Mobilities, Former Colonial Metropolises, and New Cosmopolitanisms», ed. J. Narayan & G. Bhabra, *European Cosmopolitanisms: Colonial Histories and Postcolonial Societies*, International Library of Sociology series, Routledge, 136-152.
- Demart S. (2014) "La participation politique des chrétiens d'origine congolaise (RDC) à Bruxelles" In *Migrations subsahariennes et conditions noires en Belgique: à la croisée des regards*, Collection Anthropologie prospective, L'Harmattan-Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve: 429-454.
- Demart S. (2013) "Introduction", *Congolese migration to Belgium and postcolonial perspectives. African Diaspora : A Journal of Transnational Africa in a Global World*, 6. Retrieved from <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/160532>.
- Demart S. (2013a) *Histoire orale à Matonge (Bruxelles): un miroir postcolonial*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29(1):133-55.
- Demart S. (2013b) "De la transgression des normes morales et sexuelles dans les Eglises de réveil congolaises (en RDC et en diaspora) ", *Cahiers d'études africaines*, vol.212: 783-811.
- Demart S. (2013c) "Emeutes à Matonge et ... indifférence des pouvoirs publics?", *Brussels Studies*, Numéro 68, 1er juillet 2013, www.brusselsstudies.be.
- Demart S. (2008) « Le 'combat pour l'intégration' des églises issues du Réveil congolais (RDC) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24 n° 3, pp. 147-165.
- Demart S. et L. Bodeux (2013) "Postcolonial stakes of the Congolese political fields (DRC) in Belgium, 50 years after the Independence" In Sarah Demart "Congolese migration in Belgium and postcolonial perspectives" (eds.), *African Diaspora*, vol. 6, <http://booksandjournals.brillonline.com/content/journals/10.1163/18725457-12341242;jsessionid=2o710f8jjniqa.x-brill-live-02>.
- Demart, S. & Grégoire, N. (2015) "Citoyennetés postcoloniales, condition noire et négrophobie." *Politique, Revue de débats*, (88).
- Della Porta D. (2013) *Clandestine Political Violence*, Cambridge: Cambridge University Press, 326p.
- Desmarez P, P. Ceniccola, V.Cortese, M. Veinstein (2004) " L'entrée des Jeunes dans la vie active", " Les 18-25 ans: une catégorie qui pose question", *L'Observatoire*, n°74,

- Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles.
- De Keyser, T., Delhez, P., & Zimmer, H. (2012) "L'insertion des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail", *Revue Économique*, 25-44.
 - De Moor F. et J.-P. Jacquemin (2000) « Notre Congo / Onze Kongo ». La propagande coloniale belge: fragments pour une étude critique, CEC, Bruxelles.
 - Docquier F., Lohest O, Marfouk A. (2007) «Brain Drain in Developing Countries», *The World Bank Economic Review*, 21, pp. 193-218.
 - Direction générale Emploi et marché du travail (2008), "Immigration en Belgique: effectifs, mouvements et marché du travail. Rapport 2008 au SOPEMI (OCDE)", SPF Emploi, travail et concertation sociale, Bruxelles.
 - Dubar C. (2000) *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris: PUF, Le lien social, VII, 239 p.
 - Dumbrava C. (2014) "External Citizenship in European Union Countries", *Ethnic and Racial Studies*, 37(3), 2340-2360.
 - ECLR (2011) Dossier de presse, Discrimination des personnes d'origine subsaharienne: Le recyclage des stéréotypes, 21 mars 2011, <http://www.diversite.be/diversiteit/files/File/persberichten/Dossier%20de%20presse%2021%20mars.pdf>
 - Eggerickx, T., Poulain, M., & Kesteloot, C. (2002) La population allochtone en Belgique, Retrieved 24 March 2017, from http://statbel.fgov.be/fr/modules/digilib/population/3009_la_population_allochtone_en_belgique.jsp
 - ENAR (2014) *Invisible visible minority. Confronting Afrophobia and advancing equality for people of African descent and Black Europeans in Europe*, Bruxelles: ENAR - European Network Against Racism.
 - Etambala M. A. (1989) *Présences congolaises en Belgique, 1885-1940: exhibition, éducation, émancipation, paternalisme*, KU Leuven: doctoral dissertation
 - Falquet, J. et Kian, A. (2015) « Introduction: intersectionnalité colonialité. Débats contemporains », in J. Falquet J. et A. Kian, *Intersectionnalité et colonialité. Débats contemporains*, Cahiers du CEDREF, 7-17.
 - Feld S. (2010) *La main-d'œuvre étrangère en Belgique. Analyse du dernier recensement*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 181 p.
 - Fibbi, R., & D'Amato, G. (2008). Transnationalisme des migrants en Europe : une preuve par les faits. *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2): 7-22.
 - Flahaux, M.-L. (2015). Intention et réalisation de migration de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo. *Population*, 70(1): 103-133.
 - Flahaux, M.-L., & Schoumaker, B. (2016). *Democratic Republic of the Congo: A Migration History Marked by Crises and Restrictions*. Migration Information Source.
 - Foa R.S. and Y. Mounk (2016). "The Danger of Deconsolidation: The Democratic Disconnect", *Journal of Democracy* Volume 27, Number 3 July 2016.
 - Freitas A. et Godin M. (2013) « Carrières migratoires des femmes latino-américaines dans le secteur de la domesticité à Bruxelles », *Revue internationale des migrations internationales*, Vol. 29, n° 2: 37-55.
 - Gallagher, S. & Smith, C., 1999, « Symbolic Traditionalism and Pragmatic Egalitarian-ism: Contemporary Evangelicals, Families and Gender », *Gender and Society*, 13: 211-233.
 - Garbin D. and M. Godin, (2013), *The African and Black Diaspora: An International Journal*, 6, 113 - 130
 - Garcia, M.-C. 2012. « Des féminismes aux prises avec l'«intersectionnalité»: le

- mouvement Ni Putes Ni Soumises et le Collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République », *Cahiers du Genre* 1/2012 (n° 52), 145-165.
- Garrido, M. R. & E. Codó (2014). "Deskilling and delanguaging African migrants in Barcelona: Pathways of labor market incorporation and the value of global English" in S. Canajarah and F. Giampapa (eds.) *Skilled Migration and Global English*. Special issue of *Globalisation, Societies and Education*. DOI: 0.1080/14767724.2014.944757.
 - Gilroy P. (2006) *Postcolonial Melancholia*, Columbia University Press.
 - Gilroy, P. (1987). *There Ain't No Black in the Union Jack: The Cultural Politics of Race and Nation* (Routledge Classics).
 - Glaser, Barney G & Strauss, Anselm L. (1967) *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Publishing Company
 - Glick Schiller N. and G. Fouron, (2002) "The Generation of Identity: Redefining the Second Generation Within A Transnational Social Field" In *The Changing Face of Home: The Transnational Lives of the Second Generation*, Ed. P. Levitt and M. Waters. New York: Russell Sage Publication.
 - Glick Schiller N., L. Basch, C. Szanton Blanc (1994) *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nation-States*, Taylor & Francis, 344 p.
 - Global Gender Gap Report (2016) World Economic Forum, http://www3.weforum.org/docs/GGGR16/WEF_Global_Gender_Gap_Report_2016.pdf
 - Godin, M., Herman, B., Rea, A. and Thys, T. (2015), Moroccan and Congolese Migrant Organizations in Belgium, In Portes, A. and P., Fernandez-Kelly (Eds.), *The State and the Grassroots: Immigrant Transnational Organizations in Four Continents*. New-York: Berghahn Books, pp.189-211.
 - Goddeeris I. (2016). Colonial Streets and Statues: Postcolonial Belgium in the Public Space. *Postcolonial Studies*, 18(2015) (4), 397-409.
 - Goffman E. (1974) *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit (trad. d'A. Kihm).
 - Grégoire, N. (2010) "Identity politics, social movement and the state: 'Pan-African' associations and the making of an 'African community' in Belgium." *African Diaspora*, 3 (1), pp. 159-181.
 - Grégoire N. (2013) "Faire avancer la communauté. Diasporas africaines et associationnisme panafricain en Belgique", Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Sciences politiques et sociales, Université Libre de Bruxelles.
 - Grégoire, N. & Mazzocchi, J. (2013) "Jeunes «blacks», élites associatives «panafricaines» et espaces publics. Altérité «africaine» et luttes collectives pour la reconnaissance en Belgique", *Revue européenne des migrations internationales*, (29)2, pp. 95-114.
 - Griffith R. M. and B. D. Savage, eds. (2006) *Women and Religion in the African Diaspora: Knowledge, Power, and Performance*. Baltimore: Johns. Hopkins University Press.
 - Guarnizo, L.E., Portes, A. and Haller, W. (2003). Assimilation and Transnationalism: Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants, *American Journal of Sociology*, 108(6):1211-1248.
 - Guénif-Souilamas S. et E. Macé (2004) *Les féministes et le garçon arabe* (La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube, 2004; repr. 2006), 99 p.
 - Gubert F. (2010), « Pourquoi migrer? Le regard de la théorie économique », in: *Regards croisés sur l'économie*, 2(8), pp. 96-105.
 - Guérin-Pace F. (2006) «Sentiment d'appartenance et territoires identitaires»,

- L'Espace géographique, vol. 4 (Tome 35), <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>.
- Hall S. (1991) «Old and New Identities, Old and New Ethnicities.» Globalisation and the World System. Ed. A.D. King. London: Macmillan Educational, 42-68.
 - Herman B. (2015), Vie associative et participation politique des populations issues de l'immigration. Le cas des populations d'origine marocaine, turque et congolaise à Bruxelles. Thèse de doctorat. Bruxelles: Université Libre de Bruxelles.
 - Hooghe, M. en Reeskens, T. (2006), De registratie van niet-EU-kiezers voor de gemeenteraadsverkiezingen van 8 oktober 2006. Een analyse van de gemeentelijke performantieverschillen. Leuven: Centrum voor Politicologie, IDO-Working Paper nr. 7.
 - Horst, C. (2017) Making a difference in Mogadishu? Experiences of multi-sited embeddedness among diaspora youth, *Journal of Ethnic and Migration Studies*. DOI: 10.1080/1369183X.2017.1354161.
 - Huddleston T., J. Niessen et J. Dag-Tjaden (2013) "Using EU indicators for immigrant integration" <http://www.migpolgroup.com/portfolio/using-eu-indicators-of-immigrant-integration/>
 - Huddleston, T., & Dag Tjaden, J. (2012). Immigrant Citizens Survey. How immigrants experience integration in 15 European cities. Bruxelles: Fondation Roi Baudouin et Migration Policy Group. Retrieved from http://www.immigrantsurvey.org/downloads/ICS_ENG_Full.pdf.
 - Inglehart, R. (1977) *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton university press
 - Inglehart R. & N. Pippa (2003) *The True Clash of Civilizations Foreign Policy*, N°. 135. (Mar. - Apr.), pp. 62-70.
 - Jacobs, D., M. Martiniello, A. Rea, (2002) Changing patterns of political participation of citizens of immigrant origin in the Brussels Capital Region: The October 2000 Elections', *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 3 (2): 201-221.
 - Hanquinet, L., Vandezande, V., Jacobs, D. & Swyngedouw, M. (2006) Preparatory Study for Survey and Quantitative Research on Ethnic Minority Groups in Belgium (2006) (téléchargeable - downloadable) Initiative Charles Ullens. Consortium Belge Interuniversitaire sur l'Immigration et l'Intégration, Bruxelles/Brussel, Fondation Roi Baudouin/Koning Boudewijnstichting, 2006.
 - Joppke, J. (2010) How liberal are citizenship tests? in EUI Working papers, RSCAs 2010/41. How liberal are citizenship tests? Robert Schuman Centre for advanced studies. EUDO Citizenship observatory. Edited by R. Baubock and C. Joppke - http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/13956/RSCAS_2010_41corr.pdf?sequence=3&sequence=1e=310.p#page=9
 - Joppke, C. (2007) Beyond national models civic integration policies for immigrants in Europe, *West European Politics*, 40:6, pages 1153-1176.
 - Kagné B. (2000) « Africains de Belgique, de l'indigène à l'immigré. L'héritage colonial: un trou de mémoire », *Hommes et Migrations*, 1228 (November-December):63-4.
 - Kagné, B., & Martiniello, M. (2001) "L'immigration subsaharienne en Belgique", *Courrier hebdomadaire du CRISP*, (1721), pp.5-49.
 - Kagné B., 2001. « Immigration, stratégies identitaires et mobilisations politiques des Africains en Belgique », In : GOSSELIN, G., et LAVAUD, J.-P., *Ethnicité et mobilisations sociales*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales.

- Kofman E. (2013) "Gendered Labour Migrations in Europe and Emblematic Migratory Figures", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39 (4):579-600
- Kofman E. & Lassalle D. (2006) "Lutte contre la discrimination 'raciale' au Royaume-Uni?", *Migrations Société*, n° 105-106, mai-août 2006: 153-165.
- Koopmans R. and P. Statham (1999) "Political Claims Analysis: Integrating Protest Event and Political Discourse Approaches", *Mobilization: An International Quarterly*: September 1999, Vol. 4, No. 2, pp. 203-221
- Koopmans R. and P. Statham (2000) *Challenging Immigration and Ethnic Relations Politics: Comparative European Perspectives*. Edited by New York: Oxford University Press.
- Koopmans R., P. Statham, M. Giugni, and F. Passy (2005) *Contested Citizenship: Immigration and Cultural Diversity in Europe*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Kymlicka, W. and W. Norman (2000) *Citizenship in Diverse Societies*, Oxford University Press, 456 p.
- Lafleur J.-M. (2004) *Le transnationalisme politique. Pouvoir des communautés immigrées dans leurs pays d'accueil et pays d'origine*, Academia Bruylant :Cahiers Migrations.
- Lamont M., G. Moraes Silva, J. S. Welburn, J. Guetzkow, N. Mizrachi, H. Herzog & E. Reis (2016) *Getting Respect Responding to Stigma and Discrimination in the United States, Brazil, and Israel*, Princeton University Press.
- de Lannoy D. (2016) "Tintin au Congo... Et le "contexte de la colonisation", comme ils disent!" In S. Demart et G. Abrassart *Créer en postcolonie. 2010-2015- voix et dissidences belgo-congolaises*, Bozar books/Africalia, pp.67-69.
- Lessault D. et C. Beauchemin (2009). "Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne", *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1), 163-194.
- Levitt P. and N. Glick-Schiller (2004) "Conceptualizing simultaneity: A transnational social field perspective on society", *International Migration Review*, Vol. 38, No. 3:1002-1039.
- Levitt P. and M.C. Waters (eds.) (2002) *The changing face of home: the transnational lives of the second generation*, New York: Russell Sage Foundation.
- Lombardi-Diop C. and Romeo (ed) (2015) "Postcolonial Europe", *Postcolonial Studies*, Vol 18, No 4 - Taylor & Francis Online.
- Manço A. et U. Manço (1992) *Turcs de Belgique: Identités et trajectoires d'une minorité*, Info-Turk, Bruxelles.
- Manco U., M.-T. Robert, B. Kalonji (2013) "Postcolonialisme et prise en charge institutionnelle des jeunes belgo-congolais en situation de rupture sociale (Anvers, Bruxelles)" in Sarah Demart "Congolese migrations and postcolonial perspectives", *African Diaspora*, 6(1): 21-45.
- Mangalu Mobhe, Agbada (2011), *Migrations internationales, transferts des migrants et conditions de vie des ménages d'origine - Cas de la ville de Kinshasa*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 304 p.
- Marshall-Fratani, R. (2001) « Prospérité miraculeuse: Pasteurs pentecôtistes et argent de Dieu au Nigeria », Numéro spécial "Figures de la réussite et imaginaires politiques », *Politique Africaine*, 82: 24-44.
- Marshall-Fratani R. (2009) *Political Spiritualities. The Pentecostal Revolution in Nigeria*, Chicago, University of Chicago Press.

- Martiniello M. (1992) *Leadership et pouvoir dans les communautés d'origine immigrée*, CIEMI, L'Harmattan, Paris.
- Martiniello M. (1998) "Les élus d'origine étrangère à Bruxelles: une nouvelle étape de la participation politique des populations d'origine immigrée, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.14, n°2: 123-149.
- Martiniello M. et Perrin N. (2011) *Les pratiques transnationales des migrants en Belgique, Vecteur d'intégration ou de repli communautaire?*, Rapport Fondation Roi Baudouin
- Martiniello M., & Rea A. (2013) *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, Bruxelles: Fédération Wallonie-Bruxelles. Retrieved from <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/152442>
- Maskens M. (2009) « Identités sexuelles pentecôtistes: féminités et masculinités dans des assemblées bruxelloises », in C. Broqua & F. Eboko (dir.), *Autrepart*, 49: « La fabrique des identités sexuelles »: 65-81.
- Maskens M. et J. Noret (2007) « La nouvelle Jérusalem. Éléments d'histoire et de sociologie », *Le Figuier*, Bruxelles, n° 1, p. 117-137.
- Mayoyo B. T. 1995. *Migration Sud/Nord, levier ou obstacle? Les Zaïrois de Belgique*. Cahiers africains, 13.
- Mazzocchi J. (2012) « Sentiments d'injustice et théorie du complot. Représentations d'adolescents migrants et issus des migrations africaines (Maroc et Afrique subsaharienne) dans des quartiers précaires de Bruxelles », *Brussels Studies*, Numéro 63, 26.
- Mazzocchi J. (2014) *Migrations subsahariennes et condition noire en Belgique. A la croisée des regards, investigations d'Anthropologie Prospective*; 8, Academia: Louvain-La-Neuve, 519 p.
- Mazzucato V., Schans D., Caarls K., & Beauchemin C. (2015) "Transnational Families Between Africa and Europe", *International Migration Review*, 49(1), 142-172. <https://doi.org/10.1111/imre.12153>.
- Mazzucato V., Schans D., Caarls K., Beauchemin C. (2014) "Transnational families between Africa and Europe", *International Migration Review*. Advance online publication, doi: 10.1111/imre.12153.
- Mbembe A. (2005) « La République et l'impensé de la 'race' » In P. Blanchard, N. Bancel and S. Lemaire *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris: La Découverte: 139-153.
- MYRIA (2016) "La migration a-t-elle un genre ?", *Myriatics*, (6), 10.
- MYRIA (2017) *La migration en chiffres et en droits*, http://www.myria.be/files/MIGRA2017_FR_AS.pdf
- Narayan J. & G. Bhabha (2016) *European Cosmopolitanisms: Colonial Histories and Postcolonial Societies*, International Library of Sociology series, Routledge.
- OECD (2017), *PISA 2015 Results (Volume III): Students' Well-Being*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264273856-en>
- OCDE. (2007). *Perspectives des migrations internationales: SOPEMI 2007*. Washington: Organization for Economic Cooperation & Development.
- OCDE (2008). *Immigration en Belgique: effectifs, mouvements et marché du travail. Rapport 2008 au SOPEMI*.
- OCDE (2014) *Perspectives des migrations internationales*.
- Oostindie G. (2011) *Postcolonial Netherlands: Sixty-five years of forgetting, commemorating, silencing*, Amsterdam University Press, 288p.
- Portes A. (1997) *Globalization from Below: The Rise of Transnational*

Communities, Princeton: Princeton University, <http://www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/portes.pdf>

- Portes A. (2001) "Introduction: the debates and significance of immigrant transnationalism", *Global Networks*, Volume 1, Issue 3, July: 181-194
- Rea A., Jacobs D., Teney C. & Delwit P. (2010) "Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles", *Revue française de science politique*, 60 (4): 691-717.
- Rea A. (2006) "Les émeutes urbaines: causes institutionnelles et absence de reconnaissance", *Déviance et Société* 4 (vol. 30): 463-475.
- Robert M.-T. (2016) "Zwarte Piet? Non peut-être! De l'intériorisation précoce des stéréotypes racistes véhiculés par un folklore européen" In Sarah Demart et Gia Abrassart, *Créer en postcolonie. Voix et dissidences belgo-congolaises (2010-15)*, Bozar/Africalia, 330p.
- Rumbaut R. G. (2004) "Ages, Life Stages, and Generational Cohorts: Decomposing the Immigrant First and Second Generations in the United States", *The International Migration Review*, 38(3), 1160-1205. <https://doi.org/10.2307/27645429>
- Ryan L.L., Erel U., D'Angelo A. eds. (2015) *Migrant Capital: Networks, Identities and Strategies. Migration, Diasporas and Citizenship*, Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Schoonvaere Q. (2010). *Etude de la migration congolaise et de son impact sur la présence congolaise en Belgique: analyse des principales données démographiques*. Bruxelles: Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Retrieved from https://emnbelgium.be/sites/default/files/publications/migration_congolaise_en_belgique.pdf
- Schoumaker B., Castagnone E., Phongi A., Rakotonarivo A., & Nazio T. (2017, à paraître) "Congolese migrants' economic trajectories in Europe and after return" In Cris Beauchemin (Ed.), *Migration between Africa and Europe: Trends, Factors and Effects* (Springer), New York.
- Schoumaker B., Flahaux M.-L., & Mangalu Mobhe A. (2017, à paraître), "Congolese migration in times of political and economic crises" In Cris Beauchemin (Ed.), *Migration between Africa and Europe: Trends, Factors and Effects* (Springer), New York.
- Schoumaker B., & Schoonvaere Q. (2014), "L'immigration subsaharienne en Belgique. Etat des lieux et tendances récentes" In Jacinthe Mazzochetti (Ed.), *Migrations subsahariennes et condition noire en Belgique* (pp. 65-94). Louvain-la-Neuve: Academia/ L'Harmattan. Retrieved from <http://www.editions-academia.be/index.asp?navig=catalogue&obj=article&no=29428>
- Simonsen K.B. (2017) "Does citizenship always further Immigrants' feeling of belonging to the host nation? A study of policies and public attitudes in 14 Western democracies", *Comparative Migration Studies* 5:3, <https://doi.org/10.1186/s40878-017-0050-6>
- Simon P. & Lesné M. (2012) *La mesure des discriminations dans l'enquête "Trajectoires et Origines"*, Paris, Ined, Document de travail, n°184, 32 p.
- Simon P. & Stavo-Debaugé J. (2004) « Les politiques anti-discriminations et les statistiques : paramètres d'une incohérence », *Sociétés contemporaines*, 54.
- SPF Emploi, Travail et Concertation sociale & Centre interfédéral pour l'égalité des chances. (2015), *Monitoring socioéconomique 2015, Marché du travail et origine*,

Bruxelles.

- SPF (2013) Monitoring socio-économique, https://www.unia.be/files/Z_ARCHIEF/monitoring_socio-economique_fr_final.pdf.
- Statistiques sur l'asile - Statistics Explained (2017) (n.d.). Retrieved 23 March 2017, from http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_statistics/fr.
- Stokkink D., S. Van Doosselaere, S. Pinilla et D. Verdonck (2015) L'auto-discrimination : un obstacle supplémentaire dans la quête d'un emploi pour les jeunes issus de l'immigration. *Études & Dossiers*. Octobre 2015.
- Sumata, c., 2002, "Migradollars & poverty alleviation strategy issues in Congo (DRC)", in: *Review of African Political Economy*, vol. 29, n° 93, pp. 619-628.
- Tarrius, A. (2000) *les nouveaux cosmopolitismes*, ed. de l'Aube, 266p.
- Teney C. and S.V. Subramanian (2010) "Attitudes toward Homosexuals among Youth in. Multiethnic Brussels", *Cross-Cultural Research*, 44 (2):151-173. 2.
- Tilly C. (2008) « Describing, measuring and explaining struggle », *Qualitative sociology*, March, vol. 31, n° 1:1-13.
- Tilly, C. (2007). « Trust networks in transnational migration », *Sociological Forum*, March 2007, vol. 22, n° 1: 3-25.
- Tilly C. (1986). *The Contentious French*, Cambridge (Mass.), Belknap Press of Harvard University Press, 456p.
- Toma S., Castagnone E. & Richou C. (2015), *Quels sont les facteurs de migration multiple en Europe ? Les migrations sénégalaises entre la France, l'Italie et l'Espagne*, *Population*, 70(1): 69-101.
- Torrekens C., & Adam I. (2015) *Belgo-Marocains, Belgo-Turcs: (auto)portrait de nos concitoyens*, Bruxelles: Fondation Roi Baudouin, 186p.
- Thys R. (2017) *Opportunities, obstacles and resistances. The political participation by Brussels based Belgian Moroccan, Belgian Turkish and Belgian Congolese organisations*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Université Libre de Bruxelles
- Unia (2017) *Discrimination envers les personnes d'origine subsaharienne: un passé colonial qui laisse des traces*, http://unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/Rapport_n%C3%A9grofobie_FR_Layout.pdf
- Vause S. (2011) « Différences de genre en matière de mobilité professionnelle des migrants congolais (RDC) en Belgique », *Espace populations sociétés*, 2011/2 | 2011: 195-213.
- Verhaeghe, P.P., Coenen, A., Demart, S., Van der Bracht, K., Van de Putte, B. (2017). *Discriminatie op de private huurmarkt in Brussels Hoofdstedelijk Gewest*, Brussel: Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Vertovec S. (2007) "Super-diversity and its implications", *Ethnic and Racial Studies*, 30:6, 1024-105.
- Vouyioukas A. and Liapi M. (2013) "Coping with Deskilling: Strategies of Migrant Women Across European Societies", In *Paradoxes of Integration: Female Migrants in Europe* by Anthias, F., Kontos, M., Morokvasic-Müller, M. (eds.), *International Perspectives on Migration book series (IPMI, volume 4)*, Dordrecht, NL: Springer. pp.79-96. DOI: 10.1007/978-94-007-4842-2_5
- Waldinger R. (2008) « Between "Here" and "There": Immigrant Cross-Border Activities and Loyalties », *International Migration Review*, Volume 42, Issue 1 March: 3-29

- Wekker G. (2016) *White Innocence, Paradoxes of Colonialism and Race*, Duke University Press, 240p.
- Westerveen L. et R. Thys (2016) « L'Intégration des Personnes issues de l'Immigration sur le Marché du Travail en Belgique » In Isabelle Pannecoucke, Lahaye Willy, Jan Vranken & Ronan Van Rossem (eds.), *Pauvreté en Belgique: Annuaire 2016*, Gand: Academia Press: 271-295.
- Zibouh F. (2010) *La participation politique des élus d'origine maghrébine. Elections régionales bruxelloises et stratégies électorales*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 108p.
- Zibouh F. (2011) « La représentation politique des musulmans à Bruxelles », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 55, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 13 octobre 2017. URL: <http://brussels.revues.org/1069>; DOI: 10.4000/brussels.1069

ANNEXE: ÉCHANTILLONNAGE ET MARGES D'ERREUR

L'échantillon doit permettre de généraliser les résultats de l'enquête à la population cible. La représentativité d'un échantillon repose généralement sur la sélection aléatoire des individus au sein d'une base de sondage de qualité. Néanmoins, la réalisation d'une enquête représentative parmi les personnes issues de l'immigration est plus complexe que pour une enquête parmi la population générale, et l'absence d'une base de sondage de qualité et accessible est une contrainte majeure. Dans ce contexte, la méthode des quotas a été privilégiée. Les quotas permettent de s'assurer que la structure de l'échantillon correspond à la structure de la population par rapport à certaines caractéristiques, pour lesquelles une information est disponible dans la population. Les quotas sont établis en fonction de l'âge, du sexe, du pays d'origine et du lieu de naissance (Belgique ou ailleurs). Des éléments de sélection aléatoire ont été introduits dans la constitution de l'échantillon, afin de limiter d'éventuels biais liés à l'absence de base de sondage et au caractère non probabiliste de cette méthode.

L'échantillon a été constitué à deux degrés. Au premier degré, 49 communes ou groupes de communes (unités primaires)⁵⁷ ont été sélectionnés de manière aléatoire avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population d'origine africaine dans ces unités primaires. Au sein de chaque commune ou groupe de communes, des quotas ont été établis sur base du pays d'origine, du sexe, du groupe d'âges et du pays de naissance (Belgique ou étranger)⁵⁸. Le recrutement des répondants dans les unités primaires de sondage était effectué par les enquêteurs eux-mêmes avec sept principales méthodes (Tableau annexe 1): recrutement dans l'espace public (parcs, commerces, etc.), par boule de neige (contacts obtenus auprès de répondants), recrutement de connaissances personnelles, recrutement dans des églises ou associations, par sélection aléatoire dans l'annuaire de personnes ayant un nom à consonance des pays concernés⁵⁹, par sélection du logement sur base de noms, et par une sélection aléatoire dans une liste de volontaires recrutés via un site internet. Outre le respect des quotas, les enquêteurs devaient diversifier les modes de recrutement, aucun mode de recrutement ne pouvant représenter plus de la moitié des recrutements dans une commune. Au final, quatre modes de recrutement ont principalement été utilisés (Tableau annexe 1). La sélection aléatoire des répondants dans l'annuaire, bien qu'elle ne représente que 7.2% du total, a néanmoins permis d'amorcer le recrutement dans certaines communes, et de poursuivre avec d'autres méthodes, notamment par boule de neige.

⁵⁷ Des communes voisines comptant une faible population d'origine africaine ont été regroupées avant la sélection au premier degré. Par exemple, les trois communes contiguës de Libramont-Chevigny, Léglise et Neufchâteau ont été regroupées pour former une seule unité primaire de sondage.

⁵⁸ Ces quotas sont basés sur les données du registre national au 1er janvier 2015.

⁵⁹ Pour chacune des communes échantillonnées, un relevé de l'ensemble des noms à consonance d'un des pays d'origine couvert par l'enquête a été effectué. Chaque enquêteur disposait de la liste (nom, adresse, numéro de téléphone) correspondant à la zone couverte.

Tableau annexe 1. Mode de recrutement des participants

Mode de recrutement	N	%
Espace public	241	30.0%
Boule de neige	200	24.8%
Contact enquêteur	136	16.9%
Eglises/associations	104	12.9%
Sélection annuaire	58	7.2%
Sélection logement	43	5.3%
Liste internet	12	1.5%
Autres	11	1.4%
Total	805	100%

L'échantillon final diffère un peu de l'échantillon initialement prévu. Deux des 49 unités primaires de sondage initialement prévues n'ont pas pu être enquêtées, faute d'enquêteurs encore disponibles pour couvrir ces communes; quelques enquêtes supplémentaires ont été réalisées dans les autres communes afin d'atteindre la taille d'échantillon visée. L'échantillon des individus de deuxième génération est aussi légèrement plus faible que prévu, du fait des difficultés à trouver et convaincre les personnes de la deuxième génération de participer à l'enquête. Etant donné que, dès le départ, certains groupes étaient suréchantillonnés, des pondérations ont été calculées afin de faire correspondre la distribution de l'échantillon à la distribution de la population en fonction du sexe, de l'âge, de la région de résidence, du pays d'origine, et du fait d'être né ou pas en Belgique (première ou deuxième génération). Tous les résultats présentés dans ce rapport sont pondérés.

Comme dans toute enquête par sondage, les indicateurs mesurés sur les échantillons ne sont que des estimations de leur valeur dans la population, et sont affectés d'une marge d'erreur. Le tableau ci-dessous synthétise les marges d'erreur pour quelques catégories de répondants de l'enquête et différentes valeurs d'indicateurs (Tableau annexe 2). Sur l'échantillon total (805 personnes), la marge d'erreur est de 3.5% sur un indicateur qui vaut 50% dans la population. Par exemple, si 50% des répondants de l'échantillon déclarent être tout à fait d'accord avec une proposition, la valeur dans la population se situe entre 46.5% et 53.5 % (3.5% de part et d'autre de la proportion dans l'échantillon). On peut affirmer cela avec un degré de confiance de 95%, c'est-à-dire qu'il y a malgré tout une petite chance (5%) que la valeur de cet indicateur se situe en dehors de cet intervalle de confiance. Plus la taille d'échantillon est petite, plus la marge d'erreur est importante. Par exemple, pour un indicateur dont la valeur est de 50% parmi la seconde génération (153 personnes), la marge d'erreur est de 7.9%. Les marges d'erreur sont plus faibles en valeurs absolues pour les indicateurs qui s'approchent de 0% ou 100%. Au niveau de l'échantillon global, elles sont de 2.1% pour des indicateurs valant 10% ou 90%.

Tableau annexe 2. Marges d'erreur en fonction des caractéristiques socio-démographiques et des valeurs des indicateurs

Marge d'erreur en fonction de la valeur de l'indicateur (p)						
	Taille d'échantillon	p=10%	p=25%	p=50%	p=75%	p=90%
Pays d'origine						
RD Congo	300	3.4%	4.9%	5.7%	4.9%	3.4%
Burundi	131	5.1%	7.4%	8.6%	7.4%	5.1%
Rwanda	166	4.6%	6.6%	7.6%	6.6%	4.6%
Autres pays d'Afrique subsaharienne francophone	208	4.1%	5.9%	6.8%	5.9%	4.1%
Groupes d'âges						
18-34 ans	361	3.1%	4.5%	5.2%	4.5%	3.1%
35-54 ans	376	3.0%	4.4%	5.1%	4.4%	3.0%
55 ans et plus	68	7.1%	10.3%	11.9%	10.3%	7.1%
Sexe						
Homme	423	2.9%	4.1%	4.8%	4.1%	2.9%
Femme	382	3.0%	4.3%	5.0%	4.3%	3.0%
Région						
Bruxelles	320	3.3%	4.7%	5.5%	4.7%	3.3%
Flandre	235	3.8%	5.5%	6.4%	5.5%	3.8%
Wallonie	250	3.7%	5.4%	6.2%	5.4%	3.7%
Génération						
1ère génération	542	2.5%	3.6%	4.2%	3.6%	2.5%
Génération 1.5 (arrivée avant 18 ans)	110	5.6%	8.1%	9.3%	8.1%	5.6%
2ème génération (née en Belgique)	153	4.8%	6.9%	7.9%	6.9%	4.8%
Instruction						
Secondaire et moins	311	3.3%	4.8%	5.6%	4.8%	3.3%
Supérieur court (3ans)	233	3.9%	5.6%	6.4%	5.6%	3.9%
Supérieur long (4 ans et +)	261	3.6%	5.3%	6.1%	5.3%	3.6%
Nationalité						
Belge	508	2.6%	3.8%	4.3%	3.8%	2.6%
Autre	297	3.4%	4.9%	5.7%	4.9%	3.4%
Total	805	2.1%	3.0%	3.5%	3.0%	2.1%
Les marges d'erreur sont calculées pour un degré de confiance de 95% dans le cas d'un sondage aléatoire simple.						

www.kbs-frb.be



Fondation Roi Baudouin,
fondation d'utilité publique
Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles
info@kbs-frb.be 02-500 45 55
Les dons à partir de 40 euros sur notre
compte IBAN: BE10 0000 0000 0404
BIC: BPOTBEB1 bénéficient d'une
réduction d'impôt de 45 % du montant
effectivement versé.

Fondation Roi Baudouin **Agir ensemble pour une société meilleure**

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Ses domaines d'action actuels sont la pauvreté et la justice sociale, la philanthropie, la santé, l'engagement sociétal, le développement des talents, la démocratie, l'intégration européenne, le patrimoine et la coopération au développement.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

www.kbs-frb.be

Abonnez-vous à notre e-news www.bonnescauses.be

Suivez-nous sur



PUB N°3519

Des citoyens
aux racines africaines :
un portrait des Belgo-Congolais,
Belgo-Rwandais
et Belgo-Burundais